RÉCITS

DE L'HISTOIRE ROMAINE

AUX IV[e] ET V[e] SIÈCLES

VII.

CONSÉQUENCES DE LA PRISE DE ROME EN ORIENT. — LE PÉLAGIANISME A JÉRUSALEM. — MORT DE JÉRÔME.

Mœurs des émigrans romains en Judée. — Aventure au couvent d'Eustochium. — Sac de Rome par Alaric, misère des Romains fugitifs. — Pinianus et Mélanie à Hippone. — Discussion de Jérôme et d'Orose contre Pélage, conférence de Jérusalem, concile de Diospolis. — Violences des pélagiens, les monastères de Bethléem sont assiégés et incendiés. — Mort d'Eustochium. — Derniers instans de Jérôme, sa mort, sa légende.

I.

Pendant que la dispute d'Augustin et de Jérôme se poursuivait, à travers la Méditerranée, d'Hippone à Béthléem (1), les barbares envahissaient pied à pied l'Occident, et les menaces de ruines amoncelées sur la ville de Rome avaient pour l'Orient un contre-coup fatal. L'émigration, chaque jour croissante, amenait dans les ports de l'Égypte et de la Palestine des bandes de fugitifs qu'il fallait vêtir et nourrir, et peu à peu Ælia Capitolina, renommée pour sa richesse, devint l'hôpital de l'Italie. De ces fugitifs presque tous chrétiens, les uns appartenaient à la secte illuminée des millénaires, et venaient attendre le dernier avénement du Christ dans la

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

vallée de Josaphat; d'autres étaient de vrais Romains qui, ne pouvant contempler de leurs yeux l'anéantissement de la patrie, aimaient mieux aller mourir aux extrémités de la terre. Il y avait dans le nombre beaucoup de matrones, des vierges ou des veuves liées à l'église par leur vocation, désireuses de trouver un refuge dans des monastères placés hors de l'atteinte des barbares; mais au froment se mêlait bien de l'ivraie. Des oisifs, des coureurs d'aventures, des gens indignes, déshonoraient par leur mélange les émigrés malheureux, et la mer jetait sur cette côte hospitalière une partie de l'écume de l'autre rive. La charité voulait que des asiles fussent ouverts aux plus pauvres : Eustochium recevait les femmes, Jérôme les hommes qui avaient un caractère ecclésiastique. On exigeait d'eux, il est vrai, des lettres de recommandation, des certificats d'évêques ou des attestations des églises, mais on était trompé souvent, et les nouveau-venus apportaient dans ces pieuses demeures des habitudes, parfois des vices, qui en troublaient la sainteté ou la paix. Il faut le dire aussi, Eustochium, dont la vie s'était écoulée presque tout entière entre les murailles d'un cloître, manquait de l'expérience et des qualités pratiques qui avaient distingué sa mère femme du monde avant d'être abbesse.

Une aventure passée dans un des monastères de Bethléem en fournit la preuve manifeste; cette aventure fit beaucoup de bruit en Orient, et nous a valu de Jérôme une magnifique lettre où nous puiserons les principaux détails de notre récit.

Un homme encore jeune, de manières élégantes et d'une mise ecclésiastique très recherchée, se présenta un jour au couvent du solitaire. Ces clercs parfumés et frisés n'étaient guère, on le sait, de son goût; mais celui-ci avait ses bagages pleins de recommandations de toute sorte : récemment encore il avait reçu le diaconat des mains d'un évêque que Jérôme connaissait et estimait. Il n'y avait d'ailleurs aucun moyen d'obtenir avec promptitude des renseignemens sur la vie antérieure de ce personnage, qui venait d'Italie et n'avait pas de pain. On l'admit donc parmi les frères; Jérôme fit plus, et comme Sabinianus (c'était le nom du Romain) joignait à sa belle prestance une voix pleine et sonore, il l'attacha en qualité de lecteur à l'église de Bethléem.

Quoique le nouveau-venu se contînt habilement et affectât même certains semblans d'austérité, on devinait assez, à sa mine rubiconde et à ce reste d'élégance auquel il tenait beaucoup, qu'il n'était pas un saint ou qu'il ne l'avait pas toujours été. Sabinien en effet avait laissé à Rome une tout autre réputation. Longtemps il y avait fait le métier d'un homme à bonnes fortunes, en quête d'aventures éclatantes, et la dernière, qui avait causé son départ,

avait aussi failli lui coûter la vie. Après beaucoup de victimes de ses galanteries, dont quelques-unes eurent un sort funeste, Sabinien avait jeté son dévolu sur la femme d'un général barbare, alors absent au-delà des Alpes pour le service de l'empire. Ce barbare avait son domicile à Rome, et suivant toute probabilité sa femme était Romaine; lui, passait pour un homme brutal, jaloux, impitoyable dans ses vengeances. Quelque terreur qu'un pareil homme dût inspirer, la femme, emportée par sa passion, perdit bientôt toute retenue. Non contente des rendez-vous secrets qu'elle donnait à son amant dans sa maison de Rome, elle alla s'installer avec lui dans une villa qu'elle possédait à quelque distance des murs, et là ils vécurent maritalement, sans gêne, comme si l'époux n'eût jamais dû reparaître. Il reparut pourtant, appelé par le scandale public : ce fut « Annibal descendant des Alpes, » nous dit l'historien de cette aventure. La femme, surprise en flagrant délit, est saisie par le mari; l'amant s'esquive par des souterrains qui débouchaient sur la campagne gagne Rome, se cache d'abord dans les rangs d'une troupe de voleurs samnites, puis profite d'une occasion pour atteindre la côte de Toscane. Il y loue un navire assez mal équipé et s'embarque par un temps très orageux; mais la peur le talonnait, et il préférait alors toutes les tempêtes de la mer au plus calme rivage. Sauvé de ces deux dangers, il aborda on ne sait où, se rendit en Syrie, reçut le diaconat, courut quelques églises et fut admis enfin à Bethléem. Pendant qu'il fuyait ainsi aux extrémités de l'empire, sa malheureuse maîtresse était traînée par le barbare devant les juges comme coupable d'adultère. Les témoignages de son crime n'étaient que trop nombreux, les preuves que trop convaincantes, et elle subit le dernier supplice. Voilà ce qu'on ignorait à Bethléem, ce qu'avait ignoré l'évêque ordonnateur de ce faux diacre, et Sabinien se trouvait maintenant placé dans le voisinage de trois couvens de vierges, comme un loup en sentinelle près d'un bercail.

Il veilla d'abord sur lui-même, trompa les yeux les plus vigilans, puis, petit à petit, revint à ses anciennes habitudes. On le vit se parer avec plus de soin, étudier ses poses, étaler ses grâces avec complaisance. Son triomphe était au moment de l'évangile ou des leçons, quand, debout devant l'autel et tourné vers le peuple, il lisait les saintes Écritures de sa voix la plus accentuée. Ses yeux cherchaient ensuite à la dérobée l'effet qu'il avait pu produire sur le candide troupeau d'Eustochium. Il ne fut pas longtemps sans rencontrer des regards qui répondirent aux siens, et une intrigue amoureuse se noua dans la grotte bénie de Bethléem, à deux pas de la crèche du Sauveur.

La femme séduite était une jeune Romaine qui avait reçu le voile dans la basilique de Saint-Pierre et renouvelé son vœu de virginité à Jérusalem dans celle de la Résurrection. Elle céda au charme qui environnait cet homme, et alors commença entre eux une correspondance qui ne fut qu'une suite de profanations. Le diacre cachait ses lettres dans un coin de l'église, près de l'autel; la religieuse venait s'y agenouiller, ramassait le billet, le lisait, et renvoyait la réponse pendant la nuit au moyen d'une corde qu'elle faisait descendre de sa fenêtre. Les couvens d'Eustochium, ceints de hautes murailles comme des citadelles, n'avaient qu'une seule porte bien gardée; mais les fenêtres qui donnaient sur la campagne n'étaient pas tellement élevées au-dessus du sol qu'on ne pût se voir et se parler du dehors; il n'était même pas impossible de pénétrer à l'intérieur au moyen de longues échelles, les ouvertures offrant assez de largeur pour qu'une personne pût s'y glisser sans grande peine. La cellule de la jeune Romaine avait une de ces fenêtres ouvrant sur la plaine. Les deux amans s'y donnaient rendez-vous chaque nuit, et toutes les déclarations, tous les sermens furent échangés entre eux du haut en bas du mur; toutefois Sabinien n'eut pas l'audace de tenter une escalade qui les eût perdus. Quand le jour commençait à poindre, ils se séparaient, et le diacre rentrait au monastère de Jérôme, pâle, défait, exténué de ses veilles, qu'on attribuait à des élans d'austérité ascétique. On supposait en effet qu'en proie à une sainte ferveur il allait passer tout ce temps en méditation près des grottes de la Nativité.

Survinrent les fêtes de Noël, qui fournirent aux deux coupables l'occasion de se rencontrer plus librement aux différens offices de la nuit. Des grottes de la Nativité on se rendait en pèlerinage à la tour des Bergers, distante de quelques milles de Bethléem : la religieuse et le diacre s'esquivèrent pendant le trajet et gagnèrent un lieu écarté où ils pouvaient converser sans témoin. Là Sabinien fit à sa maîtresse une solennelle promesse de mariage, et celle-ci, pour gage de sa foi, lui remit sa ceinture et ses cheveux. C'était l'usage en Orient que les filles consacrées à Dieu eussent la tête rasée au pied de l'autel le jour où elles prononçaient leurs vœux, et leur chevelure, déposée dans un lieu particulier du couvent, y restait comme un signe de renoncement au monde et de servage perpétuel sous la loi de l'époux divin. L'incestueuse fiancée de Sabinien avait dérobé la sienne pour la livrer à son amant : c'était la déclaration d'un divorce irrévocable avec Dieu. Le diacre, au comble de la joie, courut sur la côte se procurer un navire, loua une voiture pour le voyage de terre, et prépara les échelles à l'aide desquelles la jeune Romaine pourrait descendre de sa fenêtre. Cependant les allées et

venues du moine avaient donné l'éveil, on l'épia, et tout fut découvert. La loi monastique armait les chefs des communautés d'un pouvoir absolu que la loi civile tolérait, et sans lequel leurs maisons eussent dégénéré en repaires de désordres; c'était bien le cas ici d'en invoquer les rigueurs. La religieuse fut enfermée par un arrêt d'Eustochium, Sabinien s'attendait à une peine plus grave; prosterné aux pieds de Jérôme, dont il embrassait les genoux, il demanda avec larmes merci pour sa vie et le temps de faire pénitence. Jérôme se laissa fléchir, et Sabinien, gardé à vue, paraissait touché d'un sincère repentir, lorsque, profitant d'un moment où la surveillance s'était relâchée, il s'enfuit du couvent.

Quelques mois plus tard, on apprenait que ce pécheur endurci non-seulement foulait aux pieds tout remords, mais ne gardait pas même une ombre de fidélité à la malheureuse qu'il avait séduite. Reprenant, en effet, le fil de ses aventures, Sabinien parcourait les villes de Syrie avec la même allure, les mêmes intrigues et au besoin les mêmes profanations qu'auparavant. Il poussa l'impudence jusqu'à venir à Jérusalem braver Jérôme aux portes de son monastère, l'insulter, le décrier et calomnier les couvens d'Eustochium pour mieux couvrir son sacrilége. Il reçut alors du solitaire une noble et éloquente lettre, empreinte de sa vive indignation, plus empreinte encore de sa pitié. Jérôme n'éclate pas uniquement en malédictions et en anathèmes; ce qui semble l'émouvoir plus que toute chose dans la conduite de ce misérable, c'est son impénitence opiniâtre, c'est l'audace insensée avec laquelle il prend Dieu lui-même pour l'objet de ses bravades et se joue des peines éternelles. Pour tâcher d'éveiller en lui la conscience de son crime, il lui en étale énergiquement les profanations, il veut faire passer dans ce cœur pervers l'horreur dont lui-même est saisi. Il le supplie, il l'adjure enfin de ne point « mourir vivant, » et ses accens ont quelque chose de ceux de Jonas appelant Ninive à la pénitence. Quant aux calomnies répandues contre lui-même, aux injures qui frappaient ses pieuses amies, il croit punir assez le diffamateur en lui pardonnant.

« Toi aussi, lui dit-il, pardonne à ton âme, crois que le fils de Dieu doit être un jour ton juge, et pense à l'évêque qui t'a ordonné diacre, cet homme vénérable que tu as fait faillir en l'abusant. Tes crimes ne retomberont pas sur lui, pas plus que ses mérites ne te sauveront, car Dieu ne punit point le père pour le fils indigne; mais plus celui qui t'a ordonné est digne de respect, plus tu es détestable de l'avoir trompé. Hélas! nous sommes les derniers à connaître les maux de notre maison, les vices de nos enfans, l'inconduite de nos femmes; nous les ignorons pendant que tout le voisinage en retentit! Nul de nous ne savait donc en t'accueillant que

tu étais affiché d'un bout à l'autre de l'Italie, et les gens de bien purent gémir à bon droit lorsque, placé près de l'autel de Dieu, tu fus chargé de faire entendre sa parole...

« Comment qualifier un crime devant lequel la débauche et l'adultère sont presque des actes innocens? C'était dans la caverne du Christ, sous cette voûte où la vérité est sortie de la terre, que tu venais négocier un pacte d'infamie, et tu n'as pas craint que l'enfant fît entendre un vagissement au fond de sa crèche, que la vierge immaculée t'aperçût, que la mère du Sauveur te demandât avec surprise ce que tu venais faire en ce lieu sacré! Quand tous les cœurs, toutes les pensées, toutes les oreilles, tous les yeux s'abîmaient dans la grande scène de notre salut, quand on entendait chanter les anges, quand les hymnes du ciel lui-même appelaient les pasteurs à la crèche, que l'étoile rutilante faisait halte au firmament, que les mages adoraient, qu'Hérode tremblait, que Jérusalem tout entière se tenait dans l'émotion et le trouble, tu profitais de l'entraînement de ces grands spectacles sur nos imaginations et nos cœurs pour te glisser honteusement dans la chambre de la vierge de pureté afin d'y séduire une vierge! Ah! l'épouvante arrête ma plume, mon corps et mon âme frémissent à la seule idée de reproduire les profanations de ton crime, même pour te sauver. L'église résonnait des veillées nocturnes du Christ, et l'esprit de Dieu éclatait en harmonies dans les différentes langues des nations; toi, tu gagnais un coin obscur, tu déposais près de l'autel des lettres d'amour, la misérable femme courait s'y agenouiller, et tandis qu'elle lisait, tu avais repris ta place dans le chœur des moines, d'où vos impudiques regards se concertaient.

« Oh! maudit soit le jour où, l'âme consternée, j'ai lu ces lettres que j'ai encore entre les mains! maudits soient mes yeux qui les ont lues! Que de fadeurs, que d'impuretés, que de transports de joie pour un crime! Est-ce là le langage d'un diacre? A quelle école l'as tu appris, toi qui te prétendais un enfant de l'église, élevé sur les degrés de l'autel?... Eh bien! je pleure, moi, de ce que tu ne pleures pas, je frémis de ce que tu ne te sens pas mort, de ce que, pareil au gladiateur qui prépare son dernier combat, tu t'ajustes pour tes funérailles. Comme le linge qui te couvre est fin! Comme tes doigts étincellent du feu des anneaux! La poudre donne à tes dents la blancheur de l'albâtre; tes cheveux, déjà rares, sont ramenés artistement sur ton crâne, pour en déguiser la calvitie; la senteur des parfums t'annonce au loin; puis ce sont les bains, les épilatoires, les attitudes molles d'un amant de profession. Va!... tu t'es fait le visage d'une courtisane, et tu ne sais pas ce que c'est que rougir.

« Pourtant tu attaques, tu accuses, et quand je veux te sauver, tu

me mords comme la vipère. Tu t'es fait un arc bandé contre moi pour me cribler de traits. Pourquoi donc déchirer un homme qui t'a donné des avis salutaires? Je consens à être un scélérat, comme tu le publies partout; fais donc pénitence avec moi. Je consens à être un pécheur; expie donc comme moi tes péchés par des larmes. Penserais-tu par hasard que mes crimes deviendront pour toi des vertus? Pleure : une larme tombée sur cette soie qui te couvre ne sera pas perdue. Quoique tu aies été blessé sur le chemin de Jérusalem, le Samaritain te mettra sur son cheval et te conduira dans l'hôtellerie. Fusses-tu mort et pourri dans le tombeau, la voix du Seigneur répondra à ton repentir, elle te dira : « Lazare, sors d'ici! »

Je ne sais comment se termina cette déplorable aventure; mais d'après le passé de Lazare on peut supposer qu'il ne sortit point du tombeau.

II.

Les destinées fatales de Rome étaient enfin accomplies : la ville éternelle avait touché à son dernier jour, la ville déesse était profanée, la ville victorieuse du monde avait été saccagée et vaincue : trois jours et trois nuits durant, Alaric l'avait livrée à l'épée et aux flammes. Les calamités de ce long saccagement s'étaient appesanties comme à plaisir sur les amis de Jérôme, qui appartenaient aux rangs les plus élevés de la société romaine. On avait vu le palais du mont Aventin, son oratoire, ses cellules dorées, envahis par d'affreux barbares. La jeune Principia eût subi les derniers outrages sans le courage héroïque de Marcella; Marcella elle-même avait été mise à la torture, flagellée, foulée aux pieds, pour livrer aux Goths ce qu'elle n'avait plus, des trésors dissipés depuis longtemps par les œuvres de la charité. Traînée dans une église qui servait à la fois d'hôpital et de refuge, elle expira quelques jours après. Pammachius aussi mourut, on ignore comment. Beaucoup d'autres avaient disparu, soit sous les débris de leurs maisons incendiées, soit sous le fer des Goths, soit par la fuite, et ceux qui fuyaient rencontraient au dehors la misère et la faim. Jérôme apprit tous ces malheurs ensemble par les premiers émigrés, toute correspondance ayant cessé entre Rome et les contrées de l'Orient. La nouvelle lui en parvint lorsqu'il rédigeait son commentaire d'Ézéchiel, et il s'arrêta frappé de stupeur, comme s'il ne l'eût jamais prévue, comme si lui-même, dans son commentaire de Daniel, n'avait pas signalé aux terreurs du monde ce colosse de l'empire qui n'avait plus que des pieds d'argile. La plume lui tomba des mains; il resta

morne et silencieux : « Je me tus, nous dit-il, car je sentis que c'était le temps des larmes. »

Sa consternation dura plusieurs jours, pendant lesquels il n'osa ni interroger, ni savoir davantage, heureux d'ignorer encore, et suspendu entre le désespoir et l'espérance. Enfin la triste certitude se fit; ses amis n'étaient plus, l'éclatante lumière du monde venait de s'éteindre, la tête de l'empire romain était coupée, l'univers était enseveli dans une seule ville : il accumulait toutes ces métaphores pour se représenter à lui-même l'immensité du désastre. Son imagination allait aussi chercher dans les peintures poétiques du sac de Troie une idée des scènes affreuses dont Rome avait été le théâtre, et il répétait avec Virgile, son auteur favori : « Qui racontera les faits de cette nuit cruelle? qui expliquera par la parole tant de funérailles? qui pourra égaler les larmes à la douleur? Une ville antique s'écroule après de longs siècles de domination, ses rues sont pavées de cadavres, ses maisons en regorgent; partout la peur, partout l'image de la mort! » Et quand il avait achevé ce tableau frappant des horreurs d'un siége, comme si la poésie latine n'eût pas suffi, comme si la voix du cygne de Mantoue n'avait pas assez de rudesse pour les sentimens qui l'oppressaient, il s'écriait avec Isaïe : « Moab a été prise la nuit, c'est la nuit que son rempart est tombé; » puis il ajoutait avec le psalmiste : « O mon Dieu! les nations ont envahi ton héritage! »

C'étaient là pourtant des misères lointaines, des bruits de douleur qui retentissaient à l'âme sans frapper les sens; il y en eut bientôt pour les oreilles et pour les yeux : des misères vivantes, tangibles et visibles. La fuite et l'exil, au milieu de ces événemens terribles, c'était la faim, la maladie, l'abandon, la mort sous d'autres faces. Les émigrés, quand ils pouvaient atteindre leur lieu de refuge, n'y apportaient que des cadavres ambulans. Une femme arrivée à Jérusalem avec une blessure au sein n'avait pas été pansée depuis son embarquement : quand on voulut défaire les linges, la plaie se rouvrit, le sang jaillit avec effort, la femme tomba morte : c'était une des plus grandes dames de Rome. La cupidité provinciale achevait sur les infortunés Romains ce qu'avait laissé à faire l'avidité des barbares. On les traitait comme les épaves d'un naufrage. S'ils possédaient quelque trésor, on le leur enlevait, les patrons de barque les dépouillaient, les gouverneurs romains les jetaient en prison comme des vagabonds pour toucher d'eux une rançon. Un de ces brigands publics, Héraclianus, préfet de Carthage, vendit des jeunes filles nobles à un trafiquant d'esclaves, son affidé, qui en garnit les marchés de la Mésopotamie et de la Perse. Ni le rang, ni l'illustration du nom ne protégeaient contre de telles infa-

mies. Jérôme se chargea de dénoncer à l'indignation de l'univers ce monstre africain « près duquel, disait-il, Charybde et Scylla étaient des monstres clémens; » mais le châtiment fut tardif, et l'année suivante Héraclianus, enrichi de déprédations, levait fièrement le drapeau de la révolte contre l'empereur. La chute de Rome avait mis dans toutes les têtes une sorte de vertige et de délire. Il n'y avait plus de gouvernement, plus de justice, plus de pitié, et pour beaucoup d'hommes il n'y avait plus de Dieu. « Le monde croule, et notre tête ne sait pas s'incliner! » s'écriait Jérôme avec terreur. « Assurément, disait-il encore, ce qui est né doit périr, ce qui a grandi doit vieillir; il n'y a pas œuvre créée que la rouille n'attaque ou que la vétusté ne consume; mais Rome! Qui aurait pu croire qu'élevée par ses victoires au-dessus de l'univers, elle pût tomber un jour et devenir pour ses peuples tout à la fois une mère et un tombeau? Les filles de cette cité reine errent maintenant de plage en plage, en Afrique, en Égypte, en Orient; ses matrones sont devenues servantes. Ses personnages les plus illustres demandent du pain à la porte de Bethléem, et comme nous ne pouvons en donner à tous, nous leur donnons au moins des larmes, nous pleurons ensemble. Vainement j'essaie de me dérober au spectacle de tant de souffrances, en reprenant mon travail commencé; je suis incapable d'étude. Je sens trop que c'est en œuvres et non en paroles qu'il faut traduire aujourd'hui les préceptes de l'Écriture : faire les choses saintes et non les dire! »

L'année 414 vit arriver dans Ælia Capitolina, amenés par le courant des émigrations successives, trois personnages dont nous avons déjà parlé et qu'un de nos récits précédens avait laissés en Afrique : Pinianus, Mélanie la jeune, sa femme, et Albine, sa mère. Après bien des traverses, bien des aventures étranges, ils venaient chercher le calme au mont des Oliviers, près du tombeau de l'aïeule, aussi pauvres que l'inflexible prophétesse avait jamais pu le souhaiter, mais non pourtant désunis. Ces aventures, dont j'ai déjà dit quelques mots (1), ont un caractère si particulier, elles peignent si bien une des faces de l'église chrétienne au ve siècle, que je n'hésite pas à les reprendre ici avec détail, comme un des documens les plus originaux et les plus intéressans de l'histoire de ce temps si mal connu.

Nos lecteurs se rappellent comment Pinianus, sa femme et sa mère, après avoir vendu les propriétés qu'ils possédaient à Rome et autour de Rome, avaient suivi Mélanie, leur aïeule, en Sicile, puis en Afrique, où ils avaient encore de grands biens, restes probables des antiques spoliations de la république ou de la libéralité des

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1865.

Césars, et comment, dans sa colère contre les deux époux, la vieille millénaire, secouant la poudre de ses pieds, était retournée à Jérusalem. Rufin son ami mourut peu de temps après en Sicile, où il fut enterré. « Le scorpion dort sous l'Etna entre Encelade et Porphyre, » disait à ce propos Jérôme, qui garda toujours sa rancune contre cet ami, devenu un si cruel ennemi. Demeurés seuls en Afrique, Albine et ses enfans allèrent se fixer à Tagaste, près de l'évêque Alypius, qu'ils avaient connu en Italie. Là, Pinianus et sa femme, nourrissant un mutuel amour sous un lien fraternel, menaient en commun une vie charitable et pieuse, heureux de n'avoir qu'un cœur, qu'un intérêt sur la terre, qu'une pensée au ciel. Le sage Alypius, qui désapprouvait au fond de son âme le rigorisme outré de l'aïeule, s'abstenait d'alarmer en rien la quiétude des deux époux et son pays n'y perdit rien. Mélanie la jeune, à qui Tagaste avait su plaire, s'y répandit en libéralités sur les pauvres, sur le clergé, sur les couvens : elle bâtit un monastère pour quatre-vingts moines et un autre pour cent vingt vierges, et la basilique resplendissait des riches ornemens dont elle et son mari la dotaient chaque jour. Ils vivaient là depuis quelques mois sans avoir encore reçu la visite d'Augustin, que retenaient à Hippone des affaires importantes; ils résolurent donc de l'aller chercher eux-mêmes. Pinianus et Mélanie partirent sous la conduite d'Alypius; Albine, probablement malade, ne quitta point Tagaste. Arrivés à Hippone, ils s'installèrent dans une maison où, suivant toute apparence, Alypius avait coutume de descendre, et bientôt entre les deux époux et Augustin la connaissance fut complète. Rien n'était plus édifiant que la manière de vivre de ces étrangers au sein de la petite ville de pêcheurs et de grossiers matelots dont Augustin était le pasteur. Suivant leur habitude, ils faisaient beaucoup de bien autour d'eux, et quand ils n'étaient pas aux côtés de leur nouvel ami, dans l'admiration de sa parole entraînante et sublime, on les trouvait à la basilique. Cette douce piété faillit pourtant leur coûter cher; elle inspira à des esprits cupides l'idée d'un complot sans nom, dont la réussite eût été la fin de leur bonheur.

La simonie, ainsi qu'on l'a vu plus d'une fois dans le cours de nos récits, était alors la plaie de l'église; tout s'y achetait, tout s'y vendait : la papauté s'enlevait à prix d'argent, quand on ne l'arrachait pas par les armes; plus d'un épiscopat fut mis à l'encan, et les grades inférieurs du sacerdoce donnaient lieu aux mêmes calculs de corruption. Électeurs et élus n'avaient d'ailleurs rien à se reprocher; les pratiques simoniaques étaient mutuelles, et le peuple les exerçait avec non moins d'âpreté que les candidats ambitieux. L'usage voulant que les personnes agrégées à un corps ecclésiastique soit comme évêques, soit comme simples prêtres, fissent don de

leur fortune à la corporation au détriment de leur famille, on était à l'affût des gens riches, on les attirait, on leur tendait des piéges, on les violentait parfois, et telle élection qui paraissait de loin une illumination spontanée de l'esprit divin n'était souvent au fond qu'un ténébreux calcul de Satan. Il faut ajouter que les biens des corporations étaient mis au pillage par les clercs. Quand l'évêque n'avait pas la main ferme, ceux-ci les appliquaient sans scrupule à leur profit, et ces biens servant également à l'entretien des clercs et aux aumônes distribuées par les diacres, le bas peuple se trouvait d'accord avec le clergé et les moines dans le désir de les voir incessamment s'accroître. De là des coalitions, des complots d'une immoralité souvent révoltante, comme celui qui s'ourdissait alors dans l'église d'Hippone contre les hôtes de l'évêque, mais en dehors de lui, quoique non entièrement à son insu.

Un jour qu'une solennité religieuse réunissait les fidèles dans la basilique, Pinianus et Mélanie étant présens, ainsi qu'Alypius, et Augustin siégeant sur son trône épiscopal, dans le fond de l'abside, au moment où les catéchumènes allaient se retirer suivant la régle, le peuple les arrêta, et des voix nombreuses criérent de divers côtés : « Pinianus prêtre ! Nous voulons Pinianus pour prêtre ! qu'il soit ordonné sur-le-champ ! » Augustin descendit de son siége à ces clameurs, traversa lentement le sanctuaire, et, s'approchant de la barre qui séparait le chœur des nefs, fit signe au peuple qu'il voulait parler. « J'ai promis à Pinianus, dit-il, de ne le point ordonner contre sa volonté; si en dépit de mon serment vous prétendiez m'y contraindre, je vous atteste que je suis prêt à déposer devant vous mes fonctions épiscopales. » Après ces paroles prononcées au milieu d'un profond silence, mais suivies aussitôt de cris de désapprobation, Augustin reprit le chemin de l'abside et remonta les degrés de l'estrade, non sans de vives appréhensions sur ce qui se préparait, car il connaissait son troupeau, et, de vagues rumeurs d'un complot lui ayant été apportées depuis quelques jours, il avait fait à Pinianus la promesse qu'il venait de déclarer. En effet le tumulte qui éclata bientôt dans la basilique ne peut se comparer qu'à la mêlée d'une bataille. C'étaient de toutes parts des vociférations assourdissantes : des hommes furieux s'agitaient avec des gestes de menace, apostrophant Pinianus et Alypius, qui par prudence firent retraite entraînant Mélanie à leur suite jusque dans l'abside, à peu de distance d'Augustin.

Une masse compacte de peuple pressée autour du chœur finit par faire irruption à l'intérieur; la barre fut franchie, et une foule de laïques, mêlés aux clercs et aux moines, vint assiéger pour ainsi dire Augustin sur son trône. Il s'établit alors un colloque très animé entre ces gens et lui. « Évêque, lui disaient-ils, si tu ne veux pas ordon-

ner Pinianus, nous avons ici d'autres évêques qui l'ordonneront, car le peuple le veut. — Jamais, répliquait Augustin avec force, je ne souffrirai qu'un évêque étranger fasse dans mon église une ordination à laquelle je n'aurais pas consenti. » Pendant que cette discussion se passait autour du siége épiscopal, d'autres groupes avaient enveloppé Pinianus, Mélanie et l'évêque Alypius, leur ami. Là, l'attitude était plus effrayante encore : on menaçait Alypius de le tuer, comme voulant confisquer cette proie au profit de Tagaste, on injuriait grossièrement Pinianus, on lui faisait entendre qu'il courait les plus grands dangers, s'il ne s'engageait par serment à ne point quitter Hippone. Mélanie, exaltée par l'indignation, soutenait le courage de son mari; cependant Pinianus faiblit. Parmi ceux qui le pressaient le plus vivement de consentir, on remarquait un moine nommé Timasius, du couvent d'Augustin, et des ecclésiastiques élevés en grade dans son église, entre autres le prêtre Barnabé, prévôt de la maison épiscopale. Augustin, qui voyait de loin cette scène, put craindre pour la vie de ses hôtes, car sous le feu des passions africaines, et avec cette brutale population d'Hippone, tout attentat devenait possible. Il descendit précipitamment de son siége, et courait leur porter secours, quand le moine Timasius, porteur d'une prétendue proposition de Pinianus, écrite à l'instant même, l'arrêta au passage. Par cette proposition, le Romain s'engageait à fixer son domicile à Hippone, sauf le cas de nécessité; à cette condition, à cette autre encore qu'il n'accepterait le sacerdoce nulle part ailleurs, il demandait qu'on ne le forçât point d'être prêtre.

Augustin prit les tablettes des mains de Timasius et remonta sur son siége pour examiner ce qu'elles contenaient, puis il fit signe à ses amis d'approcher, afin de discuter ensemble la proposition; mais le courageux Alypius s'y refusa absolument, disant qu'il ne voulait pas tremper dans de telles violences, même par un conseil. Augustin trouva que l'exception du cas de nécessité ne serait pas admise par le peuple : elle était trop générale, trop vague, disait-il, et pourrait ressembler à une réserve calculée pour éluder l'obligation du domicile. Quelqu'un émit l'idée qu'on spécifiât le cas de guerre et celui de maladie contagieuse. Ici Mélanie, tout irritée qu'elle était, s'écria par un élan sublime : « Je repousse cette réserve qui serait une lâcheté; si la peste éclatait dans cette ville, notre devoir serait d'y rester. » On écarta donc la clause de contagion; quant au cas de guerre, Augustin expliqua qu'il était inutile de le prévoir, attendu que, s'il y avait guerre, tout le monde partirait, et qu'Hippone n'ayant plus d'habitans, Pinianus ne serait plus forcé d'y demeurer. A mesure que la discussion se prolongeait, on ajoutait ou on effaçait sur les tablettes, et enfin la promesse se trouva

réduite à un engagement pur et simple de demeurer à Hippone et de n'accepter nulle part ailleurs le sacerdoce. On présenta ensuite l'écrit à la signature de Pinianus, qui le souscrivit de son nom; les assistans crièrent alors d'une voix unanime qu'il fallait que l'évêque signât, qu'il devait se porter garant de l'engagement contracté devant lui. L'évêque prit les tablettes et le style, et se mit en devoir de signer; mais à cet instant Mélanie fit un pas vers lui, et lui saisissant le bras, « très saint père, dit-elle avec résolution, tu ne signeras pas cela, tu ne confirmeras pas l'emprisonnement de tes hôtes. » Augustin, interdit, laissa tomber le style et n'acheva pas les lettres de son nom, qu'il avait commencé de tracer. Toutefois un diacre, s'emparant de l'écrit, courut le lire au peuple, mais le peuple ne se montra point satisfait; il voulut que Pinianus vînt lui-même à la barre du chœur renouveler de vive voix sa déclaration devant l'assemblée. Le malheureux était plus mort que vif, cette longue scène l'avait tué. Il refusa de paraître sans l'évêque, et on le soutint pour le conduire jusqu'à la clôture du chœur. Quand il eut fini de lire cet engagement forcé, la foule s'écria : « Dieu soit béni! » puis on le traîna pâle et défaillant jusqu'à sa maison. Mélanie conservait plus de fermeté. Alypius s'était échappé avant la fin du tumulte, redoutant quelque insulte grave ou pis encore, et on le sut bientôt sur le chemin de Tagaste. Quant à Augustin, il alla se confiner chez lui, le cœur rempli d'angoisses et peut-être de remords.

Augustin avait été bien faible. L'évêque qui devait déployer plus tard un si ferme courage en face des Vandales n'avait montré devant son clergé et son grossier troupeau d'Hippone qu'incertitude et pusillanimité. Les conséquences de cette faiblesse apparurent bientôt et enveloppèrent comme d'un réseau de douleurs celui qui avait abandonné à d'indignes violences des amis et des hôtes. Le lendemain ou le surlendemain de la scène de l'église, Pinianus sortit d'Hippone, soit qu'il voulût éprouver jusqu'à quel point il était libre, soit qu'il eût réellement des affaires au dehors. A peine le bruit de son absence se fut-il répandu qu'une foule insolente se porta sur la maison d'Augustin, réclamant à grands cris le prisonnier : Pinianus était devenu serf public. Augustin se crut obligé de lui écrire comme s'il eût été son geôlier; il lui rappela et les obligations d'une promesse solennelle et la parole épiscopale engagée. C'en était trop pour ses malheureux amis. Alypius, le premier, éclata en reproches. « Pinianus, lui écrivit-il, est libre, et son serment extorqué ne le lie pas, les circonstances qui le lui ont arraché et que tu connais ont frappé l'engagement de nullité. Et d'ailleurs, en admettant qu'il ait sciemment promis de demeurer à Hippone, il a eu l'intention de le faire dans la condition de tous les citoyens

de la ville qui peuvent rester ou sortir à volonté. Ce n'est pas un domicile qu'on exige maintenant de lui, c'est l'esclavage, c'est la prison pour le mieux dépouiller. » A cette énergique défense de Pinianus, il ajoutait ses propres griefs. — « Lui, Alypius, évêque, avait été outragé, menacé, presque frappé dans l'église, sous les yeux de l'évêque son ami, et c'étaient des prêtres de cet évêque, c'étaient les dignitaires de sa maison, c'étaient ses moines qui se faisaient les instigateurs de violences telles qu'on avait pu craindre un meurtre, » et il demandait compte à Augustin du silence qu'il avait gardé devant ces infamies, silence qui encourageait les malfaiteurs.

Alypius s'arrêtait là, il n'accusait l'évêque que de faiblesse; Albine, avec l'emportement d'une femme, l'accusa de complicité. Elle lui écrivit de Tagaste une lettre que nous ne connaissons que par la réponse d'Augustin, et où elle qualifiait la conduite des prêtres et des moines d'Hippone comme celle de voleurs de grand chemin qui guettent un étranger sur la route ou l'attirent dans un piége pour le piller. « Ce qu'on veut dans ton église, lui disait-elle avec hardiesse, ce n'est pas un prêtre, c'est de l'argent. On enlève un mari à sa femme, un fils à sa mère, et on le retient en ôtage jusqu'à ce que dans une nouvelle occasion et par de nouveaux sévices on lui arrache la dernière concession; puis on le relâchera quand on aura distribué ses dépouilles. » — « L'habitation de ta ville, disait-elle encore, n'est point pour Pinianus un domicile de cité : c'est un exil, une relégation, un lieu de déportation. Et l'évêque, qu'a-t-il fait pour empêcher une violation aussi sacrilége de la liberté dans son sanctuaire? A-t-il protesté? Non. A-t-il essayé de couvrir de sa protection épiscopale et de l'autorité de son caractère l'hôte qui était venu de loin pour l'admirer et l'aimer? Non. Il l'a livré à ses persécuteurs; il n'a pas rougi de garantir lui-même le pacte de sa servitude. » Cette mère offensée ne recula pas devant une imputation plus cruelle, et l'évêque eut à défendre vis-à-vis d'elle son désintéressement et sa probité.

Les réponses d'Augustin (nous les avons encore) dénotent un manifeste embarras. Le rigide philosophe s'abstient de parler des circonstances qui caractérisaient l'engagement de Pinianus pour se retrancher dans le fort inexpugnable de la morale absolue. Il n'admet aucune atténuation, aucune exception dans le serment. — Lorsqu'on a fait une promesse, il faut la tenir : violer son serment est un crime, vouloir l'interpréter un autre crime, et soutenir que Pinianus était ignorant de ce qu'il promettait, c'est mal justifier un manquement de foi. La proposition venait de lui; il avait discuté, corrigé, signé la formule d'engagement : que demanderait-on de plus pour établir un devoir de conscience? Alypius, de son côté, supposait à

tort que le clergé, les moines, le peuple d'Hippone, eussent eu l'intention de l'outrager : rien n'était moins vraisemblable, car ils respectaient tous en lui un évêque et l'ami de leur évêque. — A l'appui de son opinion sur l'inviolabilité du serment, Augustin citait des exemples tirés de l'histoire et le respect des vieux Romains pour la parole jurée; Régulus n'était-il pas retourné mourir à Carthage plutôt que de faillir à la sienne? C'était bien gros pour la question, on l'avouera. — Quant aux reproches poignans d'Albine, la lettre les repoussait avec plus de douceur. « Comment, disait Augustin, c'est un décret d'exil que j'ai signé contre ton fils! c'est une relégation, un bannissement que d'habiter la même ville que moi, une ville dont le peuple admirateur des vertus et de la piété voulait s'attacher ce jeune homme par le sacerdoce, car c'est le calomnier que de lui prêter, comme tu le fais, un calcul intéressé! Dans Pinianus, il a voulu un prêtre, non de l'argent. Pour moi, qu'offensent des soupçons de ce genre, si j'en croyais mes scrupules, j'abandonnerais entièrement l'administration des biens de mon église. » Et en effet, dans une autre circonstance, il supplia, mais vainement, le clergé et le peuple de l'en décharger. Revenant sur l'obligation intervenue entre Pinianus et la ville, il disait à cette mère au désespoir : « Je connais trop ton fils, je ne crains pas qu'une telle âme inspirée par la crainte de Dieu fasse jamais autre chose que ce que l'excellence de la sainteté conseille. Quand tu avances que j'aurais dû l'empêcher de jurer, je ne puis partager ton avis. Je n'ai point pensé qu'il fût de mon devoir, au milieu du tumulte qui nous environnait, de laisser renverser l'église dont je suis le gardien plutôt que d'accepter l'offre d'un honnête homme tel que lui. »

Le sort en était jeté, et grâce aux mœurs du temps les deux infortunés Romains restaient prisonniers d'une populace ignoble et sauvage, sous la foi d'un ami et d'un hôte. Qui le croirait? cette liberté qu'un respectable évêque leur refusait, Héraclianus, le féroce tyran, la leur rendit. Ce monstre africain, « moins clément que Charybde et Scylla, » suivant le mot de Jérôme, ayant levé en 413 le drapeau de la révolte contre l'empereur Honorius, et l'argent lui manquant pour soutenir sa rébellion, fit main basse sur les biens de tous les Romains qui se trouvaient en Afrique : ceux de Pinianus et de Mélanie ne furent pas épargnés. La cause cessant, la persécution cessa, et les habitans d'Hippone les laissèrent partir. Heureux d'en être quittes, même au prix de leur ruine, les deux époux et leur mère se refugièrent en Égypte, où ils parcoururent avec un pieux recueillement les solitudes de la Thébaïde et de Nitrie. Cette patrie du monachisme exerçait sur les âmes tendres et contemplatives je ne sais quel attrait austère, on y respirait je ne sais quel air enivrant pour les imaginations mystiques; mais le premier pas

sur la pente de l'ascétisme est un pas fatal qui vous entraîne sans qu'on puisse désormais s'arrêter. Pinianus et Mélanie se dirent que là était l'idéal du bonheur, avec celui de la perfection, et à force de chercher le bonheur hors d'eux-mêmes ils oublièrent un peu leur amour. Lorsqu'ils arrivèrent à Jérusalem, bien des changemens s'étaient acccomplis déjà dans leur âme, qu'une séparation volontaire n'effrayait plus autant : la vieille prophétesse dut tressaillir de joie au fond de son tombeau.

III.

Parmi ces épaves du naufrage de Rome, la mer amena sur la plage de Palestine un hérésiarque dont la doctrine était destinée à remuer longtemps et profondément la chrétienté, Pélage, l'apôtre du libre arbitre et de l'indépendance humaine en face de Dieu. Il vint s'établir à Jérusalem, où il donna ses premiers enseignemens publics vers l'année 412 ou 413. On eût dit que toutes les nouveautés chrétiennes dans ce temps d'universelle discussion avaient besoin de s'essayer près du tombeau du Christ pour en redescendre avec plus d'autorité sur le monde.

Le vrai nom de Pélage ou Pélagius était Morgan, mot qui dans les idiomes celtiques signifie *homme de mer*, et dont le premier n'était que la traduction latine ou grecque. Pélage en effet était Hibernien. Il avait pris naissance dans la verte Érin, parmi les tribus barbares des Scots, ces sauvages tatoués qui désolaient par leur piraterie les cités romaines de l'île de Bretagne et la côte gauloise située à l'opposite. Le Scot passait pour anthropophage, et Jérôme, pendant son séjour à Trèves, avait vu les soldats auxiliaires recrutés chez ce peuple couper les mamelles des femmes et les parties charnues des hommes pour s'en faire un affreux régal. Cependant le christianisme avait trouvé chez de si grossiers barbares des cœurs dignes de le sentir, et la philosophie, des intelligences faites pour elle. Il se formait en Hibernie, sous la discipline monastique, un institut chrétien, qui devint plus tard une des grandes écoles de la chrétienté : Pélage en sortait. La tradition bretonne porte qu'il avait été abbé du monastère de Bangor; mais cette tradition serait-elle fausse, Morgan n'en puisa pas moins sur les bancs des gymnases britanniques les germes de ce savoir prodigieux qu'il développa en Gaule et en Italie. Lorsqu'il parut dans les cercles chrétiens de Rome, on put reconnaître en lui de prime abord le philosophe hardi et subtil autant que le théologien consommé, maniant merveilleusement la dialectique et armé de toutes ses ruses. Aventureux dans l'attaque, habile à faire retraite devant un ennemi plus fort, il se rendait pour ainsi dire insaisissable. Son langage était persuasif,

quoique incorrect, et son style, tout en manquant d'élégance, entraînait par l'enchaînement logique des idées et par une argumentation grave et simple. Bien qu'il sût le latin à fond et qu'il s'exprimât en grec avec facilité, l'éducation littéraire lui faisait évidemment défaut. En dépit de ces côtés faibles, les adversaires de Pélage s'inclinaient devant son génie. Ce génie toutefois était enveloppé d'une grossière charpente d'os et de chair qui faisait du moine hibernien un personnage tout à fait difforme, un Goliath, comme disaient les uns, un cyclope, comme disaient les autres, car il avait perdu un œil, et par-dessus tout cela il était eunuque de naissance. La polémique chrétienne, qui n'était pas toujours polie, prétendait reconnaître dans cette espèce de monstre le vrai Scot repu de bouillie d'avoine et engraissé de l'odieuse cuisine de son pays. Ce cyclope pourtant savait plaire, des matrones l'accompagnaient dans ses prédications, et le charme de sa parole, l'aménité de son commerce surmontaient le ridicule que la nature avait semé à pleines mains sur sa personne. Venu à Rome vers l'année 405, il y avait implanté avec prudence et par des enseignemens cachés les principes de la doctrine fameuse qui de son nom s'appelle encore aujourd'hui le *pélagianisme*.

C'est une nécessité pour les religions fondées sur la spiritualité de Dieu et l'immortalité de l'âme humaine que tous les grands problèmes de la métaphysique et de la morale comparaissent successivement devant elles afin de s'y faire discuter et juger, et d'y recevoir après examen une solution conforme à leurs dogmes. Le philosophe hibernien s'était adressé de prime saut au problème le plus ardu, le plus effrayant de tous ceux qui touchent à la destinée humaine, le problème du libre arbitre en face de Dieu. — D'où vient le mal sur la terre? L'homme, qui peut le mal, ne peut-il pas aussi le bien, et s'il est libre de se perdre, manque-t-il de puissance pour se sauver? L'Être créateur, essentiellement bon et juste, n'a-t-il donné à l'homme l'instinct de la perfection morale qu'en lui défendant d'y atteindre, tandis que l'abîme du mal reste béant devant ses pas? En un mot, l'âme, qui se sent libre, ne l'est-elle que de faire le mal, qui la rend indigne de Dieu? Et si, grâce à la justice divine, il n'en peut être ainsi, quel besoin avons-nous de l'assistance d'en haut pour être vertueux et sauvés? — Telles sont les questions formidables que Pélage vint jeter au sein du christianisme et qu'il résolvait par l'affirmative : « oui, l'homme est libre; il dépend de lui et de lui seul d'être méchant ou bon, dégradé ou parfait; sa damnation et son salut sont également dans ses mains. »

On voit d'un coup d'œil quel trouble de pareilles propositions apportaient dans les dogmes chrétiens, quel ébranlement elles cau-

saient dans l'édifice entier d'une religion fondée sur le péché originel et la nécessité d'une rédemption. « La rédemption! disait Pélage, elle n'a été que pour les faibles, les forts n'en avaient pas besoin. Quant au péché originel, la foi, non plus que le raisonnement, ne saurait l'admettre : le baptême efface chez les hommes la tache du péché, lorsque les hommes l'ont commis; mais chez les enfans et chez les justes, qui sont innocens, que viendrait-il effacer? Rien assurément, et il n'est dans ce cas qu'une sanctification salutaire au nom du Christ. » La prescience de Dieu disparaissait aussi dans le système de Pélage devant la volonté de l'homme, libre d'agir et assez puissant pour marcher à son gré où cette volonté le guidait. — « Avec un ferme propos vers le bien, disait-il, on n'avait besoin ni de la grâce, ni de l'assistance d'en haut : on devenait parfait parce qu'on voulait l'être. Il y avait eu des hommes parfaits sous la loi de Moïse, il y avait eu des justes même en dehors de cette loi et dans les ténèbres de l'idolâtrie. Plus de cérémonies donc, plus d'expiations, plus de prière pour les forts! tout cela était le lot des faibles ou le rachat d'une ignominieuse lâcheté. »

Cette doctrine superbe, qui faisait l'homme indépendant de Dieu, ou pour mieux dire l'égal de Dieu, et ravalait le sang du Christ jusqu'à en borner les mérites à la rançon des vicieux et des lâches, cette doctrine anti-chrétienne, qui, passant le niveau sur toutes les religions, décernait le salut éternel aux païens et aux Juifs, resta longtemps secrète parmi les adeptes de Pélage, celui-ci ne la dévoilant que par parties avec des réticences, des déguisemens, des désaveux au besoin; mais pendant qu'il y mettait cette réserve nécessaire, deux de ses disciples, intrépides pionniers du libre arbitre, marchaient de plus en plus loin dans le développement de sa pensée. Le premier, appelé Célestius, alla s'établir en Sicile, d'où il fit rayonner son enseignement sur toute la côte occidentale d'Afrique; le second, appelé Julianus, se chargea du nord de l'Italie et des Gaules. Célestius, alors diacre et plus tard prêtre, possédait l'instruction littéraire et l'éloquence qui manquaient à Pélage : on lui attribuait les œuvres du maître, quand elles se signalaient par quelque éclat de style. Julianus, fils d'un évêque, évêque lui-même pendant plusieurs années, avait suivi autrefois les leçons d'Augustin, où il avait puisé quelques-unes de ses grandes qualités; aussi l'évêque d'Hippone, devenu l'adversaire des Pélagiens, trouva-t-il dans ce fils de son école un de ses rudes et plus redoutables jouteurs. Ainsi organisé sur toute la ligne, depuis l'île de Bretagne jusqu'à l'Italie, et depuis les Alpes jusqu'à l'Atlas, le pélagianisme battait en brèche l'église occidentale tout entière.

Pélage commençait à fonder dans la haute société romaine une

petite église que Rufin encourageait de ses éloges, et à laquelle l'orgueilleuse Mélanie s'était affiliée, quand l'approche d'Alaric l'obligea de fuir. Il se rendit de Rome en Afrique, où sa doctrine, accueillie d'abord avec faveur, même parmi les catholiques, se trouva compromise un beau jour par les témérités de Célestius. Pendant ce voyage, l'hérésiarque sut charmer Augustin, qui lui donna un instant son amitié; puis, obligé de désavouer le disciple, qui s'élançait trop hardiment vers les dernières conséquences de leur système, et effrayé de la prochaine convocation d'un concile à Carthage, où Célestius était cité, il partit pour Jérusalem, laissant après lui l'Occident pour longtemps troublé. L'attrait qu'il avait exercé sur l'évêque d'Hippone, le solitaire de Bethléem le ressentit à son tour. Il reçut Pélage dans son intimité, et fut longtemps à découvrir le venin caché sous des opinions présentées avec un art infini. Fort de l'apparente approbation de Jérôme, le moine hibernien se mit à endoctriner les fidèles et les prêtres de Jérusalem, y compris leur évêque, ce même Jean dont nous avons parlé dans les récits précédens, et qui montra encore cette fois la même ignorance et la même présomption que jadis. Jean tomba dans une profonde admiration du nouveau docteur et ne parla plus que de libre arbitre, ce qui encouragea Pélage à sortir de sa réserve. Les propositions qu'il émettait avec une assurance de plus en plus grande, rapportées à Bethléem par la voix publique, étonnèrent d'abord Jérôme, puis l'éclairèrent, et de son regard d'aigle il sonda le but lointain de ces opinions qu'on lui avait si soigneusement voilées.

Des doutes pareils se faisant jour dans beaucoup d'esprits, plusieurs prêtres le supplièrent de s'expliquer hautement, lui en qui on aimait à voir l'oracle de l'orthodoxie. Il se fit longtemps prier par désir ou besoin de repos et finit par composer contre la nouvelle doctrine un traité sous le titre de *Lettre à Ctésiphon*. Nul de ses livres peut-être ne révèle mieux la merveilleuse acuité de son esprit. Il n'avait, pour asseoir son jugement sur un homme tel que Pélage, que les vagues données qu'il avait pu tirer soit de la rumeur publique, soit des rapports de quelques amis, soit des conversations habilement calculées de ce moine lui-même : des prédications hardies de Célestius, ou des écrits pélagiens qui commençaient à se répandre en Occident, Jérôme ne savait rien; il ne savait rien non plus des discussions ou des décrets du concile de Carthage. En un mot, les élémens de la question telle qu'elle se débattait en Occident lui étaient complétement inconnus; il les devina à l'aide du peu qu'il savait. Quelques propositions de Pélage, enveloppées d'ambages et de mystères, lui servirent à reconstruire le pélagianisme tout entier, à signaler ses dangers pour la foi, à fournir des armes contre lui. Dans une question philosophique autant que re-

ligieuse, il se borna au côté religieux. C'est en vue du dogme chrétien, au nom du symbole de l'église, les Écritures et les ouvrages des pères à la main, qu'il réfute la doctrine du libre arbitre indéfini, plutôt que par la démonstration philosophique, en cela fidèle à sa méthode, qui était de défendre la religion par les Écritures sans risquer de l'égarer à sa suite dans le labyrinthe des systèmes humains. Il fait lui-même cette déclaration dans sa lettre. « J'ai écrit plusieurs petits ouvrages depuis ma jeunesse jusqu'à l'âge où je suis, et j'ai toujours pris à tâche de ne rien affirmer que ce que j'avais appris dans les enseignemens de l'église, suivant plutôt la simplicité des apôtres que les raisonnemens des philosophes. » On retrouve ici la différence de point de vue chrétien et de méthode que nous avions déjà signalée entre Augustin et lui : Augustin partait de la philosophie pour démontrer la religion; Jérôme croyait que la religion suffisait à sa propre vérité.

La lettre à Ctésiphon fit alors grand bruit, et elle est restée célèbre dans les annales du pélagianisme, soit en Orient soit en Occident. Encouragé par le succès, Jérôme commença des dialogues à la manière de Cicéron, où Pélage et lui, sous des noms empruntés, dissertaient de la nature de l'âme et des limites du libre arbitre, toujours sur le terrain chrétien. Une partie de ces dialogues était achevée déjà lorsque la question du pélagianisme oriental entra dans une nouvelle phase par l'arrivée d'un ami d'Augustin à Béthléem.

Cet ami était un prêtre espagnol nommé Paulus Orosius, qui, des dernières provinces de son pays et « des rivages de l'Océan, » ainsi qu'on disait avec emphase, était allé en Afrique dans la seule intention de voir le grand évêque d'Hippone, comme un de ses compatriotes avait jadis traversé les Alpes pour voir à Padoue le grand historien Tite-Live. Le goût de l'étude et le besoin d'admirer avaient ainsi changé de camp; on les trouvait maintenant sous le drapeau chrétien, tandis que le paganisme s'éteignait, avec les dernières étincelles de sa gloire, dans le cœur même de ses fidèles. Orose était jeune, passionné pour la science, plus passionné pour les intérêts de la foi qu'il professait. Augustin le retint près de lui une année entière et l'enrôla pour cette sorte d'encyclopédie chrétienne dont il traçait alors le plan dans *la Cité de Dieu*, et qui avait pour objet la démonstration philosophique et historique de cette thèse, que les lumières, la vraie science, le vrai bonheur des peuples étaient inséparables du vrai christianisme, hors duquel il n'y avait eu pour le genre humain que mensonges, ténèbres et malheur. Il chargea le prêtre espagnol de la partie qui regardait les faits du passé. Sous son inspiration, celui-ci composa en sept livres une histoire du monde qui depuis a servi de type à toutes les histoires chrétiennes, et dont l'idée s'est reproduite de siècle en siècle jusque

dans le chef-d'œuvre de Bossuet. Au bout de l'année, Augustin engagea son élève à se rendre en Palestine pour y conférer avec Jérôme, « qui savait, disait-il, tout ce qu'ils ignoraient, » et il lui remit pour le solitaire une lettre à la fois tendre et modeste destinée à dissiper les derniers nuages de leurs anciennes dissensions, s'il en survivait encore. L'Espagnol apportait avec lui un catalogue de questions de toute nature sur lesquelles Augustin voulait consulter l'oracle : une d'elles concernait la nature de l'âme d'après les dogmes chrétiens. Orose fut reçu à bras ouverts dans le couvent de Bethléem et traité par Jérôme moins comme un hôte que comme un fils.

Par une prédestination singulière, Orose arrivait en Palestine au milieu des mêmes querelles théologiques qu'il venait de quitter en Afrique : nul mieux que lui ne pouvait donc renseigner Jérôme sur la vraie doctrine de Pélage et sur le jugement qu'on en portait au-delà des mers, car l'évêque d'Hippone, à la sollicitation des églises africaines, avait pris en main la réfutation de ce sectaire et de ses adhérens. Orose fit connaître à Jérôme les actes du concile de Carthage, où Pélage avait été condamné dans la personne de son lieutenant Célestius;il lui fit connaître aussi les moyens d'attaque d'Augustin, soit dans ses sermons, soit dans les livres que celui-ci commençait à publier. La lutte prenait dans les conceptions du docteur philosophe un caractère qui l'agrandissait. Ce n'était pas tout, selon lui, de mettre une hérésie philosophique en contradiction avec la Bible et l'église, il fallait en saisir le vice au sein même de la philosophie et l'étouffer dans son berceau. Jérôme comprit sa pensée; il comprit aussi qu'Augustin se trouvant là sur son terrain, on devait l'en laisser souverainement maître : il déclara en conséquence qu'il se retirait de la lice, et que, pour le bien de la cause, il déposait ses armes aux pieds d'un pareil champion. Les vives instances de ses amis, en particulier celles d'Orose, purent à peine le décider à terminer ses dialogues; ensuite il n'écrivit plus. Cependant sa lettre à Ctésiphon figura toujours parmi les pièces principales du procès. « Jérôme, écrivait un contemporain, l'évêque espagnol Idace, dans sa chronique, Jérôme, prêt à s'éteindre, retrouva assez de force pour saisir le marteau de la vérité, et de ce marteau il brisa la secte pélagienne et son auteur. » Rendus à eux-mêmes, Augustin et Jérôme semblaient heureux de s'apprécier mutuellement à leur valeur et de se le dire sans réticence. L'évêque d'Hippone s'exprimait ainsi dans sa lettre : « Il faudrait être bien malheureux pour ne pas écouter avec obéissance et respect un homme tel que toi et ne pas rendre grâce de la gloire de tes travaux au Seigneur Dieu qui t'a fait ce que tu es. Si mon lot est d'apprendre de qui que ce soit ce que je ne dois pas ignorer, plutôt que d'enseigner aux autres ce que je sais, combien n'est-il pas juste que je demande cet office de charité à toi,

qui as été un instrument d'élite sous la main divine pour pousser l'étude des lettres saintes plus loin qu'elle n'avait jamais été! » Cela est beau, parce que cela était sincère et vrai : Jérôme en dit davantage encore en se retirant de la lice.

Sur ces entrefaites débarquèrent à Joppé deux évêques gaulois, éloignés de leur pays par les troubles politiques, Héros d'Aix et Lazare de Marseille, qui avaient pu observer de leurs yeux dans les provinces de la Narbonnaise la marche souterraine et les allures tortueuses du pélagianisme. Ils exhortèrent Orose à s'unir à eux pour prendre corps à corps Pélage lui-même, puisqu'il était là sous leurs coups. Plein de cette idée, l'Espagnol, jeune et ardent, se munit de plusieurs pièces qu'il avait rapportées des controverses d'Afrique, et vint trouver l'évêque de Jérusalem pour l'éclairer sur les dangers d'une hérésie que sa mollesse laissait propager. Jean parut médiocrement touché du zèle du jeune lévite et de l'admonition des évêques gaulois : « que lui voulait-on? était-ce une leçon qu'on prétendait lui donner, à lui qui, connaissant Pélage, avait pu juger ses principes? » C'est dans ce sentiment qu'il accueillit la démarche d'Orose. Comme celui-ci insistait et qu'une partie du clergé de Jérusalem témoignait sa méfiance à propos du refus de l'évêque, Jean consentit à ouvrir dans l'église de la Résurrection une conférence où Pélage serait entendu contradictoirement avec ses adversaires. Au jour marqué, la conférence eut lieu, et le récit que nous en donne Orose passe à bon droit pour un des documens ecclésiastiques les plus curieux du v[e] siècle.

L'assemblée assez nombreuse ne se composa que de prêtres; aucun évêque ne fut appelé à y siéger, hormis Jean de Jérusalem, qui s'en adjugea la présidence, et cette absence d'évêques avait pour but d'écarter tout d'abord les deux prélats gaulois, témoins oculaires de ce qui se passait en Occident. Non loin de lui, à une des places d'honneur, Jean avait fait siéger un laïque, Domninus, ancien duc de province, ancien chef de l'intendance des largesses, à qui ses services avaient valu le rang et le titre honorifique de vicaire des préfets. C'était un homme estimé dans le pays, fort pieux, fort instruit dans les matières de foi, pas assez pourtant pour se démêler des sophismes et des subtilités de la question. Domninus, qui devait aux fonctions qu'il avait remplies une certaine habitude du latin, et à sa suite un petit groupe de prêtres, dont plusieurs portaient des noms à physionomie occidentale, tels qu'Avitus, Vitalis, Passérius, semblent avoir joué dans la conférence le rôle d'interprètes officieux entre les Latins et les Grecs : un interprète officiel avait été institué d'ailleurs pour le même office. On put remarquer aussi l'absence de Jérôme au débat, soit qu'il n'eût pas été convoqué, soit qu'il eût préféré s'abstenir.

Quand la séance fut ouverte, Orose exposa les faits arrivés en Afrique à propos des prédications de Célestius. Il parla du concile de Carthage et des propositions condamnées par ce concile, lesquelles appartenaient à Pélage lui-même ou étaient des déductions logiques de ses principes. Il les présenta comme inséparables les unes des autres et formant un corps de doctrine parfaitement lié. Rempli de ses récentes communications avec Augustin, il répéta les démonstrations consignées par l'évêque d'Hippone dans le livre *De la nature et de la grâce* que celui-ci composait alors et dont Orose avait eu la confidence. Le prêtre espagnol invoqua encore à l'appui de son dire une lettre du même évêque aux fidèles de Sicile sur le même sujet. Comme il tenait à la main cette pièce, on lui cria de la lire, et il obéit. La lecture achevée, Jean ordonna qu'on fît entrer Pélage afin de l'entendre à son tour. Lorsque le moine hibernien parut, on lui demanda de divers côtés s'il reconnaissait avoir professé les opinions combattues par l'évêque Augustin, à quoi il répondit insolemment : « Qu'ai-je à faire avec Augustin? » La renommée du docteur d'Hippone, qui venait d'éteindre en Afrique par son zèle et son habileté le schisme si long des donatistes, était populaire en ce moment dans toute la chrétienté, et l'arrogant propos de Pélage souleva l'assemblée contre lui. Plusieurs membres opinèrent pour qu'il fût chassé de la conférence et exclu de la communion de l'église de Jérusalem; mais Jean fit la sourde oreille à toutes les réclamations; au lieu de chasser Pélage, il le fit asseoir au milieu des prêtres, quoiqu'il ne fût que moine laïque et que le caractère du débat en eût presque fait un accusé. Pour l'absoudre même de l'injure qu'il venait d'adresser à Augustin, Jean déclara la prendre pour lui. « C'est moi, dit-il, qui suis Augustin. — Si tu prends la personne d'Augustin, s'écria Orose avec animation, tâche donc de prendre aussi ses sentimens. »

Profitant d'un moment de silence, Jean demanda si ce qu'on lisait dans la lettre d'Augustin était contre Pélage ou contre d'autres que Pélage, ajoutant que si c'était contre ce moine lui-même, il fallait spécifier ce qu'on reprenait en lui. La tactique de l'évêque de Jérusalem était évidente, il cherchait à isoler le maître de ses disciples, à lui laisser pour son lot personnel quelques propositions générales d'une justification aisée en rejetant le reste sur le compte des disciples. Ainsi cantonné, pour ainsi dire, à la source de son hérésie, Pélage restait innocent du poison qu'elle pouvait dégager dans son cours. Cette conduite avait été constamment celle du moine breton pour sa propre défense, et Jean la lui appliquait pour le sauver. Le concile de Carthage avait condamné des propositions telles que celles-ci : « 1° que le péché d'Adam n'avait nui qu'à lui seul et non point aux autres hommes, que les enfans en naissant se trou-

vaient dans le même état qu'Adam avant sa chute, que le baptême enfin leur était salutaire comme sanctification, non point comme rémission; 2° qu'il était faux que tous les hommes mourussent par la mort et par la prévarication d'Adam, et qu'ils ressuscitassent tous par la résurrection de Jésus-Christ; 3° que l'ancienne loi avait autant de puissance que la nouvelle pour élever l'homme au royaume des cieux, et qu'avant la venue du Messie il y avait eu des hommes qui n'avaient point péché. » A mesure qu'on lisait ces propositions, Pélage répondait qu'elles n'étaient pas de lui. « Cependant, répliquait Orose, tu m'as dit toi-même que ta doctrine était que l'homme pouvait être sans péché et garder aisément les commandemens de Dieu, s'il le voulait. » Pélage reconnut qu'il l'avait dit et qu'il le soutenait encore. « Eh bien! ajouta Orose, c'est ce que le concile d'Afrique a détesté dans Célestius, ce que l'évêque Augustin a rejeté avec horreur, comme l'assemblée vient de l'entendre, ce qu'il condamne encore dans le livre *De la nature et de la grâce* en réponse à tes propres écrits, ce qu'enfin le bienheureux Jérôme, si célèbre par ses victoires sur les hérétiques, a condamné dans sa lettre à Ctésiphon, et qu'il réfute maintenant dans les dialogues qu'il est en train de composer. »

Jean l'interrompit alors avec véhémence, lui demandant quelle était sa qualité pour vouloir condamner Pélage, que, s'il se portait réellement accusateur, il le fît en termes nets et s'engageât à poursuivre juridiquement son adversaire devant lui, Jean, en sa qualité d'évêque de Jérusalem; mais de toutes parts on lui cria : « Il n'y a ici ni défenseurs, ni accusateurs, ni juges de Pélage; il y a une conférence où l'on essaie de s'éclairer et d'arrêter, s'il y a lieu, les ravages d'une hérésie mal comprise et enseignée par un laïque. » De plus en plus animé par l'opposition qu'il rencontrait, Jean commença une longue harangue dans laquelle il insista pour qu'une accusation formelle fût instruite devant son tribunal épiscopal. Il parla de l'impeccabilité de l'homme afin de donner à Pélage l'occasion d'en limiter l'étendue, et de la grâce de Dieu, pour que l'hérésiarque en reconnût vaguement l'utilité. Pélage, au milieu du bruit, fit alors cette profession de foi : « Anathème à quiconque prétend que sans le secours de Dieu l'homme peut atteindre la perfection de la vertu! » Il évita de dire « la grâce » et d'expliquer ce qu'il entendait par « le secours. » — « Assurément, repartit Orose, anathème sur celui qui nie le secours de Dieu! Pour moi, je ne le nie pas, et bien au contraire, c'est pour cela que je condamne ton hérésie. »

Tout cela se passait dans le plus grand désordre, les interruptions se croisaient, les déclarations se combattaient, les unes en grec, les autres en latin. Orose eut des doutes sur l'interprétation

d'une de ses pensées, doutes justifiés par le témoignage de Passérius et du prêtre Avitus, qui taxaient l'interprète d'inexactitude et d'erreur : on réclama le procès-verbal, mais il n'y en avait pas, Jean n'avait appelé à la conférence qu'un interprète mal sûr et point de secrétaire pour recueillir les opinions. Avec un juge si partial, le prêtre espagnol comprit qu'il y avait là un piége perfidement dressé par l'évêque pour le compromettre lui-même, et il termina par cette déclaration solennelle : « qu'étant Latin et l'hérésiarque aussi Latin, il pensait qu'il convenait de porter devant des juges de langue latine l'examen d'une doctrine plus connue des Latins que des Grecs, et que Jean n'était pas recevable à s'en établir le juge lorsque personne ne se proposait pour accusateur. » — « Ceci est vrai, s'écrièrent quelques membres de l'assemblée, on ne peut pas être tout à la fois avocat et juge. » L'assemblée se leva au milieu du tumulte, et la conférence fut rompue; cependant l'évêque ordonna qu'on rendît des actions de grâces à Dieu, et qu'on se donnât mutuellement le baiser de paix; puis, l'oraison ayant été récitée à haute voix, chacun retourna chez soi.

Cinq semaines après la conférence, comme on célébrait en grande pompe dans la basilique de la Résurrection l'anniversaire de sa dédicace, Orose alla se mêler aux prêtres qui assistaient l'évêque à l'autel; mais Jean, au lieu de le saluer selon la coutume, l'apostropha rudement en ces termes : « Que viens-tu faire ici, blasphémateur? — En quoi ai-je donc blasphémé? balbutia le prêtre stupéfait. — Je t'ai entendu dire ceci, reprit le prélat avec une colère croissante, que l'homme ne peut pas être impeccable, même avec le secours de Dieu. » Orose pouvait répliquer, l'étonnement et surtout le respect du lieu lui fermèrent la bouche. Cette scène finit là, mais on y vit clairement une déclaration de guerre aux Occidentaux adversaires de Pélage, contre lesquels Jean voulait retourner les imputations de blasphème et d'hérésie portées contre son protégé. Orose, il faut le dire, avait commis une grave imprudence non peut-être en déclinant la juridiction de l'évêque, mais en soulevant une question d'incompétence contre tous les Orientaux en ce qui concernait la doctrine attaquée. Habile à se faire arme de tout, Jean avait ameuté depuis la conférence presque tous les évêques de Judée contre Orose et principalement contre Jérôme, en qui il s'obstinait à voir l'instigateur de cette nouvelle querelle. Il ne négligeait rien dans ses propos et dans ses lettres pour réveiller l'aversion séculaire de l'église orientale contre sa sœur d'Occident et faire croire que, non contens de leurs prétentions en matière de suprématie et de discipline, les Latins voulaient encore faire la loi en matière de dogme, que l'attaque dirigée contre Pélage n'avait au-

cun autre but. Ces mensonges n'étaient pas difficiles à faire accepter en Orient, et tandis que l'évêque Jean remplissait à souhait sa mission de discorde, Pélage parcourait les diocèses de Syrie, répétant à satiété que les évêques d'Orient, avec leur profond savoir et leur esprit de justice, lui présentaient bien plus de garantie que tout l'épiscopat d'Occident.

La convocation d'un concile des prélats de Palestine à Diospolis, l'année suivante 415, sous la présidence du métropolitain de la province, fut la conséquence de leurs menées. Les évêques s'y trouvèrent au nombre de quatorze et dans une disposition telle qu'Orose, cité par Jean, n'osa pas y comparaître. Héros et Lazare s'abstinrent également, quoiqu'ils eussent eux-mêmes provoqué le synode par une requête à l'archevêque de Césarée; mais Héros s'excusa sur une indisposition subite, et Lazare sur la maladie de son ami. Seul Occidental au milieu de tous ces Orientaux, Pélage triompha sans conteste. Il fut vraiment le roi du concile, charmant l'assemblée par la facilité de son élocution en langue grecque, désavouant ses disciples et lui-même au besoin, accumulant distinction sur distinction, expliquant ses formules latines par des équivalens helléniques qui manquaient de justesse, et protestant à chaque phrase qu'il était catholique, qu'il voulait vivre et mourir dans le giron de l'église catholique, et qu'il prononçait un anathème général sur tous ceux qui s'en séparaient. Cette déclaration termina le synode au grand contentement de tous, et un décret fut rendu en ces termes : « puisque le moine Pélage, ici présent, nous a satisfaits par ses réponses, qu'il est demeuré d'accord de la véritable doctrine et qu'il rejette et exècre ce qui est contraire à la foi de l'église, nous le reconnaissons comme un membre de la communion catholique. » C'était absoudre Pélage en condamnant le pélagianisme : l'évêque de Jérusalem, qui avait tout conduit, donnait une nouvelle preuve de son adresse, sinon de sa bonne foi.

Il ne restait plus aux deux évêques gaulois et au prêtre espagnol qu'à regagner leur pays s'ils étaient soucieux de leur repos : aussi se trouvèrent-ils bientôt loin des côtes de Judée. Une agitation ardente avait suivi dans toute l'Asie le concile de Diospolis. Pélage, qui diffamait Jérôme, trouva de l'écho dans plus d'un évêque de Syrie et d'Asie-Mineure : l'un d'eux, Théodore de Mopsueste en Cilicie, alla jusqu'à jeter à la face du solitaire, qui maintenait si fermement le drapeau de la foi en Orient comme en Occident, la qualification d'*Aram*, qui en syriaque signifiait *malédiction*. Des conciliabules de prêtres et de moines l'effervescence passa dans le peuple; la populace des monastères s'unit à celle des campagnes, et les amis de Jérôme ne purent plus se montrer au dehors sans être

insultés. Leur vie fut plus d'une fois menacée. Une nuit enfin, un gros de paysans conduit par des chefs pélagiens se jeta sur le grand couvent de Bethléem. Les serviteurs et les moines firent bonne contenance; on se battit, et du côté de Jérôme un diacre fut tué. Tandis qu'on attaquait le monastère des hommes, une autre troupe courait à celui des femmes, armée de piques et de torches. Les portes furent enfoncées, des brandons lancés de toutes parts, et le sac commença. Plus d'une des saintes filles, réveillées en sursaut, tomba aux mains de ces forcenés. Eustochium et Paula, avec une énergie plus que virile, ralliant à leur suite leurs tremblantes compagnes, à demi nues comme elles, se firent jour dans la campagne, à travers la flamme et les armes, sous la protection de leurs serviteurs. Elles gagnèrent de là la tour de défense bâtie par Jérôme, ainsi que nous l'avons dit, à une extrémité de son monastère, et qui, destinée à fournir un refuge contre les courses des brigands arabes, servait maintenant de rempart contre des chrétiens et des moines. Le clergé de Jérôme, arrivé en bon ordre et à temps, couvrit heureusement la retraite des femmes. Beaucoup de sang fut répandu, et les monastères, pillés et incendiés, n'auraient bientôt présenté qu'un monceau de cendres, si les habitans de Bethléem, attirés par le bruit, n'avaient éteint le feu et dispersé à coups de bâton et d'épée les assassins chargés de butin. Il fallut du temps pour que les bâtimens pussent être réparés, et en attendant moines et vierges s'installèrent comme ils purent soit dans la ville, soit sur les décombres de leurs cellules.

Ces infortunés, dénués de tout, demandèrent à Jean de Jérusalem vengeance et protection spirituelle, au gouverneur de Césarée protection matérielle et châtiment des coupables. Jean répondit qu'attribuer ce désordre aux moines de son église c'était une calomnie, et quelques-uns des frères de Jérôme, ayant protesté, furent jetés en prison. Lui-même, vieux et malade, supporta ce nouvel assaut sans broncher. Il y fait allusion en ces termes dans son commentaire de Jérémie, qu'il composait alors : « quoique Ananie, fils d'Asar, s'oppose à Jérémie, que Séméïas fasse mettre le prophète aux fers et que le prêtre Sophonie soutienne le mensonge des faux prophètes, tout ce qu'ils peuvent faire, c'est d'enchaîner les prédicateurs de la vérité; mais la vérité elle-même, ils ne la vaincront pas! » Eustochium et Paula, avec beaucoup de fermeté, adressèrent leurs plaintes au pape Innocent, se gardant de charger personne en particulier et s'exprimant sur l'évêque Jean de la façon la plus réservée. Leurs lettres, auxquelles Jérôme en joignit une, passèrent à Rome par l'intermédiaire de l'évêque Aurélius de Carthage, et Innocent se servit de la même voie pour y répondre, ce qui indique-

rait qu'une surveillance rigoureuse était exercée soit par l'évêque Jean, soit par le gouverneur de Césarée sur les relations de Bethléem avec l'Italie, et qu'on y vivait en quelque sorte bloqué. Cependant le pape, informé de divers côtés que Jean de Jérusalem avait prêté la main à ces violences, si Pélage et lui n'en étaient pas les auteurs directs, lui adressa une remontrance qui malheureusement n'arriva qu'après la mort du coupable. Sous son successeur Praylus, le sort des solitaires s'améliora. Le premier acte du nouveau prélat fut d'interdire à Pélage le séjour de Jérusalem; toutefois les pélagiens continuèrent à remuer sur plusieurs points de la province. « Catilina est parti de la ville, écrivait Jérôme; mais ses complices sont demeurés à Joppé avec Lentulus. »

Cette odieuse persécution valut à Jérôme et à ses compagnons l'intérêt de tous les cœurs généreux. Quelques personnes, que des préventions avaient éloignées d'eux auparavant, se rapprochèrent; dans le nombre furent Mélanie et les siens, qui avaient accepté comme un héritage de famille les rancunes de l'implacable aïeule. Mélanie, Pinianus, Albine, s'étaient abstenus jusqu'alors de fréquenter les couvens de Bethléem; ils y coururent et restèrent les fidèles amis des persécutés. Cette réconciliation apporta dans les tristesses d'Eustochium et de Jérôme plus d'un éclair de joie. Cependant les scènes terribles qu'ils venaient de traverser eurent sur Eustochium un contre-coup funeste; sa santé, depuis longtemps affaiblie, déclina rapidement, et il fallut enfin se résigner à la perdre. On ne sait rien sur ses derniers momens, sinon qu'elle expira le 28 septembre de l'année 418, la seizième depuis la mort de sa mère, et que sa fin fut comme l'approche d'un doux sommeil. Elle reçut, ainsi que Paula, la sépulture sous la crypte de Bethléem. Son cercueil y fut déposé dans une chambre tumulaire creusée non loin du sépulcre que Jérôme s'était préparé à lui-même, et qui ne devait pas longtemps attendre.

IV.

C'était trop de douleur pour la vieillesse déjà avancée de Jérôme, il ne survécut que de deux ans à cette seconde fille de son cœur. La double vocation d'Eustochium et de Blésille avait été, on s'en souvient, le signal de ses persécutions et de sa gloire. De la chère église domestique où il avait versé si abondamment sa lumière, tout se trouvait éteint, hormis lui seul. Marcella, Asella, Paula, Fabiola, Pammachius, la plupart enfin avaient cessé de vivre, les uns enlevés par les maladies ou l'âge, les autres par la tempête des guerres barbares. Le palais du mont Aventin avait été profané

par les outrages d'une soldatesque féroce, et la sainte retraite souillée de sang. Rome elle-même avait disparu, car pour un cœur romain tel que celui de Jérôme son abaissement, sa captivité, c'était sa mort; il redisait souvent le vers d'un vieux poète : « que survit-il quand Rome a péri? » Ces ruines accumulées pesaient sur son âme comme la tombe de tout ce qu'il avait aimé.

Il passa les deux dernières années de sa vie dans une morne tristesse, n'écrivant plus que pour féliciter Augustin de ses triomphes contre les pélagiens. Sa voix était devenue si faible qu'on l'entendait à peine parler, et sa maigreur excessive avait rendu son corps comme transparent. Bientôt il lui fut impossible de se lever sur son grabat sans l'aide d'une corde fixée à la voûte de sa cellule; dans cette position, il récitait ses prières ou donnait ses instructions aux moines pour la conduite du monastère. Il expira enfin le 30 septembre de l'année 420, âgé d'environ soixante-douze ans, après trente-quatre ans de séjour à Bethléem. Son regard mourant put rencontrer à ses côtés une fille des Scipions, cette jeune Paula, son enfant spirituel dès le berceau. C'était la troisième génération de femmes que la plus illustre des maisons romaines envoyait à ce prêtre dalmate pour être ses anges gardiens au désert : celle-ci fut l'ange du dernier adieu. Nous ne savons rien des obsèques de Jérôme, sinon que son cercueil fut déposé où il l'avait ordonné lui-même, dans la roche creusée où se lit encore aujourd'hui son nom.

La légende s'empara naturellement de cette vie marquée d'un cachet si poétique et parfois si étrange. Les hagiographes la remplirent de prodiges, et, à les en croire, nul lieu de la Judée ne fut plus abondant en miracles que le tombeau de Jérôme. La renommée de son immense savoir dans les saintes Écritures fit de lui une espèce d'initiateur des âmes aux choses divines dans l'autre vie, rôle que Dante, avec moins de raison, attribua plus tard à Virgile. On assura que trois fidèles, morts en invoquant son nom, et qui avaient voulu que leurs cadavres fussent étendus sur son cilice, ressuscitèrent à la vie, et rapportèrent que Jérôme avait guidé leurs âmes à travers le paradis, l'enfer et même le purgatoire, leur expliquant les mystères du monde surnaturel, l'ineffable félicité des élus et le terrible sort des méchans. Le moyen âge, qui n'admirait la vie ascétique que dans la peinture des pères de la Thébaïde, fit disparaître de l'ermitage de Bethléem les gracieuses figures d'Eustochium et de Paula, pour les remplacer par un lion, le protégé de Jérôme, puis son protecteur et son serviteur reconnaissant. Jérôme, suivant un biographe du IXe ou du Xe siècle, avait vu arriver dans sa cellule un lion d'une énorme grosseur, boitant d'une patte blessée, et il l'avait guéri. Ce lion se donna à lui, d'après la légende, et quand

le monstrueux animal n'était pas aux pieds de son maître, il gardait dans les champs l'âne du monastère, faisait parfois l'office de bête de somme, écartait les voleurs et les eût mangés au besoin par fidélité. Cette fable eut une créance universelle au moyen âge, et plus d'un croisé de l'armée de Godefroy crut apercevoir dans les campagnes de Bethléem, parmi les rochers de la patrie de David, le saint ermite suivi de son lion. La légende est l'apothéose populaire des hommes d'élite, heureux qui sait la mériter! Nul n'en fut plus digne assurément que celui qui, caché au fond d'une caverne, en un coin de la Judée, fit battre tant de cœurs dans l'univers, et dont la vie solitaire nous fournit le plus vivant et le plus parfait tableau de son époque.

Une tradition de l'église romaine raconte qu'au VII[e] siècle, lors de l'invasion des Sarrasins à Jérusalem, un moine de Bethléem eut une vision : Jérôme lui apparut en songe, et d'une voix impérieuse lui commanda d'enlever son corps pour le porter à Rome dans l'église de la bienheureuse Vierge Marie, aujourd'hui Sainte-Marie-Majeure. Trois nuits de suite, la même image se présenta devant ses yeux, de plus en plus irritée et menaçante, car le moine hésitait ou différait. Résolu enfin à obéir, le pieux voleur, armé d'une torche et d'un levier, se glissa dans la crypte, fouilla le tombeau, et les ossemens de celui qui avait fui le monde pour le désert furent ravis au désert et dispersés dans le monde. Ce récit, tiré d'une chronique qu'on montrait au XVI[e] siècle dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure et qui était destinée à couvrir d'une sorte d'authenticité de prétendues reliques, est rejeté par une saine critique, ainsi que beaucoup d'inventions de ce genre. Nous donnons volontiers la main à cet arrêt de l'histoire. Nous aimons à supposer que le corps de Jérôme n'a point quitté la retraite sauvage qu'il avait disposée avec tant de soin pour sa *dormition*, suivant l'expression chrétienne, comme on se prépare pour la nuit un lit de repos, à quelques pas de la crèche du Sauveur, près de la salle voûtée, « son paradis d'étude, » plus près encore des chères cendres dont il n'avait voulu être séparé ni dans la vie ni dans la mort.

Le principal des disciples de Jérôme, Eusèbe de Crémone, d'après une opinion probable, prit la direction du couvent d'hommes après le décès de son maître; Paula continua de diriger les monastères de femmes. Nous ne savons rien de plus. Avec la correspondance de Jérôme s'éteignent les souvenirs intimes de cette société chrétienne de la fin du IV[e] siècle, si gracieuse, si extatique et si savante : encore quelques lettres d'Augustin, quelques autres aussi de Paulin de Noles, et la nuit se fait sur l'Occident.

AMÉDÉE THIERRY.

POMPÉI

LA VIE DE PROVINCE DANS L'EMPIRE ROMAIN (1)

Nous savons très bien de quelle manière on passait le temps à Rome. Les anciens auteurs sont pleins, à ce sujet, de renseignemens curieux. On peut, avec les lettres de Cicéron, refaire la journée d'un homme d'état. Les satires d'Horace nous peignent au naturel l'existence d'un flâneur dont l'occupation principale consiste à se promener au Forum ou le long de la Voie-Sacrée, à regarder les joueurs de balle au champ de Mars, à causer avec les marchands de blé ou de légumes, et le soir à écouter les charlatans et les diseurs de bonne aventure. Juvénal, plus indiscret, nous laisse entrevoir l'intérieur d'un affreux cabaret, rendez-vous des matelots, des voleurs, des esclaves fugitifs, et au fond duquel les employés des pompes funèbres dorment côte à côte avec les prêtres mendians de la grande déesse. Ce qui nous échappe, c'est la vie de province (2). Il est probable que nous la connaîtrions mieux, si nous avions conservé tout le théâtre latin. Comme les habitans des grandes villes aiment assez à plaisanter du ridicule des petites, on peut supposer que les auteurs de mimes et d'atellanes ne se fai-

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié l'article intéressant que M. Marc-Monnier a consacré à Pompéi (*Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1863). Je me garderai bien de le recommencer. Il ne sera pas question ici d'impressions de voyage; c'est un sujet tout historique que j'essaie de traiter. Pour la description des monumens, je renvoie à M. Marc-Monnier, qui les connaît mieux que personne, et qui eu l'avantage de recueillir si souvent les explications du savant directeur des fouilles, M. Fiorelli.

(2) J'entends ici le mot province au sens français, tout ce qui n'était pas Rome, et par conséquent l'Italie aussi bien que la Gaule ou l'Espagne. Les Romains faisaient une distinction, et ils ne comprenaient pas d'ordinaire l'Italie dans ce qu'ils appelaient la province.

saient pas faute d'en rire. C'est ce que prouvent les titres de quelques-unes de leurs pièces, et les courts fragmens que nous en avons conservés. Pomponius et Novius s'étaient amusés plus d'une fois à peindre les mésaventures d'un candidat. Il s'agissait sans doute des élections de quelque petit municipe : les Romains n'auraient point souffert qu'on se moquât de celles de Rome. Dans une pièce intitulée *la Sétinienne*, le poète Titinius avait mis sur la scène une de ces provinciales endurcies qui s'imaginent facilement que le monde entier tourne autour de leur village. C'est à lui qu'elles ramènent tout; elles croient que tout est fait pour lui. Celle-là, pendant qu'on lui montre Rome, ne songe qu'à son cher Sétia. « Ah! répond-elle à ceux qui lui font voir le Tibre, quel service on rendrait au territoire de Sétia, si on pouvait l'y faire couler! » Par malheur, ce ne sont là que des fragmens bien courts; ces pièces ont péri à peu près entièrement, et le peu qui nous en reste ne fait qu'exciter notre curiosité sans la satisfaire.

Si nous nous adressons aux écrivains qui nous sont parvenus tout entiers, nous ne sommes guère plus heureux. En général, ils ne nous parlent de la province que pour nous dire la répugnance profonde qu'elle leur cause. Elle n'était pas plus à la mode alors qu'aujourd'hui parmi les lettrés et les beaux esprits. Tous déclaraient d'un commun accord qu'il n'était pas possible de vivre hors de Rome. Sans doute on était bien forcé de reconnaître que c'était un des séjours les plus malsains du monde. La Fièvre y avait eu des autels dès le règne de Numa, et les prières qu'on lui faisait depuis si longtemps ne la désarmaient guère (1). Sénèque avoue qu'il suffisait de quitter un moment cette lourde atmosphère de poussière et de fumée pour se sentir mieux portant; mais on ne la quittait jamais volontiers. Cicéron, pendant qu'il y vivait tranquille, ne se gênait pas pour dire, même dans ses discours publics, que c'était une ville fort laide et très mal bâtie, que les maisons étaient trop hautes, et les rues trop étroites. Il changea d'opinion dès qu'il fut forcé d'en sortir. « Qu'elle est belle! » s'écriait-il en y rentrant : il lui suffisait d'en avoir été banni quelques mois pour la trouver admirable. Cependant il la quitta encore quelques années plus tard pour aller gouverner la Cilicie; mais cette fois aussi il se mit à la regretter aussitôt qu'il l'eut perdue de vue. Il n'était pas arrivé dans sa province qu'il s'occupait déjà des moyens d'en

(1) On peut voir, sur l'insalubrité de Rome, le premier chapitre de l'excellent ouvrage intitulé *Sittengeschichte Roms*, qu'un savant professeur de Kœnigsberg, M. Friedlænder, a récemment publié. C'est un livre plein de renseignemens curieux sur la vie romaine au temps de l'empire. Le premier volume vient d'être traduit en français par M. Vogel sous le titre de *Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins*.

revenir le plus tôt possible. Pendant qu'il administrait des pays plus grands que des royaumes, qu'il commandait des armées, qu'il recevait les complimens du sénat sur ses victoires, il ne se consolait pas d'être si loin du Capitole, il écrivait à son ami Cælius des lettres désolées dans lesquelles il lui recommandait de ne jamais quitter Rome et de vivre toujours à cette lumière : — *urbem, urbem, mi Rufe, cole, et in hac luce vive!* — A la rigueur, on comprend qu'un homme d'état ne consentît pas à perdre le forum de vue; il avait trop d'intérêt à ne pas s'en éloigner. Ce qui surprend davantage, c'est que les pauvres gens eux-mêmes, à qui la vie était si chère et si difficile à Rome, s'obstinaient aussi à y rester. Juvénal a décrit d'une façon fort éloquente à quelles misères un pauvre client comme lui y est tous les jours exposé. Pour se donner le courage d'en sortir, il se vante à lui-même le séjour de Sora, de Fabrateria, de Frusinone, charmantes villes où l'on ne risque pas d'être écrasé le matin par les voitures et assassiné le soir par les voleurs, où l'on peut acheter une maison et un jardin au prix que coûte à Rome la location annuelle d'un obscur taudis. « Ah! se dit-il avec une émotion qui nous touche, c'est là qu'il te faut vivre, amoureux de ta bêche et soignant bien ton petit clos; il te rapportera assez de légumes pour régaler cent pythagoriciens. C'est quelque chose, n'importe où, n'importe dans quel coin, d'être propriétaire, ne fût-ce que d'un trou de lézard! » Et pourtant Juvénal ne parvint pas à se convaincre; il demeura à Rome, où Martial nous le fait voir se fatiguant le matin à gravir les rampes du grand et du petit Cœlius pour aller faire sa cour aux grands seigneurs. Stace au moins montra plus de résolution. Il voyait sa réputation croître, sans que sa fortune augmentât. Il était le premier poète de Rome et l'un des plus misérables. Il lui fallait pour vivre chanter les amours des gens riches et célébrer sur tous les tons les vertus de Domitien. Ce qui lui faisait le plus de peine, c'est qu'il avait une grande fille à marier, une fille pleine de talens, qui jouait de la lyre et chantait à ravir les vers de son père. Malheureusement il n'avait pas de dot à lui donner, et « sa belle jeunesse s'écoulait stérile et solitaire. » Il prit le parti de retourner à Naples, son pays, où il espérait trouver une existence plus facile et des gendres moins exigeans; mais sa femme refusa de le suivre. C'était une de ces Romaines obstinées qui ne croyaient pas qu'on pût vivre ailleurs que sur une des sept collines. A l'idée de quitter Rome, elle poussait de profonds soupirs et passait les nuits sans sommeil. En vain Stace lui dépeignait-il en vers charmans les merveilles de Pouzzoles et de Baïes, ce pays enchanteur « où tout se réunit pour charmer la vie, où les étés sont frais et les hivers tièdes, où la mer vient tranquillement mourir sur

ces rivages qu'elle caresse; » elle ne songeait jamais qu'à Suburra et aux Esquilies : elle était femme à regretter les ruisseaux de Rome en présence de la mer de Naples.

Cette répugnance que la province inspirait aux beaux esprits de Rome explique le silence qu'ils ont gardé sur elle : on n'aime pas à parler de ce qui déplaît; aussi en parlent-ils le moins qu'ils peuvent, et ce qu'ils disent ne nous apprend rien de précis ni de nouveau. On serait donc aujourd'hui fort embarrassé pour deviner de quelle manière se passait la vie dans une petite ville de l'empire romain, si, fort heureusement, on n'en avait découvert une. La découverte de Pompéi nous console tout à fait du silence des écrivains anciens. Pour savoir comment on vivait hors de Rome, nous n'avons plus besoin de réunir à grand'peine des textes insignifians et douteux, une courte promenade dans Pompéi nous en apprend bien davantage.

I.

Avant même d'avoir mis le pied sur la voie des tombeaux, par laquelle commence ordinairement cette promenade, il y a une vérité dont nous devons être convaincus, c'est que Pompéi avait dû chercher autant que possible à ressembler à Rome. Dans tous les pays où il existe une capitale importante, elle exerce sur les autres villes un attrait souverain; on imite ses monumens, on copie ses modes, on reproduit son langage, on vit de sa vie. Au Ier siècle, tout l'univers avait les yeux sur Rome; ses usages avaient pénétré partout. Seule, la civilisation grecque résistait encore : l'Orient se défendait avec énergie contre ce qu'il appelait une invasion de barbares; mais en Occident les nationalités les plus vigoureuses et les plus rebelles s'étaient laissé vaincre. L'Espagne, la Gaule, la Bretagne, subissaient les mœurs aussi bien que les lois du vainqueur; comme disent nos voisins d'outre-Rhin, le monde s'était *romanisé*.

L'influence romaine s'insinuait dans les pays vaincus par plusieurs côtés à la fois. Pendant que les légions, en traversant l'empire pour aller camper aux frontières, la faisaient pénétrer dans les classes populaires par cette affinité naturelle qui partout lie le peuple avec les soldats, les négocians qui s'étaient établis à la suite des armées communiquaient ou même imposaient leurs habitudes et leur langue aux marchands, aux agriculteurs, à tous ceux qui avaient affaire à eux pour leur vendre leurs produits ou acheter ceux de Rome. Quant à la société distinguée, elle se trouvait en rapport avec les intendans (*procuratores*), les propréteurs, les pro-

consuls que l'empereur et le sénat envoyaient gouverner les provinces. Ces personnages étaient toujours des gens du meilleur monde, chevaliers ou sénateurs, habitués à fréquenter le palais de César, et qui apportaient tous les ans comme un air de Rome dans ces contrées éloignées; ils étaient souvent accompagnés par leurs femmes, ils avaient toujours avec eux des fils de grandes familles qui venaient s'instruire aux affaires par leur exemple, et des affranchis qui leur servaient de secrétaires. C'était une sorte de cour sur laquelle se réglait la bonne société des villes où ils résidaient. A ce contact journalier des marchands, des soldats et des gouverneurs, les provinces étaient devenues romaines. Tacite dit qu'on y lisait avec soin les journaux de Rome pour se tenir au courant des moindres aventures qui se passaient au sénat ou sur le forum; on y répétait les bons mots contre les maîtres du moment, on voulait y savoir les belles phrases et les pensées brillantes des orateurs en renom. Les ouvrages nouveaux des auteurs à la mode se lisaient partout. Les libraires de Lyon réclamaient les derniers plaidoyers de Pline, ceux de Vienne vendaient les épigrammes de Martial, et ce poète nous dit avec orgueil qu'on chantait ses vers partout où s'étendait la domination romaine. Même chez les peuples peu connus, mal soumis, Rome pénétrait par ses arts et sa littérature autant que par ses armes. « La Gaule, dit Juvénal, a fait l'éducation des avocats bretons, et l'on dit que Thulé songe à se procurer un professeur public d'éloquence. » Juvénal veut plaisanter, mais il n'exagère pas autant qu'il croit. La Bretagne était une des dernières conquêtes de l'empire et en apparence une des moins solides; on sait pourtant quels déchiremens elle éprouva quand il lui fallut s'en séparer au moment des invasions. Il est donc probable que ces provinces éloignées, ces pays perdus ménageaient plus d'une surprise au Romain qui les visitait : il devait être fort étonné de ne pas s'y sentir trop dépaysé, il y retrouvait même quelquefois ce qu'on a le plus de peine à transporter d'un pays à l'autre, cette élégance dans les manières, cette finesse dans le langage, ce tour particulier dans les railleries, enfin toutes ces qualités délicates que les Romains comprenaient sous le nom d'*urbanité*, parce qu'ils les croyaient attachées au séjour de la grande ville. Quand Martial arriva à Bilbilis, dans le cœur de l'Espagne, il se croyait dans un pays de sauvages et gémissait d'y être venu. Quelle ne fut pas sa surprise d'y trouver une véritable Romaine! Les éloges qu'il donne à Marcella, même en faisant la part de la politesse, montrent que l'urbanité avait pénétré jusqu'à Bilbilis. « Prononce un seul mot, lui disait-il, et le Palatin croira que tu lui appartiens. Aucune des femmes qui sont nées dans Suburra ou qui habitent les pentes du Capitole ne pourrait lutter

avec toi. Toi seule adoucis mes regrets d'avoir quitté la ville maîtresse; seule, tu suffis à la faire revivre tout entière pour moi! »

Si les belles manières du Capitole et du Palatin se retrouvaient au fond de l'Espagne, si l'on étudiait la rhétorique à Thulé, si d'un bout du monde à l'autre on reproduisait fidèlement les usages et les modes, la façon de parler et de vivre de Rome, il est clair que la question que nous nous sommes posée devient plus facile à résoudre. Nous cherchons à connaître la vie de province dans le premier siècle de l'empire : puisqu'on tâchait partout de copier Rome, nous n'avons qu'à réduire la vie romaine à des proportions plus humbles, et nous saurons de quelle façon on passait le temps dans les provinces.

La visite qu'on fait à Pompéi confirme entièrement cette opinion, et l'imitation des usages de Rome s'y retrouve à chaque pas. C'était pourtant une ville ancienne et qui avait changé bien des fois avant d'en venir à l'état où nous la voyons. Elle était Osque d'origine, le voisinage de Naples l'avait rendue à moitié grecque, Sylla en avait fait une colonie romaine; mais la trace de ces changemens est bien peu visible aujourd'hui. L'osque ne se montre que dans quelques inscriptions; le souvenir de la Grèce n'est rappelé que par l'exquise délicatesse des sculptures et des tableaux. Au contraire Rome est vivante partout : cette dernière influence a recouvert et presque effacé toutes les autres. Il n'y a pas lieu d'en être fort surpris. Lorsqu'on sait que dans les petites bourgades de la Bretagne il y avait des portiques comme au champ de Mars, quand les inscriptions nous montrent que les habitans d'un village inconnu de la Germanie avaient voulu avoir un Vatican, on ne s'étonne pas de voir qu'on tînt à reproduire le forum et le Capitole dans une ville de Campanie.

Pompéi, c'est donc Rome en petit; la vie à Pompéi devait être la vie romaine en miniature. Quand nous n'aurions que les débris de ces monumens ruinés qu'on y découvre, sans rien qui nous les expliquât et nous en apprît l'usage, il nous serait facile de le deviner en songeant à ceux de Rome. Nous savons ce qu'on allait faire à l'amphithéâtre Flavien, dans les thermes de Titus, sous les portiques de Livius ou d'Octavie. Pour rendre la vie à Pompéi, pour ranimer ces rues et ces places désertes, il nous suffit d'y transporter par l'imagination les scènes dont celles de Rome étaient le théâtre ordinaire. Par exemple, dans ce forum étroit, mais charmant, centre et cœur de la cité, plaçons quelques flâneurs de petite ville, qui s'y rassemblent le soir, non pas pour s'entretenir des affaires publiques, médire des puissans du jour ou raconter les bruits qui viennent de chez les Germains et les Parthes, mais pour rire des mésaventures

du voisin, ou tout au plus pour plaisanter en passant d'un édile trop sévère ou d'un duumvir peu généreux. Peuplons ces portiques des élégans de l'endroit, les nobles fils de Pansa ou d'Holconius, qui viennent y faire admirer leur toilette irréprochable, copiée sur celle des Romains à la mode qui visitent Baïes tous les ans pendant la saison des bains. Remplissons ce vaste amphithéâtre de spectateurs empressés et de femmes coquettes qui y sont venues un peu pour voir et beaucoup pour être vues, — *spectatum veniunt, veniunt spectentur ut ipsæ.* — Supposons que tout ce peuple est réuni pour assister à quelqu'une de ces grandes tueries de bêtes ou d'hommes qu'on aimait tant à Pompéi. Si nous voulons nous figurer les différentes scènes que suivent avec un si vif intérêt tous ces regards curieux, il n'y a rien de plus facile : nous n'avons qu'à jeter les yeux sur les bas-reliefs du tombeau de Scaurus, où elles sont si fidèlement représentées. On y voit des chasseurs qui combattent des tigres avec le manteau et l'épée, comme les toréadors d'aujourd'hui; on y voit des gladiateurs de toute espèce, mirmillons, thraces ou rétiaires, qui sont aux prises. Tous les accidens de la lutte y sont reproduits : ils s'attaquent et se défendent avec vigueur; le vaincu lève un doigt en l'air pour implorer la pitié du public, et si le public refuse de lui faire grâce, le vainqueur l'achève. Il nous est aisé de transporter par l'imagination tous ces combats dans l'arène et de les placer sous les yeux des spectateurs. Nous pouvons aussi, pour que rien ne manque à la fête, supposer qu'au milieu de l'émotion générale un des jeunes élégans dont je parlais tout à l'heure, beaucoup plus occupé de quelque jolie femme assise à ses côtés que du spectacle, profite de l'occasion pour faire connaissance avec elle. Les choses se passaient souvent ainsi à Rome, c'est Ovide qui nous l'apprend. « Il arrive, nous dit-il, que celui qui venait regarder les blessures des autres se sent lui-même blessé. Tandis qu'il cause avec sa voisine, que pour frôler sa main il lui demande le programme (1), tandis qu'il cherche à engager quelque pari avec elle, le trait de l'amour pénètre dans son cœur. Il pensait n'être que le spectateur du combat, il en devient aussi la victime. » Ces vers charmans d'Ovide reviennent à la mémoire quand on visite l'amphithéâtre de Pompéi, et on imagine sans peine que des scènes pareilles se sont passées bien des fois sur ces gradins aujourd'hui ruinés. — On le voit, les monumens de Pompéi s'animent rien que par le souvenir de ceux de Rome, auxquels ils ressemblent, et quand on se rappelle les récits des historiens ou les vers des poètes, on

(1) Cicéron parle aussi de ces programmes du spectacle, *gladiatorum libelli,* qu'on vendait à ceux qui allaient y assister. — *Phil.*, II, 38.

n'a pas besoin d'un grand effort d'imagination pour leur rendre la vie.

Mais cet effort même, si facile qu'il soit, nous est inutile; nous avons ici très peu besoin d'imagination et de conjectures. Une circonstance heureuse nous les épargne. Ces monumens portent presque toujours des inscriptions; ils semblent donc prendre la parole pour nous apprendre d'eux-mêmes et de ceux qui les fréquentaient ce que nous désirons savoir. Les inscriptions étaient alors le seul moyen d'information et de publicité qu'on possédât; aussi étaient-elles très nombreuses dans les villes anciennes. On en retrouve de trois espèces différentes à Pompéi, d'abord celles qui sont gravées sur le marbre ou sur la pierre, tantôt au fronton des temples pour nous apprendre qui les a construits, tantôt sur la base des statues pour nous faire savoir le nom du personnage qu'elles représentent et les fonctions qu'il avait remplies. Ces inscriptions étaient destinées à vivre autant que le monument qui les portait, et le hasard qui nous les a conservées n'a pas commis d'indiscrétion. Il y avait ensuite celles qui étaient peintes avec un pinceau, en rouge ou en noir, sur les murailles des maisons ou des portiques. Celles-là, beaucoup plus curieuses pour nous que les premières, remplissaient l'office de nos affiches d'aujourd'hui. C'est par elles qu'au moment des élections on recommandait les candidats au choix de leurs concitoyens; c'est par elles qu'un entrepreneur de spectacle faisait connaître le jour et le programme de ses représentations, qu'un propriétaire apprenait au public qu'il avait un appartement à louer pour le terme de juillet, et que le maître de l'auberge du Coq ou de l'Éléphant invitait les voyageurs à loger chez lui en leur promettant un bon dîner et toute sorte de commodités, *omnia commoda præstantur*; c'est par elles aussi qu'on réclame les objets volés ou perdus et qu'on annonce qu'il y aura une récompense honnête pour celui qui les fera retrouver. « Une urne de vin a disparu de la boutique; celui qui la rapportera recevra 65 sesterces (13 francs); s'il amène le voleur, on lui donnera le double. » La troisième espèce d'inscriptions contient celles qui étaient simplement tracées avec la pointe d'un clou ou d'un couteau, soit par des amoureux qui se donnent le plaisir de saluer leur belle en passant, soit par quelque mauvais plaisant qui est bien aise de nous faire savoir qu'il a la pituite, ou qui traite sans façon de barbares ceux qui ont l'inconvenance de ne pas l'inviter à dîner, soit par quelques malins qui nous apprennent qu'Épaphra est un débauché, qu'Anomalus et Verecunnus sont des fainéans et qu'Oppius est un voleur (1). Ces *graf-*

(1) De ces trois classes d'inscriptions, la première a été recueillie par M. Mommsen

fiti, comme on les appelle en Italie, n'étaient pas faits pour venir jusqu'à nous. La destruction de Pompéi nous les a conservés, et c'est un grand bonheur. On ne se doute pas en vérité combien ces gamineries qui garnissent les murailles, quand la police les tolère, pourraient apprendre de choses à la postérité, si elles arrivaient aussi loin. L'étude de ces diverses inscriptions est pleine d'intérêt pour nous. Chacun de ces trois groupes différens nous fait pénétrer d'un degré dans la vie de la petite ville; chacun nous fait mieux connaître une classe particulière d'habitans. Tandis que les inscriptions monumentales nous introduisent dans le monde officiel, les *graffiti* nous entretiennent surtout des amours et des colères des petites gens. C'est avec les unes et les autres que je vais essayer de connaître Pompéi et ses citoyens.

A la première visite qu'on fait à Pompéi, on est très frappé de voir combien la ville, quoique ruinée, a conservé un aspect riant. Il ne semble pas qu'il y eût beaucoup de pauvres. Peut-être en effet, dans ces pays où existait l'esclavage, la fortune étant moins divisée, chacun en avait-il une meilleure part. En dehors des esclaves, qui ne comptaient pas, il y avait moins de gens qu'aujourd'hui forcés de travailler pour vivre. On avait plus de loisirs et on les passait plus gaîment. Aussi, à voir le nombre des édifices réservés au plaisir, on dirait vraiment que tout le monde ne songeait qu'à se réjouir. Il y avait sans doute des gens graves à Pompéi, mais comme en tout pays ils font moins de bruit que les autres, leur souvenir s'est effacé, et il y a bien peu de chose aujourd'hui qui le rappelle (1). Au contraire, dans ces rues et dans ces places, tout donne l'idée d'une vie gaie et riante, tout parle de plaisir.

(*Inscriptiones regni Neapolitani*, Lips., 1852), la dernière dans un ouvrage intéressant du père Garrucci, dont la seconde édition a paru à Paris en 1856, et qui est intitulé *Graffiti de Pompéi*. Malheureusement le père Garrucci est un de ces savans qui ne veulent pas se résoudre à ignorer quelque chose. Il faut qu'il rende raison de tout. Rien n'égale l'intrépidité de ses affirmations dans les questions les plus douteuses. Quant aux inscriptions tracées au pinceau, elles n'ont été réunies nulle part. Il faut les chercher péniblement dans le *Museo Borbonico*, le *Giornale degli scavi* ou les relations des voyageurs.

(1) On est pourtant amené à songer à eux quand on regarde ce charmant hémicycle qui se trouve près de l'avenue des tombeaux. C'est là que les gens sérieux de Pompéi, les vieillards surtout, devaient se réunir au déclin du jour, loin du bruit de ces plaisirs qui n'étaient plus de leur âge, et dont le spectacle impatiente un peu quand on ne peut plus en jouir. C'est un lieu admirable pour y parler de philosophie, j'entends de cette philosophie grecque, comme on la trouve dans Platon, toujours un peu souriante au milieu des pensées les plus graves. Si le voisinage des tombes doit inspirer des réflexions sérieuses, le beau spectacle qui se développe devant les yeux, la mer de Naples et ses merveilles, égaie nécessairement un peu l'esprit et l'empêche de trop incliner vers la tristesse. Ce lieu convient tout à fait à des entretiens comme celui du *Traité de la Vieillesse*, de Cicéron.

Sur ce point, les inscriptions s'accordent tout à fait avec les monumens; c'est aussi du plaisir, de l'amour, des spectacles, qu'elles nous entretiennent d'ordinaire. Les spectacles semblent avoir surtout charmé les habitans de Pompéi. On les avait toujours beaucoup aimés à Rome; on les aimait peut-être encore plus dans les villes moins importantes, où l'on avait moins de manières de passer le temps. A l'époque de Cicéron, le théâtre était leur plus grand amusement; les comédiens et surtout les comédiennes y étaient fort goûtés. En défendant un de ses cliens dont la jeunesse n'avait pas été fort sévère, il disait sans se gêner : « On l'accuse d'avoir enlevé une comédienne; c'est un divertissement que l'usage autorise, surtout dans les municipes. » A Pompéi, les spectacles étaient une véritable fureur : il y en avait de toutes les sortes, des combats de taureaux, des grandes chasses d'ours et de sangliers, des courses de chevaux, des luttes d'athlètes et quelquefois aussi des pantomimes. Nous savons que Pylade, le plus grand acteur de ce temps, est venu y donner des représentations; mais c'étaient les gladiateurs qui avaient la vogue : on en connaît cinq troupes différentes, et il n'est pas probable qu'on les connaisse toutes. Ces combats étaient annoncés par des affiches qu'on trouve encore en grand nombre sur les murailles; l'affiche donne la composition du spectacle; elle indique si des athlètes, des chasses, des tombolas, comme on dirait aujourd'hui, seront joints aux gladiateurs pour rendre la fête complète; elle n'oublie pas non plus d'indiquer qu'il y aura des tentes pour les gens qui craignent le soleil, *venatio, athletæ, sparsiones, vela erunt;* elle fixe le jour, tantôt en prévoyant qu'il pourra être reculé pour cause de mauvais temps, *qua dies patietur*, tantôt en annonçant, au grand plaisir des amateurs furieux, qu'il n'y aura pas de remise, et que l'on combattra, quelque temps qu'il fasse, *sine ulla dilatione.*

Ces spectacles étaient le divertissement le plus cher des habitans de Pompéi. Les ambitieux qui voulaient leur plaire ne l'ignoraient pas. Aussi les magistrats en espérance ou en exercice ne connaissaient-ils pas de meilleur moyen de s'attirer la bienveillance du peuple ou de l'en remercier, quand ils l'avaient acquise, que de lui offrir un combat de gladiateurs. L'un d'entre eux, le duumvir Clodius Flaccus, plus reconnaissant que les autres, en fit combattre ensemble trente-cinq paires dans une seule représentation. Le nom de Pompéi n'apparaît point souvent dans l'histoire. Tacite ne parle guère qu'une fois de cette petite ville, et c'est précisément au sujet d'un spectacle de ce genre. Il raconte que dans un de ces combats, qui naturellement ne portaient pas les âmes à la douceur, les habitans de Nucéria et ceux de Pompéi, chez lesquels se donnait la fête,

se prirent de querelle, qu'ils commencèrent par s'injurier et finirent par se battre, et qu'il y eut un très grand nombre de Nucériens tués. Le sénat punit les coupables, et il ordonna que ces combats seraient interdits pour dix ans à Pompéi. On ne pouvait pas infliger aux Pompéiens de châtiment plus grave. Ce qui prouve l'extrême popularité dont ces spectacles jouissaient chez eux, c'est l'habitude qu'ils avaient de dessiner partout des gladiateurs. On en trouve encore un très grand nombre sur les murailles, et dans les attitudes les plus diverses. D'ordinaire ils sont représentés combattant, tandis qu'à côté d'eux un vieux gladiateur retraité, reconnaissable à son bâton, règle et surveille le combat. Au-dessous, on lit le nom du personnage et le nombre des victoires qu'il a remportées. A la façon élémentaire dont ces croquis sont tracés, on reconnaît vite qu'ils ne sont point dus à des artistes de profession. C'étaient des gens du peuple ou des enfans qui enrichissaient ainsi les murailles de leurs chefs-d'œuvre. Les enfans à qui on laissait prendre un morceau de charbon ou de craie esquissaient un gladiateur comme aujourd'hui ils dessinent un soldat, et il est curieux de remarquer que la façon dont ces jeunes mains procèdent n'a pas changé. La méthode est la même, soldats et gladiateurs se ressemblent : c'est toujours une ligne plus ou moins droite qui représente le front et le nez et deux points qui simulent les yeux. Cependant quelques-uns de ces croquis informes ne manquent pas de certaines intentions comiques. Je recommande à ceux qui auront les planches du père Garrucci sous les yeux l'attitude arrogante et l'air de matamore d'Asteropœus le Néronien, fier sans doute de ses cent six victoires (pl. 11), et surtout l'encolure épaisse d'Achille dit l'invincible (pl. 12), dont l'embonpoint nous montre qu'on ne maigrissait pas toujours dans ce terrible métier.

Pompéi était donc une ville de plaisir. On le savait dans le voisinage, et je soupçonne qu'on y venait beaucoup des environs, comme les Grecs allaient à Corinthe. C'est sans doute un de ces visiteurs, ravi des divertissemens de tout genre qu'il venait d'y trouver, qui avait écrit en s'en retournant ces mots qu'on a lus sur les murs : c'est ici un lieu fortuné, *hic locus felix est*. Ce visiteur n'avait pas tort, et Pompéi méritait bien le nom de *colonie de Vénus* qu'on lui avait donné. Cette Vénus, divinité principale de la petite ville, c'était la Vénus physique, et, comme elle y était fort dévotement honorée, on l'appelait quelquefois aussi la Pompéienne. Son nom se retrouve sur les monumens publics, et plus souvent encore dans les inscriptions populaires. Un de ces artistes improvisés dont je viens de parler, qui crayonnaient partout des gladiateurs, ne trouve rien de mieux pour protéger son dessin que de

vouer à la colère de Vénus pompéienne celui qui se permettra d'y toucher : *abia Venere pompeiana iradam qui hoc læserit* (1). On ne sera pas surpris d'apprendre que le plus grand nombre de ces *graffiti* qu'on a retrouvés dans les ruines de la colonie de Vénus avaient été tracés par des amoureux. Lucien dit que de ce temps c'était l'usage d'écrire des déclarations d'amour sur les murailles; il y en a beaucoup à Pompéi, et, comme l'orthographe en est très diverse, on peut en conclure qu'elles ont été écrites par des gens qui appartenaient à des classes différentes de la société. Quelques-uns, pour célébrer leur belle, se contentent d'emprunter des vers aux poètes en renom, à Virgile (2), à Properce, à Ovide surtout: c'était le peintre des amours légers, *tenerorum lusor amorum*; aucun n'était plus à la mode parmi les jeunes gens. D'autres fois les vers sont tirés d'auteurs aujourd'hui perdus, ou même semblent composés tout exprès pour la circonstance, et il y en a qui ne sont pas trop mal tournés pour des vers de province. « Que je meure, dit l'amant heureux, si je souhaite d'être un dieu sans toi! *Ah! peream sine te si deus esse velim!* » — « A moi les amoureux! dit l'amant irrité, je veux rompre les côtes à Vénus! *Quisquis amat veniat, Veneri volo frangere costas.* » Les moins lettrés, les ignorans, c'est-à-dire le plus grand nombre, se contentent de parler en prose, et il leur arrive même de parler une prose assez barbare. Voici quelques-unes de ces inscriptions où ils expriment avec une grande naïveté leur amour ou leur colère. « Ma chère Sava, aime-moi, je t'en prie. — Nonia salue son ami Pagurus. — Methe la joueuse d'atellanes aime Chrestus de tout son cœur. Que Vénus pompéienne leur soit propice, et qu'ils vivent toujours en bon accord! — Asellia, puisses-tu dessécher! — Virgula à son ami Tertius : tu es trop laid! *Virgula Tertio suo : indecens es.* » Il y a deux de ces inscriptions qui méritent une mention spéciale, l'une parce qu'elle est d'un mari qui a le courage d'écrire sur les murs qu'il aime sa femme : *Primus Massilam amo uxorem*, l'autre parce qu'elle laisse entrevoir tout un petit roman. N'est-ce pas un pauvre amoureux, abandonné de sa maîtresse, qui la retrouve après l'avoir longtemps cherchée et qui écrit tristement sur la maison où elle

(1) Je ne change rien à ce latin barbare. On reconnaît facilement dans le mot *abia* pour *habeat* la forme italienne *abbia*.

(2) Qu'il nous soit permis de citer à ce propos une méprise assez plaisante du père Garrucci. Dans une ligne, dont quelques mots seulement sont effacés, il avait trouvé le sens suivant : « O toi qui pleures, comme une jument hennit, les fruits de tes entrailles que tu as perdus. » Avec un peu plus de mémoire, il se serait aperçu qu'il avait affaire à un vers de Virgile ;

Quisquis es amissos hinc jam obliviscere Graios.

habite : « La voilà! la voilà! plus de doute! Romula vit ici avec un scélérat? *Tenimus! tenimus! res certa! Romula hic cum scelerato moratur!* »

On comprend bien que je ne puis pas tout citer. Je ne veux pas trop abuser de la permission qu'on accorde au latin de braver l'honnêteté. Si j'osais mettre sous les yeux du lecteur ces inscriptions libertines qui s'accordent si bien avec les peintures du musée secret, je lui donnerais, je le crains, une fort mauvaise idée de la moralité des habitans de Pompéi, et malheureusement cette idée serait juste. On prétendait généralement alors que les mœurs étaient bien meilleures dans les provinces qu'à Rome. Tacite et Pline se plaisent à vanter partout la vie honnête et frugale qu'on menait dans les municipes italiens; il semblerait, à les entendre, que si Rome était le rendez-vous de tous les vices, la vertu commençait immédiatement après l'enceinte de Servius. Je crains bien qu'il n'entrât dans cette opinion un peu de cette illusion qui nous fait croire que nous serions beaucoup mieux partout où nous ne sommes point. En tout cas, elle n'était pas vraie pour la ville que nous étudions en ce moment. Il est possible qu'on ne trouvât point la vertu à Rome, mais il est certain qu'il ne fallait pas la chercher non plus à Pompéi. Cette charmante ville était située dans un pays enchanteur, où tout porte à la volupté, où « l'éclat velouté de la campagne, la tiède température de l'air, les contours arrondis des montagnes, les molles inflexions des fleuves et des vallées sont autant de séductions pour les sens que tout repose et que rien ne blesse. » Elle était voisine de Naples, qu'on appelait déjà Naples la fainéante, *otiosa Neapolis,* et qui justifiait si bien le proverbe que l'oisiveté est mère des vices; elle était placée en face de Baïes, le plus beau lieu du monde, mais un des plus corrompus, de Baïes dont Martial dit qu'il y entrait quelquefois des Pénélopes, mais qu'il n'en sortait que des Hélènes. Tout se réunissait donc pour faire de ce pays un séjour dangereux à la vertu, et les inscriptions comme les monumens nous prouvent que Pompéi n'avait pas résisté à ces séductions puissantes du climat et de l'exemple.

II.

Quoique la plus grande partie du temps des Pompéiens fût consacrée au plaisir, il leur en restait cependant un peu pour les affaires. Tous les ans, le choix des magistrats venait les disputer à leurs amusemens habituels, et ils s'en occupaient avec une ardeur qui étonne chez eux. Malgré leur goût prononcé pour les spectacles et les divertissemens de tout genre, les inscriptions nous apprennent

qu'ils ne négligeaient pas tout à fait le gouvernement de leur petite ville.

Je crains de surprendre bien des gens en affirmant qu'il y avait un certain mouvement politique et une grande liberté administrative dans une ville de la Campanie pendant le règne des premiers césars : ce n'est pas ce qu'on suppose d'ordinaire. Lorsqu'on parle de l'administration romaine sous l'empire, tout le monde a devant les yeux l'idée d'un despotisme accablant et d'une centralisation étouffante. C'est qu'on confond les lieux et les temps : le despotisme n'existait qu'à Rome; la centralisation n'a commencé que plus tard. Quand Rome eut vaincu le monde, elle le traita moins durement qu'on ne le suppose. Impitoyable pendant la lutte, elle redevenait clémente après la victoire, toutes les fois qu'elle pouvait l'être sans danger. Elle avait trop de sens politique pour aimer les rigueurs inutiles. Généralement elle n'exigea des peuples soumis que les sacrifices qui étaient nécessaires pour assurer sa conquête. Elle leur laissa leurs usages et leur religion; elle ménagea leur vanité, dernière consolation des vaincus; elle honora leurs souvenirs. « Respectez les gloires du passé, écrivait Pline le Jeune à un gouverneur de province, et cette vieillesse qui rend les hommes vénérables et les villes sacrées. Tenez toujours compte de l'antiquité, des grandes actions, des fables même. Ne blessez jamais la dignité, la liberté ou même la vanité de personne. » La domination de Rome ne fut donc pas aussi tracassière que l'est ordinairement celle de l'étranger. Comme elle savait bien qu'on n'arrive pas à gouverner le monde entier malgré lui, elle cherchait à lui faire accepter son autorité en la lui faisant sentir le moins qu'elle pouvait; nulle part elle ne détruisit pour détruire, nulle part elle ne renversa ce qui pouvait se conserver sans péril. En abolissant partout la vie nationale, elle conserva autant que possible la vie municipale; c'était celle à laquelle les peuples tenaient le plus, et je crois bien que plusieurs d'entre eux, chez qui le lien national n'était pas très serré, durent s'apercevoir à peine de la conquête. Dans les pays les moins bien traités, les villes continuèrent à s'administrer elles-mêmes, avec cette réserve que les décisions qu'elles prenaient et les dépenses qu'elles s'imposaient pour leurs monumens ou leurs fêtes devaient être approuvées par le gouverneur romain : c'est à peu près le degré de liberté dont jouissent nos communes d'aujourd'hui; mais il y en avait beaucoup qui étaient affranchies de cette surveillance. On les appelait des villes libres, et elles l'étaient en réalité; on pouvait y établir les lois qu'on voulait, on n'y recevait pas de garnison romaine, on n'y payait de tribut à personne. Rome n'avait pesé sur elles, au début de la conquête, que pour mettre

partout le pouvoir aux mains de l'aristocratie : elle se méfiait par expérience de la mobilité des gouvernemens populaires; mais une fois cette révolution accomplie, elle les laissa libres de se gouverner comme elles l'entendaient.

Ainsi Rome n'eut pas cette manie puérile qu'on lui suppose de vouloir tout réglementer, de tout détruire pour le plaisir de tout renouveler et de ne rien souffrir qu'elle n'eût pas fait. Elle n'était point blessée de voir des archontes à Athènes, des démarques à Naples, des suffètes à Carthage; elle laissait à la Sicile les lois d'Hiéron, elle administrait l'Égypte avec les règlemens des Ptolémées. Elle ne chercha point à imposer au monde une constitution uniforme; elle n'essaya pas de ramener violemment à l'unité des peuples de races diverses. Cette unité se fit cependant; mais il ne serait pas difficile de prouver qu'elle se fit sans contrainte, que les vaincus la souhaitaient encore plus que le vainqueur, et qu'elle fut plutôt l'œuvre des sujets que celle du maître. Les peuples éprouvèrent tout d'abord un tel attrait vers la cité romaine que plusieurs, qui voyaient bien qu'ils ne pouvaient pas s'en défendre, prièrent Rome de les protéger contre eux-mêmes. Les Germains, les Insubriens, les Helvètes et d'autres peuples barbares de la Gaule stipulèrent, en traitant avec elle, qu'elle n'accorderait à aucun d'entre eux le droit de cité, même quand ils le demanderaient, tant ils se sentaient incapables de résister tout seuls à cet entraînement! Ces stipulations furent vaines, et de tous les côtés on vit les vaincus, avec un empressement étrange, quitter leurs usages nationaux et leurs lois, abandonner leur langue, la dernière chose qu'un peuple oublie, pour adopter celle du vainqueur. Une sorte d'uniformité s'établit donc dans le gouvernement du monde vers la fin de la république; mais il importe de remarquer que ce fut plutôt l'effet de l'élan spontané des peuples que de l'intervention du pouvoir. Au contraire Rome essaya quelque temps de s'y opposer. Sa fierté était blessée de ces imitations maladroites par lesquelles les vaincus semblaient vouloir s'élever jusqu'à elle. Par exemple, au lieu d'imposer au monde l'usage de sa langue, nous savons qu'elle en fit longtemps comme un privilége des peuples qu'on voulait récompenser et qu'elle l'interdisait à ceux qui ne lui semblaient pas en être dignes. Plus tard, quand la force des choses rendit ces distinctions inutiles, quand on copia partout le gouvernement de Rome, quand l'Occident entier parla sa langue, la correspondance de Pline et de Trajan montre avec quels scrupules les princes honnêtes, loin de vouloir agrandir leur pouvoir aux dépens des libertés locales, respectent les lois particulières et les priviléges exceptionnels de chaque cité. Rome n'est donc pas tout à fait coupable de cette uni-

formité qui s'impose alors à l'empire; elle s'est souvent faite sans elle, quelquefois malgré elle. Les premiers empereurs n'ont essayé d'établir l'unité que dans les choses où elle est vraiment nécessaire, et sans lesquelles une grande nation n'existe pas. Ils concentraient en leurs mains la direction politique des affaires et le commandement des armées; ils ne laissaient circuler que la monnaie frappée à l'effigie de César; ils voulaient que les mesures dont on se servait eussent été vérifiées par les édiles de Rome à l'étalon du Capitole; ils ne permettaient pas aux villes voisines et ennemies de vider leurs différends par la force, comme c'était l'usage avant eux; ils se faisaient les juges de leurs querelles et les réglaient sans appel. Quant à leur administration intérieure, ils y intervenaient le moins qu'ils pouvaient, et seulement lorsque la tranquillité publique rendait cette intervention nécessaire. Je ne prétends pas que toutes les villes jouissaient des mêmes libertés. La surveillance du pouvoir central et de son mandataire, propréteur ou proconsul, s'exerçait sur elles avec plus ou moins de rigueur, selon qu'elles étaient plus ou moins éloignées de la capitale ou de l'Italie, selon les droits qu'elles avaient reçus au moment de la conquête ou depuis leur soumission; mais toutes à peu près, municipes, colonies, villes libres, fédérées ou sujettes, se gouvernaient par leurs lois, toutes élisaient leurs magistrats, toutes faisaient elles-mêmes leurs affaires, et l'on peut dire, je crois, que rarement le monde a joui d'autant d'indépendance municipale que sous le despotisme des césars.

Pompéi, étant une colonie romaine, devait être parmi les villes les plus favorisées. Pour son administration intérieure, elle jouissait d'une liberté sans limites. Nous sommes fort surpris, nous qui ne pensons pas qu'on puisse vivre, si l'on n'est placé sous l'œil et sous la protection toujours visible du pouvoir central, de voir que le gouvernement impérial n'avait là aucun agent qui le représentât. On s'en passait, à ce qu'il semble, et l'empereur n'éprouvait pas plus le besoin d'en envoyer que les habitans le désir d'en recevoir. Les seuls magistrats dont on trouve la trace à Pompéi sont des magistrats municipaux. Ils ne sont pas très nombreux : l'administration des municipes était fort simple; elle n'aimait pas à embarrasser de rouages compliqués la marche des affaires. Le pouvoir délibératif appartenait à un sénat de cent membres qu'on appelait les décurions. Ce sénat comprenait les personnages importans de la ville; il était à peu près investi des mêmes attributions que celui de Rome, dont il aimait à prendre le nom, dont il essayait d'imiter la majesté. Le pouvoir exécutif était remis aux mains d'un petit nombre de magistrats annuels. C'étaient d'abord ceux qu'on appelait *duum-*

viri jure dicundo. Leur nom indique leurs attributions : ils étaient deux comme les consuls de Rome; ils présidaient, comme eux, le sénat, et de plus ils rendaient la justice. Au-dessous des duumvirs, deux édiles étaient chargés de la surveillance des marchés, de l'entretien des monumens publics, de la police des rues et des places; au-dessous encore, deux questeurs administraient les revenus publics et surveillaient les dépenses. C'étaient là les magistrats ordinaires de la *république des Pompéiens*, comme elle aimait à s'appeler, ceux qu'on nommait tous les ans. Il y en avait d'autres, que certaines circonstances exceptionnelles rendaient de temps en temps nécessaires. Tous les cinq ans, on faisait le recensement des citoyens dans tout l'empire. C'était un moment solennel qui se célébrait par des cérémonies religieuses et des fêtes splendides. A Rome, le recensement était fait par l'empereur lui-même, héritier des censeurs de la république. Dans les provinces, on ne créait pas à cette occasion des magistrats spéciaux, car l'administration municipale n'aimait pas à multiplier le nombre des agens dont elle se servait : on confiait cette opération importante aux duumvirs en exercice; seulement, comme ils remplissaient des fonctions nouvelles, ils prenaient un nom nouveau. Pour marquer que la dignité exceptionnelle dont ils étaient revêtus ne revenait que tous les cinq ans, ils ajoutaient à leur titre ordinaire celui de *quinquennalis*, et c'était un grand honneur d'être nommé magistrat quinquennal. Leurs fonctions ne consistaient pas seulement à faire le recensement des citoyens; comme les censeurs à Rome, ils arrêtaient la liste du sénat. Ils y faisaient d'abord entrer les magistrats qui venaient de sortir de charge, puis les citoyens importans de la ville qu'ils jugeaient les plus dignes de cet honneur. Ils étaient libres de choisir ceux qu'ils préféraient en se conformant aux conditions requises par la loi. Ces conditions, nous les connaissons. Pour être élu décurion, la loi voulait qu'on eût atteint un certain âge, trente ans sous César, vingt-cinq à partir d'Auguste. Elle exigea plus tard une certaine fortune, qui variait sans doute avec l'importance des villes; à Côme, c'était seulement 100,000 sesterces (20,000 francs.) Elle excluait formellement les banqueroutiers, ceux qui avaient subi des condamnations réputées infamantes, ou exercé des professions qu'on regardait comme malhonnêtes, par exemple les comédiens et ceux qui dressaient les gladiateurs. Quant aux marchands de filles, aux crieurs publics et aux employés des pompes funèbres, on pouvait les nommer à la condition qu'ils renonceraient à leurs métiers. La liste faite, les *quinquennales* la faisaient graver sur l'airain et placer dans un endroit apparent du forum, où tout le monde la pouvait lire. C'est ce qu'on appelait le tableau de la curie, *album curiæ*. Le hasard

nous a conservé l'*album* de Canusium, qui nous apprend de quelle façon était composé le sénat de cette petite ville. Cet *album* se termine par les noms de quelques jeunes gens (*prætextati*), enfans de grandes maisons auxquels on accordait le droit d'assister aux séances du sénat pour se former aux affaires en attendant qu'ils eussent l'âge d'y prendre part. C'étaient des décurions en expectative et en survivance. Il y en avait vingt-cinq à Canusium auxquels on avait fait cet honneur. En tête de l'*album*, avant les noms des décurions, se trouvent un certain nombre de personnages importans qui portent le titre de protecteurs ou de défenseurs de la cité (*patroni civitatis*). Il y en avait dans tous les municipes, et de deux espèces différentes. Les uns étaient d'anciens magistrats qui avaient parcouru avec honneur le cercle des dignités municipales, qui, plusieurs fois duumvirs ou *quinquennales*, s'étaient attiré dans ces positions la reconnaissance de leurs concitoyens. Quand la petite ville n'avait plus de dignités à leur donner, elle leur conférait ce titre de *patronus*, après lequel il n'y avait plus rien, et qui les faisait sans contestation les premiers de leur endroit. Les autres n'avaient avec le municipe que des rapports plus éloignés, mais c'étaient des personnages influens qui approchaient de l'empereur, et dont on pouvait avoir besoin dans les affaires graves. Ceux-là devaient représenter les intérêts de la ville auprès du pouvoir central, s'ils étaient jamais menacés. En échange des services qu'on espérait d'eux, on les comblait d'honneurs par avance. Le décret qui les nommait était toujours rédigé dans les termes les plus flatteurs, et l'on envoyait une ambassade solennelle qui était chargée de le leur remettre et le faire graver dans leur maison (1).

Ce qui était le plus remarquable dans cette organisation des municipes, c'est la façon dont les duumvirs, les édiles et les questeurs étaient nommés. On a cru souvent que les comices populaires avaient été supprimés dans les provinces, comme ils l'étaient à Rome depuis Tibère, et que le choix des magistrats municipaux était confié aux décurions, comme celui des magistrats romains au sénat. Il faut avouer que cette supposition était vraisemblable et entièrement conforme à l'idée que nous nous faisons de l'empire. Elle n'était pas vraie cependant, et il n'est plus possible de la soutenir depuis qu'on

(1) On a retrouvé à Rome, sur des plaques d'airain, un décret de la petite ville de Ferentum qui nommait Pomponius Bassus pour son *patronus*. C'est probablement l'exemplaire qui avait été placé dans la maison de Bassus. Du reste ces *patroni* n'étaient pas toujours de grands personnages. Les grandes villes choisissaient des sénateurs ou des consulaires; les plus petites se contentaient de prendre des tribuns militaires ou moins encore. On a des exemples de femmes et d'enfans qui ont été revêtus de cette dignité.

a découvert les fameuses tables de Salpensa et de Malaga. Ces tables contiennent les lois accordées à ces deux municipes par l'empereur Domitien, et comme il n'est pas possible d'admettre qu'on les eût faites exprès pour eux, il faut en conclure qu'elles régissaient aussi tous les autres. Elles ne laissent aucun doute sur la façon dont les magistrats municipaux étaient nommés. Un des duumvirs en charge présidait l'élection. Les candidats se faisaient inscrire d'avance, et s'ils n'étaient pas en nombre suffisant pour les places qu'on devait remplir, le duumvir complétait ce nombre en choisissant d'office parmi les citoyens les plus importans de la ville. On votait par curie et au scrutin secret. Tous les habitans prenaient part au vote, et même les étrangers, pourvu qu'ils fussent citoyens romains. Au jour fixé, chaque curie se rendait dans le lieu de ses séances, et l'on procédait à l'élection. Des précautions minutieuses étaient prises pour en assurer la sincérité. « Il faut, disait la loi, qu'auprès de l'urne de chaque curie il y ait trois citoyens du municipe, mais non pas de cette tribu, qui gardent le scrutin et le dépouillent. Il faut qu'avant de le faire chacun d'eux jure qu'il se conduira loyalement et tiendra un compte exact de tous les suffrages. On ne doit point empêcher non plus que les candidats envoient des gens chargés de surveiller les différentes urnes, et toutes ces personnes, aussi bien celles qui seront désignées par l'autorité que celles qu'enverront les candidats, pourront voter dans la curie où elles se trouvent, et leur suffrage sera aussi valable que s'il était donné dans la curie à laquelle elles appartiennent réellement. » Voilà des précautions qui montrent des gens parfaitement habitués à toutes les pratiques du suffrage universel. La loi continue à indiquer avec les mêmes détails la façon dont on compte les votes dans chaque tribu, et qui l'on doit choisir quand plusieurs candidats ont obtenu le même nombre de suffrages; elle ordonne enfin que celui qui l'emporte sur les autres, après avoir donné des garanties suffisantes pour répondre des finances de la ville dont il va disposer, soit amené devant le peuple réuni, et là jure « par Jupiter, par le divin Auguste, le divin Claude, le divin Vespasien, le divin Titus, le génie de l'empereur Domitien et les dieux pénates, qu'il fera tout ce que la loi de la cité lui commande de faire, sans en jamais violer les prescriptions. » Ce serment prononcé, il est solennellement proclamé magistrat de son municipe.

Ainsi, au temps de Domitien, le peuple des municipes choisissait ceux qu'il voulait pour le gouverner. Ces scènes de comices et d'assemblées populaires, qui n'étaient plus à Rome qu'un souvenir lointain, redevenaient une réalité vivante à quelques lieues de ses murailles. C'était donc quelque chose d'être le magistrat même d'une

bourgade ignorée, puisqu'on était nommé par les suffrages libres de ceux qui l'habitaient. Les poètes avaient bien tort de parler avec tant de dédain des pauvres préteurs de Fundi ou des édiles déguenillés d'Ulubres : il y avait après tout plus d'honneur à être l'élu de ses concitoyens, même à Ulubres et à Fundi, qu'à mériter le choix de l'empereur, quand l'empereur s'appelait Tibère ou Néron. Voilà pourquoi les magistratures des municipes étaient si disputées. Les ambitions y étaient ardentes et les luttes acharnées. Les Romains, qui voulaient rire, appelaient ces scènes d'élection des tempêtes dans un verre d'eau, *fluctus in simpulo*. C'étaient en vérité des tempêtes. La brigue s'en mêlait quelquefois, et les partis étaient si animés que, faute de pouvoir s'entendre, on était réduit à demander à l'empereur ce magistrat qu'on ne pouvait pas nommer soi-même.

Il est resté à Pompéi des traces très curieuses de ces fièvres d'élection. Comme on n'avait pas alors de journaux pour prôner les candidats qu'on préférait ou pour attaquer ceux qu'on n'aimait pas, on écrivait naïvement ses préférences ou ses antipathies sur les murailles. C'était un usage si général qu'en certains pays les propriétaires défendaient la blancheur de leurs maisons contre cet envahissement d'affiches électorales. « Je prie, disaient-ils, qu'on n'écrive rien ici. — Malheur au candidat dont le nom sera écrit sur ce mur! puisse-t-il ne pas réussir! » Il est probable que les propriétaires de Pompéi étaient plus accommodans, car on a retrouvé un très grand nombre de ces affiches sur les maisons, et l'on en découvre tous les jours de nouvelles. La formule n'est pas très variée : c'est toujours une corporation ou un particulier qui recommande son protégé aux suffrages des électeurs. Tantôt ils présentent humblement leur requête : « je vous prie de nommer édile A. Vettius Firmus; Félix le souhaite. — Les marchands de fruit désirent avoir Holconius Priscus pour duumvir. » Tantôt ils ont l'air décidé de gens qui se croient importans et qui pensent que leur exemple en entraînera beaucoup d'autres : « Firmus vote pour Marcus Holconius, — les pêcheurs nomment Popidius Rufus. » Ils n'oublient pas de mentionner les vertus de celui qu'ils proposent. Ils affirment toujours qu'il est distingué, intègre, digne des fonctions qu'il demande, né pour le bien de la république, etc. « Nous appelons, dit Sénèque, tous les candidats d'honnêtes gens. » C'était une habitude, et ces éloges intéressés ne trompaient personne. A Pompéi, tout le monde a ses préférences et les indique. Il y a le candidat des pâtissiers, des cuisiniers, des jardiniers, des marchands de salaison, des laboureurs, des muletiers, des foulons, et, ce qui est plus surprenant, des joueurs de balle et des gladiateurs. Il y a

aussi celui des maîtres d'école, que leur profession ne met pas toujours à l'abri des solécismes et des fautes d'orthographe. Il y a enfin celui des femmes qui se joignent à leur mari et à leurs enfans, ou qui même osent toutes seules indiquer le magistrat qu'elles préfèrent, et quelquefois d'un ton très résolu : *Hilario cum sua rogat. — Sema cum pueris rogat. — Fortunata cupit. — Animula facit*, etc. Évidemment les femmes ne votaient pas à Pompéi, non plus que les gladiateurs; elles n'en avaient pas moins leur candidat préféré, et elles s'arrogeaient le droit de le recommander aux électeurs réguliers. Il fallait bien que les élections fussent sérieuses et disputées pour que l'ardeur du combat se communiquât ainsi à ceux-là mêmes qui ne devaient pas y prendre part.

Les municipes de ce temps avaient donc conservé toute la liberté dont ils jouissaient sous la république; c'est ce qui explique qu'ils aient si favorablement accueilli l'empire. En somme, ils n'avaient rien perdu à l'établissement de ce régime nouveau. Les droits que les empereurs avaient enlevés au peuple de Rome, celui des provinces n'en jouissait guère. Il était facile aux citoyens romains qui habitaient Pompéi ou Stabies de se consoler de la suppression des comices du champ de Mars, auxquels l'éloignement ne leur permettait point de prendre part. Ce qui leur importait, c'étaient les élections de leur petite ville, et du moment qu'on ne les supprimait pas, il leur était fort indifférent que le pouvoir suprême fût aux mains de magistrats annuels, ou qu'un seul homme gouvernât le monde. L'antiquité n'avait pas l'idée de ce que nous appelons le gouvernement représentatif, où la souveraineté, s'exerçant par des délégués, descend de la capitale d'un grand empire jusqu'à la plus humble bourgade, et qui fait ainsi participer tous les habitans d'un pays immense à l'exercice du pouvoir politique. Ces complications étaient alors inconnues. On n'appréciait que l'autorité dont on jouit directement, et l'on faisait bon marché de droits qui ne peuvent s'exercer que par intermédiaire. On tenait beaucoup en revanche à être maître chez soi; dans sa commune, on voulait être indépendant. De toutes les libertés, celles que l'on comprenait le mieux et auxquelles on tenait le plus, c'étaient les libertés municipales : aussi le pouvoir impérial s'était-il bien gardé d'y toucher. Loin de perdre à ce gouvernement nouveau, les municipes y avaient gagné d'être moins exposés aux troubles politiques, plus sûrs du lendemain. La sécurité leur avait donné la richesse. Ils étaient presque tous ruinés vers la fin de la république, et leurs finances semblent s'être rétablies sous les premiers empereurs. La paix du monde, en rendant les transactions et les échanges plus faciles, répandit dans l'Italie et les provinces une aisance et un bien-être qu'elles n'avaient

point encore connus. Pline dit que tous les peuples, longtemps esclaves d'une liberté qui les divisait, rendaient grâce à ce pouvoir d'un seul sous lequel ils se sentaient réunis. Il y avait moins de flatterie qu'on ne pense dans ces statues et ces temples qu'on élevait partout aux empereurs morts ou vivans. On honorait en eux cette autorité souveraine devant laquelle les factions se taisaient, et qui permettait à tout le monde de jouir en repos dans son municipe de sa liberté et de sa fortune. Pompéi avait adoré fort dévotement Auguste avant même son apothéose. Herculanum contient des inscriptions louangeuses pour Tibère et pour Claude. Quand on en retrouverait en l'honneur de Caligula et de Néron, je n'en serais pas surpris. « L'influence des bons princes, nous dit Tacite, se fait sentir partout; les mauvais frappent surtout autour d'eux. » Une petite ville de Campanie n'avait guère à souffrir de leurs folies; c'est à peine si le bruit en venait jusqu'à elle : elle ne connaissait d'eux que le pouvoir protecteur sous lequel s'exerçaient tranquillement ses libertés municipales. Elle respectait, elle honorait, elle bénissait le nom de l'empereur, quel qu'il fût, parce que c'était le nom que les légions portaient sur leurs enseignes lorsqu'elles allaient combattre les Germains ou les Parthes, — le nom qui du Rhin jusqu'à l'Euphrate maintenait la paix du monde et assurait sa prospérité.

III.

Si les dignités municipales étaient si recherchées à Pompéi, ce n'est pas pour les profits qu'on en retirait. Aucun des magistrats ne recevait de traitement; au contraire ils payaient pour être élus. La différence entre ces magistrats et les nôtres à ce sujet est bien nettement marquée par le sens qu'avait alors le mot d'*honoraires* et celui qu'il a pris chez nous. Il signifie aujourd'hui le salaire dont on paie le travail d'un fonctionnaire public; c'était alors la somme d'argent qu'il devait donner pour reconnaître l'honneur qu'on lui faisait en le nommant, *honoraria summa*. Cette somme, qui variait selon l'importance des villes (1), était la moindre des dépenses que coûtaient les magistratures. On attendait bien autre chose de celui qui avait obtenu les suffrages de ses concitoyens. Les moins riches, dans les municipes les plus misérables, offraient à leurs électeurs

(1) Dans une petite ville de l'Afrique, à Calame, la somme honoraire pour les dignités les plus élevées était de 3,000 sesterces (600 francs). Tous les détails que je vais donner sont tirés des inscriptions latines. Je n'ai pas cru nécessaire d'indiquer à chaque fois mes sources. C'est ordinairement le recueil d'Orelli continué par M. Henzen et celui des inscriptions de Naples de M. Mommsen.

du vin cuit et des gâteaux. Depuis le matin jusqu'au soir, les pauvres gens avaient le droit de se régaler aux frais de leur édile ou de leur duumvir. « Ami, dit une inscription, demande des gâteaux et du vin, on t'en donnera jusqu'à la sixième heure. N'accuse que toi, si tu arrives trop tard. » Les décurions étaient naturellement mieux traités que la populace. On les invitait à un repas public, et l'on fournissait à leurs concitoyens l'occasion de les voir dîner en cérémonie. Quelquefois on étendait cette libéralité au peuple tout entier, ce qui ne dispensait pas de faire des distributions d'argent auxquelles tout le monde prenait part : chacun recevait suivant la position qu'il occupait dans la ville. On donnait 20 sesterces (4 fr.) aux décurions, 10 sesterces (2 fr.) aux membres de certaines associations religieuses et commerciales, les *augustales*, les *mercuriales*, et 8 sesterces (1 fr. 60 c.) à tous les autres citoyens. Quant aux jeux de toute sorte dont on devait faire les frais, le peuple y tenait plus qu'à tout le reste. Il fallait lui offrir des courses de chevaux, des luttes d'athlètes, des combats de gladiateurs, ou même tous ces spectacles à la fois. L'inscription d'A. Clodius Flaccus, le duumvir de Pompéi dont j'ai déjà parlé, montre à quels excès de générosité on se laissait entraîner pour contenter ses électeurs et pour éclipser ses rivaux. Il semble en vérité qu'en ce moment on regardait comme le premier devoir d'un homme riche de se ruiner à régaler et à divertir ses concitoyens. Chaque événement de sa vie de famille, comme de sa carrière politique, amenait pour lui de nouvelles dépenses. Quand il était nommé à quelque magistrature, quand ses enfans prenaient la robe virile, quand ses proches parens mouraient, il lui fallait donner des jeux, des repas ou de l'argent au peuple, sans compter qu'à ces libéralités de tous les jours beaucoup se croyaient obligés de joindre des libéralités posthumes pour faire bénir leur nom par la postérité. C'est ainsi qu'un duumvir de la petite ville de Pisaure lègue à ses concitoyens 1 million de sesterces (200,000 fr.) à la condition que l'intérêt de 400,000 sesterces (80,000 fr.) servirait à offrir tous les ans un repas au peuple à l'anniversaire de la naissance de son fils, et qu'avec les revenus des 600,000 sesterces (120,000 fr.) qui restaient, on donnerait tous les cinq ans un combat de gladiateurs.

Ce sont là des dépenses effrayantes, auxquelles les fortunes les plus considérables de nos jours auraient peine à suffire; pourtant le peuple exigeait plus encore. A ces repas, à ces fêtes, il fallait, pour lui plaire, joindre des bienfaits plus durables et plus sérieux: c'étaient presque toujours des travaux publics que le magistrat entreprenait à ses frais. Tantôt il construisait ou il réparait des routes pendant plusieurs milles de longueur, et quand il les faisait paver

avec des pierres neuves apportées de la montagne, et non pas avec des restes d'anciennes constructions démolies, il avait grand soin de le dire; tantôt il amenait de l'eau dans son municipe : il la faisait couler dans les rues et sur les places, et la distribuait même aux maisons des particuliers moyennant une certaine redevance. Le plus souvent il se chargeait de construire ou de restaurer quelque monument; les plus beaux qu'on ait découverts à Pompéi, le temple de la Fortune et celui d'Isis, les portiques et le théâtre, étaient l'œuvre de simples particuliers. Une inscription d'Ostie nous apprend qu'un magistrat, indépendamment des repas publics, des distributions d'argent et des spectacles de tout genre, avait à lui seul fait paver une longue rue, construit ou réparé cinq temples, élevé sur le marché un de ces petits monumens où l'on plaçait les poids publics et sur le forum un tribunal de marbre.

Il est probable qu'il en était dans tous les municipes de l'empire comme à Pompéi et à Ostie; partout on faisait un point d'honneur aux citoyens riches d'embellir la ville qui les choisissait pour magistrats. La plupart des monumens qui décoraient alors les provinces, et dont il reste de si admirables débris en Italie et en France, ont été élevés de cette façon, sans rien coûter à l'état ni aux municipes. Les empereurs encourageaient de tout leur pouvoir ces générosités. De tout temps, les Romains ont beaucoup aimé la magnificence : il était dans leur caractère d'avoir du goût pour tout ce qui brille et représente; mais le gouvernement impérial y tenait encore plus que la république, par suite de cet attrait particulier que les régimes monarchiques éprouvent pour la pompe et l'éclat. Il y avait des lois sévères contre ceux qui achetaient les anciens édifices pour les détruire et tirer profit des matériaux. En attaquant avec une vivacité singulière ce qu'elles appellent un commerce honteux et sanglant (*fœdum, cruentum genus negotiationis*), ces lois ne cherchent pas seulement à défendre les souvenirs du passé, elles veulent surtout épargner à l'œil l'aspect des ruines qui laisseraient croire aux malveillans qu'il manque quelque chose au bonheur de l'empire. Ces monumens qu'elles protégent leur semblent faire éclater aux yeux de tout le monde la félicité universelle (*monumenta quibus felicitas orbis terrarum splendet*), et c'est pour cela qu'elles mettent tant d'ardeur à les conserver. A chaque fois que l'empire respirait, après ces crises terribles qui compromettaient la sécurité publique, le premier soin du nouveau prince était de réparer les édifices qui avaient souffert pendant les troubles et d'en construire de nouveaux. C'est ce qu'avaient fait tour à tour Auguste, Vespasien et Nerva; ce dernier avait même prononcé une harangue, que Pline trouvait très belle, pour exhorter tout le

monde à la munificence, et il en avait donné l'exemple. Les gens riches imitaient le prince. Ils s'empressaient d'employer ce moyen coûteux, mais sûr, de conquérir la faveur de leurs concitoyens et les bonnes grâces du maître. C'est ainsi que l'empire entier se couvrit de monumens somptueux. L'admiration qu'ils nous inspirent augmente quand on songe que le plus souvent ils n'ont rien coûté au trésor public, et qu'ils ont été construits par des particuliers. Des grandes villes l'exemple passait aux plus humbles bourgades : les villages qui environnaient Vérone ou Nîmes tenaient à reproduire leurs monumens, comme Nîmes et Vérone avaient copié ceux de Rome. Partout on construisait des théâtres, des temples, des aqueducs. Une inscription nous apprend qu'un petit bourg perdu de l'Apennin, dont le nom ne se retrouve dans aucun géographe ancien ni moderne, a fait réparer à la fois sa muraille de ciment, un portique et un temple. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu dans le monde une pareille apparence de bien-être et de richesse, tant de magnificence et d'éclat. Le secret de cette magnificence qui nous étonne, c'est précisément que tout le monde y contribuait; l'état et la commune n'étaient pas seuls chargés des travaux utiles ou des constructions somptueuses, les particuliers en prenaient pour eux la plus grande partie. Ils dépensaient leurs immenses fortunes pour laisser de grands souvenirs des magistratures qu'ils avaient exercées; chacun tenait à faire mieux que les autres, et cette émulation tournait au profit de tous.

Ce qui surprend un peu quand on songe aux dépenses effrayantes que s'imposaient les magistrats municipaux, c'est de voir qu'elles ne parvenaient pas toujours à désarmer les mécontens. Parmi ces hommes qu'on se chargeait ainsi de nourrir et d'amuser, auxquels on élevait des édifices magnifiques, il y en avait qui se plaignaient toujours. Ils avaient l'habitude de comparer les libéralités de l'édile ou du duumvir en fonction avec celles des magistrats qui l'avaient précédé. Malgré le mal qu'on se donnait pour les satisfaire, ils ne trouvaient jamais que le vin ou les gâteaux fussent assez bons, les gladiateurs assez nombreux, les monumens assez splendides. Même en se ruinant pour eux, on ne parvenait pas à les contenter, et ils ne se gênaient pas pour le dire. On n'avait guère vu à Pompéi de magistrat plus généreux que le duumvir Holconius Rufus; cependant, au sortir des jeux splendides qu'il avait donnés au peuple, dans ce théâtre qu'il avait construit à ses frais, il ne manquait pas de gens qui l'accusaient d'insolence pour se dispenser sans doute d'être reconnaissans, et qui lui opposaient les souvenirs du passé, qui permettent toujours d'être injuste pour le présent. « Les Vibius aussi, écrivait-on sur les murs, les Vibius étaient fort riches, et

pourtant ils n'avaient pas toujours le sceptre à la main, comme tu fais. » Encore trouve-t-on une certaine modération dans ce curieux *graffito* de Pompéi. Quand le peuple se plaint, il n'est généralement pas aussi poli, et ses reproches étaient d'ordinaire bien moins mesurés. A la suite d'une inscription qui contient le nom d'un magistrat d'Ulubres, on a trouvé ces mots qu'une autre main avait gravés : « c'est un coquin. » Il y a dans la satire de Pétrone une peinture fort amusante d'un de ces mécontens de petite ville. Le portrait est pris sur le vif, et aujourd'hui encore il n'a pas cessé d'être vrai. C'est un de ces hommes qui accusent l'autorité de tous les malheurs qui leur arrivent. Si le pain est cher, si la vie est dure, si le temps est mauvais, s'il fait sec ou s'il pleut, c'est la faute à l'édile ou au duumvir; ils s'entendent avec les fournisseurs, ils vendent aux accapareurs, ils négligent les prières ou les processions : ce sont des voleurs ou des impies. « Je voudrais bien tenir, dit le convive de Trimalcion dans son langage populaire, ces misérables édiles qui, d'accord avec les boulangers, complotent de nous affamer. — A toi, à moi! — disent-ils entre eux, et le pauvre petit peuple souffre, tandis que ces grandes mâchoires sont toujours en liesse. Que n'avons-nous encore pour magistrats ces lions que j'ai trouvés ici à mon arrivée? C'est alors qu'on vivait bien! Je me souviens de Sefinius : vous savez, celui qui demeurait près de l'ancien arc de triomphe... Il fallait voir comme il bousculait ses collègues dans la curie, comme il leur parlait en face et sans figures! Quand il haranguait sur le forum, sa voix devenait aussi forte qu'une trompette. Et pourtant il saluait honnêtement tout le monde; il appelait les gens par leur nom; vous auriez dit, quand il vous parlait, un pauvre diable comme nous. Aussi en ce temps-là le blé se donnait pour rien. Pour un as, on avait un pain si gros que deux hommes pouvaient à peine en voir la fin; ceux qu'on nous vend aujourd'hui sont moins larges que l'œil d'un bœuf. Tout va de mal en pis. C'est notre faute; pourquoi nous sommes-nous donné un méchant édile de rien qui nous vendrait tous pour un as? Il fait bombance dans sa maison, il reçoit de toutes mains, et je connais quelqu'un qui lui a donné mille deniers. Ah! si nous avions du cœur, il ferait moins le fier; mais nous sommes braves comme des lions chez nous, poltrons comme des renards dehors. J'ai déjà mangé toutes mes hardes; si cela dure, il me faudra vendre ma boutique. Je veux mourir si ce ne sont pas les dieux qui nous envoient toutes ces misères! Personne ne croit plus à rien, personne n'observe plus les jeûnes; tout le monde se moque de Jupiter. On n'est plus occupé qu'à compter ses écus. Autrefois, dans les sécheresses, les jeunes filles s'en allaient en procession, pieds nus et

en robes blanches, avec les cheveux épars et les âmes pures, demander de l'eau à Jupiter; aussitôt il pleuvait à seaux, et elles revenaient mouillées comme des rats. Aujourd'hui, quand il s'agit de venir à notre aide, les dieux ont les pieds liés, parce que nous ne les honorons plus. Voilà pourquoi les champs ne rapportent plus rien! »

Heureusement les mécontens n'étaient pas les plus nombreux. Les villes recevaient d'ordinaire avec reconnaissance les libéralités de leurs magistrats, et les inscriptions nous montrent que cette reconnaissance s'exprimait souvent avec beaucoup d'effusion. On payait en honneurs et en complimens ce qu'on recevait en bons dîners et en spectacles. Tant que le magistrat vivait, on ne lui marchandait pas les éloges; après sa mort, on lui faisait des funérailles publiques dans lesquelles on brûlait souvent jusqu'à dix livres de parfums, et l'on donnait à sa famille, sur le bord d'un chemin public, quelques pieds de terre municipale pour lui construire un tombeau. D'autres fois la reconnaissance allait plus loin. A la suite de quelque libéralité moins ordinaire d'un duumvir ou d'un *quinquennalis*, les décurions se réunissaient dans un temple pour y voter au magistrat généreux une statue équestre; en même temps le peuple se rassemblait au forum et décidait l'érection d'une statue à pied. Ce double vote était accompagné de louanges hyperboliques, et l'on rédigeait des décrets en cette langue pompeuse et solennelle que l'on parlait dans la curie des petites villes aussi bien que dans le sénat de Rome. Ici encore cependant tout se tournait contre la bourse du malheureux magistrat. Il était de règle que, généreux jusqu'au bout, il n'acceptât pas ces libéralités municipales; heureux de l'honneur qu'on lui faisait, il épargnait la dépense à ses concitoyens : *honore contentus, impensam remisit*, c'était la formule. Cela veut dire qu'il faisait élever les deux statues à ses frais et s'honorait ainsi à ses propres dépens; puis, le jour de la dédicace venu, il ne pouvait pas se dispenser d'offrir des repas publics et des fêtes magnifiques aux décurions et au peuple, qui, sans rien débourser, trouvaient ainsi moyen de se montrer reconnaissans, et même de tirer un honnête profit de leur reconnaissance.

Mais alors, dira-t-on, pourquoi briguait-on avec tant d'ardeur des honneurs si coûteux? — Il serait difficile de le comprendre, si l'on ne connaissait l'amour qu'on avait pour ces petites villes d'où l'on ne sortait guère. En ce temps où les relations étaient moins faciles et l'horizon plus borné, l'affection s'éparpillait moins qu'aujourd'hui, et naturellement il y en avait davantage pour ces lieux qu'on ne quittait pas. C'était par un effort d'abstraction philosophique que les stoïciens s'appelaient citoyens du monde entier; nous

le sommes tous devenus sans peine, grâce à la facilité des voyages et à ces communications rapides qui relient tous les peuples entre eux. Notre vie s'est singulièrement étendue dans l'espace. Nous en laissons une partie dans les pays que nous visitons : on comprend qu'il en reste un peu moins pour ceux où nous sommes nés. Quand on a beaucoup lu, beaucoup vu, on compare, et il n'y a rien qui gâte les plaisirs dont on jouit et les lieux où l'on habite comme de songer à des plaisirs qu'on n'a vus qu'en rêve ou à des pays qu'on n'a fait que traverser. Dans l'antiquité, où l'on restait plus volontiers en place, tous les souvenirs, toutes les affections se concentraient sur une seule ville. On l'aimait avec d'autant plus de passion qu'on n'avait qu'elle à aimer. Ceux même que l'ambition poussait à la quitter et qui allaient chercher fortune à Rome ne l'oubliaient pas. Cicéron, sénateur et consulaire, s'occupait avec une tendre sollicitude de régler les affaires du petit municipe d'où sa famille était sortie. Vers la fin de sa vie, il disait à son ami Atticus, en lui montrant Arpinum : « Voilà ma véritable patrie et celle de mon frère. C'est là que nous sommes nés d'une famille ancienne; là sont nos dieux domestiques et les souvenirs de nos ancêtres. Vous voyez cette maison : c'est mon père qui l'a bâtie, et il y a vécu dans l'étude des lettres. A cette même place, il y en avait autrefois une autre, plus petite, plus simple, comme celle de Curius chez les Sabins; mon aïeul y habitait quand j'y suis né. Aussi, toutes les fois que je revois ce pays, il se réveille au fond de mon âme je ne sais quels sentimens secrets qui me le rendent plus cher que tous les autres. » A plus forte raison était-on tendrement attaché à sa ville municipale, si petite, si humble qu'elle fût, quand on ne l'avait jamais quittée, quand on avait borné toute son ambition aux dignités modestes qu'elle pouvait donner. On tenait à y être honoré et populaire, on était heureux d'y faire du bruit. Les habitans de Rome riaient volontiers des magistrats de petite ville et des airs superbes qu'ils prenaient; mais eux n'en étaient pas moins fiers comme des consuls quand ils traversaient les rues avec la prétexte et le laticlave. Même un simple *sevir* des augustales, c'est-à-dire une sorte de président de société charitable, se regardait comme un personnage lorsqu'il était couvert de sa robe blanche et précédé de son licteur. Le désir d'occuper le premier rang, d'être plus que les autres, si vif dans les grandes villes, l'est peut-être encore plus dans les petites. Comme on s'y connaît davantage, les distinctions qu'on obtient causent des joies plus sensibles. On joint au plaisir de dominer la satisfaction de faire des jaloux et de le savoir. Cette satisfaction coûtait un peu cher alors; mais on sait que la vanité ne marchande pas ses plaisirs.

La vanité, du reste, n'était pas seule à trouver son compte dans les dignités municipales, et l'on pouvait en tirer des avantages plus sérieux. Elles étaient pour les ambitieux qui rêvaient de grandes destinées la première étape vers des honneurs plus importans. Être le premier dans son municipe amenait souvent à devenir quelque chose dans l'état. On sait que, contrairement aux usages de la plupart des nations anciennes, Rome n'a jamais fermé ses portes à l'étranger. Au lieu de s'isoler comme les autres dans une nationalité jalouse, elle appelait à elle l'élite des populations vaincues. Même dans les premiers temps, quand elle répugnait encore à étendre le droit de cité, elle accordait plus facilement ce qu'on appelait le droit latin à ceux qui souhaitaient se rapprocher d'elle; or la principale prérogative des villes qui jouissaient de ce droit, c'était que tous ceux qui avaient exercé les premières magistratures dans ces villes devenaient citoyens romains en sortant de charge. De cette façon Rome s'enrichissait de tout ce qu'il y avait d'honnête et de distingué dans les pays qu'elle avait soumis, sans en prendre la lie. Ainsi se comblaient chez elle les vides qu'y faisait la guerre, et à la place des anciennes familles qui s'éteignaient, des familles nouvelles venaient sans cesse rajeunir ce vieux tronc épuisé. Vers la fin de la république, les Italiens remplissaient le sénat. Antoine, dans son orgueil de vieux Romain, s'étant moqué d'Octave parce que sa mère était d'Aricie : « Ne dirait-on pas, répondait Cicéron, qu'il parle de Tralles ou d'Éphèse? Vous voyez avec quel dédain il traite ceux qui sont nés dans les municipes, c'est-à-dire à peu près tous les sénateurs, car combien y en a-t-il qui soient de Rome? » Il y en eut moins encore sous l'empire. Le pouvoir absolu est de sa nature un grand niveleur. De la hauteur où il se place, il n'aperçoit plus de différence entre tous ceux qui lui sont soumis. Les distinctions lui déplaisent, et il cherche toujours à établir au-dessous de lui l'égalité dans l'obéissance. Ce fut la tendance de l'empire romain comme de tous les gouvernemens despotiques, et le monde en profita. Les empereurs affectaient de traiter tous leurs sujets de la même façon. Peu à peu les priviléges s'effacèrent, et il ne fut plus indispensable pour avoir accès aux premières dignités d'être né à Rome ou dans les environs. La république avait laissé entrer les Italiens dans le sénat; l'empire y admit les provinciaux. Rien n'empêchait les fils de duumvirs de petite ville, en quelque pays qu'ils fussent nés, de concevoir de grandes espérances. Ceux qui se sentaient l'ambition et le talent d'aller plus loin que leurs pères pouvaient l'essayer, et ils y parvenaient souvent. Ils se poussaient vite dans les légions, surtout quand ils appartenaient à des familles anciennes et considérées. S'ils étaient braves et intelligens, ils obte-

naient le tribunat militaire. De là ils passaient dans les fonctions civiles ou financières, ils devenaient *procurateurs* de César ou entraient dans l'administration des provinces. C'est ainsi que ce Nonius Balbus, qui a rempli Herculanum de ses inscriptions et de ses statues, gouverna la Crète et la Cyrénaïque. Les plus heureux arrivaient à être consuls, comme Agricola, qui était de la colonie de Fréjus. Il y en eut même qui devinrent empereurs, comme l'Espagnol Trajan.

Toutes les raisons que je viens de donner aident à comprendre comment les dignités étaient si recherchées dans les municipes. On est moins surpris, quand on les connaît, de voir qu'à Pompéi, par exemple, les élections donnaient lieu à des scènes si animées, et que le triomphe d'Holconius ou de Pansa était un grand événement dont on causait longtemps dans la petite ville. Il en était partout de même, et l'on peut dire que le choix des magistrats, les décrets des décurions, le gouvernement des affaires de la cité tenaient alors une place importante dans la vie de province. Malheureusement cette place devint bientôt de plus en plus petite. Au moment où Pompéi disparaît, le régime municipal est encore dans tout son éclat, et cependant à quelques signes on peut déjà pressentir sa décadence prochaine. La loi de Malaga prévoit le cas où il ne se présentera pas de candidats pour être édiles ou duumvirs, et où il faudra condamner les gens riches à être magistrats malgré eux. On commençait donc à trouver ces charges un peu lourdes, et l'on voit bien, au ton de certaines épitaphes, qu'on en était autant accablé qu'honoré (*omnibus honoribus atque oneribus in republica sua functus*). Les villes avaient pris un goût effréné pour les fêtes. Elles ruinaient leurs magistrats par leurs exigences; elles se ruinaient elles-mêmes lorsque les bourses des magistrats ne suffisaient pas à leur donner tout ce qu'elles souhaitaient avoir. Par leurs profusions et leurs gaspillages, elles appelaient sur elles la surveillance de César. Il était forcé d'intervenir dans leurs affaires pour les protéger contre leurs entraînemens et leurs folies. A partir de Trajan, les empereurs se mêlent davantage de l'administration des municipes. C'était un bienfait pour le moment, car ils réformaient beaucoup d'abus, mais c'était un grand danger pour l'avenir. Le pouvoir central est naturellement envahissant, et quand on a l'imprudence de l'appeler chez soi, il faut se résigner à n'y être plus le maître. Les empereurs commencèrent par défendre qu'on donnât des fêtes et qu'on entreprît des ouvrages importans sans leur permission. Il fallait qu'un duumvir s'adressât à César pour offrir un spectacle de gladiateurs, paver une route ou reconstruire un temple. Ils envoyèrent ensuite des inspecteurs (*curatores*) chargés de surveiller les dépenses des mo-

numens qu'on entreprenait et de régler les finances embarrassées des villes. Ces inspecteurs devinrent de plus en plus de grands personnages, et les magistrats élus de la cité durent s'effacer devant eux. Bientôt les élections populaires furent supprimées dans les municipes; l'action du pouvoir central s'y fit plus directement sentir. Ils cessèrent d'avoir une vie propre, et une hiérarchie savante de fonctionnaires fit pénétrer l'autorité impériale jusque dans les plus petites bourgades.

Ce fut un grand malheur pour tout le monde et surtout pour les empereurs. Le pouvoir absolu consomme beaucoup d'hommes, et il en produit très peu. Ils ont besoin, pour se former, d'un milieu plus libre. L'âme ne s'affermit, l'esprit ne s'étend, l'homme n'acquiert toute sa valeur que lorsqu'il sent qu'il a la pleine responsabilité des choses qu'il fait. Quand on n'est que l'instrument d'une volonté étrangère, on ne cherche plus à posséder d'autre vertu que l'obéissance ni d'autre talent que la régularité. Les gouvernemens qui suppriment toute initiative personnelle ne produisent que des commis : ce n'est pas assez pour les sauver. L'empire romain ne s'est soutenu si longtemps, malgré tant de causes de ruine, que par cette abondance d'hommes nouveaux que lui fournissaient sans cesse les provinces, et ces hommes, c'étaient les quelques restes d'indépendance que conservaient les municipes, c'étaient ces scènes d'élection, ces *tempêtes dans un verre d'eau,* dont se moquaient les beaux esprits de Rome, qui aidaient à les former. Ils faisaient là, dans l'obscurité de leurs petites villes et sous un régime libre, l'apprentissage des qualités qu'ils allaient exercer plus tard sur un autre théâtre. Il ne faut pas s'étonner s'ils devinrent plus rares quand cette indépendance disparut. Ce n'est pas en construisant ces vastes et régulières machines qui séduisent l'œil par la simplicité apparente des ressorts et l'habile agencement des rouages, où la main d'un seul donne le branle à tout, où toutes les volontés se règlent sur une seule volonté, qu'on crée des forces vivantes pour résister au péril commun et qu'on soutient le choc des barbares. Au contraire, il n'y a pas de plus sûr moyen de perdre un état que de le centraliser de cette façon, et l'empire romain s'est porté à lui-même le coup le plus funeste quand il a détruit les dernières libertés de ses municipes.

GASTON BOISSIER.

LE

BUDGET DE 1867

ET

LA NOUVELLE CAISSE D'AMORTISSEMENT

Avons-nous enfin un budget en équilibre? Telle est la question qu'on se pose chaque année lors de la présentation du budget : on a été tant de fois déçu dans ses espérances, tant de fois on a vu des budgets présentés en équilibre, et qui se réglaient par des déficits considérables, qu'il est permis de garder une certaine défiance à l'endroit des prévisions budgétaires. « Tous les budgets sont présentés et votés avec un excédant de recettes, a dit M. Dupin, et tous se soldent en déficit. »

En voici un pourtant qui, selon toute apparence, n'ajoutera rien au déficit, c'est celui de 1865. M. le ministre des finances nous dit dans son dernier exposé de la situation financière (1) que le budget de 1865, loin d'avoir un déficit, présentera plutôt un excédant qu'il ne peut évaluer encore, mais qui sera plus considérable qu'on ne l'avait supposé d'abord; nous n'avions pas eu une pareille bonne fortune depuis le budget de 1858. Quant au budget de 1866, sur lequel nous vivons, qui a été présenté et voté aussi avec un excédant de recettes, il est difficile de dire encore comment il se réglera. Déjà on nous demande pour 84 millions de crédits supplémentaires au budget rectificatif, et pour faire face à ces crédits, on est obligé d'escompter la plus-value des impôts pendant le cours de l'année, qu'on estime à 40 millions, d'y ajouter même jusqu'à concurrence de 24 millions les annulations de crédit qu'on prévoit

(1) Voyez *le Moniteur* du 24 décembre 1865.

pour la fin de l'exercice. A ces conditions, l'équilibre serait maintenu; mais, on doit le reconnaître, c'est un équilibre un peu problématique : pour qu'il se réalise, il faut d'abord que nous n'ayons pas ce dernier budget qu'on appelle le budget complémentaire, et qui vient presque toujours clore l'exercice par une demande de quelques millions. Il faut ensuite que tout ce qui a été porté comme recette soit exactement payé. Or il y a parmi les recettes extraordinaires du budget de 1866 une indemnité de 25 millions à payer par le Mexique, dont le recouvrement est des plus douteux. Jusqu'à ce jour, il est vrai, les annuités qui étaient dues ont été payées; mais comment l'ont-elles été? Au moyen des retenues qui ont été faites sur les emprunts contractés en France par le gouvernement du Mexique, et qui doivent être aujourd'hui à peu près absorbés. Peut-on espérer qu'à défaut d'emprunt l'empire du Mexique trouvera les 25 millions de l'annuité sur ses propres ressources, sur les produits de l'impôt, en dehors des charges exceptionnelles que lui causera pendant longtemps le soin de son établissement? Cela est peu probable : il est probable au contraire que, s'il tient à être fidèle à ses engagemens, il n'aura d'autres moyens de le faire que de recourir à de nouveaux emprunts; mais le pourra-t-il toujours? Rencontrera-t-il toujours des capitaux disposés à subir des risques proportionnels aux gros intérêts qu'on leur promet? On a depuis quelque temps beaucoup abusé des emprunts à gros intérêts; le public commence à s'en lasser et à s'apercevoir qu'on spécule un peu trop sur sa crédulité : il en a donné dernièrement la preuve en s'éloignant de quelques-uns de ces emprunts qui lui faisaient pourtant les plus magnifiques promesses. Il est donc douteux que l'empire du Mexique, s'il vient de nouveau, dès cette année, faire appel à nos capitaux sur son propre crédit, trouve un accueil favorable, et s'il ne le trouve pas, il est dans l'impossibilité à peu près absolue de payer l'annuité de 25 millions qui est portée au budget de 1866. Voilà une première cause de déficit.

En ce qui concerne le budget complémentaire, on peut dire qu'à mesure que nous avançons dans la pratique du sénatus-consulte de 1861, nous arrivons à mieux établir les dépenses de cet ordre et à laisser moins de part à l'imprévu. Ainsi le budget rectificatif, qui était de 231 millions en 1862, de 221 en 1863, de 135 en 1864, n'a plus été que de 88 en 1865, et il est en 1866 de 84 millions. — On peut ajouter encore que, si depuis quelques années les dépenses ont dépassé de beaucoup les prévisions, la cause en est dans cette malheureuse expédition du Mexique, qui nous a toujours entraînés au-delà de ce que nous aurions voulu, mais que cette expédition touche à sa fin, et qu'il y a lieu d'espérer que de ce chef au moins on n'aura pas d'augmentation de dépenses sur les prévi-

sions du budget rectificatif. Nous voulons le croire; cependant il y a tant d'inconnu dans une expédition qui s'accomplit à deux mille lieues de nos côtes, qu'il est bien difficile de savoir d'une façon certaine, au commencement d'un exercice, ce qu'elle coûtera plus tard, et il nous paraît prudent de compter encore pour 1866 sur un budget complémentaire. Si faible qu'il soit, joint au non-paiement des 25 millions par le Mexique, il suffira pour déranger singulièrement l'équilibre prévu pour 1866. Avec quoi parera-t-on à ce dérangement? On a escompté pour le budget rectificatif toutes les ressources que l'on pouvait avoir; on a escompté la plus-value des impôts, les annulations de crédit. Il ne reste plus que l'imprévu d'un supplément de produit des impôts au-delà de ce que l'on a escompté, ou des annulations de crédit pour des sommes plus considérables que celles que l'on a supposées. La garantie est loin d'être suffisante, et il est fort à craindre que le budget de 1866, moins heureux que celui de 1865, n'ajoute quelque chose aux déficits antérieurs.

Quant au budget de 1867, il fait plus que de nous promettre l'équilibre : il nous annonce un certain excédant qu'on pourra consacrer à l'amortissement, à cet amortissement supprimé depuis 1848, qui n'a fonctionné qu'un moment en 1859 et 1860, et qu'on voudrait rétablir à partir de 1867 comme une institution désormais régulière et permanente, aux besoins de laquelle il faudra pourvoir comme aux autres nécessités du budget.

Voyons sur quelles bases reposent ces espérances. M. le ministre des finances a fait cette année un grand effort; il a obligé ses collègues les plus dépensiers, ceux de la guerre et de la marine, à se réduire, à faire des économies, et il a donné lui-même l'exemple dans son propre ministère. Le total de ces économies s'élèvera pour 1867 à 25 millions 1/2; il s'élèverait à 30 sans des supplémens de crédits qu'on accorde au ministère sur lequel il n'y a pas de réduction à faire, celui de l'instruction publique. Dans ces économies, la guerre contribue pour 14 millions, la marine pour 7, et le ministère des finances pour 6; le reste est retranché du ministère des travaux publics et de celui de la maison de l'empereur. On aurait peut-être pu faire mieux et ne pas s'arrêter en chemin dans la mesure qui a modifié la fonction des receveurs-généraux: on aurait pu la supprimer tout à fait et trouver là encore une nouvelle économie de 3 à 4 millions; mais le gouvernement, pour une raison ou pour une autre, n'a pas cru devoir aller jusque-là cette fois. On aime cependant à croire que la mesure n'est qu'ajournée, et qu'elle viendra bientôt à la décharge de l'un de nos prochains budgets.

Nous avons donc 25 millions d'économie sur le budget de 1867.

Jusqu'à ce jour, depuis le rétablissement de l'empire, tous les budgets en prévision ont été en augmentation les uns sur les autres, sans parler des charges supplémentaires que sont venus y ajouter les budgets rectificatifs, — si bien qu'après être partis d'un budget réglé à 1,491 millions en 1852, nous sommes arrivés à un budget probable de 2 milliards 200 millions pour 1866. En voici un qui, pour la première fois depuis plusieurs années, n'est pas en augmentation sur les précédens et qui même est en diminution, après avoir fait très large la part des travaux extraordinaires. Afin de rendre la comparaison plus exacte entre le budget de 1867 et le précédent, nous allons rétablir au budget de 1867 les dépenses que des dispositions nouvelles proposent d'en retrancher, et nous allons les résumer d'ensemble sans tenir compte des budgets séparés. Voici les chiffres des deux budgets :

Budget de 1866 adopté par la commission du corps législatif (chiffres ronds).

Dépenses ordinaires	1,700,000,000 fr.
Dépenses départementales et communales	236,000,000
Budget extraordinaire	150,000,000
Total.	2,086,000,000 fr.

Projet de budget pour 1867.

Dépenses ordinaires	1,524,000,000 fr.
Dépenses départementales et communales	245,000,000
Budget extraordinaire	133,000,000
Dotation de l'amortissement supprimée par le budget de 1867.	122,000,000
Dépenses mises à la charge de la nouvelle caisse d'amortissement et qui, au budget de 1866, figuraient tant au budget ordinaire qu'au budget extraordinaire	43,000,000
Total	2,067,000,000 fr.

Ainsi, en prévision, la diminution de dépenses pour 1867 sur 1866 serait d'environ 19 millions (1). C'est assurément peu de chose sur un budget qui dépasse 2 milliards, et les contribuables n'en sentiront pas beaucoup le bénéfice; mais c'est au moins un temps d'arrêt dans la progression des dépenses, et à ce titre il faut s'en féliciter comme d'un succès.

Il y a cinq ans, après avoir signalé cette progression des dépenses, qui n'a fait que continuer depuis (2), nous en appelions aux économies et nous disions en désespoir de cause, à propos d'une situation déjà très tendue : « Veut-on la détendre, on n'a, si

(1) La diminution portant sur les dépenses afférentes à l'état est plus considérable; mais elle se trouve atténuée de quelques millions par l'augmentation des dépenses départementales et communales.

(2) Voir la *Revue* du 1er janvier 1861.

on ne peut mieux faire, qu'à s'arrêter à ce chiffre (2 milliards) déjà fort élevé, et bientôt, si la prospérité continue, nous pourrons aisément, grâce au développement des revenus indirects, supporter le budget de 2 milliards qui aujourd'hui dépasse nos forces. » Eh bien! le gouvernement se décide enfin à suivre notre conseil. Il est vrai que la mise en pratique n'aura lieu qu'en 1867, tandis que nous la demandions dès 1862, et que depuis on a trouvé moyen d'ajouter encore une certaine quantité de millions à ce que l'on considère comme les dépenses nécessaires; n'importe, nous ne nous plaindrons pas trop pour quelques années de retard. L'élasticité de la fortune publique est telle qu'en supposant qu'il y ait encore un écart plus ou moins considérable entre les dépenses vraies et les ressources vraies, cet écart ne tardera pas à être comblé par la plus-value naturelle des impôts, si l'on persiste résolûment dans la voie des économies; nous pouvons même espérer qu'à l'exemple de l'Angleterre on pourra diminuer les taxes et conserver encore les mêmes revenus.

Ceci néanmoins appartient trop à l'avenir; voyons dans le présent comment est le budget de 1867, quelle chance il a de réaliser ce qu'il promet. Tout à l'heure, en comparant le budget de 1867 à celui de 1866, nous avons, pour rendre la comparaison plus exacte, inscrit la dotation de l'amortissement comme si elle devait encore figurer au budget de 1867; elle n'y figurera plus, si le projet qui est en ce moment soumis au corps législatif relativement à un nouveau système d'amortissement est adopté. Ce budget se trouve donc allégé du montant de cette dotation, qui serait aujourd'hui de 122 millions. En comprenant toutes les autres charges, tant ordinaires qu'extraordinaires et départementales, il s'élève en prévision à 1,946 millions; les recettes pour le couvrir sont portées à 1,976 millions (1), laissant 30 millions d'excédant, dont 10 sont réservés

(1) En voici la décomposition (chiffres ronds):

Dépenses.

1° Dépenses du budget ordinaire de 1867, y compris le nouveau budget de l'amortissement	1,568,000,000 fr.
2° Dépenses départementales et communales	245,000,000
3° Dépenses du budget extraordinaire	133,000,000
Total	1,946,000,000 fr.

Recettes.

Recettes du budget ordinaire, y compris les ressources détachées par la caisse d'amortissement	1,686,000,000 fr.
Ressources extraordinaires	45,000,000
Ressources départementales et communales	245,000,000
Total	1,976,000,000 fr.

pour assurer l'équilibre des budgets ordinaire et extraordinaire, et 20 sont affectés à l'amortissement en dehors des 6 millions à provenir de l'aliénation des forêts.

Si les choses se passent ainsi qu'on le prévoit, nous aurons donc non-seulement un équilibre, mais encore quelques ressources à consacrer à l'amortissement. Deux causes peuvent déranger cet équilibre (ce sont les mêmes qui ont déjà été indiquées pour le budget de 1866) : la première, si les revenus de l'impôt ne donnent pas ce qu'on suppose, ou si on a compté sur des ressources extraordinaires qui ne se réaliseront pas; la deuxième, si les dépenses sont de beaucoup supérieures aux prévisions. Quant aux ressources à réaliser, il faut distinguer entre les ressources ordinaires et les ressources extraordinaires. Les ressources ordinaires, assises sur le produit des impôts, ont été calculées en prévision, comme cela doit se faire, sur les résultats acquis de l'exercice qui vient de finir, celui de 1865; elles sont donc parfaitement assurées, — il est même probable qu'il y aura une augmentation sensible qu'on pourra appliquer aux dépenses imprévues. Il n'en est pas de même en ce qui concerne les ressources extraordinaires. — Nous ne parlons pas des 16 millions 1/2 à recevoir de la Société algérienne; bien que cette société ne soit pas encore constituée, il faut espérer qu'elle le sera d'ici à l'exercice 1867. D'ailleurs, si elle ne l'était pas, comme on a porté au budget extraordinaire de l'Algérie des dépenses qui sont subordonnées à la réalisation de cette ressource, les dépenses ne devraient pas se faire, si la ressource venait à manquer : il n'y a donc pas à s'en préoccuper pour le budget de 1867. Mais on compte toujours sur l'annuité de 25 millions à payer par le Mexique. Or si le paiement de cette annuité est douteux pour 1866, il l'est encore beaucoup plus pour 1867. A mesure qu'on s'éloigne de l'époque où ont été faits les emprunts, on s'éloigne par cela même des seuls moyens de paiement qu'a eus jusqu'à ce jour le Mexique, et on a d'autant moins de chance de recevoir ce qui pourra être dû dans l'avenir. Puis quelle sera l'année prochaine notre situation par rapport à l'expédition que nous entretenons à si grands frais dans ce pays? l'expédition durera-t-elle encore? Si elle dure, comme on n'a rien inscrit de ce chef au budget de 1867, il faudra y pourvoir par un budget rectificatif, ainsi qu'on le fait cette année (1866). Le budget rectificatif pour 1866, en ce qui concerne la guerre et la marine, est de 50 millions. Ne serait-il que de 40 et même de 30 millions l'année prochaine, ces 30 millions de dépenses extraordinaires, joints aux 25 de l'annuité non payée, nous constituent immédiatement en déficit de 55 millions sur les prévisions gouvernementales. Qu'aura-t-on pour y faire face? On aura l'excédant prévu

de 10 millions, la plus-value des impôts, qui pourra être d'au moins 40 millions, puisque, les prévisions ayant été calculées sur les produits de 1865, cette plus-value sera celle de deux exercices, et en moyenne elle est de 20 à 25 millions par an. On pourra y affecter encore les annulations, qui sont portées à 24 millions pour 1866. A ces conditions, on aura toujours un budget en équilibre, mais ce sera un équilibre péniblement obtenu, qui aura absorbé toutes les ressources possibles, et s'il se présente d'autres dépenses extraordinaires que celles que l'on prévoit, il n'y aura plus rien pour y répondre, elles formeront un découvert. Ce sont là, il est vrai, les plus mauvaises chances; si nous supposons maintenant qu'elles ne se réalisent pas toutes, que nous ayons par exemple évacué le Mexique avant le commencement de l'année prochaine, et qu'il ne nous manque que le paiement de l'indemnité de 25 millions, alors la situation devient plus favorable. L'équilibre est assuré; on a même un excédant assez beau dont on peut faire profiter l'amortissement, en dehors de ce qu'on lui affecte spécialement cette année (1). Cette question de l'équilibre n'est donc pas la grosse affaire du budget de l'année 1867 : c'est à l'égard de l'amortissement qu'il introduit une innovation importante.

Il y a plusieurs systèmes au sujet de l'amortissement. Il y a celui de certains financiers qui par ce mot entendent le remboursement, l'extinction totale de la dette. C'est en effet le véritable sens du mot « amortir; » qui dit « amortir » dit « éteindre une dette. » C'est dans cet esprit-là qu'après avoir affecté un fonds spécial à l'amortissement en 1816, on l'a grossi successivement des intérêts de la rente rachetée, de façon à éteindre complétement la dette dans un temps donné. C'est le système imaginé par le docteur Price à la fin du siècle dernier, et d'après lequel, moyennant une dotation de 1 pour 100 à chaque emprunt, la dette se trouve rachetée au bout de trente-six ans. On comprend ce qu'il a de séduisant; aussi a-t-il été adopté par l'Angleterre, par la France et par toutes les nations qui ont songé à éteindre leur dette. C'est encore cette théorie qui, sur une échelle moindre, préside au rachat successif des valeurs industrielles qui doivent disparaître dans un temps donné. Avec une dotation annuelle de 18 à 20 centimes pour 100 francs, on peut amortir en cent ans une obligation ou une action remboursable à 500 francs.

(1) Il ne faut pas oublier non plus après tout que cette annuité de 25 millions dont le recouvrement nous paraît douteux figure au budget extraordinaire, et que, selon la théorie du sénatus-consulte de 1861, les dépenses de ce budget devant être subordonnées à ses ressources, on pourrait, si on le veut bien, ne rien enlever aux excédans naturels, et retrancher purement et simplement ces 25 millions de dépenses extraordinaires.

Dans le second système, on ne conteste pas l'idée de l'extinction de la dette, qui peut être renfermée dans le mot d'amortissement; mais on s'effraie des conséquences pratiques de cet amortissement. On trouve qu'il arrive un moment où, avec les intérêts composés, on peut avoir une telle somme à consacrer au rachat de la dette, que le rachat fait dans ces conditions lèse d'autres intérêts beaucoup plus essentiels, empêche la réduction des impôts ou l'exécution de certains travaux d'une grande utilité. Dans ce système, l'amortissement doit avoir pour objet non de rembourser la dette, mais de soutenir le crédit d'une façon assez efficace pour que, selon l'expression de M. Thiers dans son admirable discours de 1865 sur les finances, le créancier de l'état qui veut réaliser son titre trouve toujours à le faire à un taux convenable. C'est aussi l'intérêt de tout le monde, car le taux de la rente étant en quelque sorte le thermomètre du crédit public, il importe qu'il se tienne à des cours favorables.

Le troisième système est plus radical; il considère comme arriérée cette méthode du rachat successif de la rente pour arriver à l'éteindre. Qu'est-ce qui importe en définitive? C'est que l'état soit toujours en mesure de remplir ses engagemens, c'est-à-dire de payer les intérêts de sa dette. On ne lui prête pas comme à un particulier en vue d'un remboursement à échéance déterminée. On lui prête, sans échéance aucune, en titres de rentes perpétuelles, et il ne rembourse que s'il le juge utile à ses intérêts. Ce qui importe donc, c'est qu'il fasse de l'argent qu'on lui prête le meilleur usage possible, et s'il l'emploie à développer les travaux publics, à construire des chemins de fer, à creuser des canaux, à améliorer des routes, etc., il a plus fait pour le crédit que s'il avait racheté la rente, car il a augmenté la richesse publique, qui est le gage des créanciers de l'état. — Ce n'est pas l'importance de la dette qui amène l'affaiblissement du crédit, c'est le peu de développement des ressources pour y faire face; l'Angleterre avec 18 milliards de dette a un crédit mieux établi que l'Autriche avec 8 milliards, que l'Italie avec 4 milliards 1/2, que nous-mêmes avec 11 ou 12 milliards; son 3 pour 100 consolidé est à 87, tandis que le nôtre est au-dessous de 69, que le 5 pour 100 autrichien est à 60, et celui de l'Italie à 61. Dans ce système, le véritable amortissement, le seul efficace, c'est l'emploi en travaux utiles des ressources disponibles.

Enfin il y a non pas le quatrième système, mais la malheureuse situation de ceux qui voudraient bien amortir, qui croient à l'utilité de l'amortissement, sous une forme quelconque, mais qui n'ont pas de ressources à y affecter. Cette situation a été la nôtre depuis

1848, sauf un moment en 1859 et 1860. Depuis 1848, nous avons supprimé l'amortissement non par système, mais par nécessité, parce qu'il nous a semblé qu'il valait mieux se servir des ressources de l'amortissement pour équilibrer nos budgets tant bien que mal que de recourir à des aggravations de taxes qui eussent été fort préjudiciables à la richesse publique et fort impopulaires. — Aujourd'hui enfin, sans autre aggravation de taxe que celle qui a eu lieu en 1862, aggravation considérable, il est vrai, puisqu'elle n'a pas été moindre de 74 millions à la fois, mais à laquelle le pays commence à s'habituer comme on s'habitue à tout, on nous offre la perspective d'un excédant de recettes pour 1867, et on songe à rétablir l'amortissement. — Sous quelle forme le rétablira-t-on? — Sera-ce en revenant au système de 1816, modifié en 1833, et qui assure à l'amortissement une dotation aujourd'hui de 122 millions? Sera-ce sous la forme anglaise, en consacrant purement et simplement à l'extinction de la dette, sans système aucun, nos excédans de recettes, ou bien sera-ce par un système nouveau qui affectera encore des ressources spéciales à l'amortissement?

Avant de nous prononcer sur aucun de ces systèmes, il importe d'interroger les précédens et de savoir quels ont été chez nous les principes et les faits. Je ne veux pas remonter plus haut que 1816, ni parler de la caisse de M. de Calonne en 1784, qui fut détruite par la révolution, ni des systèmes qui furent essayés sous le consulat et l'empire. J'arrive tout de suite à la législation de 1816 et 1817, qui a établi en quelque sorte le principe de l'amortissement en proportionnant la dotation à l'importance de la dette. La loi de 1816 affecta d'abord 20 millions à l'amortissement, lesquels devaient être pris sur le revenu des postes, et, en cas d'insuffisance, sur les autres revenus publics. La loi de 1817 augmenta cette dotation et la porta à 40 millions en la prenant toujours sur certaines branches de revenu déterminées, telles que le produit net de l'enregistrement, du timbre et des domaines, des postes, etc., et en y ajoutant une dotation immobilière, celle des bois de l'état. Cette dotation de 40 millions représentait à peu près 1 pour 100 du total de la dette à cette époque. Malheureusement, comme on était obligé d'emprunter pour liquider les désastres des dernières guerres, on empruntait et on amortissait en même temps, ce qui ne contribuait pas à diminuer la dette. Bientôt pourtant, de 1819 à 1822, on eut des excédans de recettes, l'amortissement put fonctionner régulièrement, et sous l'influence des rachats qui eurent lieu avec ces excédans, le 5 pour 100, de 59 en 1816, s'éleva jusqu'au-dessus du pair en 1824, et cela malgré une émission de rentes considérable qui suivit les emprunts (environ 110 millions).

On fut alors dans une situation toute nouvelle, que n'avaient pas prévue les lois de 1816 et 1817. Devait-on continuer à racheter la rente au-dessus du pair lorsqu'on pouvait la rembourser à ce taux? On pensa qu'il valait mieux essayer de la réduire par voie de conversions, et M. de Villèle proposa d'abord la conversion obligatoire, qui échoua devant la résistance de la chambre des pairs, puis la conversion facultative, qui n'eut pas tout le succès qu'on attendait. On offrait aux porteurs du 5 pour 100 la faculté de convertir leurs titres en rentes 3 pour 100 à 75 francs, ou en 4 1/2 au pair, et on décidait que l'amortissement cesserait de fonctionner sur les fonds qui seraient au-dessus du pair. 31,700,000 francs de rentes sur 145,000,000 fr. qui existaient à cette époque en dehors de celles qui appartenaient à des établissemens publics, se convertirent en 25 millions 1/2 de rentes 3 pour 100 et procurèrent au trésor une économie annuelle d'un peu plus de 6 millions; mais la même loi créait, pour les donner aux émigrés à titre d'indemnité, 30 millions de rentes nouvelles 3 pour 100, au capital de 1 milliard; ce qui porta ce fonds à 55 millions de rentes annuelles. Il fut seul appelé à profiter de l'action de l'amortissement, et pour que celle-ci fût plus efficace, pour qu'elle neutralisât autant que possible les rentes qu'on avait été obligé de créer, on stipula que les rentes qui avaient été rachetées jusqu'à ce jour, et qui pouvaient être annulées en vertu de la loi de 1816, seraient conservées et consacrées ainsi que la dotation au rachat de la dette, qu'on annulerait seulement celles qui seraient rachetées dans l'intervalle de 1825 à 1830. Seize millions de rentes furent ainsi rachetés dans cet intervalle.

En 1830, après l'ébranlement causé par la révolution, le 5 pour 100 retomba au-dessous du pair. On put consacrer à le racheter une partie des ressources de l'amortissement; mais comme on empruntait en même temps, la somme des rentes ne diminuait pas. Bientôt, le calme ayant été rétabli et la prospérité publique ayant repris son essor, le 5 pour 100 revint au-dessus du pair, et on se trouva encore une fois obligé de reporter sur le seul 3 pour 100 toutes les ressources de l'amortissement. Et comme ces ressources, en y comprenant les supplémens de dotation par suite des emprunts et les rentes rachetées, s'élevaient alors à 95 millions, on eut 95 millions à consacrer par an au rachat d'un fonds qui ne dépassait point 40 millions en rentes, 1,300 millions en capital nominal, et qui n'était pas le tiers de la dette publique, pendant que le seul fonds important de l'état, le 5 pour 100, qui était environ de 160 millions de rente, au capital de plus de 3 milliards, devait être privé du bénéfice de la réduction par voie de l'amortissement. Évidemment il

y avait là quelque chose qui appelait une réforme. On fit la loi de 1833, qui répartit entre tous les fonds qui existaient, et proportionnellement au capital, les ressources de l'amortissement, tant celles qui provenaient de la dotation (44 millions 1/2) que celles qui résultaient des rentes rachetées (50 millions). On annula 32 millions de ces rentes, et la répartition entre tous les fonds se fit de la manière suivante :

Le 5 pour 100 reçut	45,000,000 fr.
Le 4 1/2 pour 100	417,000
Le 4 pour 100	1,160,000
Le 3 pour 100	16,423,000
Total	63,000,000 fr.

Mais la loi de 1833 ayant maintenu cette disposition de la loi de 1825, qu'on ne rachèterait pas les fonds au-dessus du pair, les 45 millions du 5 pour 100 restèrent sans emploi. On dut les mettre de côté jusqu'au jour où le 5 pour 100 retomberait au-dessous du pair. Ils constituèrent ce qu'on a désigné sous le nom de « réserves de l'amortissement; » on les versa au trésor contre des bons à 3 pour 100, lesquels étaient échangés plus tard contre de nouvelles rentes qu'on pouvait supprimer ensuite par des lois spéciales. Après avoir chargé la dette flottante, les réserves de l'amortissement venaient ainsi augmenter fictivement le chapitre de la dette publique. Il fallait pourtant leur trouver un emploi; on s'en servit pour les grands travaux d'utilité générale, pour subventionner ces chemins de fer qui ont exercé sur le développement de la richesse une si heureuse influence, et comme, sous le gouvernement du roi Louis-Philippe, le 5 pour 100 ne redescendit plus au-dessous du pair, l'amortissement ne fonctionna plus que sur le 3 pour 100 et sur le 4 pour 100, c'est-à-dire jusqu'à concurrence de 18 millions par an seulement. Après la révolution de 1848, on aurait pu encore rendre à leur destination les fonds de l'amortissement en ce qui concerne le 5 pour 100, car il était retombé au-dessous du pair; mais on avait bien d'autres besoins à satisfaire, et loin de songer à rétablir l'amortissement conformément à la loi de 1833, on le supprima tout à fait. A partir de cette époque jusqu'à ce jour, il n'y eut plus d'amortissement sur aucun fonds, sauf jusqu'à concurrence de 54 millions en 1859 et 1860. Toutes les ressources qui en provenaient furent absorbées par les ressources ordinaires et extraordinaires du budget.

On voit par ces précédens que notre législation, en fait d'amortissement, a été loin d'être immuable, et que les principes, s'il y en a eu de consacrés, ont reçu de telles modifications suivant les

époques et suivant les circonstances, que c'est comme s'ils n'existaient pas. La loi de 1816 avait eu beau placer *de la manière la plus spéciale sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative* l'amortissement tel qu'elle l'établissait, on n'a pas tenu compte de ses prescriptions et on a agi à toutes les époques suivant les intérêts du moment. En 1825, on pensa qu'il était illogique au plus haut point, très préjudiciable aux intérêts généraux, de racheter au-dessus du pair une rente qu'on avait le droit de rembourser à ce taux, et qui avait été émise à des conditions bien inférieures. En 1833, lorsqu'après avoir fait profiter pendant quelque temps le 5 pour 100, — qui était retombé au-dessous du pair après la révolution de juillet, — du bénéfice de l'amortissement, il fallut de nouveau l'en priver à cause de l'élévation du cours et reporter sur le seul 3 pour 100, qui était à peine le tiers de la dette publique, toute la dotation. On estima que cette action exclusive de l'amortissement sur le 3 pour 100 détruirait l'équilibre entre les divers fonds de l'état et favoriserait certains créanciers au préjudice des autres. On fit une loi pour proportionner la dotation à l'importance de chaque fonds. Enfin en 1848, quand on supprima tout à fait l'amortissement, on avait besoin de ses ressources pour équilibrer le budget, et on crut qu'il valait mieux cesser d'amortir que d'imposer des taxes extraordinaires. Serait-ce donc qu'en faisant toutes ces modifications on manquait à des engagemens pris vis-à-vis des créanciers de l'état? Et l'engagement de la loi de 1816, — pour prendre le premier en date, celui qui a constitué ce qu'on appelle le principe d'amortissement, — cet engagement était-il de telle nature qu'il enchaînât à jamais les législateurs à venir, et qu'on dût toujours amortir selon les formes qu'il avait prescrites? C'est la première question à examiner.

Quand l'état contracte un emprunt et s'engage à payer une rente déterminée, ou quand encore il promet de garantir un intérêt dans une entreprise industrielle, ainsi qu'il l'a fait pour les chemins de fer, il est tenu, comme tout particulier, à l'exécution stricte de son engagement; il n'en peut rien rabattre, parce que tout ce qu'il en rabattrait serait un préjudice causé à ceux envers lesquels il s'est engagé. Vous m'avez promis une rente de 3 pour 100 ou une garantie de 4 pour 100; j'ai le droit de compter que j'aurai toujours, quelles que soient les circonstances et quoi qu'il en coûte à l'état, cette rente de 3 pour 100 ou cette garantie de 4 pour 100. Les législateurs de l'avenir ne peuvent rien changer au contrat, ils sont liés comme ceux qui l'ont fait; mais en est-il de même pour l'amortissement? Est-ce un contrat de droit aussi strict? Peut-on dire que la garantie qui a été donnée à une certaine époque devra tou-

jours s'exécuter, quelles que soient les circonstances, selon les formes qui ont été prescrites à cette même époque? Ce serait évidemment aller trop loin. On doit s'appliquer avant tout à ne pas léser les intérêts des créanciers de l'état; on doit examiner si, par les modifications qu'on propose à l'amortissement tel qu'il a été établi, on améliore ou on empire leur situation : si on l'empire, ils ont le droit de se plaindre et de dire qu'on manque à un engagement; mais si on l'améliore, ils n'ont rien à dire. Qu'ont-ils voulu lorsqu'ils ont prêté à l'état? Ils ont voulu être toujours assurés du paiement exact de la rente; ils ont voulu encore qu'on n'affaiblît pas les conditions de solvabilité de leur débiteur. — Si, loin de les affaiblir, on les fortifie, ils n'ont pas à se plaindre. On ne leur avait pas promis le remboursement; on leur avait promis tout au plus que par un rachat de rentes successif on soutiendrait assez le crédit pour qu'ils pussent réaliser facilement et convenablement leurs titres le jour où ils en auraient besoin.

Hors de là, l'état est le maître de faire ce qui lui convient, et il peut modifier les conditions de l'amortissement selon les circonstances et selon d'autres intérêts que ceux de ses créanciers; il faut bien qu'il en soit ainsi, puisqu'à la suite des modifications qui se sont déjà produites, personne n'est venu dire, soit à propos de la loi de 1825, soit à propos de celle de 1833, qu'on manquait à un engagement inviolable. En Angleterre, — dans ce pays du respect par excellence, je ne dis pas des contrats (nous les respectons comme lui), mais des traditions, — on a parfaitement supprimé en 1829, à la suite d'une enquête très approfondie, les conditions anciennes de l'amortissement, et au lieu d'inscrire chaque année au budget une somme considérable pour un amortissement obligatoire, quel que fût l'état des finances, on a décidé qu'on n'amortirait plus qu'avec des excédans de recette. Et encore ces excédans, lorsqu'ils atteignent des proportions considérables, comme on l'a vu ces dernières années, ne sont-ils point tous appliqués au rachat de la dette. M. Gladstone aurait pu racheter 140 ou 150 millions de rentes en 1864 et 1863; il a préféré n'en racheter que 75 millions et consacrer le reste à réduire les impôts. En diminuant les impôts chaque année, il a favorisé le développement de la richesse publique de son pays beaucoup plus que s'il avait consacré au rachat de la rente les 150 millions d'économie qu'il aurait pu faire. Or favoriser le développement de la richesse publique, c'est fortifier les conditions de solvabilité de l'état, c'est augmenter le gage de ses créanciers, c'est pratiquer le meilleur des amortissemens. De même pour les travaux publics : lorsque le gouvernement de juillet prenait tous les ans les fonds de l'amortissement pour les consacrer à la création

des canaux et à la construction des chemins de fer, il agissait certainement beaucoup plus dans l'intérêt des créanciers de l'état que s'il avait racheté à 120 francs et plus de la rente émise à des cours bien inférieurs. La France à la veille de la révolution de février était certainement plus riche avec 186 millions de rentes inscrites qu'en 1830 avec 163. Et quant à l'Angleterre, qui a encore 18 milliards de dette, personne ne s'inquiète de voir l'amortissement obligatoire supprimé et ne s'imagine que la dette est moins sûre que lorsqu'il existait.

Il n'y a qu'une situation qui appelle une attention toute spéciale, c'est celle où, sous le coup d'une nécessité plus ou moins impérieuse, pour des causes qui n'étaient pas productrices de richesse, on a été obligé d'emprunter en assez peu de temps des sommes fort considérables. Dans cette situation, la richesse ne s'étant pas accrue aussi vite que les nouvelles charges, les créanciers de l'état, ceux qui lui ont prêté avant que ces nouvelles charges ne fussent survenues, ont évidemment le droit de demander que la génération présente s'impose des sacrifices, paie même des impôts exceptionnels pour faire face aux engagemens qui ont été contractés vis-à-vis d'eux. Ç'a été le cas en Angleterre après la grande guerre qui a fini en 1815, c'est le cas aujourd'hui en Amérique après la lutte gigantesque que les États-Unis viennent de soutenir. Enfin chez nous tout récemment, quand, pour les besoins de la guerre de Crimée et de celle d'Italie, nous avons tout à coup augmenté notre dette publique d'un intérêt annuel de plus de 100 millions et d'un capital nominal de plus de 3 milliards, nous devions bien à nos créanciers quelque chose de plus que de leur payer exactement les arrérages de leur rente : nous leur devions de consacrer quelques fonds à l'amortissement pour soutenir le crédit et empêcher les cours de s'avilir, quand même il aurait fallu les demander à l'impôt. Si la rente est aujourd'hui au-dessous de 69, — lorsqu'elle a connu des cours beaucoup plus élevés, — lorsqu'elle était encore à 81 fr. en 1853, — la cause en est sans doute dans les conditions économiques, qui sont complétement changées. La rente n'est plus seule sur le marché comme autrefois, elle a maintenant à lutter contre mille valeurs industrielles que le progrès de la richesse publique a créées; mais cette cause même n'est pas la seule : le cours de la rente a surtout fléchi au moment de ces grands emprunts, et il ne s'est pas beaucoup relevé depuis, parce qu'il n'y a pas eu de contre-poids à l'accroissement trop rapide de la dette.

Certainement la richesse publique s'est beaucoup développée, et la France est mieux en état de payer aujourd'hui 340 mil-

lions de rente qu'elle ne l'était, il y a douze ans, d'en payer 240 ou 100 millions de moins. Il n'en est pas moins vrai que le créancier de l'état, qui a prêté son argent à des cours bien supérieurs à ceux d'aujourd'hui, a le droit de se plaindre et de trouver qu'on lui a causé un préjudice en augmentant sensiblement la dette, sans rien faire pour la diminuer. Cette nécessité de l'amortissement après nos grands emprunts a été tellement sentie par tout le monde, qu'il n'est pour ainsi dire aucun rapport de la commission du budget depuis quelques années qui n'en ait exprimé le vœu formel. C'est ce qui faisait dire l'année dernière encore à M. Thiers : « Adoptez l'amortissement facultatif ou obligatoire, celui qui vous plaira, mais adoptez-en un. » Ce conseil a été enfin entendu, et le gouvernement se dispose à rétablir l'amortissement pour 1867 d'après un nouveau système qu'il soumet à la sanction du corps législatif. Voyons quel est ce système.

Il consiste à créer une caisse qui sera dotée, comme celle de 1816 et 1817, de certaines ressources qu'on détache du budget ordinaire et extraordinaire; mais à la différence des précédentes, les revenus de cette caisse ne représentent pas une somme fixe, qui restera toujours la même : ils pourront s'accroître, et on impose des charges corrélatives qui, selon le projet, sont destinées à diminuer. On estime que pour 1867 la différence entre les revenus et les charges sera de 20 millions, en dehors d'une ressource provenant de l'aliénation des forêts, et c'est cette différence de 20 millions qu'on propose d'affecter à l'amortissement; si plus tard elle est plus considérable, l'amortissement en profitera. Voici du reste l'économie du projet tel qu'il a été soumis au corps législatif.

On donne à la caisse comme nu-propriété les bois de l'état et les chemins de fer à la fin des concessions, et comme jouissance immédiate le produit des coupes ordinaires de bois, le produit de l'impôt du dixième sur le trafic des chemins de fer en grande vitesse, les sommes à provenir du partage des bénéfices avec les compagnies de chemins de fer, les bénéfices réalisés chaque année par la caisse des dépôts et consignations, les arrérages des rentes rachetées par la caisse d'amortissement et les excédans de recette du budget lorsqu'il y en aura. Par contre, on charge la caisse nouvelle du paiement des intérêts et de l'amortissement des obligations trentenaires, du paiement des intérêts, primes et amortissement des emprunts spéciaux pour le rachat des canaux et ponts, de l'avance à faire des sommes que l'état s'est engagé à payer aux compagnies de chemins de fer à titre de garantie d'intérêts. Les ressources immédiates de la caisse sont évaluées à 63 millions, et les charges à 43 millions, laissant ainsi l'excédant d'une vingtaine de millions

que nous avons indiqué. Le projet de loi propose encore d'augmenter cette dotation d'une somme de 6 millions à provenir des aliénations des forêts et coupes de bois extraordinaires, ce qui porterait dès à présent à 26 millions les ressources de l'amortissement.

On peut faire à ce projet deux sortes d'objections : une objection de principe et une objection de forme. L'objection de principe consiste à dire qu'on est en présence d'engagemens pris vis-à-vis des créanciers de l'état, qu'on n'a pas le droit de les modifier. Nous avons déjà examiné cette objection, elle ne peut pas nous arrêter longtemps. La dotation aujourd'hui, telle qu'elle a été établie par la loi de 1816, serait de 122 millions. Propose-t-on de rétablir l'amortissement jusqu'à concurrence de cette somme? Car il ne faut rien moins que cela pour remplir l'engagement de 1816, si tant est qu'il y ait eu par cette loi un engagement absolu, inviolable, pris vis-à-vis des créanciers de l'état. Il faut chaque année, coûte que coûte, consacrer 122 millions à l'amortissement, quelles que soient nos ressources, quel que soit l'état du budget, dût-on les demander à l'impôt. Personne n'ose aller jusque-là; on sent très bien qu'il y aurait dans les conditions actuelles dommage excessif à consacrer chaque année 122 millions à l'amortissement, et même que, si nous avions une pareille somme disponible, il serait infiniment préférable d'en affecter une partie, la plus grande, soit à diminuer les impôts, soit à faire de grands travaux d'utilité publique. Et si on ne va pas jusque-là, c'est qu'on n'est pas en présence d'un engagement absolu qui ne puisse être modifié, et du moment qu'il peut être modifié, la question de principe disparaît, et il ne s'agit plus, je le répète, que d'examiner si par les modifications qu'on propose on améliore ou on empire la situation du créancier de l'état. A ce point de vue, il n'est pas douteux que le projet nouveau améliore la situation du créancier, puisqu'il consacre quelques millions à un amortissement qui n'existe plus depuis longtemps.

Reste l'objection de forme; celle-ci est plus importante. On voit d'abord figurer parmi les ressources de la nouvelle caisse une somme de 6 millions provenant des aliénations de forêts et des coupes extraordinaires de bois; on peut craindre que ce ne soit un retour déguisé à ce projet d'aliénation des forêts qui avait été si mal vu l'année dernière par le corps législatif, et qu'on a dû retirer cette année devant les manifestations de l'opinion. On ne voit pas non plus que la diminution des charges soit aussi certaine qu'on le prétend. Ainsi, pour prendre la plus importante, celle de la garantie d'intérêt accordée aux compagnies de chemins de fer, on établit bien que cette garantie, après être restée stationnaire entre 35 et 40 millions pendant une dizaine d'années, est appelée à dé-

croître sensiblement à partir de 1877 et à disparaître à peu près complétement en 1884; mais est-on sûr que le dernier mot de cette garantie soit dit, qu'elle ne franchira pas les limites actuelles? Elle s'applique aujourd'hui au deuxième et au troisième réseau; il y a encore le quatrième à construire, et si les départemens ne s'en chargent pas, ce qui est à craindre, et que l'état soit obligé d'en demander l'exécution aux grandes compagnies, il est évident que celles-ci ne s'en chargeront pas pour rien; le moins qu'elles puissent demander en échange, ce sera une extension de la garantie d'intérêt. Il y a même des esprits fort compétens sur la matière qui prétendent que la loi de 1859 qui établit la garantie actuelle est une loi à refaire; elle désintéresse trop les compagnies dans la plus-value immédiate qu'elles peuvent espérer d'une bonne exploitation des chemins de fer.

On sait en effet qu'en vertu de cette loi, au-delà d'un certain chiffre, les recettes du premier réseau doivent se déverser sur le second pour en atténuer les charges, et comme les charges du second sont couvertes par la garantie de l'état jusqu'à concurrence de 4, 65, que la différence seule entre la garantie et le taux de l'emprunt est à prendre sur le revenu réservé des compagnies, il en résulte que les compagnies qui ont atteint le chiffre au-delà duquel le déversoir a lieu, et elles sont toutes dans ce cas, n'ont d'autre intérêt en augmentant leur trafic que de diminuer dans le présent la garantie de l'état, et dans l'avenir la dette qu'elles seraient appelées à contracter vis-à-vis de lui en vertu de cette garantie. Est-ce un intérêt suffisant pour les porter à tirer de leur exploitation tout le profit qu'elles pourraient en tirer? Quelques personnes en doutent et aimeraient mieux que par une combinaison tout autre l'intérêt immédiat des actionnaires fût en jeu et dépendît plus qu'il n'en dépend aujourd'hui de l'état actuel des recettes. Par conséquent, si la loi est à refaire, comment la refera-t-on? Cela peut modifier une des bases sur lesquelles repose la nouvelle caisse d'amortissement.

Ces objections incontestablement ont de la valeur; il dépend néanmoins du corps législatif qu'elles n'en aient pas une absolue. D'abord, en ce qui concerne le produit des aliénations de forêts, il pourra, s'il le veut, soit diminuer cette ressource à mesure que les autres se développeront, soit même la supprimer tout à fait pour écarter les appréhensions qui peuvent naître à ce sujet. La nouvelle caisse n'en dépend pas absolument. Quant aux modifications possibles de la loi sur la garantie d'intérêt, elles ne sont pas liées non plus à la nouvelle caisse d'amortissement : cette caisse s'établit sur les données actuelles, sur celles de la loi de 1859, qui portent la

garantie d'intérêt au maximum de 40 millions et la font s'éteindre à peu près en 1884. Si on accorde de nouvelles garanties ou si on change la loi de 1859, ce sera un règlement nouveau à faire avec la caisse d'amortissement : on lui donnera d'autres ressources, si on lui impose d'autres charges. Le corps législatif, gardien des engagemens qu'il aura pris vis-à-vis des créanciers de l'état, pourra toujours les faire respecter, si cela lui convient. Quant à une autre assertion qui prétend que la garantie d'intérêt sera dès à présent plus considérable qu'on ne l'évalue, et qu'elle mettra bientôt la caisse en déficit, cette assertion est peu vraisemblable. — D'abord on doit supposer que les calculs qui servent de base à l'établissement de la caisse ont été sérieusement établis, et ensuite, quand on voit chaque année se développer comme elles le font les recettes de nos chemins de fer, celles du second réseau comme celles du premier, on est porté à croire que, s'il y a de l'imprévu, ce sera plutôt dans le sens de la diminution de la garantie.

Ceci dit sur les difficultés pratiques de la caisse d'amortissement, il est certain qu'elle est dotée d'une ressource principale qui est destinée à s'accroître : c'est celle de l'impôt du dixième sur le trafic des chemins de fer en grande vitesse. Cet impôt rapporte aujourd'hui 27 millions, il en rapportera bientôt 30 et plus. Et quant aux charges, il y en a une aussi dont on peut calculer la décroissance assez rapide : c'est celle des annuités pour rachat des ponts et canaux. Cette annuité, de 13 millions aujourd'hui, ne sera plus que de 5 en 1877 et de 3 en 1884. Voilà déjà du chef de ces deux chapitres, l'un en accroissement, l'autre en diminution, une différence nouvelle qui dans dix ans pourra être d'une vingtaine de millions encore et s'ajouter aux ressources actuelles de l'amortissement, ce qui les porterait à 40 millions en supposant qu'il n'y ait pas d'autres excédans de recette, car, il ne faut pas l'oublier, le nouveau projet stipule qu'on pourra ajouter à l'amortissement les excédans du budget.

Je ne mentionne pas parmi les ressources de la caisse la nu-propriété des chemins de fer qui lui est affectée comme dotation; cette propriété cependant est considérable : elle donne aujourd'hui 300 millions de produit net, et en donnera certainement 500, lorsqu'elle fera retour à l'état ; mais les concessions sont encore si longues (la plus courte ayant au moins quatre-vingts ans à courir), qu'il est difficile de classer une telle propriété parmi les ressources actuelles. Cependant les créanciers de l'état ne doivent pas perdre de vue qu'en dehors même de toute affectation spéciale, cette propriété, qui s'accroît chaque jour, par cela seul qu'elle exerce la plus heureuse influence sur le développement de la richesse pu-

blique, augmente le gage sur lequel repose la créance, et que lorsqu'elle se réalisera, il ne sera pas difficile de leur faire leur part dans la plus-value que donnera le rendement naturel des impôts. Par conséquent, si ce n'est pas pour l'amortissement une ressource actuelle, c'est au moins une ressource de l'avenir, qu'elle soit ou non l'objet d'une affectation spéciale.

Mais pourquoi, dira-t-on, cette nouvelle complication? Autrefois nous n'avions qu'un budget qui comprenait les dépenses ordinaires et extraordinaires, même les dépenses d'ordre; on y ajoutait les crédits supplémentaires, qui étaient ouverts par ordonnances ou par décrets, et le tout formait un total facile à saisir. Aujourd'hui nous avons d'abord le budget ordinaire, puis le budget extraordinaire, puis le budget rectificatif, et enfin le budget complémentaire, sans compter les petits budgets d'ordre, — en tout quatre budgets principaux, et voilà qu'on en ajoute un cinquième sous le nom de « caisse d'amortissement. » Nous n'avons pas besoin de ce surcroît de complication. Il est bien évident que si la nouvelle caisse d'amortissement, de même que le sénatus-consulte de 1861, n'avait pour effet que de créer une nouvelle comptabilité sans autre profit, ce ne serait pas la peine de l'établir; mais on est injuste envers le sénatus-consulte de 1861 lorsqu'on prétend qu'il n'a eu d'autre effet que d'embarrasser la comptabilité. Il a eu l'avantage aussi, en mettant fin à l'ouverture des crédits supplémentaires par décret et en n'autorisant les dépenses que sur crédits votés par le corps législatif, de rapprocher le contrôle des faits sur lesquels il est appelé à s'exercer et par conséquent de le rendre plus efficace. Autrefois les crédits supplémentaires étaient ouverts quinze ou dix-huit mois avant d'être soumis au corps législatif; les faits étaient depuis longtemps consommés, et on n'avait plus qu'à les ratifier. Aujourd'hui on demande les crédits lorsque les faits sont encore présens, lorsqu'il serait possible à la rigueur de les modifier (1). Le sénatus-consulte fournit donc les élémens d'un contrôle plus sérieux. Si le corps législatif ne l'exerce pas comme il le doit, s'il se laisse trop aller aux entraînemens vers des dépenses peu justifiées, c'est sa faute, et il ne faut pas s'en prendre au sénatus-consulte. On a mis entre ses mains une arme plus efficace que celle qu'il avait jadis, c'est à lui de s'en servir comme il le doit dans l'intérêt du pays.

Le même raisonnement peut s'appliquer à la nouvelle caisse d'amortissement. Sans doute elle crée une nouvelle annexe au bud-

(1) Excepté pourtant en ce qui concerne l'expédition du Mexique; mais cette expédition est tellement en dehors de toutes les règles d'une bonne comptabilité financière, qu'il devient impossible de la prendre pour exemple.

get, sans doute elle n'opère par elle-même aucune économie; mais elle peut amener à en faire, si le corps législatif le veut. Elle met un obstacle à l'entraînement des dépenses; elle lie surtout les mains au pouvoir exécutif, et c'est là son principal mérite. Quand on aura établi la nouvelle caisse, si on l'établit, il s'offrira des ressources qui auront une destination spéciale, et on ne pourra plus les détourner de cette destination qu'avec l'adhésion du corps législatif. Il se peut que l'obstacle ne soit pas grand; mais, si faible qu'il soit, il vaut mieux que s'il n'y en avait pas du tout.

On oppose encore à la création de cette caisse le système anglais. Depuis 1829, il n'y a plus en Angleterre de dotation spéciale de l'amortissement; on n'amortit plus qu'avec des excédans de recette, ce qui est en effet le meilleur mode d'amortissement. Nous n'avons qu'à faire comme l'Angleterre, qu'à réaliser des excédans de recette, et nous les appliquerons à l'amortissement sans qu'il soit besoin de créer des ressources spéciales. Il est certain que, si nous étions en Angleterre, on n'aurait pas à se préoccuper d'un budget spécial pour l'amortissement. On serait bien sûr que les finances seraient toujours administrées selon les vœux du pays, et que, s'il désirait qu'on amortît, le gouvernement trouverait des ressources pour le faire; mais nous ne sommes pas en Angleterre. L'empereur, dans son discours d'ouverture de la dernière session, a pris soin lui-même de nous dire que notre forme de gouvernement n'avait aucune analogie avec celle de l'Angleterre, et en effet, sous le rapport des économies, il est facile de voir que les choses ne se ressemblent pas dans les deux pays. Depuis tantôt dix ans, notre pays, par ses mandataires légaux, réclame ces économies, demande le rétablissement de l'amortissement, et cependant jusqu'à ce jour les budgets ont été plutôt en augmentant qu'en diminuant, et on ne songe à l'amortissement que pour 1867. Il faut donc se gouverner suivant la situation.

Ah! si on voulait nous donner un peu plus de droits politiques, si nous avions la responsabilité ministérielle, plus de liberté pour la presse, la suppression des candidatures officielles avec le droit de réunion électorale, nous ne tiendrions pas beaucoup à la caisse d'amortissement. On aurait un moyen beaucoup plus énergique, beaucoup plus efficace pour opérer des économies, si le pays tenait à en faire. — Malheureusement nous n'en sommes pas là, et quand on n'a pas le mieux qu'on peut désirer, il faut prendre le moins mal qu'on nous offre. C'est à ce point de vue qu'il faut considérer la caisse d'amortissement; elle est incontestablement une amélioration sur ce qui existe.

Supposons dans l'état actuel des choses que le gouvernement soit

assez ferme pour résister aux entraînemens de dépenses, qu'il fasse sérieusement des économies : immédiatement on verra se présenter, pour se disputer ces économies, d'autres intérêts aussi essentiels que celui de l'amortissement, — d'abord celui des contribuables, qui demanderont un dégrèvement d'impôt, et après la surtaxe extraordinaire de 1862 il faut reconnaître qu'ils y auront bien quelque droit, ensuite l'intérêt des grands travaux publics, qui sont loin d'être achevés, même dans les parties les plus utiles. Il est fort à craindre que dans ces conditions l'intérêt de l'amortissement ne passe encore le dernier, comme on l'a vu jusqu'à ce jour. Par conséquent, étant donnée la nécessité de l'amortissement, il n'y a pas, après les garanties politiques dont nous avons parlé tout à l'heure, de moyen plus efficace pour l'assurer que de créer une caisse avec une dotation spéciale. Sans doute on pourra dans l'avenir mettre la main sur la caisse et s'emparer encore des ressources qu'elle possède; mais la difficulté sera plus grande que s'il n'y a pas de loi du tout pour la protéger. Nous en avons la preuve dans ce qui s'est passé depuis 1848, dans ce qui s'est passé même en 1860, car après avoir amorti en 1859 avec un excédant de recettes, on n'a plus eu d'excédant pour le faire en 1860. Maintenant cette caisse que l'on nous propose d'établir répond-elle bien aux exigences actuelles de la situation? Est-elle suffisamment efficace? C'est la dernière question qu'il reste à examiner.

On a vu que jusqu'en 1877 la différence entre les recettes et les charges de la nouvelle caisse d'amortissement ne variera qu'entre 20 et 25 millions, non compris l'aliénation des forêts : c'est bien peu de chose quand on rapproche ce chiffre de celui de la dette publique, qui atteint aujourd'hui 12 milliards; mais nous avons dans la loi nouvelle l'article qui dit qu'on pourra ajouter à cette dotation les excédans de recettes du budget, s'il y en a. — Par conséquent il dépend du gouvernement et du corps législatif de l'enrichir chaque année en faisant des économies. On en a réalisé pour 25 millions cette année, pourquoi ne ferait-on pas le même effort l'année prochaine? Et si on ne fait pas le même effort, il est facile au moins de ne pas escompter d'avance la plus-value des impôts. Cette plus-value, jointe aux 20 millions actuels de la nouvelle caisse, donnera déjà une somme assez ronde à consacrer à l'amortissement sans attendre la progression de 1877. Si on arrivait ainsi à obtenir une cinquantaine de millions pour l'amortissement, nous nous estimerions fort heureux, et nous n'en demanderions pas davantage; mais ces 50 millions, nous sommes loin de les avoir : on nous propose en attendant, pour 1867, d'en affecter d'abord une vingtaine sur les premières économies qu'on a faites, et pour qu'ils ne nous échappent pas et

que nous soyons sûrs de les retrouver chaque année, on nous offre de les placer sous la sauvegarde d'une caisse spéciale. Acceptons-les toujours. — Sans doute la nouvelle caisse n'a pas le pouvoir de créer ce qui n'existe pas, elle n'est à la rigueur qu'un déplacement de chiffres; mais elle peut être un déplacement de chiffres utile, obliger à faire des économies, et une fois faites, empêcher qu'on ne les détourne au profit d'autres intérêts que ceux de l'amortissement. Dans tous les cas, si elle ne réalise pas les avantages qu'on espère, elle est au moins sans inconvénient; elle ne blesse aucun intérêt, laisse le budget avec ses ressources comme avec ses charges. C'est au moins une tentative pour rendre les économies plus certaines; à ce titre, elle mérite d'être encouragée, et on aurait mauvaise grâce à ne pas l'accepter en attendant mieux.

En résumé, si le budget de 1866 se présente encore dans des conditions d'équilibre fort incertaines, celui de 1867 nous offre une perspective plus rassurante; il y a lieu d'espérer que celui-ci se soldera en équilibre, et qu'on trouvera facilement pour la caisse d'amortissement les 20 millions qu'on lui promet. Ce n'est là pourtant qu'un premier pas. Il faut que M. Fould persiste résolûment dans la voie où il s'est engagé, qu'il s'oppose avec énergie à toutes les dépenses qui ne seraient pas absolument nécessaires; il faut que chaque année, pendant quelque temps au moins, il nous apporte un budget en diminution : c'est la seule manière de donner aux efforts qu'il a faits pour 1867 une signification véritable et de les rendre féconds. Il y a en ce moment dans le pays, pour soutenir le ministre qui voudra faire des économies, le même appui que pour celui qui conseillerait des réformes libérales. De même qu'on sent qu'il est temps de clore la période qui a restreint nos libertés politiques, on sent aussi qu'il faut changer de système financier. Au lieu d'énerver les forces productrices du pays, comme on l'a fait, par des appels incessans à l'emprunt ou à l'impôt, il faut s'appliquer à les activer par des dégrèvemens judicieux, des travaux utiles, et par un amortissement modéré, mais permanent. Le ministre qui entreprendra cette tâche et qui saura l'accomplir se créera une situation exceptionnelle et trouvera en France la même popularité dont jouit M. Gladstone en Angleterre; mais, en sens inverse, celui qui laisserait croître les budgets et les déficits sans rien faire pour l'empêcher engagerait sérieusement sa responsabilité dans l'avenir.

VICTOR BONNET.

HUIT MOIS

EN AMÉRIQUE

LETTRES ET NOTES DE VOYAGE

1864 — 1865

XII.

APRÈS LA GUERRE. — LA RECONSTRUCTION ET L'ÉTAT DES PARTIS.

I.

Quand je quittai les États-Unis au mois de février 1865 (1), la guerre n'était pas loin de sa fin. La campagne victorieuse de Sherman en Georgie avait mis au jour l'épuisement des états du sud et la faiblesse incurable du patriotisme confédéré. Vainement Davis s'efforçait de ranimer par des moyens de théâtre une résistance funeste à sa cause et profitable seulement à son orgueil. Dix jours après la rupture des négociations de Hampton-Roads, le foyer même du sécessionisme, la ville d'où était partie la première étincelle de ce grand incendie, Charleston, succombait sous les armes fédérales. Le drapeau de l'Union, qui déjà flottait sur Wilmington et Savannah, était replanté sur les ruines fumantes de la cité rebelle, rudement châtiée par six mois de bombardement et de famine. Sherman arrivait pas à pas, balayant le littoral et me-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

naçant la Virginie. Il ne restait plus aux rebelles que deux armées, celle de Johnston et celle de Lee, assez fortes peut-être pour résister ensemble, mais trop faibles pour tenir tête séparément à l'ennemi. Lee, qui depuis longtemps déjà désespérait de la guerre, comprit que son unique chance de salut était de donner la main à Johnston en se retirant vers Danville. C'est alors que Grant frappa le dernier coup. Jetant le gros de son armée sur la gauche, il rejoignit l'aile droite de Sheridan, coupa le chemin de Danville, et ferma la retraite à Lee. En même temps il faisait à travers les lignes confédérées dégarnies d'hommes une trouée qui le menait jusqu'à Richmond. Lee recula précipitamment, livrant presque sans combat la capitale; mais, se voyant emprisonné de toutes parts, il vint lui-même demander au général Grant une capitulation qui fut généreusement accordée. On sait les événemens qui suivirent : la fuite du président Davis, ses efforts pour reconstituer son gouvernement à Augusta, dans la Georgie, son espoir de le transporter au-delà du Mississipi et d'y réorganiser la résistance, — l'usurpation du général Sherman sur l'autorité civile, son armistice avec Johnston, ses négociations désavouées par le président, — la reddition enfin de l'armée de Johnston aux mêmes conditions que celle de Lee. Le président Lincoln, accouru au premier bruit de la victoire, n'apportait à Richmond ni confiscations, ni proscriptions, ni arrêts de mort : il venait au contraire les mains pleines de grâces et de pardons. On disait même qu'il se proposait d'offrir une amnistie générale à tous les rebelles, quand il tomba victime du plus lâche assassinat dont l'histoire ait gardé le souvenir.

Tout le monde connaît les détails de cette lamentable tragédie. Le 14 avril au soir, le président devait se rendre au théâtre de Ford en compagnie du général Grant et d'une partie du conseil des ministres. Pour la première fois depuis quatre ans, il avait le cœur léger et l'âme satisfaite. Il touchait à la récompense de ses longs efforts et de ses secrètes angoisses. L'œuvre de sang qui avait toujours tant coûté à son cœur charitable, la guerre civile, était finie. Il allait maintenant se dévouer à une œuvre de paix et de mansuétude, et consacrer sa seconde présidence à guérir les blessures que la première avait faites. Cette joie pourtant ne devait pas lui être donnée : il fallait encore une victime au fanatisme de l'esclavage, un martyr à la cause du patriotisme et de la liberté. Retenus par des affaires pressantes, le lieutenant-général et les ministres ne purent accompagner le président au théâtre de Ford. Seul, M. Lincoln, quoique accablé de travail, ne crut pas pouvoir se dispenser d'y paraître, car sa présence était annoncée, et il voulait tenir parole au public. On l'y attendait bien en effet, et tout était préparé

pour la représentation sanglante dont il était l'acteur nécessaire. Des conspirateurs répandus dans la foule occupaient les couloirs et les abords du théâtre. A dix heures, un homme armé entre dans sa loge, lui brise la tête d'un coup de pistolet à bout portant, puis, s'élance sur la scène un grand coutelas à la main en poussant un cri théâtral : *sic semper tyrannis!* Bientôt il disparaît, et en moins d'une minute, avant même que la foule se fût remise de sa stupéfaction et de son épouvante, on entendait dans la rue le galop d'un cheval emporté. Cependant le président Lincoln allait râler dans une maison voisine; il ne reprit pas un seul instant connaissance. Ses amis, ses ministres, accourus en pleurant à son lit de mort, passèrent la nuit en silence à veiller son agonie : le lendemain on rapporta tristement à la Maison-Blanche son cadavre défiguré.

Ce n'était là qu'une partie de l'œuvre de cette nuit d'horreur. En même temps que le président Lincoln était frappé lâchement, par derrière, entre sa femme et son enfant, un autre assassin, plus féroce et plus audacieux encore, s'introduisait chez M. Seward, alors malade et alité à la suite d'un accident grave; il montait jusqu'à sa chambre, poignardait le domestique qui lui barrait la porte, assommait le fils du ministre accouru à son aide, labourait à coups de couteau la gorge et le visage du vieillard sans défense, et le laissait sans mouvement, évanoui dans une mare de sang. Il paraît d'ailleurs que ces libérateurs de la patrie ne devaient pas borner là leurs exploits. Ils devaient assassiner à la fois le président, le vice-président, les ministres, et faire disparaître en un jour le gouvernement tout entier. Telle était la réponse de la rébellion vaincue aux intentions clémentes et magnanimes du gouvernement fédéral, semblable à la vengeance de l'ennemi mourant qui se relève pour frapper une dernière fois le vainqueur généreux qui vient panser ses blessures.

Le deuil fut immense aux États-Unis. D'abord, quand la fatale nouvelle se répandit de ville en ville, partout on refusa d'y croire; puis, lorsque la vérité devint trop certaine, ce fut une explosion de douleur et de colère telle qu'on n'en vit jamais à la mort des plus grands rois du monde. Pendant huit jours, New-York et toutes les grandes villes restèrent tendues de noir, les affaires furent suspendues, le peuple entier prit des habits de deuil. Malheur alors à ceux qui se donnèrent le méchant et sot plaisir de braver la douleur publique! A New-York, on eut peine à soustraire à la fureur de la foule ameutée un imprudent sécessioniste qui, en recevant la nouvelle, avait osé dire que c'était bien fait. A Poughkeepsie, on voulait pendre une vieille femme qui avait crié tout haut qu'elle

était contente de voir enfin « ce gueux en enfer. » Ailleurs il y eut du sang versé. Partout enfin des multitudes furieuses s'assemblèrent autour des maisons des sécessionistes connus qu'on pouvait soupçonner de se réjouir. Tous les partis avaient oublié leurs querelles et unissaient leurs voix dans un même cri de vengeance. On parlait de mettre à feu et à sang tous les états rebelles, de faire au martyr une glorieuse hécatombe de tous les chefs confédérés. N'était-ce pas le sud qui avait armé les assassins? Il n'en était pas d'ailleurs à son premier crime, et ses chefs vaincus n'avaient plus guère le droit de repousser cette accusation terrible comme une calomnie infâme et indigne de foi (1). Les brigandages et les pirateries de la frontière, les cruautés systématiques des prisons du sud, les complots incendiaires tramés l'année précédente par le gouvernement confédéré avaient un air de parenté singulière avec cet acte de vengeance aveugle et basse. A tout le moins il était naturel qu'on fît peser sur le sud la responsabilité d'un crime commis en son nom par un homme qu'on savait avoir entretenu depuis quatre ans des rapports secrets avec les rebelles, leur servant d'espion et d'émissaire, voyageant sans cesse entre les deux capitales, préparant même avec les chefs du gouvernement de Richmond ce singulier projet d'enlèvement auquel on avait enfin substitué l'assassinat. On raconte que le général Lee, en apprenant la fatale nouvelle, s'enferma à Richmond dans sa maison et refusa de voir même ses meilleurs amis; le général Ewell pleura comme un enfant. C'est que le crime du 14 avril ne pouvait être à personne plus funeste qu'aux gens du sud, et ils comprirent qu'ils n'avaient plus guère à compter sur la modération du vainqueur.

Enfin la mort de M. Lincoln appelait à la présidence un homme énergique et honnête, digne à plus d'un titre du grand rôle qui lui était confié, mais qui s'était toujours signalé, tant au sénat des États-Unis que dans le poste difficile et dangereux de gouverneur militaire d'un *border-state*, par la violence, la brutalité même de

(1) Voici une annonce curieuse qu'avait publiée quelques mois auparavant un journal de l'Alabama, le *Selma Dispatch*, et qui doit, ce me semble, jeter quelque lumière sur les vrais sentimens du sud : « *Un million de dollars pour avoir la paix le 1er mars.* — Si les citoyens de la confédération du sud veulent me fournir en espèces ou en bonnes *sécurités* la somme d'un million de dollars, je ferai en sorte que la vie d'Abr. Lincoln, celle de W. H. Seward et celle d'Andrew Johnson soient prises avant le 1er mars de l'année prochaine. Cela nous rendra la paix et montrera au monde que les tyrans ne peuvent vivre dans un pays de liberté. Si ce but n'est pas atteint, rien ne sera demandé que la somme de 50,000 dollars d'avance, que nous supposons nécessaire pour atteindre et tuer les trois coquins. Je donnerai moi-même 1,000 dollars pour cette entreprise patriotique. Tout souscripteur pourra adresser sa contribution boîte X, poste restante, Cahaba, Alabama. » — L'annonce était datée du 1er décembre 1864.

son langage et de ses actes. Parvenu de la démocratie, issu de cette race incivilisée des petits blancs du sud qu'un état social fondé sur l'esclavage a retenue jusqu'à présent dans l'ignorance et la barbarie, ennemi acharné de cette aristocratie esclavagiste dont il avait d'abord épousé les intérêts et les préjugés, bien plus orateur de combat qu'homme politique de cabinet, M. Johnson semblait devoir être un président de guerre civile plutôt qu'un président pacificateur, habile à renouer les traditions et les souvenirs de l'ancienne union nationale (1). Bien qu'autrefois démocrate et partisan décidé des *droits des états*, il passait depuis la guerre civile pour un véhément abolitioniste, pour un radical de l'école avancée, et c'est pour complaire à ce parti extrême que la convention républicaine de Baltimore avait mis son nom sur le *ticket* électoral à côté de celui du président Lincoln. On pouvait donc craindre qu'il ne se laissât emporter par sa propre colère et par l'universelle exaspération de l'opinion publique à des actes de rigueur inutile ou à d'injustes représailles qui eussent compromis peut-être le succès de la grande campagne pacifique qui allait s'ouvrir.

Lui-même, il semblait prendre plaisir à justifier ces craintes. Il disait dans un discours en réponse à une députation de l'Illinois : « Il faut apprendre au peuple américain, s'il ne le sait déjà, que la trahison est un crime, le plus grand des crimes, — que le gouvernement ne se montrera pas toujours patient envers ses ennemis, et qu'il est puissant non-seulement pour protéger, mais pour punir. » Une autre fois, en réponse à une députation de la Pensylvanie, il semblait promettre au ressentiment populaire les têtes des chefs et des instigateurs de la rébellion. — « A la foule ignorante, trompée, enrôlée de force, en un mot à la grande masse égarée du peuple, je dirai seulement : Clémence, réconciliation, restauration de l'ancien gouvernement; mais aux trompeurs eux-mêmes, au traître influent, délibéré, qui a attenté à la vie de la nation, je dirai : Qu'à vous soient infligés les plus rigoureux châtimens de votre crime! Je comprends bien comme il est facile de se laisser aller à l'exercice de la merci,..... mais la merci sans la justice est un crime (2). » — En même temps il décrétait d'arrestation

(1) Voyez, sur le président Johnson, la *Revue* du 15 octobre 1865.

(2) Je crois devoir citer quelques autres passages de ce discours, remarquable à plus d'un titre, et qui fait bien pénétrer dans la pensée intime du président Johnson en montrant à quel point de vue politique plutôt que moral cet ancien maître d'esclaves converti à l'abolition avait voué à l'esclavage la haine vigoureuse dont il a fait preuve pendant la guerre : « Je ne puis dire qu'une chose, ma vie publique passée doit servir d'indice de ce que sera ma conduite future..... Je sais qu'il est aisé de crier *démagogue!*..... Si c'est du démagogisme que de plaire au peuple, si c'est du démagogisme

les principaux chefs rebelles, il les accusait publiquement, avec une véhémence au moins téméraire, d'avoir pris une part secrète à l'assassinat du 14 avril; il mettait enfin à prix leur capture et échangeait avec eux dans les journaux une sorte de correspondance injurieuse fort peu digne de son rang. Ce fut surtout dans sa proclamation d'amnistie que se montrèrent le plus les penchans du démocrate égalitaire et les vieilles rancunes de l'homme du peuple émancipé.

Le président Lincoln avait fait pendant la guerre une proclamation d'amnistie offrant le pardon plein et entier de leurs crimes à tous les rebelles qui voudraient rentrer sous l'autorité des États-Unis, et prêter serment d'obéissance en garantie de leur fidélité future. Cette offre si généreuse pouvait être faite pendant la guerre, alors qu'elle était encore un moyen de pacification et qu'elle servait à affaiblir les rebelles en ramenant au bercail les brebis égarées; mais l'amnistie du président Lincoln tombait naturellement après la guerre, car elle n'était promise qu'en récompense d'un retour volontaire à l'Union, et il eût été trop commode aux rebelles obstinés qui avaient résisté jusqu'à la dernière heure de se prévaloir après leur défaite d'une grâce qu'ils n'avaient pas méritée. Le nouveau président avait donc tout pouvoir de pardonner ou de punir, et il était bien libre de refuser le bénéfice de son amnistie nouvelle à telle classe ou à tel individu qu'il lui plaisait d'excepter. Il faut convenir pourtant que le principe sur lequel il faisait reposer la distribution de ses grâces était un principe mauvais et dangereux.

Tout le monde connaît les termes de cette amnistie. Le président ne se contentait pas d'en refuser le bénéfice à diverses classes de citoyens compromis dans le service civil ou militaire de la rébellion suivant leur rang, leur importance, la part plus ou moins active qu'ils avaient prise aux affaires du gouvernement confédéré; faisant de la richesse même un crime, il excluait en masse tous les possesseurs de plus de 100,000 dollars, comme si la trahison était seulement une offense vénielle pour les pauvres, pour tous ceux qui n'avaient pas 100,000 dollars, mais devenait un crime irrémissible pour quiconque avait atteint le chiffre redoutable au-delà duquel on était un ennemi public. M. Johnson eut beau dire à une dépu-

que de contribuer à son bien et à son avancement, oui, je suis un démagogue.... *Un grand monopole existait, celui de l'esclavage, sur lequel s'appuyait une aristocratie. C'est le devoir des hommes libres que d'abattre les monopoles..... C'est pourquoi j'ai combattu toujours l'aristocratie, je l'ai combattue sous toutes ses formes;* mais il y a une sorte d'aristocratie qui a toujours gagné, qui gagnera toujours mon approbation et mon respect : l'aristocratie du talent et celle de la vertu, l'aristocratie du mérite ou celle de l'estime publique, l'aristocratie du travail, qui repose sur une industrie honnête. — Celle-là aura toujours mon respect. »

tation de la Caroline du Sud qui venait le prier de révoquer cette exception funeste que les grands propriétaires du sud étaient les vrais auteurs de la guerre civile, et qu'il était bien juste de ne pas leur faire grâce comme à la foule du châtiment légal qu'ils avaient encouru : cette distinction arbitraire, établie en dépit de toute justice et de toute raison, accusait évidemment une pensée de spoliation et de nivellement, un vague projet de révolution sociale que M. Johnson lui-même ne déguisait guère. Que de fois n'avait-il pas déclaré que l'inégale répartition des terres était plutôt que l'esclavage la cause véritable de la rébellion des états du sud, et que l'Union ne serait solidement reconstruite que le jour où les grandes propriétés morcelées seraient données aux paysans et aux travailleurs! L'exception des 100,000 dollars, qui laissait tous les biens des riches planteurs du sud sous le coup des lois de confiscation votées par le congrès, ne pouvait être dans sa pensée qu'un essai ou un souvenir des rêves de lois agraires qu'il avait longtemps caressés. Il le dit hautement aux délégués de la Caroline du Sud, avec cette âpre énergie dont on ne sait user qu'en Amérique, et qui rend si clairs et si faciles les rapports mutuels des gouvernans et des gouvernés. « De quoi donc vous plaignez-vous? Si vous voulez échapper à l'exception des 100,000 dollars, vous n'avez qu'à renoncer au surplus de votre fortune. — Je vous le dirai franchement, messieurs, je crois qu'il n'y aurait aucun mal à ce qu'au lieu d'étendre jusqu'à vous l'amnistie, on vous taxât impitoyablement jusqu'à vous y faire rentrer de force. J'ai usé moi-même plus d'une fois de ce système d'impôt dans mon gouvernement du Tennessee, et jamais à ma connaissance il n'a produit que de bons résultats. » Ici l'incartade sortait des bornes permises, et si l'on peut dire que le président Lincoln n'aurait pas montré plus d'éloquence et de volonté virile, au moins est-il permis de croire qu'il eût gardé plus de mesure, de convenance et de dignité.

Enfin la réputation même du président n'était point parfaite. On le connaissait pour un homme sincère et probe; mais on n'avait pas oublié le spectacle singulier qu'il avait donné le 4 avril au congrès et au peuple assemblés pour l'inauguration de la présidence nouvelle, les *meetings*, les adresses injurieuses que ce scandale avait provoqués, et les conseils, presque les ordres impérieux qu'il avait reçus de sortir d'un gouvernement qu'il déshonorait. Il est vrai que ces incidens s'effaçaient devant l'immense malheur public qui l'avait appelé à la présidence, et que nul Américain désireux de maintenir l'honneur national ne se fût avisé maintenant de réveiller le ridicule dont cette scène scandaleuse avait couvert un président des États-Unis. On savait d'ailleurs qu'une fois n'est pas coutume, et que le vice-président, malade, épuisé par les fatigues

d'un long voyage, n'avait eu d'autre tort que d'user imprudemment d'un cordial trop puissant pour sa santé débile. Son trouble même en cette occasion ne prouvait-il pas jusqu'à l'évidence ses habitudes de sobriété ?

Voilà ce que disaient pour le justifier ses amis personnels et tous les bons citoyens jaloux de le soutenir; mais les démocrates et les sécessionistes ne cessaient de l'injurier et de lui jeter à la tête la séance du 4 avril. Ce souvenir de la veille, dont l'impression pénible n'avait pu s'effacer ausssi vite en Europe qu'aux États-Unis, les souvenirs plus éloignés, mais récens encore, de son administration du Tennessee, la rudesse trop énergique de son langage, enfin les principes démagogiques contenus dans sa proclamation d'amnistie et qu'il se chargeait lui-même d'énoncer sans détour, c'en était assez pour inquiéter les amis de l'Union américaine et leur faire craindre que le grand exemple de mansuétude et de patriotisme qu'avait donné le président Lincoln ne demeurât stérile pour l'homme farouche et opiniâtre qui avait recueilli son héritage.

Ainsi s'annonçait le politique éminent à qui allait être confiée la tâche délicate de la reconstruction des états du sud. On va voir comment les circonstances, la nécessité, l'expérience, peut-être aussi le sentiment de sa lourde responsabilité devant ses contemporains et devant l'histoire, ont modifié cet esprit intraitable jusqu'à en faire l'idole des démocrates conservateurs et l'ennemi quelquefois aveugle des réformes radicales les plus nécessaires, — comment enfin l'acharné démagogue, l'ancien garçon tailleur du Tennessee a pris son rang d'emblée parmi les plus grands et les plus habiles présidens des États-Unis.

II.

Tout n'était pas dit le jour où la bannière fédérale flotta de nouveau sur le capitole de Richmond. Les plus grandes difficultés restaient encore à vaincre. Il fallait achever résolûment la révolution commencée par la guerre civile, et imposer l'abolition de l'esclavage aux états du sud. Il fallait non-seulement soumettre les populations vaincues, mais les redresser après les avoir soumises, les ramener dans le sein de l'Union, relever le pays de ses ruines, lui faire accepter sincèrement les grandes réformes qu'on allait accomplir, lui faire sentir le frein d'une autorité sérieuse sans se montrer pourtant ennemi de ses libertés. La politique allait succéder aux armes, et son œuvre, pour être moins bruyante, moins glorieuse peut-être que la guerre, n'en était que plus dangereuse et plus difficile.

Il y avait deux politiques à suivre à l'égard des états rebelles.

On pouvait les considérer comme une terre conquise et dire qu'en se retirant de l'Union ils avaient perdu tous les droits qu'ils tenaient de la constitution fédérale, et qu'ils avaient cessé d'être des états souverains. Il fallait alors les traiter comme des étrangers et des vaincus, détruire ou laisser tomber leurs gouvernemens locaux et les réorganiser à nouveau comme des *territoires* soumis à la législation du congrès. Un jour, quand tout souvenir de la guerre civile serait effacé, on les réadmettrait sans doute au sein de l'Union. — C'était, disaient les radicaux, l'exécution littérale de la constitution des États-Unis, le seul parti propre à faire dignement respecter l'autorité nationale, le seul moyen de renouer solidement l'ancienne Union, en étouffant d'abord sur ce terrain nivelé tous les germes de révolte implantés par l'esclavage et par la guerre. Il était bon que les états du sud passassent d'abord sous la meule de l'autorité militaire et du pouvoir absolu, ou du moins qu'on les tînt nombre d'années sous la tutelle du congrès, c'est-à-dire sous la domination des états du nord. Leurs délégués viendraient, comme ceux des territoires, exposer leurs plaintes et défendre leurs intérêts; mais ils n'auraient dans le congrès qu'une voix consultative, et ne prendraient aucune part au gouvernement. On devait bien se garder de rendre aux états du sud l'influence souveraine qu'ils avaient si longtemps exercée. La rébellion, disaient les orateurs du parti radical, n'était pas morte encore; elle n'était qu'abattue, et elle pouvait se relever, si l'on n'y prenait garde. Jamais l'Union n'avait couru un aussi grand danger qu'en ce moment suprême où tout semblait pacifié, mais où tout dépendait du parti que le peuple et le gouvernement allaient prendre. Si une fois on laissait se réorganiser le parti de l'esclavage et de la sécession, si les gens du sud renouaient leur ancienne alliance avec les démocrates du nord, c'en était fait de la grandeur nationale et de la liberté. On verrait se renouveler les mêmes prétentions, les mêmes querelles que par le passé; l'esclavage, aboli dans les mots, serait maintenu dans le fond, et tout cela finirait par une autre guerre civile, qui cette fois serait sans remède.

L'autre politique reposait sur une théorie absolument contraire. Elle posait en principe que les ordonnances de sécession votées par les états rebelles étaient nulles et non avenues, que la constitution des États-Unis n'avait jamais cessé d'être la loi des états du sud, et qu'ils n'avaient jamais pu sortir légalement de l'Union. Ils se retrouvaient donc au lendemain de la guerre, avec tous leurs droits et tous leurs priviléges, à la même place de l'édifice qu'ils n'avaient pu ébranler. Si les députés des états du sud avaient laissé dans le congrès leurs siéges vides, ils n'avaient pas cessé légalement d'en faire partie, et les deux assemblées avaient statué aussi

souverainement en leur absence que s'ils avaient concouru encore à leurs décisions. Le gouvernement confédéré n'avait pas eu d'existence réelle : ce que l'on appelait ainsi n'était qu'un conciliabule d'insurgés et d'usurpateurs. — Il suffisait donc d'annuler tous les actes accomplis depuis la guerre sous l'autorité du prétendu gouvernement confédéré, de répudier la dette confédérée et les dettes contractées pendant la guerre par les gouvernemens particuliers des états du sud (1), de remplacer tous les fonctionnaires des gouvernemens d'état élus depuis la guerre, d'accepter enfin l'abolition de l'esclavage et les lois et décrets du congrès et du président de l'Union, — et les états du sud rentraient en possession de leurs prérogatives constitutionnelles et de leurs libertés locales; ils pouvaient nommer des gouverneurs, des législateurs, envoyer des sénateurs et des députés au congrès. La rébellion avait suspendu chez eux la vie nationale, mais elle n'avait pu rien détruire, et c'eût été presque la reconnaître que de les traiter en territoires et en pays conquis.

Cette théorie abstraite n'avait pas, comme on peut le croire, été conçue en pur amour des systèmes : comme l'autre, elle s'appuyait sur des argumens d'une utilité pratique et sensible en même temps que sur les passions d'un parti. Les démocrates, instruits et changés par les événemens, aimaient ainsi à se couvrir d'un voile d'unionisme austère pour tendre aux états du sud une dernière planche de salut. Les plus raisonnables d'entre les gens du sud saisissaient avec joie cette occasion de recouvrer d'abord dans leur pays l'indépendance de leurs gouvernemens particuliers et de regagner peut-être à la longue leur ancienne influence sur les affaires générales. Enfin bon nombre de républicains modérés, désireux avant tout d'obtenir la conciliation et l'oubli des discordes civiles, pensaient qu'une politique d'exclusion et de rigueur systématique n'était bonne qu'à les entretenir. On ne pouvait accomplir dans les états du sud des réformes durables qu'avec le concours et de l'aveu même du pays. Le moyen de les pacifier et de leur faire accepter le joug de l'Union comme un bienfait n'était pas de les gouverner par la force et de les tenir asservis sous une domination quasi étrangère. Et d'ailleurs, dût-on y employer pendant dix ans trois cent mille hommes, était-il bien possible de faire respecter les lois du congrès par des populations clair-semées sur un immense territoire, en conspiration perpétuelle pour les braver ou les enfreindre? Dans tous les cas, il fallait pour cela une grande armée permanente, un perpétuel pied de guerre, une augmentation plutôt qu'une diminution des

(1) On ne pouvait d'ailleurs souffrir que les citoyens *loyaux* des états rebelles fussent taxés pour soutenir le crédit de la rébellion.

dépenses. En s'emparant du gouvernement des états rebelles, on s'imposait en même temps la lourde charge de pourvoir à toutes leurs nécessités. Il ne fallait pas s'attendre à voir l'agriculture et l'industrie refleurir sous le régime d'une domination militaire impatiemment supportée par des populations mal soumises : on aurait donc à nourrir les états du sud en même temps qu'à les tenir dociles, à continuer indéfiniment ces aumônes, ces distributions de vivres à plusieurs millions d'affamés qui depuis la fin de la guerre ruinaient le gouvernement fédéral encore plus que ne l'avait ruiné pendant la guerre l'entretien de sa monstrueuse armée. Était-il prudent d'affronter cette redoutable aventure et d'y engager l'honneur national? Fallait-il accoutumer les hommes du sud à se considérer comme des étrangers, presque comme des ennemis dans la famille américaine? Quant à la reprise de l'ancienne alliance du sud avec les démocrates, si redoutée des radicaux, dont elle pouvait gêner les desseins, elle était le plus sûr moyen d'effacer entre le nord et le sud les souvenirs de la guerre en accoutumant les deux ennemis à se rappeler qu'ils étaient frères et habitans d'une seule maison. On ne pouvait prétendre à régler en un jour tous les différends des deux partis. Le nord et le sud devaient rester longtemps encore des frères jaloux et rivaux. Mieux valait la reprise des anciennes luttes légales, avec une constitution modifiée qui donnait le dernier mot aux états du nord, que la prolongation indéfinie des sentimens de la guerre civile.

Le président Johnson avait à choisir entre ces deux partis, et l'on ne doutait guère aux États-Unis qu'il ne se déclarât avec sa violence accoutumée en faveur de la politique radicale. Les démocrates d'ailleurs faisaient bien tout leur possible pour s'en faire un ennemi. Ils allèrent, après l'exécution des assassins du président Lincoln, jusqu'à le menacer d'*impeachment* (1) pour ce qu'ils appelaient le meurtre de Mme Surrat. Après l'arrestation de Jefferson Davis, il y eut à New-York une réunion publique des amis du président rebelle. Plusieurs orateurs démocrates y déclarèrent que la défaite de la rébellion n'était que temporaire, que l'esprit qui l'avait suscitée vivait encore, et que, grâce à l'assistance de ses amis du nord, elle pouvait réussir d'une manière nouvelle. Ils ajoutèrent que l'exécution de Mme Surrat avait excité l'indignation du monde, que le gouvernement n'oserait pas mettre M. Davis en jugement, et que « quiconque regardait la cause du sud comme celle de la trahison n'était

(1) L'*impeachment* est une espèce de procès politique que le congrès intente aux grands fonctionnaires du gouvernement. La chambre des représentans décrète l'accusation, et le sénat sert de tribunal. Le condamné est déposé de sa charge, et incapable d'en remplir aucune autre dans le gouvernement des États-Unis.

qu'un fou ou un imbécile (1). » Ces propos injurieux n'étaient pas de nature à amollir le cœur du président Johnson, ni à lui inspirer des résolutions calmes. Cependant sa politique inclinait de plus en plus à une mansuétude extrême, et que déjà l'on commençait à trouver exagérée. Tout en lançant sa redoutable proclamation d'amnistie, tout en refusant obstinément de la modifier, il usait envers les personnes d'une douceur au moins égale à la violence de son langage. Tout pardon sollicité par un rebelle, si grand propriétaire qu'il fût du reste, si notoire qu'eût été la part qu'il avait prise à la sécession, était aussitôt accordé. Quand l'*attorney* de la cour de circuit fédérale de Norfolk, en Virginie, mit en accusation cinquante-sept rebelles, au nombre desquels se trouvaient le général Lee et tous les chefs civils et militaires du gouvernement confédéré, le président eut le courage d'ordonner sommairement qu'on arrêtât l'affaire en dépit de l'obstination du juge Underwood et de la légalité même, qui voulait qu'on y donnât suite. On eût dit qu'il n'avait fait tant de menaces que pour mieux tenir les vaincus en bride et mieux faire valoir à leurs yeux le pardon qu'ils tenaient de sa clémence. Il est vrai que l'opinion publique s'était radoucie autant que le président lui-même; les chefs du parti abolitioniste, Gerrit Smith, Horace Greeley, Ward Beecher, et jusqu'à Wendell Phillips, tous, excepté l'impitoyable Thaddeus Stevens, prêchaient au peuple américain la clémence avec d'autant plus d'autorité qu'on ne les avait pas vus, comme certains *copperheads*, racheter la veille par des cris de fureur indécente et sanguinaire une longue complicité avec les ennemis publics. La *Tribune*, journal de M. Greeley, disait, en parlant du procès de Davis et des autres prisonniers politiques de Fortress-Monroë, qu'on ne devait mettre à mort que deux coupables pour complicité dans la rébellion : l'esclavage et les *state-rights*.

M. Johnson montrait plus d'indulgence encore. Sa politique personnelle commençait à se dessiner avec une netteté qui inquiétait les abolitionistes et faisait ouvrir aux conservateurs de grands yeux étonnés. Dès la fin du mois de juin 1865, il avait fait les plus engageans sourires à ceux des hommes du sud qui venaient lui demander le maintien de leurs libertés locales. La première députation de la Caroline du Sud, l'état le plus compromis et le plus obstiné dans la rébellion, reçut la réponse la plus encourageante; le président

(1) En même temps le président Johnson recevait tous les jours des suppliques de ce genre : « Monsieur le président, cher monsieur, nous vous demandons respectueusement de faire pendre M. le président Davis, parce qu'il doit être pendu. Si vous ne le pendez pas, il ne manquerait pas d'hommes au Kansas pour le faire à votre place. Faites-nous savoir, s'il vous plaît, vos intentions. Très respectueusement,

« Beaucoup de citoyens. »

dit aux délégués qu'il était un plus ferme partisan des *state-rights* qu'ils ne l'étaient eux-mêmes; il les engagea à bien se pénétrer de l'idée que l'esclavage était mort et qu'il ne fallait plus songer à le faire revivre; à cette condition, il leur promettait tout son concours pour l'œuvre de restauration qui allait commencer. « Je dis restautauration, ajouta-t-il, et non pas reconstruction, car on ne reconstruit que ce qui a été détruit, et l'Union n'a jamais cessé d'être. » En même temps il nommait partout des gouverneurs provisoires chargés seulement de remplir l'interrègne entre la chute des gouvernemens rebelles et la reconstitution des gouvernemens reconnus par l'autorité fédérale. Sauf en Virginie, où déjà s'était rétabli dans quelques cantons et dans quelques villes reconquises un gouvernement *loyal* qui n'avait eu qu'à se transporter d'Alexandrie à Richmond, — sauf en Virginie et dans les *border-states* disputés encore, où le gouvernement approuvé par l'Union n'avait aussi qu'à prendre la place du gouvernement rebelle, tous ces dépositaires provisoires d'une autorité si dangereuse furent choisis parmi les anciens rebelles, parmi les législateurs mêmes du gouvernement confédéré. C'étaient MM. Holden dans la Caroline du Nord, Sharkey dans le Mississipi, Parsons dans l'Alabama, Johnson dans la Georgie, Perry dans la Caroline du Sud, Marvin dans la Floride et Hamilton dans le Texas. — M. Perry, dans un discours qu'il prononça peu de temps après son entrée en charge, déclara que personne ne pouvait sentir plus profondément l'humiliation d'une union nouvelle avec les *Yankees*, mais que, le Dieu des batailles ayant décidé contre l'indépendance du sud, le parti le plus sage était encore de s'y résigner et de travailler avec le gouvernement fédéral à réparer les désastres de la guerre. Voilà tout le dévouement que le président Johnson exigeait à la cause de l'Union de la part des hommes du sud; il leur demandait seulement de comprendre que le passé était irréparable, et que l'avenir dépendait de leur sagesse.

Son plan d'ailleurs était fort simple. — Nommer partout des gouverneurs provisoires qui pourvussent aux premières nécessités des états, faire élire sous leur surveillance, dans chacun des anciens états rebelles, une *convention constitutionnelle* par tous les citoyens qui étaient électeurs suivant la constitution de l'état, telle qu'elle était avant la guerre, et qui pourraient prouver leur loyauté (cette dernière clause à peu près illusoire, mais bonne toujours à maintenir en principe); faire réviser la constitution, répudier l'ordonnance de sécession et rétablir les relations régulières du gouvernement de l'état avec celui des États-Unis par cette assemblée extraordinaire, dont les fonctions cesseraient dès que sa tâche serait accomplie; faire nommer alors par le peuple de l'état une législature et deux chambres, leur imposer l'abandon de la dette rebelle, la

ratification de l'amendement constitutionnel abolissant l'esclavage, ainsi que l'adoption de lois efficaces pour la protection des affranchis, puis les livrer à elles-mêmes en leur permettant de nommer un gouverneur de leur choix, et conduire par la main leurs députés et leurs sénateurs aux deux chambres du congrès, — tel est en résumé ce système habile et simple, le meilleur sans doute et le plus indulgent qui se pût imaginer pour la réorganisation du sud.

M. Johnson était donc devenu inopinément le protecteur déclaré des états du sud. Sitôt que sa défection fut certaine, les radicaux ouvrirent contre lui leurs bordées. Forts de leurs majorités dans les deux branches du congrès, ils le menacèrent à leur tour de le faire mettre en accusation par la chambre et déposer par le sénat. Ils se dirent trahis et livrés à l'ennemi par ce nouveau Buchanan, ce renégat de l'esclavage qui apostasiait une seconde fois. Ils firent retentir partout leur plus gros tocsin d'alarme; ils s'en allèrent de ville en ville et de *meeting* en *meeting* crier que tout était perdu, et qu'il n'y avait qu'un effort héroïque qui pût sauver le pays de l'abîme. A les en croire, la politique du président Johnson donnait gain de cause à la rébellion; elle la relevait de ses ruines pour la rendre plus forte et plus menaçante que jamais; elle allait même, si l'on n'y prenait garde, l'introniser à Washington à la tête du gouvernement et ressusciter l'hydre abattue des majorités démocratiques. « Il n'y a plus maintenant, s'écriait Wendell Phillips avec sa véhémence ordinaire, il ne peut plus y avoir que deux partis, les sycophantes de Davis et les amis de l'Union. Quiconque veut la reconstruction, la *restauration* des états du sud, n'est plus qu'un sycophante de Davis! » Ces exagérations monstrueuses ne pouvaient que nuire aux radicaux en offensant le bon sens du peuple. Tandis que leurs orateurs usaient contre le président Johnson leurs foudres impuissantes, la masse des républicains lui restait fidèle et le suivait avec confiance dans la voie nouvelle où il s'était engagé.

III.

Tout n'était pourtant pas chimérique dans les terreurs du parti radical. Il était de bonne foi quand il accusait le président Johnson de livrer la victoire aux rebelles et de sacrifier l'honneur national à la commodité de l'heure présente. Si ce parti avait tort de vouloir subordonner tous les intérêts du pays à l'application immédiate de l'égalité des deux races, on ne peut blâmer son obstination clairvoyante à poursuivre dans l'esclavage l'ennemi le plus dangereux de l'Union.

Il y a peu de gens en Europe qui comprennent bien le caractère

de la guerre civile américaine et le rôle véritable qu'y joue cette question multiple et obstinée de l'esclavage. Les uns ne veulent voir dans ce conflit compliqué qu'une pure lutte de principes et d'idées morales, et ils font des hommes du nord autant de propagateurs généreux et désintéressés de philosophie humaine. Les autres, bravant le bon sens et les faits irrécusables, prétendent que l'esclavage n'était pour rien dans la guerre, que les gens du sud sont les vrais amis de la race noire, et les partisans de l'abolition ses vrais exterminateurs. Cela est d'une fausseté si révoltante qu'on peut à peine croire à la bonne foi de ceux qui le soutiennent. Ne sait-on pas trop bien que les fondateurs mêmes de l'Union amércaine avaient prévu déjà les dangers d'une institution qu'ils essayaient de limiter sans oser la détruire, et que dans ses vieux jours le grand Washington lisait et relisait sans cesse, avec une assiduité qui témoignait de son inquiétude, un traité sur les effets de l'esclavage? Depuis soixante ans, cette question fatale était le seul nuage qui assombrît l'avenir de la république, et combien de fois n'a-t-il pas failli éclater avant le jour marqué par la destinée! Dès l'année 1825, nous voyons la chambre des représentans de la Georgie menacer les états du nord de se séparer d'eux, s'ils persistent dans la politique d'abolition de l'esclavage (1). Plus tard, quand le mal se fut aggravé, et que les quelques milliers d'esclaves dont l'avenir commençait à inquiéter le patriotisme austère de Washington furent devenus une population de cinq millions d'âmes, que signifièrent toutes ces querelles qui s'élevaient entre le sud et le nord? Que signifiaient la question des droits des états, celle des esclaves fugitifs, celle des territoires, et cette question même des tarifs où l'on a voulu voir la cause unique de la guerre, sinon toujours l'esclavage, principe fatal de discorde entre deux sociétés qu'il tenait divisées par les intérêts et par les mœurs? Il y a toujours eu entre elles une rivalité commerciale si intimement unie à la difficulté de l'esclavage, qu'elle a fini par en devenir inséparable. La dispute des tarifs n'était sans doute pas moins importante et

(1) Je crois devoir citer quelques passages de ces résolutions curieuses, pour l'instruction de ceux qui pensent que l'esclavage n'est pas la cause véritable de la guerre civile, et que les états du sud n'ont pas été les premiers agresseurs : « Le moment approche où les états du sud devront se confédérer et dire ensemble à l'Union : Nous ne voulons pas soumettre plus longtemps nos droits acquis aux insinuations perfides d'hommes méchans dans l'enceinte du congrès, ni nos droits constitutionnels aux interprétations obscures et forcées d'ambitieux assis sur les bancs judiciaires..... Ce que furent Athènes, Sparte, Rome, nous voulons l'être : elles avaient des esclaves; nous en avons..... Qu'il soit donc résolu..... qu'après avoir épuisé les argumens, nous recourrons aux armes, et qu'à l'appui de cette résolution nous engageons nos vies, nos fortunes et notre honneur. »

n'a pas eu une moindre part que celle de l'esclavage à la guerre civile, pour cette bonne raison qu'elles étaient toutes les deux mêlées. N'est-ce pas l'esclavage qui tuait l'industrie dans les états du sud et les rendait tributaires des manufactures européennes? N'est-ce pas le travail libre qui faisait des états du nord un pays industriel autant qu'agricole, et leur faisait un besoin de soutenir leur industrie par des tarifs protecteurs qui leur assuraient le monopole des marchés du sud? N'est-ce pas enfin l'esclavage qui appauvrissait les états du sud, qui repoussait d'eux l'inondation fécondante des races européennes, tandis que le travail libre attirait au nord le trop-plein de tous les peuples? La prétendue oppression du nord n'était que le développement naturel des conséquences de l'esclavage mis en présence de la liberté : ces deux mots contiennent tout le secret de la guerre civile.

Ceci posé, il faut convenir que souvent les défenseurs et les avocats du nègre ne se soucient guère, au fond, de ses destinées. Sauf quelques lettrés, dont la conscience dogmatique répugne à la doctrine de l'esclavage, les plus violens abolitionistes n'en sont pas, à vrai dire, très révoltés. Quand l'homme du nord s'échauffe au seul mot d'esclavage, soyez sûr qu'il songe moins à l'injustice morale faite au noir dégradé qu'à la suprématie de la société à laquelle il appartient sur celle dont l'esclave est la pierre angulaire. Nulle part les préjugés de couleur ne sont aussi tenaces que dans les pays imbus des idées abolitionistes. On a découvert que le nègre était un homme, qu'il avait droit comme un autre à la liberté et à la protection des lois; mais la fraternité chrétienne des philanthropes américains ne va pas beaucoup plus loin. Pendant que j'étais à Boston, la bonne société de la ville fut fort scandalisée par le récit invraisemblable d'un dîner qui avait eu lieu chez un négociant mulâtre de la ville, et auquel avaient, dit-on, assisté le sénateur Sumner, le professeur Longfellow et quelques autres célébrités bostoniennes, sans compter plusieurs Européens exempts de préjugés, gens coutumiers du fait, et dont l'excentricité n'étonna personne. Ces braves *Yankees* ne pouvaient songer sans confusion que des hommes graves et respectables, leurs compatriotes, eussent dérogé jusqu'à s'asseoir à la table, jusqu'à manger le pain d'un homme de couleur. Le lendemain (c'est un témoin oculaire qui me racontait l'histoire), M. Sumner est abordé dans la rue par un *gentleman* inconnu qui, d'un air effaré, le prie de vouloir bien répondre à une question : « est-il bien vrai, monsieur, que vous ayez dîné hier chez M. S... le mulâtre? Est-il possible qu'on ne m'ait point trompé? » Voilà la mesure de l'égalité sociale dans la ville même des négrophiles et dans un état où les citoyens noirs jouissent de tous les

droits politiques. Aussi est-ce avec une admiration profonde que je vis un jour à Washington, dans un omnibus, un vieillard à barbe blanche se lever pour faire place à une négresse. Il y avait une sorte d'héroïsme dans cette muette protestation d'un homme contre le préjugé ridicule dont il était seul à braver l'empire.

Je ne crois pas qu'au début de la guerre l'opinion publique fût déjà mûre pour la grande réforme que les événemens ont précipitée. Sans l'aveuglement et la violence des états du sud, il est probable que l'émancipation aurait tardé bien davantage. On n'a pour s'en convaincre qu'à se rappeler les premières paroles du président Lincoln sur la question de l'esclavage : « je voudrais pouvoir sauver l'Union sans affranchir un esclave, » — et sa réponse à une délégation des gens de couleur : « nous sommes des races différentes; il vaut mieux que nous vivions séparés. » Cependant le même homme, poussé à bout par la guerre, décrétait l'émancipation de tous les esclaves des rebelles, et donnait aux noirs le droit de cité en les enrôlant dans les armées de l'Union. Le nord n'a frappé l'esclavage que pour sauver l'union nationale, et il s'est donné en revanche le plaisir de maugréer à son aise contre ces pauvres noirs, dont il était le bienfaiteur sans enthousiasme. A vrai dire, le peuple américain est abolitioniste malgré lui : il laisserait assez volontiers les nouveaux hommes libres se démêler comme ils pourraient avec leurs anciens maîtres, dût en définitive leur glorieuse liberté ressembler un peu à leur ancienne servitude. C'est un dicton populaire aux États-Unis que Dieu a fait l'Amérique non pas pour les hommes noirs, mais pour les hommes blancs, ce qui veut dire que l'homme blanc doit s'occuper de lui-même avant de songer à son frère inférieur. Les radicaux ne sont donc pas inutiles pour stimuler cette énergie languissante et rappeler au peuple américain les engagemens d'honneur que le gouvernement a pris en son nom.

C'est quelque chose assurément que d'avoir aboli l'esclavage en principe et déclaré que la servitude involontaire ne pourrait plus exister aux États-Unis. A quoi servirait pourtant d'effacer le nom d'esclavage, si la chose au fond devait être maintenue? Il faut que les Américains le comprennent : en frappant de mort l'institution servile, ils sont entrés dans une voie d'émancipation graduelle dont le seul terme possible est l'égalité des races. En affranchissant les noirs, ils s'engagent d'honneur à respecter et à protéger pleinement la liberté qu'ils leur confèrent. Fallait-il les tirer de la servitude pour les livrer pieds et poings liés à leurs anciens maîtres? Les gens du sud ont un moyen bien facile de ressaisir sur les affranchis tout leur ancien empire : il suffit d'en faire une classe à part, exclue de tous les droits politiques et judiciaires, limitée dans l'exercice

des droits civils, une classe de parias ou d'ilotes soumise à une législation spéciale à laquelle elle ne puisse jamais concourir. A cette condition, les planteurs du sud n'auront rien à regretter ni à perdre, et c'est à peine s'ils s'apercevront de ce passage de la servitude à une liberté platonique et inoffensive qui suffira pour satisfaire aux lois.

Les radicaux veulent conjurer ce péril en conférant sans retard le droit de suffrage aux affranchis. Ils pensent que le meilleur moyen de garantir leur liberté, c'est encore de déplacer le pouvoir politique et de les armer eux-mêmes pour leur défense. Ils ont certainement raison, s'il ne faut interroger que la justice pure et l'esprit des institutions républicaines; mais que d'obstacles et d'inconvéniens à leur système! L'efficacité même en est fort douteuse, et l'application immédiate en est impossible. Peut-être bien aurait-on pu, en y employant toutes les forces de l'opinion républicaine, faire voter au congrès un amendement constitutionnel pour l'admission des noirs au suffrage et arracher même aux états la ratification nécessaire; mais comment introduire dans les mœurs la pratique de cette loi forcée? Les droits écrits ne signifient rien qu'autant que la force les protége, ou que les mœurs les tolèrent. Le nord lui-même donnerait-il l'exemple aux sudistes récalcitrans? Accepterait-il de bon cœur ce qu'il songeait à imposer aux états du sud? L'échec signalé du suffrage des noirs dans les élections de l'assemblée constituante du Connecticut pouvait faire douter de son zèle. Il y a cependant quelques états où la couleur n'est pas toujours un obstacle aux droits politiques : ainsi, dans l'état de New-York, les nègres peuvent voter à toutes les élections, s'ils ont un revenu de 250 dollars; dans le Massachusetts, la loi électorale ne fait aucune différence entre les hommes des deux races. On sait pourtant que les noirs n'y votent guère et qu'ils n'osent braver le préjugé public. Combien ce préjugé serait plus tyrannique et plus intraitable dans les états du sud, où subsiste encore entre le blanc et le nègre toute la haine de l'esclave affranchi et du maître dépossédé! De tels droits seraient illusoires, à moins que les nouveaux citoyens ne les exerçassent à main armée. Peut-être encore verrait-on les nègres menés en troupeau par leurs anciens maîtres voter docilement pour leurs pires ennemis : en dehors d'une abstention discrète ou d'une obéissance moutonnière, il ne reste que la force ouverte et la guerre sociale entre les races.

Le président Johnson avait donc raison de ne pas céder aux impatiences du parti radical. Il était à la fois plus prudent et plus commode de laisser, comme il le disait, la question à décider aux états eux-mêmes, et de s'en remettre pour le reste à l'action du

temps. Il ne fallait pas pourtant se croire dispensé de protéger les affranchis contre des violences de jour en jour plus scandaleuses et plus hardies. Or le président, qui était en cela le miroir fidèle de l'opinion du peuple, semblait nourrir contre le pauvre noir une sorte de mauvaise humeur et de rancune puérile; évidemment le noir le gênait dans l'accomplissement de ses desseins politiques, et il s'en fût débarrassé de bon cœur en l'exilant sur une terre lointaine. Il prêtait volontiers l'oreille à tous les plans chimériques de fondation d'un état nègre ou d'émigration en masse vers l'ouest ou le midi qu'imaginaient les philanthropes désabusés. Il souffrait en revanche impatiemment qu'on le sollicitât de pourvoir à la sûreté des noirs : en quelques mois, il avait retiré ses troupes des états du sud, rendu la police aux milices locales et abandonné les affranchis au bon plaisir de leurs anciens maîtres.

Cette politique porta tous les fruits qu'on en devait attendre. — A l'ancien mépris des hommes du sud envers les noirs était venue se joindre la haine qu'on éprouve pour un ennemi redouté. Tant qu'il était esclave, le noir avait pu vivre en bonne harmonie avec le blanc : on le traitait avec l'indulgence qu'on a pour une bête dénuée de raison, pour un cheval ou pour un bœuf de labour dont on ne redoute pas la concurrence; mais, sitôt émancipé, l'esclave devient pour les blancs un ennemi qu'on persécute avec une âpreté farouche. Il n'est pas de mauvais traitemens qu'ils ne se crussent permis de lui faire subir pour se venger de sa liberté. Ses fautes les plus légères étaient punies comme des crimes. A chaque désordre sérieux commis par un homme de race noire, les blancs se jetaient sur ses frères pour massacrer indifféremment les innocens et les coupables. Dans le Tennessee, une bande d'anciens soldats confédérés brûlait une école de noirs et menaçait de mort l'instituteur. Dans l'Arkansas, un seul outrage à une femme blanche coûtait la vie à trente personnes. Dans l'Alabama, les nègres prirent la fuite et se réfugièrent dans les bois. C'était le seul moyen d'échapper à leurs anciens maîtres coalisés pour les retenir sur leurs terres et les forcer, comme au temps de l'esclavage, à donner pour rien leur travail. Il y avait même des plantations où l'on avait réussi à leur cacher qu'ils étaient libres.

La seule protection des noirs était le *bureau des affranchis*. Cette institution charitable n'avait été fondée à l'origine que pour secourir les réfugiés du sud. On avait imaginé de faire travailler ces pauvres gens aux plantations abandonnées par les rebelles et confisquées par le gouvernement des États-Unis, qui restaient improductives entre ses mains; on leur louait des parcelles de 40 acres, qu'ils pouvaient subséquemment acheter à bas prix. Plus tard, après la

guerre, quand l'institution du bureau s'étendit à tous les états rebelles, elle changea d'objet et de caractère : de purement charitable, elle devint alors judiciaire et politique. Le *bureau* resta chargé de l'administration des terres confisquées ou tenues sous le séquestre; il eut à faire aux populations affamées du sud, et particulièrement aux affranchis, de grandes distributions de vivres; enfin et surtout il fut chargé de veiller à la sécurité des affranchis et de leur garantir autant que possible le libre exercice des droits civils. Quand une ligue de planteurs voulait forcer les noirs à travailler pour des gages insuffisans et dérisoires, quand la loi, venant en aide à leurs machinations, fixait à un taux ridicule le tarif des salaires, le *freedmen's bureau* s'interposait entre l'affranchi et le maître, assurait au premier son indépendance, et fixait lui-même le tarif le plus équitable. Quand un noir avait à se plaindre d'un blanc, quand un blanc demandait justice d'un noir, c'était le *freedmen's bureau* qui connaissait de l'affaire, tour à tour juge et tuteur des intérêts des affranchis.

Cette institution paternelle et bienfaisante est nécessaire dans les états du sud. Pourtant elle a ses inconvéniens et ses défauts. On a reproché aux agens du bureau un zèle trop aveugle et trop exclusif pour leurs administrés. On prétend que dans certaines localités où noirs et blancs faisaient déjà bon ménage, ils sont venus apporter la discorde plutôt que consolider la paix. Ils auraient parfois annulé des contrats équitables et inspiré aux nègres, avec un penchant funeste à l'oisiveté, la folle espérance d'un prochain partage des terres de leurs anciens maîtres. On leur reproche encore d'exercer une autorité arbitraire, de rendre une justice exceptionnelle dans ces cours prévôtales qui jugent sans jury, de troubler enfin l'ordre légal et l'équilibre de tous les pouvoirs. C'est justement par là que le bureau des affranchis a rendu tant de signalés services. Était-il vraiment possible d'abandonner les nègres à la justice des états, quand les lois leur refusaient jusqu'au témoignage, quand les planteurs les retenaient et les fouettaient comme par le passé, leur faisaient accroire qu'ils n'étaient pas encore libres, ou s'arrogeaient fièrement le droit de les faire travailler sans leur payer pour gages plus de 5 à 10 dollars par an? Le vrai défaut de l'institution, c'est qu'elle est souvent impuissante à sauver ceux qu'elle protége. Comment l'esclave affranchi pouvait-il invoquer ces protecteurs inconnus, éloignés souvent de cinquante milles? Au mois de septembre 1865, un homme fut amené à l'un des *prévôts* de la Virginie et condamné pour avoir maltraité des gens de couleur. « Ah! dit-il en colère, si la guerre n'est pas finie, qu'on nous le dise! Nous pouvons recommencer. » Ailleurs, en Georgie, en Ca-

roline, il y eut des scènes de violence entre les milices d'états trop tôt rétablies et les officiers fédéraux du bureau des affranchis; le capitaine Healy fut tué et mis en morceaux. Dans la Caroline du Nord, la *home guard*, qui n'avait jamais été dissoute, se mit à exercer en face du bureau certaines attributions judiciaires et à prêter main-forte à la tyrannie des planteurs. Le gouverneur Perry, de la Caroline du Sud, disait franchement son espérance : il adjurait ses concitoyens d'abolir l'esclavage pour rentrer dans l'Union; mais, sitôt cette formalité remplie, il avertissait le nord qu'il ne fallait plus rien attendre, « car, disait-il, ce pays est à l'homme blanc, et le gouvernement lui appartient (1). » Comment s'étonner d'entendre tenir ce langage à un rebelle, quand le président Johnson ne craignait pas de répéter lui-même ce triste lieu-commun des partisans de l'esclavage?

Ces désordres et ces crimes ne devaient pas tous être attribués au trouble temporaire qui est toujours inséparable des transitions difficiles : c'étaient la plupart du temps les conséquences naturelles d'une législation que partout on s'efforçait de maintenir ou même d'aggraver. Dans l'Alabama, la convention constitutionnelle, sollicitée pourtant par le gouverneur Parsons, refusa d'admettre le droit des nègres au témoignage, de telle sorte que la seule place du noir en justice restait le banc des accusés. — Un nègre est poursuivi par un blanc; vingt noirs attestent son innocence : on l'envoie pendre sur le témoignage du blanc. — Dans le Mississipi, le gouverneur Humphreys, élu par le peuple, usurpe l'autorité avant de la faire confirmer par le président, et, entrant en antagonisme avec le gouverneur provisoire Sharkey, il envoie à la législature un message où il lui conseille de faire des lois qui assurent l'infériorité éternelle des noirs. Un journal du même état, le *Jackson-News*, réclame une législation qui fasse sentir aux « ex-esclaves leur infériorité naturelle, » et menace ouvertement de la loi de Lynch les *northerners* qui pousseront le noir à résister à son ancien maître. Ailleurs, en Virginie, on persécute les unionistes, on brûle leurs récoltes, on pille leurs maisons, on coupe les jarrets de leurs chevaux. Dans la législature de l'Alabama, on a failli voter une loi sur le vagabondage qui était le chef-d'œuvre de la férocité : le coupable, homme ou femme, devait être suspendu par les pouces deux heures de suite pendant trois jours et recevoir pendant le même temps cinquante coups de fouet par jour; en cas de récidive, la punition était doublée. Cette loi se combinait avec d'autres mesures qui obli-

(1) « This is a white man's country, and a white man's government. » C'est aussi le propos tenu par le président au gouverneur abolitioniste Fletcher, du Missouri.

geaient le noir à servir sur la plantation de son ancien maître et déclaraient vagabond celui qui s'y refusait. Voilà par quel ensemble de règlemens ingénieux les gens du sud espéraient établir une espèce de servage qui leur tînt lieu de l'ancienne servitude.

Ils allèguent que le nègre est d'un caractère paresseux et indolent, et qu'il faut bien le contraindre, dans son intérêt même, à reprendre son ancien travail. Il s'est fait de la liberté l'idée d'une vie oisive et bienheureuse, où tous les besoins d'un homme sont satisfaits sans peine. Jadis, quand un nègre industrieux avait gagné sa liberté à la sueur de son front, il s'écriait d'ordinaire : « A présent je suis un homme blanc, je peux vivre les bras croisés ! » et il quittait l'atelier ou le champ de coton pour les grands chemins et les cabarets; mais sans compter que le pauvre noir sera vite détrompé par l'expérience de cette enfantine idée de la vie, n'est-ce pas les blancs qui la lui ont donnée en lui montrant partout le travail comme un opprobre, et la liberté inséparable de l'oisiveté et du vice? Ont-ils le droit de lui reprocher l'ignorance et l'imprévoyance où ils l'ont eux-mêmes entretenu? Ils se plaignent que le noir ne soit pas un homme, mais une espèce d'animal, de bête sauvage, qui ne connaît ni religion, ni famille, ni devoirs moraux. Qui donc, si cela est vrai, l'a réduit à cette dégradation? Qui donc a vendu les femmes, séparé les époux, arraché les enfans aux mères, produit des hommes en troupeaux comme du bétail? Est-ce là une bonne école pour les vertus de famille? Ils sont ignorans! Et qui donc leur a fermé l'entrée des écoles, celle des églises, et leur a appris à faire de la religion une parade burlesque? Quels sont les hommes qui murmurent et grondent quand aujourd'hui le gouvernement fédéral ouvre en Virginie quelques écoles pour les noirs affranchis?

On peut dire ce qu'on voudra de leurs vices, qui les rendent impropres à la liberté : ce sont les blancs qui les leur ont donnés et qui doivent en supporter les inconvéniens. Vous ne pouvez récolter la sagesse, la prévoyance, la soumission volontaire aux lois, l'esprit d'ordre, les vertus de famille, la fidélité conjugale, là où vous avez semé l'ignorance, l'oppression, la brutalité, l'oubli de tout devoir, sauf l'obéissance abjecte à la force! — Si l'intérêt public exige qu'on force les noirs à travailler, alors qu'on y contraigne aussi ces petits blancs du sud qui n'ont pas la même excuse et qui se croient nés pour vivre dans une oisiveté royale. Ils sont encore plus dégradés et plus incurables que les noirs, ces mendians orgueilleux qu'on est obligé de nourrir et qui menacent le gouvernement dont ils mangent le pain. — On reproche enfin aux affranchis de s'agiter d'une façon menaçante. Comment veut-on qu'irrités par une oppression quotidienne, excités par les espérances de la guerre civile, par

l'appât de la propriété territoriale et du pouvoir politique, par la promesse même de la vraie liberté qu'on leur a montrée sans la leur donner tout entière, comment veut-on qu'ils ne songent pas à se faire justice eux-mêmes et à recourir aux armes? Le colonel Thomas, commissaire des affranchis dans l'état de Mississipi, écrivait l'année dernière au général Howard : « Si la milice locale est organisée, je ne pense pas que les affranchis restent cultivateurs tranquilles du champ de coton. Ils sont enrégimentés et armés. Il est certain qu'il y aura des désordres qui troubleront profondément la société. »

Aussi prédisait-on pour cette année la guerre servile. On se répétait de bouche en bouche que les nègres étaient armés dans le sud, qu'ils achetaient tous les jours à New-York des masses considérables de revolvers et de fusils, qu'ils avaient enfin une organisation secrète qu'il importait d'étouffer au plus vite. On raisonnait froidement sur la nécessité prochaine de les exterminer jusqu'au dernier homme. Les démocrates disaient qu'il y avait urgence à rendre le pouvoir militaire aux populations du sud, afin qu'elles pussent se défendre contre l'insurrection des noirs. Les radicaux disaient au contraire que le devoir du gouvernement était plus que jamais de s'interposer entre les deux races, de contenir l'une en lui faisant justice, et de dominer l'autre en la forçant de souscrire à la justice. Autrement, si on les laissait ensemble vider sans témoins leurs démêlés, il fallait craindre un massacre pareil à celui de Saint-Domingue, mais un massacre mutuel, dont les nègres seraient les dernières victimes, et qui ne tuerait l'esclavage qu'en anéantissant la race noire.

IV.

Cependant l'influence du président Johnson s'affermissait dans les états du sud. On s'y habituait à le considérer comme un protecteur et une providence. Les radicaux l'avaient aidé par leur opposition même, en lui servant d'épouvantail pour effrayer les gens du sud. Leur rigueur inflexible avait mieux fait goûter son indulgence et comprendre la nécessité de lui obéir pour conserver sa protection. Lui-même, il commençait à se sentir assez fort pour commander, et il en usa pour donner enfin quelques satisfactions aux radicaux. — La Caroline du Sud et le Mississipi hésitaient à voter l'amendement constitutionnel abolissant l'esclavage. Prenant ce ton d'autorité que peut-être il aurait dû prendre plus tôt, il déclara péremptoirement aux législatures de ces deux états qu'il ne révoque-

rait pas ses gouverneurs provisoires et ne reconnaîtrait pas les gouverneurs Orr et Humphreys, élus du peuple, tant que l'amendement constitutionnel ne serait pas ratifié : les deux législatures votèrent l'amendement. La Caroline du Nord répugnait à répudier la dette rebelle : il envoya par le télégraphe un message impératif au gouverneur, et la mesure contestée fut votée séance tenante. Cette docilité faisait contraste avec l'orgueil récent de la convention du Mississipi inaugurant ses travaux par la validation de tous les actes faits pendant la rébellion par la législature, ceux même qu'on lui demandait d'annuler, — ou bien avec l'insolence de la Caroline du Nord annonçant tout haut qu'elle allait user des droits qu'on lui restituait pour empêcher à tout prix le rétablissement de l'Union. — D'autres états refusaient encore la protection due aux affranchis dans les cours de justice, et le sentiment public était si intraitable que le gouverneur Holden pensait encore et disait à ses amis « que le peuple mourrait plutôt que de se soumettre au suffrage et au témoignage des noirs. » A Raleigh, dans la Caroline du Nord, un citoyen *unioniste* déclarait dans un *meeting unioniste*, et aux applaudissemens de tous, qu'il se tuerait plutôt lui-même avec sa famille que de voir jamais le nègre devenir son égal dans une cour de justice. Mais le président Johnson venait alors avec sa voix sévère, son geste impérieux, une main pleine de châtimens, une main pleine de bienfaits, et derrière lui, comme des dogues muselés et féroces, les radicaux aboyans qu'il menaçait de lâcher sur le sud. Il montrait aux récalcitrans tantôt MM. Chase et Sumner avec leur droit de suffrage des noirs, tantôt l'impitoyable Thaddeus Stevens et son projet de confiscation générale et de paiement de la dette fédérale avec les terres des rebelles, — et les gens du sud, effrayés, passaient en murmurant sous le joug. Ce joug d'ailleurs était bien doux et bien léger : il suffisait à la convention constitutionnelle de la Floride, pour rentrer en grâce auprès du président, de déclarer qu'en général personne ne pourrait être incapable, à cause de sa couleur, de témoigner dans une affaire où un homme de couleur serait intéressé. La chambre des représentans du Mississipi admit aussi, quoique à grand'peine, une loi plus molle et plus indécise encore, accordant aux seuls intéressés, plaignans ou défendeurs, le droit de paraître en justice, mais refusant toujours aux non-intéressés le droit de témoigner pour un de leurs frères. Le président Johnson jugeait apparemment ces concessions suffisantes, car il ne demandait rien de plus pour la protection des affranchis.

Il se rapprochait pourtant des radicaux. Le retour périodique des élections annuelles de novembre avait fait sentir à tous la nécessité d'une alliance contre les démocrates sécessionistes, qui n'au-

raient pas manqué de profiter de leurs disputes. Après avoir renoué d'un commun accord l'union compromise du grand parti républicain, ils avaient donc reparu devant le peuple en masse compacte et serrée. Le président Johnson semblait à l'apogée de son influence et de sa popularité. Tandis que les républicains extrêmes affichaient dans ses intentions une confiance qui n'était peut-être qu'à demi sincère, les démocrates, à qui il avait donné tant de gages d'une sympathie inattendue, le proclamaient le plus grand président que les États-Unis avaient eu depuis Washington, l'homme choisi par la Providence pour les sauver de l'anarchie révolutionnaire. Le congrès cependant allait s'ouvrir, et les radicaux y avaient gardé une imposante majorité. Ils pouvaient, en fermant la porte aux députés du sud, bouleverser toute la politique de restauration légale du président, et faire naufrager la barque en vue du port. Les chances d'un conflit constitutionnel avec les chambres étaient toujours dangereuses, surtout sous l'empire de ces institutions républicaines qui ne reconnaissent au président ni un droit de veto durable, ni le droit suprême de la dissolution, mais lui accordent seulement un veto suspensif de dix jours à peine, qui tombe au second vote devant une majorité des deux tiers. Il était donc plus sûr de s'entendre, s'il était possible, avec ces radicaux farouches qui allaient devenir si dangereux. C'est dans cet espoir sans doute que le président permit à un de ses amis de répandre une espèce de déclaration de principes qu'il avait faite un jour dans une conversation intime sur la question même des droits des affranchis. D'après le récit que publia cet ami, M. Stearns, M. Johnson se disait en principe partisan du droit de suffrage égal aux deux races, et, si les circonstances lui permettaient d'agir à sa guise, il commencerait par accorder les droits politiques d'abord aux anciens soldats noirs de l'armée fédérale, puis aux gens de couleur instruits et riches, en leur imposant un cens électoral qui serait abaissé plus tard au niveau commun. Il voulait ensuite que la liberté ne fût pas un vain mot pour les esclaves affranchis, que les droits civils leur fussent sérieusement garantis par la loi, qu'enfin et surtout ils fussent admis dans les cours de justice comme plaignans, défendeurs ou témoins, au même titre que les blancs eux-mêmes. Cette profession de foi faisait sans doute évanouir les principaux griefs théoriques des radicaux contre le président; mais ceux-ci n'étaient pas hommes à se contenter d'une opinion platonique recélée tout au fond du cœur ou divulguée seulement à demi-voix, sous forme de confidence intime et purement spéculative. C'est pour cela qu'ils résolurent de tenter un coup décisif à l'ouverture du congrès en refusant brutalement la porte aux députés des an-

ciens états rebelles qui allaient venir frapper au Capitole sous le patronage du président.

Il y avait alors dans le congrès trois partis en présence : les radicaux, guidés dans le sénat par M. Sumner et dans la chambre par M. Thaddeus Stevens, et formant à eux seuls la majorité; — les républicains modérés, classe moins nombreuse, un peu flottante et plus voisine des radicaux que de leurs adversaires; ils semblaient se grouper dans la chambre des représentans autour de M. Raymond, l'ami de M. Seward et le confident de sa politique, dans le sénat, autour de MM. Dixon et Doolittle, qui ne prétendaient pas d'ailleurs au rang de chefs de parti. — Enfin vis-à-vis des républicains de toutes les nuances se tenait toujours la petite armée des démocrates, timide, amoindrie et découragée, mais attendant l'avenir et prête à s'enrôler sous la bannière du président Johnson. Les radicaux arrivaient en séance avec une confiance sans limites dans le succès de la campagne, et tenaient à remporter, dès le premier jour, une victoire éclatante qui humiliât d'une façon signalée la Maison-Blanche. Ils avaient déjà, pour les protéger contre l'invasion des députés du sud, le serment ou *test oath* voté en 1862 par le congrès, et qui obligeait tous les fonctionnaires civils ou militaires, tous les juges, administrateurs, législateurs des États-Unis, à jurer solennellement qu'ils n'avaient jamais porté les armes contre le gouvernement national, servi en aucune qualité le gouvernement rebelle, ni donné volontairement aucune assistance, aide, conseil ou encouragement à la rébellion. Or les députés du sud pouvaient jurer en bonne conscience qu'ils soutiendraient dorénavant de tout leur pouvoir la constitution et le gouvernement fédéral; mais ils ne pouvaient sans scandale jurer qu'ils y avaient toujours été fidèles, quand ils avaient pris une part active et publique à la rébellion. Le parjure même le plus impudent ne les aurait pas tirés d'affaire, car l'acte du 2 juillet 1862 déclarait indigne de tout emploi dans le gouvernement des États-Unis la personne convaincue de s'être parjurée. Ce serment rétrospectif était donc un obstacle péremptoire à l'admission des députés du sud, et le premier soin des démocrates à l'ouverture des chambres fut d'en demander la suppression ou l'amendement; mais les républicains étaient si peu disposés à les écouter qu'ils se hâtèrent d'élever une barrière plus haute encore et plus apparente contre cette nouvelle « invasion des rebelles. »

Le 2 décembre 1865, veille de l'ouverture, ils se rassemblèrent en un grand *caucus* (tel est le nom bizarre de ces assemblées semi-officielles où les partis s'isolent pour répéter leurs rôles) dans la salle même des séances de la chambre des représentans. Ils y vo-

tèrent une résolution que M. Thaddeus Stevens fut chargé de présenter et de faire voter le lendemain dans la chambre. Elle portait qu'une commission mixte serait nommée par les deux chambres pour examiner l'affaire des députés du sud, que cette commission se composerait de quinze membres, neuf députés et six sénateurs, qu'elle s'informerait de la condition véritable des anciens états confédérés, et jugerait s'il y en avait qui fussent dignes d'être admis à une représentation dans le congrès, qu'en attendant son rapport et la décision finale des chambres, aucun député des états rebelles ne pourrait entrer dans le congrès, et que tous les titres et documens relatifs à l'affaire seraient renvoyés directement à la commission. — Les radicaux formulaient enfin leur programme et déclaraient la guerre au président.

Les acteurs étaient préparés, et la représentation publique eut lieu le lendemain avec un plein succès. Le *clerk* de la chambre, M. Mac-Pherson, en faisant l'appel des membres, omit à dessein les noms des représentans du sud. Quand M. Maynard et les députés du Tennessee, élus pourtant sous l'empire d'une constitution votée par les unionistes, réclamèrent contre l'omission, on leur répondit en leur imposant silence, parce qu'ils n'étaient pas membres du congrès. M. Stevens s'écria même : « Il n'y a pas d'état du Tennessee! » puis, sitôt la chambre organisée et prête à l'entendre, il donna lecture des résolutions préparées la veille, et sans discussion ni forme de procès, sans daigner répliquer même aux timides réclamations des démocrates, il les fit voter d'emblée à une énorme majorité. Les démocrates revinrent à la charge et essayèrent au moins d'obtenir pour leurs protégés des états du sud la libre entrée de la salle des séances. On leur refusa jusqu'à cette innocente consolation, et les radicaux s'en allèrent en chantant victoire.

Dans le sénat comme dans la chambre, ils n'avaient eu qu'à se montrer pour vaincre; mais dans le sénat leur stratégie n'était pas la même. Au lieu de cette attaque vive, impétueuse, hardie, de cette charge irrésistible à la baïonnette que M. Stevens lançait à la même heure contre les démocrates éperdus, MM. Wade, Sumner, Wilson et les autres *leaders* du sénat ouvraient méthodiquement la bataille par un feu formidable de leur plus grosse artillerie parlementaire, et écrasaient l'ennemi sous une montagne de résolutions, de lois et de propositions de tout genre. Il y avait d'abord la proposition de M. Wade pour conférer le droit de suffrage aux citoyens noirs du district de Colombie et donner ainsi le bon exemple aux états du sud, puis le *bill* de M. Wilson « pour maintenir la liberté des habitans des états déclarés en insurrection et rébellion, » puis une série de résolutions de M. Sumner pour fixer les condi-

tions du retour des états rebelles au sein de l'Union fédérale, pour leur garantir une forme républicaine de gouvernement, leur imposer un nouveau serment de fidélité, pour assurer l'exécution de l'amendement constitutionnel, modifier la base de la représentation des états du sud, pour fixer les devoirs du congrès envers les citoyens loyaux des états rebelles. Les radicaux arrivaient armés de toutes pièces, avec un arsenal de lois préparées : ils allaient les voter, il faudrait bien y obéir, et qu'adviendrait-il alors de la politique du président?

Sa réponse ne se fit pas attendre. Son message au congrès parut le lendemain même de la séance d'ouverture. Il y développait pour la première fois l'ensemble de sa politique avec une modération, une sincérité, une simplicité mâle et fière qui faisaient mieux ressortir la violence des attaques *radicales*. Il exposait modestement les difficultés qu'il n'avait pu vaincre, celles dont il croyait avoir triomphé, condamnait en termes sérieux et sévères la politique qui voulait imposer un gouvernement militaire aux états du sud, et déclarait encore une fois qu'il fallait réserver aux états la question du suffrage des noirs, mais que le gouvernement national devait aux affranchis une protection efficace et une sérieuse sollicitude. Quant à l'admission des députés du sud, il disait en passant aux deux chambres qu'à chacune d'elles appartenait le jugement de l'élection de ses membres.

Cette impassible froideur commençait à inquiéter les radicaux. Ils auraient voulu trouver dans le message du président une provocation qui donnât prise à leur éloquence. Le sénat avait voté à son tour le *bill* de reconstruction de M. Stevens en l'amendant quelque peu, et la commission mixte siégeait déjà sous la présidence de son créateur quand le président dépêcha au sénat un nouveau message pour le rassurer sur la condition du sud et lui conseiller enfin la restitution des droits politiques aux habitans des anciens états rebelles. Ce fut l'étincelle que les radicaux attendaient pour enflammer la poudre. M. Sumner, dans le sénat, déclara à plusieurs reprises avec une grande indignation que le président était le complice des rebelles, et que son message était fait pour les blanchir. L'orage se déchaîna aussi dans la chambre, et alors commença entre le Capitole et la Maison-Blanche cette espèce d'assaut parlementaire qui vient de s'achever par la rupture ouverte du président et du congrès.

De toutes les questions soulevées devant les chambres, il en était trois surtout qui absorbaient l'attention publique et auxquelles l'antagonisme chaque jour plus marqué du président et du congrès donnait une importance nouvelle : c'était le suffrage des noirs

dans le district de Colombie, l'amendement constitutionnel modifiant la base de la représentation nationale, enfin l'extension des pouvoirs du bureau des affranchis. Le suffrage des noirs passa sans difficulté dans la chambre, malgré l'intention formelle annoncée par le président d'y opposer son veto et la protestation d'un vote populaire par lequel on essaya vainement d'arrêter le congrès. On avait pourtant présenté un amendement plein de sagesse, digne en tout point de servir de modèle à la législation des états du sud. Il consistait à restreindre les droits politiques à trois classes d'hommes de couleur : ceux qui sauraient lire à haute voix la constitution des États-Unis, ceux qui paieraient une taxe personnelle ou immobilière, ceux enfin qui avaient servi dans l'armée des États-Unis; mais une fausse manœuvre des démocrates avait fait rejeter l'amendement sans empêcher la loi d'être adoptée.

La question de l'amendement constitutionnel était plus grave et fut plus longuement débattue. On sait qu'aux États-Unis la représentation nationale est fondée non pas sur le nombre des électeurs, mais sur l'ensemble de la population des états. Néanmoins dans les états du sud, où la moitié de la population vivait en esclavage, la constitution avait décidé que les noirs ne compteraient que pour deux tiers de leur nombre véritable. C'était déjà faire la part assez belle à leurs maîtres et investir l'esclavage d'une puissance politique privilégiée. Ainsi la Caroline du Sud, avec une petite population blanche de 291,000 âmes et une énorme population noire de 402,000 âmes, exerçait dans le gouvernement de l'Union une part d'influence beaucoup plus grande que l'état du Connecticut, dont la population s'élève à 460,000 âmes. Cette inégalité faisait partie du système de l'esclavage et elle ne peut durer aujourd'hui que l'esclavage est supprimé. Si les états du sud veulent garder leur représentation et même l'accroître, ils n'ont qu'à conférer le droit de suffrage aux noirs; mais il serait absurde aujourd'hui de leur conserver le pouvoir d'une aristocratie privilégiée et de les faire rentrer en conquérans dans cette chambre où ils doivent revenir en vaincus. C'est pour cela qu'on a songé à modifier la base de la représentation nationale, de façon tout à la fois à l'établir sur des proportions équitables et à pousser les états du sud dans la voie des réformes radicales, en les intéressant eux-mêmes à les accomplir. Divers systèmes se trouvaient en présence et sollicitaient l'adoption du congrès. Le plus simple et le plus commode consistait à établir la représentation des états sur leur population électorale au lieu de leur population réelle; mais il avait l'inconvénient grave d'exciter les états à étendre outre mesure la franchise électorale, à effacer toutes les conditions d'âge, de fortune, de capacité, de do-

micile, qui limitent encore les droits politiques, à abaisser enfin l'intelligence et la dignité du corps électoral au profit de leur influence dans le congrès. Déjà les femmes s'agitaient pour faire enfin valoir leurs droits si obstinément méconnus, et les sénateurs étaient assaillis de pétitions séduisantes qu'ils envoyaient dormir sur la table de la commission des quinze, côte à côte avec celles des noirs affranchis. Aussi M. Thaddeus Stevens proposa-t-il de garder la population réelle pour base de la représentation nationale, mais avec cette restriction qu'on ne compterait pas les classes exclues des droits politiques pour raison de race ou de couleur. Cette rédaction était la plus sage, et ce fut celle qui en définitive fut votée par la chambre. On va voir par quel coup de théâtre les radicaux surent donner à ce vote le caractère d'une manifestation éclatante et d'une levée de boucliers contre le président.

M. Johnson n'approuvait pas la mesure. Il pensait, non sans raison peut-être, qu'il ne fallait pas jouer avec la constitution, et que cette grande abondance d'amendemens proposés et discutés dans le congrès (c'était le quatrième depuis l'ouverture de la session) n'était bonne qu'à discréditer la loi fondamentale et à ruiner son autorité dans l'esprit du peuple. Sur la question même, il croyait qu'en fait d'amendemens le plus simple était le meilleur, et que, si l'on touchait à la constitution, il valait mieux fonder tout de suite la représentation sur le nombre des électeurs. Il eut le malheur de le dire à un sénateur de ses amis dans une conversation publique qui fut racontée par les journaux. Le lendemain, Thaddeus Stevens se lève pour le dénoncer. « Cette proclamation, dit-il, cet ordre que nous donne l'homme de la Maison-Blanche à l'heure même où le congrès légifère, est une violation des priviléges de la chambre. Il y a quelques siècles, adressée par un roi d'Angleterre à son parlement, elle lui aurait coûté la tête..... Mais, messieurs, nous n'aurons pas à tourmenter le président de notre amendement; si le congrès l'adopte, nous n'avons pas besoin de le lui soumettre et de solliciter son approbation. » La chambre tout émue se cabra sous ce coup de cravache assené d'une main vigoureuse; l'amendement fut voté séance tenante, et le président dévora l'outrage.

Restait la question du bureau des affranchis. Le sénat et la chambre avaient voté, sous l'influence des radicaux, une loi qui donnait à cette institution temporaire un caractère nouveau de permanence et de durée. Les états du sud étaient divisés en douze districts, occupés chacun par un commissaire dont la nomination, comme celle de tous les autres fonctionnaires administratifs ou militaires, devait être régulièrement soumise à l'approbation du

sénat. Sous les ordres de ces officiers devait se mouvoir tout un peuple de surveillans et de sous-commissaires, trois ou quatre mille fonctionnaires occupés uniquement à pourvoir au bien-être des affranchis et des réfugiés. En même temps le gouvernement s'engageait à leur louer, à leur vendre, à leur distribuer des terres, à leur assurer pour trois ans la jouissance de certaines propriétés confisquées qu'ils avaient occupées depuis la guerre. C'était un immense et permanent hôpital qu'on établissait dans tous les états rebelles au profit de la propagande radicale et aux dépens du trésor public.

De toutes les mesures que le congrès avait prises, celle-ci était pourtant la plus douce et la plus utile. L'institution du bureau des affranchis ne s'appuyait pas sur des principes ni sur des raisons idéales; elle était la seule protection efficace qu'on eût donnée aux populations noires contre l'animosité des maîtres d'esclaves, et le président Johnson en avait reconnu l'intérêt pratique quand il avait concouru lui-même à la fonder. Peut-être, en des temps plus calmes, se serait-il contenté de refuser sa sanction à quelques clauses imprudentes et exagérées de la loi nouvelle, et d'en demander la révision au congrès; mais, blessé de l'hostilité personnelle de la faction radicale, irrité de tant de projets et de résolutions visiblement dirigés contre sa politique, il se décida cette fois à prendre une revanche et à mettre son veto sur la loi. Il assembla ses ministres en conseil, et sauf MM. Harlan et Stanton, tous furent d'avis qu'il avait raison. Son message fut porté le lendemain au congrès. Quand le président refuse sa signature à une loi déjà votée, la constitution ordonne qu'elle soit remise en délibération dans les chambres, et admise, en dépit de sa résistance, si elle réunit les deux tiers des suffrages. Or le président jouait gros jeu. La majorité des radicaux n'était guère douteuse, et s'ils faisaient encore passer la loi, il n'allait avoir d'autre alternative que l'abdication de la présidence ou l'humiliation d'obéir après avoir résisté.

Il fut sauvé par l'opinion publique. Le congrès, nommé il y a deux ans sous l'influence des passions guerrières, ne représente plus aussi fidèlement qu'autrefois les sentimens vrais du pays. Le président Johnson savait bien qu'il s'appuyait sur une puissance plus grande, et que, s'il succombait pour un jour, sa défaite ne serait pas de longue durée. Eux-mêmes, les radicaux, tout en votant des mesures extrêmes, sentaient le sol se dérober sous leurs pieds, et commençaient à se demander avec inquiétude si les élections du mois de novembre ne leur seraient pas contraires. Le veto du président, soutenu par de bruyantes manifestations populaires, put donc intimider les républicains modérés du sénat qui hésitaient

encore à s'en faire un ennemi. Le cœur leur manqua à la dernière heure, et sept voix républicaines abandonnèrent la loi qu'elles avaient votée. Il ne s'en fallait pourtant que de deux voix pour qu'elle fût admise, et l'on savait la majorité républicaine de la chambre prête à répondre au veto par un insultant défi. Ce revers inattendu des radicaux n'en suffit pas moins pour retourner la fortune. Leur *leader* éloquent et intrépide, M. Thaddeus Stevens, s'en vengea par des paroles amères et par la menace d'une exclusion plus rigoureuse des représentans du sud. Le sénateur Wade proposa dans le sénat un amendement constitutionnel interdisant la réélection du président des États-Unis, sans cacher qu'il voulait en faire une mesure de représailles contre l'auteur du veto. Le sénat se donna même l'inutile plaisir de repousser en masse toutes les nominations administratives soumises à son contrôle.

La victoire du président Johnson n'en fut que plus éclatante et plus humiliante pour le congrès. Il avait soutenu sans fléchir l'assaut terrible que les radicaux lui avaient préparé. Ils avaient jeté tout leur feu, usé toutes leurs munitions, et le président Johnson était encore debout, aussi ferme que par le passé. La cour suprême, malgré les efforts de son président, M. Chase, pour y faire triompher les doctrines radicales, venait de donner raison à la théorie constitutionnelle de M. Johnson en déclarant que les états du sud étaient non pas des territoires, mais des membres de l'Union fédérale, et qu'ils pouvaient renouer leurs anciennes relations judiciaires avec les cours des États-Unis. — Enfin le veto semblait accueilli par le peuple avec d'unanimes transports de joie. Partout on faisait des *meetings*, des discours, des illuminations, des réjouissances. On envoyait au président des députations et des adresses pour le féliciter de son courage, on tirait des salves d'artillerie pour célébrer son triomphe. La législature du Missouri avait d'abord infligé un blâme au président : le peuple de Jeffersonville, assemblé tumultueusement devant le Capitole, la força de voter séance tenante une salve de vingt et un coups de canon et une adresse en son honneur. On ne savait pas encore ce que pensait le peuple des campagnes, attaché de longue date à la politique républicaine et généralement fidèle aux radicaux ; mais la populace des grandes villes saluait le veto du président comme une déclaration de guerre contre les noirs. L'animosité des races se réveilla soudain avec une force inattendue : on recommença à maltraiter les gens de couleur, à les outrager, à les chasser des lieux publics, à piller et à brûler leurs maisons. On put se croire un instant à la veille d'une guerre sociale, et Frederick Douglas, l'orateur du parti nègre, déclara, dans un *meeting* où il vint parler sous la protection de

M. Chase, que la politique du président conduisait à l'extermination de la race noire. En même temps la nouvelle du veto avait excité l'enthousiasme et relevé l'espérance des esclavagistes rebelles. Ils célébraient avec bonheur la conversion du président Johnson à leur cause, et se disaient à présent les défenseurs dévoués de l'Union fédérale contre la *rébellion* des abolitionistes. On eût dit que par un soudain miracle tous les états loyaux étaient changés en états rebelles, et qu'au contraire les états insurgés du sud étaient devenus les membres les plus loyaux et les plus zélés de l'Union.

Le président fut enivré de son triomphe. Le jour de la fête de Washington, des *meetings* devaient avoir lieu dans toutes les villes des États-Unis pour chanter ses louanges. Le soir, une foule immense se rassembla pour l'acclamer dans le jardin de la Maison-Blanche. Lui-même, défiant à son tour ses adversaires, il prononça un discours où reparut toute l'éloquence furibonde de l'ancien sénateur du Tennessee. Il ne se contenta pas de glorifier sa vie passée avec une arrogance et une inconvenance inouies, mais, désignant un à un tous les chefs des radicaux comme des désunionistes et des rebelles, il livra grossièrement aux huées de la populace les trois noms respectés de Thaddeus Stevens, de Charles Sumner et de Wendell Phillips; puis, relevant le gant jeté dans le congrès par Thaddeus Stevens, il les accusa tous d'en vouloir à sa tête et d'exciter contre lui l'assassinat; il poussa même l'extravagance jusqu'à offrir sa tête aux assassins pour le salut de la patrie. « Si je suis décapité, s'écria-t-il, je veux que le peuple américain tout entier soit présent à mon supplice! — Le sang des martyrs ne coule jamais en vain! » Si exagérées et si injustes qu'on les suppose, les provocations des radicaux n'avaient jamais approché de ces violences : le président leur payait avec usure sa dette d'injures et de calomnies.

Il ne tarda pas à s'en repentir. Le *meeting* de la Maison-Blanche avait applaudi avec fureur à ces imprécations sanguinaires. Emporté par le torrent de son éloquence démagogique, le président Johnson avait oublié sans doute qu'il n'était plus seulement un orateur populaire parlant pour une grossière multitude : il était le chef, le magistrat suprême d'un grand peuple, et sa parole allait retentir d'un bout du monde à l'autre. Prévoyant le déplorable effet qu'un tel discours allait produire sur l'opinion du pays, le ministre de la guerre, M. Stanton, interdit au télégraphe de le répandre. On en référa au président lui-même, qui, tout échauffé encore de son succès oratoire, donna l'ordre de passer outre et d'expédier les dépêches. Le lendemain, tous les journaux des États-Unis publiaient sa harangue scandaleuse, et le peuple américain, étonné, cherchait

encore une fois une cause naturelle à l'accès de folie du président. Les démocrates surtout, qui étaient triomphans la veille, n'avaient plus rien à répondre à l'indignation des radicaux. L'*Evening-Post*, le journal du poète Bryant, qui avait jusque-là soutenu fidèlement la politique présidentielle, déclara que le discours de M. Johnson était un déshonneur pour lui-même et pour son pays, et qu'il devait à l'opinion publique une réparation solennelle. Les radicaux regagnaient ainsi en un jour tout le terrain qu'ils avaient perdu.

Telle est la situation des partis. Leurs combats d'aménités américaines vont aboutir sans doute à un compromis. Si mal qu'ils soient ensemble, le président et le congrès ont besoin l'un de l'autre et ils sont obligés de s'accorder tant bien que mal. Dès le lendemain du discours, dans un *caucus* républicain tenu au Capitole, il fut résolu qu'on profiterait de l'avantage pour offrir au président l'admission des membres du Tennessee en gage de réconciliation et de concorde. Un rapport du comité de reconstruction a donné ce conseil aux deux chambres, tout en maintenant sans réserve les droits absolus du congrès et l'exclusion systématique des autres députés du sud. Dans le sénat, M. Wilson a proposé sur la question du bureau des affranchis un bill radouci qui en allonge les pouvoirs pour deux ans seulement, et sans y rien ajouter de nouveau : on assure qu'une loi de ce genre pourrait être ratifiée par le président. C'est dans la même pensée de modération et de sagesse que la chambre des représentans vient d'ajourner au mois d'avril la discussion approfondie d'un amendement constitutionnel pour garantir aux affranchis le plein exercice des droits civils. Quant à l'amendement électoral voté il y a un mois dans la chambre, le sénat écarte cette cause de discorde par un vote où les radicaux avancés donnent la main aux démocrates extrêmes. C'est M. Sumner lui-même qui a combattu et fait échouer la mesure en proposant une loi fondée sur l'amendement constitutionnel abolissant l'esclavage, pour interdire « toute oligarchie, caste ou monopole, » et ordonner qu'en conséquence « personne ne fût privé des droits civils et politiques pour cause de race ou de couleur. » C'était proposer l'égalité immédiate et absolue des deux races. M. Sumner a prouvé victorieusement que cette loi radicale était seule d'accord avec les principes de la déclaration de l'indépendance et du préambule de la constitution des États-Unis, — qu'en outre elle résultait naturellement de l'obligation imposée au congrès de garantir à tous les états de l'Union une forme de gouvernement vraiment républicaine, et du droit qu'il avait de pourvoir par des lois nouvelles à l'application sincère de l'amendement constitutionnel abolissant

l'esclavage; mais le sénat s'est décidé à ajourner encore une fois l'égalité que réclame une justice rigoureuse. Il veut rester d'accord avec l'opinion du pays.

Telle est la réponse des républicains radicaux au discours de la Maison-Blanche. Ils n'ont pas pris la peine de se disculper d'une accusation aussi odieuse et aussi extravagante. Le sénateur Sherman a dit seulement avec un dédain suprême que les imputations du président étaient ridicules et qu'il ne voulait pas en parler. Ils cherchent à faire un compromis honorable, sans s'avilir par des récriminations superflues. Le seul droit qu'ils maintiennent et qu'ils ne veulent pas abandonner, c'est celui de refuser aux députés du sud l'accès du Capitole et de leur imposer par là telles conditions qui leur plaisent. Ils sont inexpugnables dans cette enceinte, et le président ne songe pas à les y poursuivre. Aussi le sénateur Wilson, qui avait montré tant de modération et de sagesse en ouvrant lui-même au président la voie des concessions réciproques, en est-il venu à proposer des résolutions pour obliger les états du sud, s'ils veulent rentrer dans le congrès, à accorder aux gens de couleur tous les droits civils et judiciaires, et même les droits politiques à ceux qui savent lire, qui ont servi dans l'armée fédérale ou qui sont inscrits sur les rôles de l'impôt. Voilà par quelle résistance le congrès pourra vaincre l'obstination des états du sud. Déjà ses efforts n'ont pas été stériles : c'est aux radicaux non moins qu'au président lui-même qu'on doit de voir aujourd'hui l'autorité nationale triomphante, les députés du sud agenouillés en prière à la porte du Capitole et les révoltés d'hier devenus d'humbles solliciteurs. Il serait fâcheux assurément que les radicaux s'emparassent du gouvernement et qu'ils tentassent d'appliquer sans ménagement aux états du sud leurs principes rigoureux et inflexibles; mais on ne peut regretter qu'ils leur fassent expier par une plus longue attente un crime que le président Johnson a pardonné trop vite. Il faut qu'il y ait toujours, à côté de ceux qui gouvernent, des hommes exigeans et impitoyables qui les rappellent durement à leurs devoirs. Sans l'opposition continuelle des abolitionistes, on devine facilement à quoi aurait abouti l'indifférence bien connue du président Johnson pour l'avenir et l'existence même de la race noire. Il aurait dit : « Périssent plutôt tous les nègres de la terre que de toucher au moindre privilége ou au moindre droit des états! » Il aurait, comme il l'a déclaré lui-même, « constitué un gouvernement d'hommes blancs, » où la race opprimée n'aurait trouvé aucune protection pour ses droits les plus élémentaires, et l'abolition de l'esclavage, célébrée comme un acte d'humanité et de justice, n'aurait été alors qu'une immense extermination.

Cependant la *reconstruction* s'achève à la faveur même des luttes parlementaires qui ont semblé l'entraver. Tout en livrant bataille au congrès, le président continue à dénouer l'un après l'autre les liens temporaires qu'il avait mis aux libertés des états rebelles. Il révoque un à un les gouverneurs provisoires de la Georgie, du Mississipi, des deux Carolines; il rend au Texas ses assemblées représentatives. Il eût mieux fait peut-être de suivre une autre politique et de prêter plus souvent l'oreille aux avis des radicaux; toujours est-il que sa politique, bonne ou mauvaise, a réussi, qu'à l'heure qu'il est l'Union est sauve, et qu'il serait imprudent de revenir en arrière pour courir les dangers d'une expérience nouvelle.

V.

Dans tout le cours de cette longue et difficile campagne, on a vu les partis se mouvoir et s'attaquer sans relâche, et concourir cependant tous ensemble à l'œuvre de la reconstruction. Le président Johnson a paru incliner tantôt vers les radicaux, tantôt vers les démocrates, et tenir en définitive la balance égale entre les partis. D'abord on l'a entendu prononcer des paroles sévères, pleines de menaces de vengeance qu'il n'a pas accomplies; on l'a vu ensuite se tourner vers les gens du sud, leur offrir des conditions inespérées, et se constituer leur défenseur pour mieux devenir leur maître. Enfin, quand il les a vus engagés, il leur a fait sentir le fouet et la bride, tandis que les radicaux derrière lui jetaient feu et flamme et empêchaient sa sévérité de s'endormir. Dans cette mêlée régulière, tous les partis ont joué leur rôle et servi l'œuvre commune. Il n'y a pas jusqu'aux démocrates vaincus et désorganisés qui n'aient contribué à la pacification des rebelles en leur tendant une main fraternelle comme par le passé. L'honneur doit sans doute en revenir, pour une grande part, à l'homme remarquable qui a su guider, par des chemins différens, toutes ces armées hostiles et les faire combattre côte à côte contre l'ennemi commun. Le mérite en est surtout à ces institutions libres qui permettent à toutes les opinions de se produire et à la volonté nationale de chercher sa voie au milieu de la mêlée des partis. Ces luttes politiques bruyantes, dont le tumulte peut quelquefois assourdir les oreilles et troubler les méditations des hommes d'état, sont pourtant la balance où s'équilibrent les puissances cachées de l'opinion, l'école où la pensée publique se forme et apprend à se connaître avant d'agir. A vrai dire, dans les occasions dangereuses et solennelles, elles facilitent plutôt qu'elles

ne gênent l'œuvre de celui qui gouverne; elles lui montrent au moins la voie où il s'engage et le sol où il s'appuie, elles lui découvrent les obstacles de la route et les forces dont il dispose pour les surmonter; elles lui font entendre enfin la voix du pays lui-même, au lieu de celle des histrions et des adulateurs. Rien n'est plus dangereux pour ceux qui gouvernent que d'agir dans le silence et la solitude de leur pensée. Aussi, malgré les embarras et les agitations quotidiennes de ses démêlés avec les partis, le président Johnson doit-il s'applaudir d'avoir rencontré à chaque pas des avertissemens et des résistances qui lui ont été salutaires.

Je ne sais pourquoi l'on s'imagine que les hommes perdent en prudence tout ce qu'ils gagnent en liberté, et que le meilleur moyen de les conduire est de leur boucher les yeux et les oreilles comme à des chevaux vicieux. Si cela était, le président Johnson aurait eu tort d'appeler les hommes du sud, au lendemain de la guerre, à reprendre l'exercice de leurs anciens droits politiques et de les inviter à voter eux-mêmes dans des assemblées délibérantes les réformes qu'il pouvait leur imposer par la force. Il a eu confiance dans l'autorité de la raison et dans la puissance conservatrice de la liberté. Le bruit du canon s'éteignait à peine, les fermes et les villages brûlés par les armées fédérales flambaient encore dans les campagnes, que déjà les citoyens commençaient à s'assembler, à discourir, à voter des résolutions, à nommer des magistrats municipaux. L'habitude du *self-government* survivait à tous les désastres. Ni la chute du gouvernement sécessioniste, ni l'humiliation de la défaite, ni l'invasion, ni la conquête, ni la famine même et la misère qui menaçaient les états du sud, — rien ne pouvait étouffer ce germe indestructible d'indépendance et d'ordre légal. Sous les ruines de la grande société détruite, la petite restait debout et reprenait vie toute seule. En quelques jours, tout était rétabli : le peuple nommait des conventions, des chambres législatives, et l'homme qui la veille encore portait la carabine et l'uniforme confédéré venait paisiblement s'asseoir dans une assemblée pour changer les lois de son pays. Il y arrivait souvent rebelle au fond de l'âme, décidé d'avance à une résistance aveugle, et il s'en retournait prêchant la concorde et la soumission : c'est que dans l'intervalle il avait vu les nécessités, compris les dangers, manié les intérêts et les passions du jour. En moins d'un an, tout le sud était rentré sous l'autorité légale et dans l'exercice tranquille de ses libertés. Voilà le spectacle unique et admirable que la démocratie américaine vient de donner au monde. Quel despotisme militaire aurait pu en faire autant?...

C'est une erreur malheureusement trop commune que de se

figurer la démocratie comme l'état social le plus propre aux révolutions et aux guerres civiles. Il y a des hommes qui aiment assez la liberté pour admirer jusqu'aux excès les plus graves du gouvernement populaire; j'avoue que je ne suis pas de ce nombre, et que nulle part je ne pourrais me résigner à voir la liberté tourner en un sanglant carnaval. Ces meurtres publics, ces maisons démolies, ces insurrections des rues, qui semblent à quelques hommes autant de passe-temps du peuple souverain, me paraîtraient au contraire un argument grave contre la liberté politique, s'il était démontré qu'elle en fût coupable.

Il y a bien des manières différentes d'admirer la démocratie américaine. Chacun reconnaît sa puissance, l'essor qu'elle donne à toutes les énergies, la hardiesse des entreprises qu'elle encourage, et consent à voir dans cet ensemble hétérogène le signe d'une certaine grandeur; mais on se hâte alors d'ajouter : « Vous n'êtes pas assez sévère; vous ne tenez compte ni des détails négligés, ni des individus écrasés dans la masse; vous faites tout simplement entrer chaque injustice en balance, au compte des profits et pertes, pour ne vous arrêter qu'aux résultats généraux. Votre politique ressemble à la morale de l'entrepreneur de chemins de fer qui ne répare pas ses machines avant qu'elles n'aient causé mort d'homme, et qui croit avoir fort bien agi, s'il réalise une économie. Vous ne croyez pas plus à la valeur absolue de la justice qu'au prix infini de la vie humaine; vous les évaluez l'une et l'autre en dollars, et vous les pesez dans le même plateau que le coton et le porc salé. Votre gouvernement est moins encore celui de la liberté que celui de la concurrence. Il est comme le vent qui souffle sur le feu et lui donne une plus violente activité; mais il fait de la société un champ de bataille toujours couvert de morts et de mourans. » — Telle est chez nous, si je ne me trompe, l'opinion commune des honnêtes gens.

Cette opinion a fait son temps. Il ne suffit plus aujourd'hui de regarder les Américains comme de puissans instrumens de travail, comme un peuple d'animaux énergiques et industrieux, et de leur accorder cette espèce d'admiration méprisante qu'on a pour un fort de la halle ou pour un boxeur vigoureux. Ils viennent de prouver, par quatre années de la plus terrible épreuve à laquelle aient jamais été mises la constance et la liberté d'un peuple, qu'ils ont d'autres vertus que le courage animal ou l'avidité hardie. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir la persévérance, la sagesse, le dévouement, le patriotisme, la modération même et l'amour de l'ordre qu'ils ont montrés à l'étonnement du monde et à la confusion de ceux qui prédisaient leur ruine. Je ne connais pas de plus

grand spectacle que celui de cette élection du président Lincoln faite pour ainsi dire sous le feu de la guerre civile avec tout le calme, tout le sang-froid, toute la sérénité des volontés inébranlables. Avons-nous beaucoup de pareils exemples à leur offrir?

Les Américains ont leurs défauts dont je ne veux pas nier l'importance. Il est permis à un Français nourri à l'école de nos mœurs bourgeoises de trouver parfois choquante la brutalité des mœurs populaires et de se fatiguer à la longue de la grosse nourriture intellectuelle qui plaît à la démocratie. Il faut cependant prendre garde d'avoir trop de délicatesses, de confondre de simples répugnances avec des jugemens sérieux. Le premier soin d'une armée qui campe est de faire du bois et des vivres. Plus tard, quand la soupe sera cuite, et que chacun aura solidement dressé sa tente, alors on pourra songer aux jouissances de l'art et aux raffinemens de la pensée. En attendant, il faut prendre la carabine, manier la cognée, défricher les forêts, bâtir des villes, fonder des états, fabriquer des lois, veiller au gouvernement et à la grandeur nationale. Les Américains sont un peuple jeune, qui grandit et se développe encore; attendons pour les juger la perfection de leur âge mûr.

Le grand mérite enfin de la démocratie américaine, c'est qu'elle excelle à former des hommes et des citoyens. La liberté des peuples n'est pas tout entière dans la forme apparente de leurs institutions; elle est aussi et surtout dans le caractère de ceux qui les pratiquent. On a dit que les Américains étaient grossiers et avides; on n'a jamais pu nier ni la prodigieuse activité que l'instabilité même du caractère démocratique imprime à tout ce peuple en travail, ni cette confiance en lui-même qui est à la fois une force et une vertu. Ne les avons-nous pas vus dans cette guerre entasser millions sur millions, armées sur armées, décupler leurs efforts avec leurs sacrifices, et tourmenter si obstinément la fortune qu'ils ont fini par en venir à bout? La résistance des gens du sud, insensée, criminelle, mais héroïque, ne montre-t-elle pas elle-même de quelle discipline les Américains sont capables? Tout cela tient à la pratique journalière et continuelle de la liberté. Sous le règne de la démocratie véritable, le peuple ne voit pas dans l'autorité qui le gouverne une puissance étrangère ou ennemie. Le gouvernement est sorti de son sein, il s'y renouvelle et s'y retrempe sans cesse, et comme tout le monde a contribué à l'établir, tout le monde accourt à son aide le jour où le gouvernement est menacé. Il suffit d'un coup d'œil pour sentir l'espace immense qui sépare cette société de la nôtre. Quand les portes de la Maison-Blanche s'ouvrent à la multitude et que le peuple américain tout entier vient librement

serrer la main du président qu'il a élu, ce n'est pas une formalité ridicule et vaine; c'est le signe et le symbole de l'union démocratique du gouvernement et des gouvernés. On y honore le pouvoir non pas sous l'image d'un soldat en uniforme ou d'un prince en manteau royal, mais sous la forme d'un simple homme du peuple, d'un fils de ses œuvres, d'un ancien laboureur comme André Jackson, d'un bûcheron comme Abraham Lincoln, d'un garçon tailleur comme André Johnson. Ces grands hommes de la démocratie se sont formés modestement dans l'exercice quotidien de leurs droits politiques; ils ne doivent leur fortune qu'au libre choix de leurs concitoyens. Ils se sont élevés peu à peu de la commune au comté, du comté au gouvernement de l'état, de l'état au gouvernement fédéral; c'est par la pratique seule que s'est achevée cette admirable éducation politique qui fait l'étonnement des nations novices dans l'art de la liberté. Personne jamais ne leur reprochera leur humble origine, ni l'insuffisance d'une science théorique inutile pour faire de bons citoyens. Personne non plus n'enviera jamais leur fortune, car elle n'est pas le privilége de la richesse ou de la naissance, ni même le monopole naturel d'une éducation raffinée. Nul préjugé ne leur en interdit la conquête, et chacun peut s'élever librement jusqu'au faîte de la société sans rencontrer ces barrières morales, ces jalouses divisions des classes qui subsistent chez nous comme l'ombre obstinée de l'ancien régime.

La démocratie américaine ne connaît pas ce vice fondamental de la société française, cette déplorable passion de l'envie qui rend si difficile chez nous la liberté. Les riches et les pauvres n'y sont pas armés les uns contre les autres comme des hommes de races différentes et nés pour être ennemis. Les mots d'aristocrate et de prolétaire y sont également inconnus. Tout le monde sort de la masse du peuple et y rentre également sans peine. L'égalité n'y est pas une vaine apparence imposée par la crainte d'une démocratie menaçante et sourdement agitée par les haines sociales. On n'y voit point de distinctions dans les mœurs, mais il n'y en a pas non plus dans les âmes. Aussi les Américains n'éprouvent-ils jamais ce funeste sentiment d'égoïsme qui désunit les classes et affaiblit la société. Ils sont unis dans une mutuelle indépendance au lieu d'être divisés dans une sujétion commune.

Combien nous leur ressemblons peu! Il y a chez nous une idole devant laquelle notre démocratie se prosterne, et dont il est sacrilége de discuter seulement la tyrannie : c'est la centralisation moderne, qu'on dit être l'héritage de notre glorieuse révolution. C'est un système dont tout l'art consiste à remplacer la vie naturelle d'un peuple par une savante machine qui en imite tous les mou-

vemens. Un pays centralisé est comme un homme qui, ayant ses deux jambes, trouverait plus commode de les lier ensemble et de les remplacer par des béquilles. A ce régime, il faut s'y attendre, la vie se retire des membres et le corps s'atrophie. Le repos et le silence deviennent alors l'unique désir, l'unique besoin des peuples. Le moindre bruit de liberté qui s'élève bouleverse le monde épouvanté.

Cependant les inimitiés sociales continuent à travailler sourdement. On entend parfois gronder le murmure des révolutions. Le pauvre veut dépouiller le riche, le riche ne songe plus qu'à se défendre, à se barricader contre le pauvre et à le tenir éloigné du pouvoir. Toute la politique du pays roule sur les plus basses des passions humaines : la cupidité, l'égoïsme et l'envie. Les conservateurs, effrayés de l'invasion prématurée du torrent démocratique, se jettent volontiers dans les bras d'un pouvoir fort qu'ils supplient de les protéger. Les classes inférieures prennent l'habitude de l'obéissance passive ou de la licence anarchique, le mépris des droits légaux et de la liberté régulière, et elles ne voient leur salut que dans quelque heureux coup de fortune qui leur permette de satisfaire en un jour toutes leurs passions mauvaises. De quel nom faut-il appeler une société pareille? Un grand écrivain moderne, qu'a préoccupé toute sa vie l'avenir de la démocratie et qu'on ne s'étonnera pas d'entendre citer à propos de l'Amérique, Tocqueville, nous l'a dit en termes ineffaçables : « Une pareille société n'est pas démocratique, mais révolutionnaire. » Faut-il donc désespérer de ces sociétés malades et voir dans l'enfantement de la démocratie un obstacle éternel à la liberté? Si tel était l'enseignement véritable du spectacle que nous avons sous les yeux dans notre pays, il serait bon d'en détourner souvent notre pensée et de songer avec espoir à la grande et encourageante expérience que vient de faire pour le monde moderne la libre démocratie d'Amérique.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

LE TURCO

II.

Vous savez tous, ou presque tous, ce que c'est qu'une marche de nuit en pays inconnu (1). Ce n'est ni gai ni pittoresque. La colonne se déroule comme un ruban noirâtre sur fond noir. Les belles couleurs des uniformes sont éteintes; tous les joyeux bruits de la guerre ont fait place à une espèce de silence murmurant à travers lequel on distingue le pas des hommes et la vibration discrète du fer. Un caillou qui dégringole, un pied qui butte, un juron étouffé, voilà les incidens de la route. On ressemble à des moines en procession plutôt qu'à des héros en campagne. Et si la pensée de la mort vient vous traverser la cervelle, vous êtes tout porté à l'envisager en moine. J'ai lu, je ne sais où, que si les batailles se donnaient à minuit, les braves seraient plus rares. C'est un peu vrai, non pas que le courage ait sa source dans la vanité, mais l'homme n'est tout lui que s'il est en possession de tous ses sens. Le moral le mieux trempé ne suffit point. Pour aller galamment au danger, il faut pas mal de choses. C'est dans la plénitude de la vie que l'homme est le mieux disposé à sacrifier sa vie; c'est au grand jour que nous fonçons gaîment sur les canons, les baïonnettes et tous les aimables engins qui servent à nous ôter le jour.

Or il était onze heures du soir, la lune s'était couchée avec les poules, et les étoiles ne servaient qu'à souligner l'épaisseur affreuse de la nuit. Je me laissai donc envahir par les idées du bon turco, et je me mis à casser une croûte de mélancolie sur le pouce, tout en

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

marchant auprès de lui. Dans ces montagnes invisibles dont chaque pas nous rapprochait, il y avait des fusils chargés à balle; on pouvait parier à coup sûr que notre colonne ne reviendrait pas au complet. Pour qui les mauvais numéros de cette loterie? Pour Léopold? pour moi? pour tous les deux? Les gaillards qui ont la foi sont plus heureux que les autres : ils se figurent qu'une prière fait dévier le projectile! Mais le collége nous ôte un peu cet élément de consolation.

Je ne vous dirai pas que la peur me prit; c'était ma neuvième campagne. Cependant je me mis à songer à mille choses anciennes et chères que je n'étais pas sûr de revoir ici-bas. Je vis maman Brunner avec ses lunettes d'argent, le tricot dans les mains, le coude sur la fenêtre, et la vieille maison peinte en rouge, et le chiffre 1640 écrit sur la clé de voûte, et l'auberge des Trois-Rois qui fait face, et l'église, et la belle salle de l'hôtel de ville, et le puits du XVIe siècle, et le pharmacien de la place, celui qui a une si jolie fille et des bahuts si merveilleux. Je revis la gloriette de notre vigne, et les vendanges de 58, les dernières que j'aie faites avec Gretchen, c'est-à-dire Marguerite Moser, ma cousine de Barr, qui était encore une vraie gamine. Bref, ma coquine de mémoire m'en rappela tant et tant que je me sentis devenir tout bête; j'avais le cœur comme affadi. J'aurais donné cent sous pour entendre le premier coup de fusil des sentinelles arabes, parce qu'alors on sait ce qui vous reste à faire, et l'on n'a plus le temps de se tracasser pour des riens.

A minuit, le général commanda une demi-heure de halte pour attendre les traînards et rajuster sur les hommes et les bêtes ce que la marche avait dérangé. J'expédiai mon service en deux temps, et je me mis à la recherche de Léopold. Il était un peu à l'écart, seul avec son soldat qui lui vidait un bidon sur la tête.

— Ah! petit-maître! lui dis-je, tu fais toilette pour l'ennemi!

Il répondit en s'ébrouant comme un canard : — Tu n'y es pas! La coquetterie est étrangère à l'événement; c'est ma santé que je soigne. Tous tes satanés vins m'ont donné une migraine qui me fend le crâne, et comme il faudra bientôt ouvrir l'œil..... Du reste il me semble que ça va mieux.

Ce malheureux festin, je l'avais non-seulement cuvé, mais oublié : je le croyais à six mois de nous, et nous n'en étions qu'à trois heures. Il me vint un remords d'avoir presque grisé un innocent qui n'était pas de notre force. Si la tête ou les jambes allaient lui manquer par ma faute! Mais cette ablution lui fit du bien, et à moi aussi.

Vers deux heures, nous arrivions aux pentes de l'Aurès. Une

gorge s'ouvrit devant nous; c'est la première porte de l'ennemi : elle n'était gardée que par cinq ou six blocs de construction romaine. Le général se pique un peu d'archéologie, comme tant d'autres : il avait visité ces grandes ruines; mais il ne savait plus si, du pied de la montagne, on pouvait voir les villages des Beni-Yala. Vous comprenez? La question était de connaître au plus tôt si l'ennemi nous attendait, s'il avait eu soin de se garder, s'il y avait des feux allumés dans la tribu. Un guide arabe montrait du doigt une cime parfaitement invisible et disait : Les villages sont là, ils dorment. — Un spahi des Beni-Yacoub jurait son grand juron que les villages étaient cachés derrière deux collines, et qu'on ne verrait pas avant une heure si leurs feux étaient allumés ou éteints.

Pour plus de sûreté, le général fit faire un deuxième repos. Ah! nous ne sommes plus dans cette belle Europe, où les armées voyagent en chemin de fer et viennent se piocher à la gare! Les lenteurs sont inévitables : excusez celles de mon récit. Les hommes chargent leurs fusils, on serre les jambières, et à deux heures et demie en route! On pique une tête dans l'inconnu.

Un torrent coule au fond du ravin : nous prenons le torrent, c'est-à-dire que nous le remontons au petit pas, dans un sentier tracé par les mulets arabes. A chaque instant, il faut passer d'une rive sur l'autre : le chemin est dessiné en lacet. On se mouille les pieds, on glisse, on se ramasse, mais personne ne s'arrête : le fouet pousse les bêtes, le devoir fouette les hommes, et nous allons devant nous pendant une bonne heure, bouche cousue, l'œil au guet, le nez au vent. Paf! un éclair brille sur notre droite, la détonation suit, et un cri formidable répond. C'est un turco de l'avant-garde, le grand nègre qui tout à l'heure bassinait la tête de Léopold. Il a l'épaule fracassée, et il hurle comme un million de chacals. Le général pousse au blessé, je le suis, tandis que vingt hommes, la baïonnette en avant, battent tous les buissons du voisinage. Pas plus d'Arabe que sur la main, c'est l'ordinaire; mais en revanche le premier qui met le pied sur le plateau nous montre à l'horizon trois villages éclairés comme pour un bal. L'ennemi se gardait à merveille, et c'était nous qui étions surpris.

« Halte! dit le général. Mes enfans, nous n'avons plus besoin de mettre des mitaines. Puisque nous sommes attendus là-bas, nous n'avons plus qu'une précaution à prendre : c'est d'y arriver tous, et aussi frais que possible. » Il fait cerner la masse de rochers où nous étions, développe une compagnie en tirailleurs, trois par trois, pour éviter les surprises, et dit au reste de la troupe : « Reposez-vous, séchez-vous, réchauffez-vous, faites le café, fumez vos pipes ou vos cigares, débâtez vos mulets, donnez-leur à manger, dormez

si bon vous semble, mais que tout le monde soit prêt à sept heures du matin! » Un vrai brave homme, ce général, et magnifique au feu! mais on lui a fendu l'oreille en 65. Il faut bien que les vieux laissent passer les jeunes, qui ne les valent pas toujours.

Lorsque j'eus surveillé l'exécution des ordres, rendu mes comptes au vieux chef et trempé la moitié d'un biscuit dans le café, il était plus de six heures, et il faisait grand jour. Je revins au blessé, qui continuait à geindre, quoique Marcou, notre aide-major, l'eût pansé dans la perfection. Je le fis mettre sur un cacolet, et je le renvoyai à Biskra, en compagnie de trois fiévreux et d'un mulet qui avait laissé un bon quart de sa peau dans le ravin. Bon voyage!

J'en étais là quand je vois Léopold accourir à toutes jambes. Il voulait dire adieu à son pauvre Bel-Hadj et lui glisser quelques louis dans une poignée de main. Il me parut fièrement ragaillardi, le jeune homme. Était-ce le sommeil, était-ce le café qui l'avait rendu à lui-même? Jamais vous n'avez vu soldat plus fier et plus dispos au danger. Il marchait d'un pas relevé, ses yeux brillaient, ses narines palpitaient.

— Eh bien! lui dis-je, la migraine?

— A tous les diables! De ma vie je ne me suis porté comme aujourd'hui.

— Tu me rappelles un vieux soldat qui traitait toutes les maladies par... devine!

— Par la poudre?

— Bravo!

— Oui, c'est un beau remède, et je veux l'ordonner à tous les cœurs malades. La poésie ne vous guérit pas, elle vous acoquine tout doucement à vos maux; c'est un pacte avec la douleur, un lit de roses où le blessé se couche en disant au public : Viens me plaindre! La prière a, dit-on, des effets infaillibles; mais pour prier il faut croire, et ne pas croire à demi, comme notre génération hésitante et troublée. Non, je n'ai pas la foi assez robuste pour me consoler avec Dieu. Il faudrait imposer silence aux objections de mon esprit, supprimer le meilleur de mon être, immoler la moitié qui pense à la moitié qui pleure. Ami, vive la guerre et ses consolations vaillantes! Le danger souffle dans la vie comme le vent du nord dans le ciel : âpre et pur, et balayant tous les nuages! — Il y avait un peu d'emphase dans tout cela; je crois pourtant que vous auriez trouvé du plaisir à l'entendre. Il sautait brusquement d'une idée à une autre, comme un poulain qui a cassé sa longe. — Sais-tu bien, me dit-il, que sans la guerre notre métier serait idiot?

— Parbleu! fis-je à mon tour; mais tu oublies que sans la guerre on n'aurait jamais eu l'idée d'inventer les soldats.

Il comprit qu'il avait lâché une bêtise, mais il n'était pas homme à se laisser démonter. — Quoi! dit-il, tu ne sens donc pas que nous serions les plus malheureux et les plus ridicules des hommes sans ce quart d'heure divin? Se promener sans rien faire au milieu des peuples qui travaillent, porter des armes, c'est-à-dire des instrumens de destruction dans une société où chacun s'ingénie à produire! Entendre dire tous les ans, dans toutes les discussions de la chambre, que nous sommes un objet de luxe et qu'on pourrait gratter quelques millions sur notre pain! Obéir passivement à nos chefs, lorsque les baïonnettes de la garde nationale ont la fatuité de se croire intelligentes! La dernière fois que j'ai dîné avec mon pauvre père, il s'est encore un peu moqué de nous en disant que la vie militaire est résumée en deux mots, se brosser et attendre : attendre les galons, attendre l'épaulette, attendre le ruban, attendre l'ancienneté, attendre le choix des supérieurs et les bontés du maréchal et de Mme la maréchale, attendre les boulets et les balles cylindro-coniques, et lorsqu'on n'en peut plus, après trente ans de ce métier, attendre la retraite pour aller planter ses choux et finir par où l'on aurait dû commencer! — Oui, répondis-je; mais il y a un jour qui rachète les ennuis, les misères et les petitesses de cette vie, c'est lorsqu'au lieu de se brosser soi-même, on brosse l'ennemi, lorsqu'au lieu d'attendre la gloire, on y court à travers mille morts. Ce jour-là, mon cher père, le soldat que vous raillez devient l'égal des dieux! — J'avais raison, Brunner, je devinais l'heure qui va sonner!

Pauvre petit turco! Il était de si bonne foi dans son enthousiasme, ces bouffées partaient d'un cœur si chaud, que je ne savais point le contredire. Il désarmait la critique; je le trouvais terriblement jeune, et pourtant j'étais ému. Il y a des momens où un mauvais calembour, usé jusqu'à la corde, devient quelque chose de respectable. Cependant je ne pus m'empêcher de lui dire qu'un soldat courant au pas de charge n'est pas encore tout à fait l'égal des dieux. On ne trouverait pas un olympe assez grand pour y loger tant de monde. Nous sommes les égaux de neuf ou dix millions de braves gens qui sont allés au feu pour leur pays depuis que la France est France, rien de plus.

Vous croyez que Léopold accepta la rectification? Lui? jamais. Il soutint ferme comme fer que nous étions des dieux de la première volée, — car enfin, disait-il, être dieu, c'est servir les hommes sans qu'ils le sachent, sans se montrer à eux, sans en attendre aucune récompense, et voilà justement ce que nous allons faire ce matin. La France nous voit-elle? sait-elle seulement que Charles Brunner et Léopold de Gardelux se promènent en son honneur dans les gorges de l'Aurès? A supposer qu'elle l'apprenne un jour, peut-elle nous

donner l'équivalent de ce que nous risquons pour elle? Je l'en défie. Eh bien! nous allons nous battre pour ses beaux yeux comme les paladins ne l'ont pas fait souvent pour leurs maîtresses. Il est sept heures moins dix; la patrie se réveille en s'étirant les bras. Les paysans vont à leur charrue et les maçons se dirigent vers le chantier, mais ma mère, ma sœur et toutes les jolies femmes de Paris ont encore le nez dans la plume; tous les messieurs du club et pas mal de boutiquiers reposent entre leurs draps. Sur trente-six ou trente-sept millions d'individus qui peuplent cette bonne France, il n'y en a peut-être pas deux qui penseront à nous dans la journée, et nous, mon vieux Brunner, nous allons nous faire casser les os pour prouver que ce peuple est grand, puissant et invincible, pour que le territoire et le nom des Français soient un objet de crainte et de respect universel, pour qu'aucun homme d'aucun pays ne passe auprès de ce chiffon tricolore sans mettre chapeau bas! Dis maintenant que nous ne sommes pas des dieux, grosse bête!

Je sentais que les nerfs étaient pour quelque chose dans ce débordement de gaîté, mais je n'eus garde de le lui dire. La gaîté, même exagérée, est une bonne entrée de jeu dans ces sortes d'affaires. Chez un vieux soldat, le courage a le droit d'être calme et même triste; j'aime mieux qu'il soit un peu fou chez les bambins de vingt ans. — Allons! lui dis-je, j'ai affaire auprès du général, tu es encore d'avant-garde : va retrouver tes hommes; je te donne rendez-vous là-haut, au premier village des Arabes. A ce soir, enfant!

— Là-haut, répondit-il en montrant le village, l'enfant se taillera une robe virile à coups de sabre dans les burnous de l'ennemi.

Toujours un peu de rhétorique : que voulez-vous? Les héros d'Aboukir et de Marengo étaient presque aussi ridicules que lui.

La colonne se mit en marche à sept heures avec toutes les précautions d'usage. Le général nous ordonna d'éviter le torrent et de suivre les bas côtés de la vallée, qui allait s'élargissant devant nous. D'heure en heure on faisait halte pour relever les tirailleurs et les flanqueurs. Cet exercice monotone et fatigant se prolongea jusqu'à midi. Vous avouerai-je que mes yeux se fermaient par momens? Il y avait quarante-huit heures que je n'avais dormi, et cette nuit de marche était tombée mal à propos sur une nuit de poésie. Le soleil me tapait lourdement sur la tête : il est arabe au fond du cœur, ce vieux scélérat de soleil. Nos hommes s'épongeaient la figure avec leurs manches sans ralentir le pas : ils allaient au feu de bon appétit, comme toujours, mais ils auraient préféré y être tout portés. Pas le moindre bout de chanson dans les rangs; un silence à couper

au couteau. Les Arabes, de leur côté, se recueillaient. Leurs trois villages qui disparaissaient et reparaissaient tour à tour, selon les mouvemens du terrain, ne donnaient pas signe de vie. Le général usait sa lorgnette sans découvrir un burnous. Tout à coup il s'arrête et me dit :

— Brunner, je crois que nous y sommes. Que personne ne bouge : je vais voir. — Là-dessus il nous brûle la politesse et se jette, sans autre escorte que son clairon, dans un petit bois de chênes-liéges. Ce boqueteau couronnait la pente que nous étions en train de gravir. Nous restons à mi-côte, ne voyant rien du tout, mais parfaitement cachés nous-mêmes. Dix minutes après, quelques coups de fusil détachés, puis une assez jolie pétarade nous prouvent que le bonhomme a bien pronostiqué. Nos goums et nos spahis étaient aux prises avec l'ennemi.

Le général ne tarda guère à redescendre. Il avait l'œil brillant et les pommettes rouges; je me dis : Tout va bien. Il ordonne de former les faisceaux et de faire la soupe. On se repose, on cuisine et l'on mange au bruit d'une fusillade bien fournie. Nos grand'gardes n'eurent pas le temps de s'ennuyer pendant que nous déjeunions à leur santé. Je vide une gamelle empruntée à l'ordinaire des fantassins, et la soupe me réveille un peu. Vous savez que le sommeil remplace les alimens; j'ai constaté souvent que la réciproque est vraie. Tandis que le général fait rassembler les bagages, les sacs et les bêtes qui resteront sous la garde d'une compagnie, je grimpe sur la hauteur, et je me paie un aperçu de notre champ de bataille. Les trois villages sont en face, échelonnés l'un derrière l'autre. Le premier seul est défendu par une espèce de fortification passagère : un simple abatis d'oliviers. Quand nous aurons pris celui-là, les deux autres seront à nous. Nous avons à descendre une rampe d'un kilomètre, déboisée par un vieil incendie, mais qui commence à se couvrir de myrtes, de caroubiers et de lentisques. Aucun obstacle sérieux jusqu'au fond de la vallée; nos hommes ont balayé la route : je vois une centaine de cavaliers français et alliés se débattre dans le fond contre les tirailleurs ennemis. Le terrain représente une longue bande de pré semée de bouquets d'arbres dont le moindre cache un ou deux hommes. Nos spahis, nos chasseurs et nos goums traquent ce maudit gibier et piquent tout ce qu'ils rencontrent. Nos turcos sont déjà sur le versant opposé et montent la côte. Figurez-vous un escalier dont chaque marche serait un mur en pierres sèches : autant d'étages, autant de vergers, et des Arabes derrière tous les arbres. La discipline n'est pas leur fort : ils sont groupés par-ci, disséminés par-là. On voit grouiller des masses blanches partout où nos soldats semblent gagner du terrain; l'effort

des assiégés se déplace à chaque minute. Ils reculent, ils avancent, chaque étage est pris et repris tour à tour. Je ne distingue pas les femmes, mais elles sont de la fête. *You! You!* j'entends les cris d'encouragement qu'elles jettent à leurs hommes.

— Qu'est-ce que vous faites là? me dit le général de sa voix rude. Au premier coup de fusil, ces mauvais gars d'Alsace ne sont plus bons à rien...

— Qu'à se battre, mon général.

— C'est bien ainsi que je l'entends. Patience, Brunner! il y en aura pour tout le monde!

Cela dit, il partage la troupe en deux colonnes, il met ses obusiers en batterie, et nous voilà dégringolant dans le sentier de la gloire.

Vous pensez bien, mes chers amis, que je ne suis pas homme à vous conter l'affaire en détail. Pour ceux d'entre vous qui ont vu la Crimée, Magenta et Solferino, la prise du Djebel-Yala ressemblerait à une distribution des prix dans un pensionnat de demoiselles. Cependant les sabres coupaient comme ailleurs, les balles faisaient leur trou, et l'on n'avait pas mis de bouchons à la pointe des baïonnettes. Un Arabe, moins bête que les autres, devina que mon cheval me gênerait pour la montée; il me fit la faveur de le tuer sous moi. Me voilà donc grimpant comme un singe avec le commun des martyrs. Si le sommeil m'avait repris durant cette escalade, je crois qu'il m'aurait fait un tort irréparable; mais le moyen de dormir au milieu d'une musique qui dépassait de cent coudées toutes les cacophonies de Wagner! Les obus volaient en grondant sur nos têtes pour éclater au milieu des groupes de burnous; les fusils pétillaient, les balles sifflaient en passant et crépitaient en ricochant sur les pierres; les fusées traversaient l'espace avec un frou-frou solennel; les clairons, de leur voix mordante, sonnaient le ralliement ou la charge, et les Arabes des deux sexes poussaient des cris à faire peur, si quelque chose faisait peur au soldat français.

Je me souviens d'avoir traversé un premier village, puis un autre, et de les avoir vus flamber derrière moi comme deux fagots de bois sec. Au troisième, les soldats allaient mettre le feu lorsque le général survint, le cigare à la bouche, sur son petit cheval noir. Où la bête avait-elle trouvé des chemins? C'est ce qu'on n'a jamais su. — Tas d'imbéciles, dit le grand chef, si vous brûlez ces *gourbis*, nous coucherons à la belle étoile! — Le fait est que nos tentes étaient restées à deux bonnes lieues de là pour le moins.

Nous voilà donc campés, à cinq heures du soir, sur la cime du Djebel. La position était bonne, on la fortifie en deux temps; j'organise les postes, je place les grand'gardes, et ma besogne n'est pas

plus tôt faite que je me laisse tomber sur la première natte venue, dans un coin. J'avais les yeux fermés depuis quatre minutes, quand une idée me réveilla en sursaut : et Léopold?

Que pensez-vous d'un égoïste qui se couche sans savoir si son ami est mort ou vivant? Je me lève, furieux contre moi-même, et je sors de la cabane en me disant de gros mots. Le village était plein de soldats qui mangeaient, fumaient, dormaient ou pillaient suivant les goûts particuliers de chacun. Je rencontre un turco qui portait une outre d'huile, une botte d'oignons et un chevreau nouveau-né.

— Eh! lascar! tu connais ton lieutenant, M. de Gardelux?

— *Sidi Turco? besef!*

— Est-il blessé?

— *Makasch.*

— Est-il mort?

— *Makasch morto.*

— Où est-il?

— *A casa.*

— Qu'est-ce qu'il fait?

— Dormir.

— Puisqu'il n'est ni mort ni blessé, dis-je en moi-même, et qu'il dort paisiblement sous un toit, l'amitié m'autorise à faire comme lui. — Sur ce, je regagnai mon gîte et je recommençai un nouveau somme. J'en fis plus d'un cette nuit-là, car les propriétaires que nous avions délogés manifestèrent cinq ou six fois l'intention de résilier notre bail.

Vers quatre heures du matin, je donnai ma démission de ronfleur : je n'étais reposé qu'à demi, mais la maison n'était plus tenable. Mon pauvre corps semblait littéralement émaillé de puces. Avez-vous remarqué que ces animaux-là ont une préférence pour les blonds? Je vais donc secouer mon bétail au grand air, et je me fais montrer la case de Léopold. Il écrivait sur ses genoux, devant la porte.

— Eh bien! lui dis-je, tu vois qu'on n'en meurt pas.

Il me tendit la main, ferma son écritoire et jeta son buvard dans la maison, sur le parquet de terre battue. — Allons nous promener, dit-il; le paysage est superbe, vu d'ici.

— Il s'agit bien, ma foi, de paysage! Parlons d'hier, de toi, de nous, du combat, de la victoire! Tu as reçu le baptême du feu, mon bonhomme, et tu peux regarder dans ta glace, si tu en as apporté une, le visage glorieux d'un vainqueur.

— Bah! pour une promenade militaire!

— Trop modeste, mon bon! C'est un joli fait d'armes; le *Moni-*

teur de l'Armée le contera. Es-tu content de toi? As-tu été un des heureux? car il y a de la loterie jusque dans les batailles. Qu'as-tu fait? Qu'as-tu vu? Qu'as-tu éprouvé?

— D'abord une peur horrible d'avoir peur.

— Connu, jeune homme, et puis?

— Et puis fort peu de chose.

— Tu as senti qu'en doutant de toi, tu avais indignement calomnié le fils de monsieur ton père. La colère t'est montée à la tête, et comme il faut taper dans ces occasions-là, tu t'es vengé sur l'ennemi. Est-ce bien ça?

— A peu près.

— Et encore?

— Rien de saillant.

— C'est déjà très joli pour un garçon qui était d'avant-garde, et qui, en fait de prunes, avait droit au-dessus du panier. Viens au rassemblement des compagnies.

— Pourquoi faire?

— Parbleu! pour écouter l'ordre du jour.

Il rougit comme un enfant pris la main dans les confitures, et prétexta cette lettre à sa mère qu'il voulait, disait-il, expédier par le premier départ. Je m'en fus tout pensif, et je me demandais, en voyant sa résistance, s'il n'avait pas quelque faiblesse ou quelque hésitation à se reprocher. Ah! bien oui! Le premier nom qui m'arrive aux oreilles, c'est justement le sien. Le général remerciait les troupes de leur belle conduite; il signalait quelques traits de courage et particulièrement l'héroïsme du sous-lieutenant de Gardelux, qui, seul, était allé reprendre au milieu des Arabes douze hommes de sa compagnie imprudemment engagés. Un autre fait de guerre avait été accompli par le même officier dans la même journée : il était entré le premier dans le village fortifié des Beni-Yala.

Vous me voyez d'ici; je n'écoute pas un mot de plus, je cours à sa cabane. Il écrivait encore! je fais sauter ses paperasses en l'air et je l'accable de sottises. — Ah! c'est ainsi que tu traites tes amis! Tu t'es moqué de moi comme un gueux, comme un tartufe! Voilà donc pourquoi tu refuses de venir au rassemblement! Tu savais qu'il n'y aurait d'éloges que pour toi, mauvais drôle! Ah! tu t'es battu comme un lion, et tu as peur de l'entendre dire! Et tu m'as presque fait douter de ton courage, polisson de héros que tu es! — Je parlais, je criais, je pleurais, je l'embrassais et je le bourrais de coups de poing, à la bonne franquette d'Alsace.

Quant à lui, il était tout pâle, et il me regardait faire avec des yeux hagards. — Pardonne-moi, me dit-il; je n'étais pas bien sûr... je ne savais pas si les choses qui me sont arrivées répondaient à ce

qu'on entend par un acte de courage. Voilà pourquoi je n'ai pas osé te suivre là-bas, car enfin, si le général n'avait rien dit de moi, je n'aurais pas osé crier à l'injustice; mais j'aurais éprouvé quelque chose comme une déception.

— Il n'y avait pas de danger : le général est juste, et il se connaît en hommes.

— Allons! dit-il, il faut que j'aille le remercier.

— Tu as le temps; il doit être au lit : nous avons fait hier un rude métier pour un homme de son âge.

— Alors promenons-nous; j'ai des fourmis dans les jambes.

— Tu es fièrement heureux, si tu n'y as que des fourmis.

Je lui ramasse ses papiers, c'était bien le moins, et nous allons vaguer ensemble. Tous les camarades que nous rencontrons viennent à lui, lui serrent les mains et le félicitent de ses débuts; il rougit, et moi-même je perds contenance, comme si toute sa gloire m'éclaboussait de la tête aux pieds. Les soldats le saluent de cet air qui veut dire : Ce n'est pas à ton épaulette, c'est à ton cœur que je rends hommage. Marcou, l'aide-major, qui revenait de l'ambulance, nous donne le relevé de nos pertes : onze morts, trente-cinq blessés, dont dix grièvement, et pas un seul manquant, chose admirable! — Sans vous, dit-il au turco, les Arabes nous pinçaient une douzaine de prisonniers.

Plus nous allions, plus ces complimens à brûle-pourpoint le suffoquaient. Il m'entraîne au-devant de la compagnie qui rapportait les sacs et les bagages. Le capitaine, un pauvre vieux qui n'avait plus qu'un an à faire et pas la croix, nous reconnaît de loin et nous crie : — Eh! jeunes gens! on n'a pas eu besoin de nous pour cueillir les lauriers? M. de Gardelux a tout pris. — Il rougit de plus belle et va s'excuser comme il peut. Nous rentrons chez lui, et il parle d'achever sa lettre : un convoi de blessés devait partir à deux heures pour Biskra. — J'espère bien, lui dis-je, que tu vas prendre une copie de ta citation pour l'adresser à ta mère?

— Non.

— Pourquoi?

— Parce que j'aurais l'air de rédiger ma propre histoire, et je me trouve assez ridicule sans cela.

— On a raison de dire que le ridicule est voisin du sublime, puisqu'un gaillard de ton numéro prend l'un pour l'autre. Eh bien! moi, je vais faire copier le paragraphe par ton sergent-major, et je l'enverrai à Mme de Gardelux... Ah!

— Si cela t'amuse! Mais j'écris des lettres si longues et ma mère a si peu de temps qu'elle jette peut-être au panier tout ce qui porte le timbre de Biskra.

— Mais Mlle Hélène n'est sans doute pas si occupée, elle? Si je lui expédiais la pièce en question, m'en voudrais-tu?

— Fais ce qui te plaira.

— Pris au mot. Attends-moi.

Une heure après, je mettais sous enveloppe un extrait de l'ordre du jour, copié de cette belle écriture qui fait la gloire des sergens-majors et les empêche quelquefois de passer officiers. J'y ajoutais de ma main ces simples lignes :

« Le capitaine d'état-major Charles Brunner présente ses humbles devoirs à mademoiselle Hélène de Gardelux et se fait une joie de lui transmettre le texte suivant que la modestie d'un jeune héros eût peut-être tenu caché. »

Je lui portai la lettre ouverte et je lui dis : Veux-tu la lire?

— Non; si je la lisais, autant l'écrire moi-même.

— Comment! j'entre en correspondance avec ta sœur, et tu n'es pas curieux de savoir ce que je lui dis?

— Imbécile! je ne te connais donc pas?

Le mot m'entra au fond de l'âme, et l'imbécile sauta au cou de son ami.

Le général nous tint clos et cois toute la journée; mais, les alertes s'étant succédé d'heure en heure pendant la nuit, on procéda le lendemain à une forte reconnaissance. L'ennemi s'éloigna ou devint sage; pendant une semaine, la colonne expéditionnaire garda ses positions sans être inquiétée. Nos soldats employaient leur temps à nettoyer les trois villages, c'est-à-dire à raser les maisons et à couper les arbres par le pied. Nous appelons cela faire un exemple. Le village d'en haut se transforma bien vite en un joli petit camp fortifié, et tout le monde avoua que la tente était décidément plus comfortable que le gourbi.

Mais tandis que nous vivions tranquilles et sans songer à mal, le mouvement gagnait autour de nous. Les chenapans que nous avions chassés de leurs foyers s'étaient répandus dans les tribus voisines. Un vieux marabout borgne, qui avait pour maîtresse une femme des Beni-Yala, se mit à prêcher la croisade et trouva des échos partout. C'est étonnant comme l'écho se propage dans les montagnes! Des tribus grosses comme le poing se donnèrent de l'importance en refusant de nous payer l'*aman*. Les rumeurs les plus idiotes vinrent en aide à la rébellion. Les nouvellistes de l'Aurès sont aussi inventifs et aussi effrontés que les nôtres. On alla jusqu'à dire que les grands cheiks d'Afrique étaient venus assiéger le sultan des Français dans un de ses châteaux, et qu'il s'était tiré d'affaire en leur restituant l'Algérie. Bref, quinze jours après notre victoire, nous étions cernés bel et bien, et nos communications, même avec

Biskra, coupées. Les renforts ne pouvaient tarder longtemps, mais ils n'étaient pas venus, et, pour des triomphateurs, nous ne nous trouvions pas précisément à notre aise.

Le général avait toute sorte de qualités, mais la patience n'était point sa vertu dominante. Il résolut de frapper un coup. La tribu du vieux marabout désagréable, les Beni-Schafar, très belliqueux et pas mal riches, était à cinq lieues de marche. Par une belle nuit, on nous réveille tous en douceur; la colonne se faufile entre les montagnes, et à huit heures du matin nous étions engagés.

La journée ne fut pas mauvaise : on tua cinquante hommes, on brûla un village superbe, et l'on repoussa une demi-douzaine de retours offensifs; mais impossible de camper sur le champ de bataille. Nous avions des blessés à rapporter et des bagages à reprendre en chemin : le général décide que nous irons dormir chez nous.

Tout le monde croyait la question vidée, et tout le monde était de belle humeur, excepté le turco, qui, relégué à l'arrière-garde, n'avait pas eu l'occasion de se montrer. Je me moquais un peu de son ambition, et je lui débitais tous les proverbes appropriés à la circonstance : l'appétit vient en mangeant, mais ce n'est pas tous les jours fête; ne te désole pas : tout vient à point à qui sait attendre, et cætera.

Pour revenir au Djebel-Yala, nous avions un vrai chemin de l'Aurès : beaucoup à monter, beaucoup à descendre, pas un kilomètre de plain-pied, du reste un beau pays. Je chevauchais avec l'avant-garde, à la gauche du général, dans un torrent qui coule sur des galets de marbre blanc. Nous avions devant nous toute une échelle de sommets couronnés par le Djebel-Derradj, ce burgrave poudré de neige. On ne se pressait pas, et l'on explorait le terrain avec un soin d'autant plus minutieux que le jour commençait à baisser. — Allons! me dit le général, je crois que nous en sommes quittes. Bonne besogne, Brunner! Dans une heure, nous serons sous nos tentes; avant trois jours, les Beni-Schafar... — Un feu de file bien nourri l'arrêta net au milieu de sa phrase. Les Arabes tombaient sur notre arrière-garde; on entendait non-seulement leur fusillade, mais leurs cris.

Le bonhomme jura un gros juron et tourna bride en nous criant : Allez toujours!

Quand un grand chef vous dit d'aller, il n'y a qu'une chose à faire; mais le soldat français n'abat pas le quart de lieue en dix minutes lorsqu'il entend fusiller ses camarades derrière lui. Nous avancions lentement, chaque officier poussant ses hommes, et furieux de ne pouvoir les planter là. Quelquefois le feu s'arrêtait, et l'affaire semblait finie; mais les détonations reprenaient par saccades. Sur

ces entrefaites, la nuit tomba, la difficulté du chemin vint compliquer le doute qui nous paralysait. La colonne n'avait pas fait un temps d'arrêt depuis son départ, et il y avait bientôt cinq heures qu'elle marchait. Les fantassins ne se plaignaient pas, mais on les entendait souffler. Nous ne savions que faire; aucun de nous n'osait prendre sur lui de crier halte!

Enfin le général nous rejoignit, et sa première parole fut pour nous inviter au repos. Tandis que les soldats rompaient les rangs et s'asseyaient au bord de la route, les officiers accouraient chercher des nouvelles. — Tout va bien, dit le général : depuis que j'ai quitté l'arrière-garde, je n'ai plus entendu qu'une petite fusillade, et il y a bien une demi-heure de ça; mais nous avons eu chaud. Décidément, Brunner, votre ami le turco est un rude homme; je vous en fais mon compliment. Peu d'apparence, mais un fonds d'enfer. Il ira loin, ce garçon-là : il est instruit, il est brave et il est heureux. Les balles le respectent; il fait peur à la mort. Je l'ai vu travailler du sabre et de la baïonnette : oh! c'était de l'ouvrage proprement fait; il a tué deux Arabes de sa main. Ma foi! mon cher, on dira que je flatte la noblesse, comme tant d'autres vieux croûtons; mais tans pis! s'il reste un bout de ruban rouge à Paris, je le demanderai à l'empereur lui-même pour ce petit camarade-là. En route, mes enfants! nous ne serons pas au camp avant dix heures.

Le reste du voyage me parut long : vous devinez pourquoi. Aussitôt arrivé, il fallut vaquer au service, et je le donnai cent fois au diable, car il me retint jusqu'à minuit. Enfin je m'appartiens et je cours à la tente de Léopold pour lui conter la grande nouvelle. A quatre pas de chez lui, je m'entends appeler par un homme qui courait aussi, mais en sens inverse. Je m'arrête et je demande ce qu'on me veut.

— Je vous cherche partout, mon capitaine, de la part de M. de Gardelux.

— Et moi aussi je le cherche sur terre et sur mer : où est-il?

— A l'ambulance, et bien malade.

— Comment? lui? C'est impossible!

— Une balle dans le ventre, mon capitaine. C'est moi qui l'ai ramassé; mais dépêchons-nous, s'il vous plaît : je crois qu'il n'y a pas de temps à perdre.

Nous courons donc à l'ambulance, et mon cœur se serre à la vue de ces tentes surmontées d'un drapeau rouge qui, dans la nuit, paraissait noir.

— Il est ici, dit mon guide en désignant la première.

J'entre et je vois à la lueur d'une lanterne mon pauvre Léopold étendu sur un matelas, et si pâle qu'au premier moment je le crus

mort. Il venait de s'évanouir à la suite d'un sondage. Le docteur était à genoux et s'essuyait les mains à son tablier sanglant.

— Ah! c'est toi? dit Marcou. Mon pauvre Brunner, tu perds un fameux ami, et l'armée un fier soldat.

— C'est donc fini?

— Pas tout à fait, mais il n'y a pas de ressource. La balle est venue de bas en haut; le diaphragme est traversé. L'hémorragie et la suffocation l'enlèveront. Il en a pour deux ou trois heures : attends; il reviendra peut-être à lui. Du reste, une mort assez douce; il s'éteindra sans souffrir. Moi, je vais voir les autres : ces gueux d'Arabes m'ont taillé de la besogne aujourd'hui.

J'essayais de le retenir, je le suppliais de chercher, d'inventer quelque chose, de faire un miracle pour le salut de mon ami. Il me regarda d'un air triste, me serra les deux mains et sortit en levant les épaules. Alors je me rabattis sur le brave garçon qui m'avait amené là, et je remarquai seulement qu'il portait le bras droit en écharpe. C'était un caporal de la ligne; le général l'avait ramené en passant, avec vingt hommes de sa compagnie, pour renforcer l'arrière-garde, et il avait pris part à la dernière moitié du combat. Il me conta comment on avait dû faire plus de vingt retours offensifs pour reprendre les camarades qui tombaient; encore en avait-on laissé trois ou quatre aux mains de l'ennemi. Lui-même avait été sauvé par mon pauvre petit turco; c'était avec son fusil que Léopold avait chargé les Arabes. — Mon capitaine, disait-il, je vous jure que M. de Gardelux a fait des choses impossibles. Sa tunique est hachée et la baïonnette de mon fusil tordue. Malheureusement le pied lui a manqué dans un ravin, il a roulé en arrière, et un Arabe caché derrière un lentisque l'a tiré presque à bout portant. Tout le monde l'a cru fini; nous sommes revenus tous les deux sur le même cacolet, et il n'a donné signe de vie qu'à l'ambulance. Il a demandé après vous; mon bras était bandé, je me suis lancé à vos trousses. Avouez que je lui devais bien ça!

Je renvoyai ce pauvre diable à son lit, et je m'assis par terre au chevet de Léopold. Vous ne souhaitez pas que je vous dévide la série de mes méditations, hein? Ce serait un peu long, mes amis, et pas drôle du tout. Vers trois heures, j'étais dans une espèce d'abrutissement fait de douleur et de fatigue, quand j'entendis appeler : Charles!

La voix semblait sortir de terre : il s'en fallait bien peu; on se trompe à moins.

Je pris sa main humide et molle, et je lui dis : « Je suis là. » Il ouvrit de grands yeux et me regarda un instant sans me voir. « C'est moi, lui dis-je, ton ami, Brunner! »

Il fit un nouvel effort et demanda de l'eau. J'écartai péniblement es dents serrées, et je lui fis couler quelques gouttes dans la bouche. Son regard s'éclaircit, sa figure s'anima; il me reconnut.

— Merci! dit-il. Il s'arrêta plusieurs minutes comme si ce simple mot l'avait fatigué. J'attendais en retenant mes larmes et je tâchais de prendre un air riant. Les forces lui revinrent; sa main, que je serrais toujours, pressa un peu la mienne; il respira longuement et me dit à demi-voix :

— C'est fini... je m'y attendais... tu sais!... Un peu plus tôt, un peu plus tard!... N'importe! c'est beau, la guerre... je n'ai vécu qu'ici, avec vous... On aurait bien pu m'y laisser quelque temps, mais... il faut croire que je n'en étais pas digne... Ah! je n'ai pas été gâté sur la terre. Il n'y a que vous autres,... toi surtout.

Je pris mon courage à deux mains pour lui dire qu'il avait tort de se croire perdu, qu'on revenait de plus loin, que Marcou m'avait rassuré sur son état, qu'avant deux mois il serait encore des bons. Oui, je lui débitai tout ce qui me passa par la tête; mais, s'il faut vous dire vrai, je n'étais pas fameux dans ce rôle-là. Il m'arrêta d'un petit sourire pâle qui fit geler la moelle au fin fond de mes os.

— Pauvre Charles! Laisse-moi dire, ça presse un peu, vois-tu... Tu sais ma vie,... je pardonne tout ce qu'on m'a fait, je demande pardon de toutes mes maladresses. Ma montre est là, sous ma tête. Tu l'arrêteras après m'avoir fermé les yeux, et tu la porteras à ma mère. Elle verra que ma dernière pensée, à ma dernière minute,... comprends-tu? Le médaillon, il faut que tu le rendes à ma sœur... toi-même! Mon testament est dans ma chambre, à Biskra. Envoie-le tout de suite quand nous serons dépêtrés d'ici. Pas de lettres! je t'ai dit... toi-même!... Embrasse-les. Ma bague est pour Hélène. Elle ne la portera pas, mais elle peut bien la garder dans ses petits bijoux. Je t'ai légué mes armes et mes livres, mon bon vieux. J'aurais dû... non, j'espère qu'elles ne brûleront pas mes pauvres vers. Tu les apercevras un jour ou l'autre imprimés à l'étalage de la Librairie-Nouvelle... Tu t'en iras jusqu'au Helder, les deux volumes sous le bras, et tu y passeras peut-être un bon quart d'heure à reparler de moi avec un de ceux qui m'ont connu. Est-ce donc bête de mourir quand on avait peut-être sous le képi des pensées immortelles! J'étouffe! Encore un peu d'eau.

J'essayai de le faire boire, mais il fut pris d'un hoquet si violent qu'il rejeta la gorgée entière et m'éclaboussa de la tête aux pieds.

— N'essaie pas, dit-il, rien n'entre plus... Ah! j'oubliais... il y a quelques milliers de francs dans ma poche... c'est pour les hommes de ma compagnie. Adieu au général, aux camarades, à mes turcos,

au drapeau, à la France, à la vie, à toi, frère!... J'étouffe... Ah! ça va mieux!

En effet, ça allait même tout à fait bien, car le pauvre garçon avait fini de souffrir.

Moi, j'étais devenu fou, et je me comportai comme une brute. Je sortis de la tente en courant, sans lui fermer les yeux, sans accomplir une seule de ses dernières volontés. Je traversai le camp dans tous les sens, je rentrai chez moi, j'en sortis, je m'en allai réveiller cinq ou six camarades pour leur dire que le turco était mort, je fis une tournée aux avant-postes, et je vagabondai comme un homme ivre jusqu'à six heures du matin.

L'idée me vint alors de retourner à l'ambulance. J'avais besoin de le revoir. Lorsque j'arrivai à la tente, les infirmiers l'avaient déjà mis dehors. Je le trouvai par terre, étendu sur le dos: on ne voyait que sa figure; le corps était caché sous une bâche de mulet, c'est l'usage. J'en comptai huit, de ces bâches, rangées à la file. On entendait, dans une tente voisine, le râle d'un blessé.

Ce qui m'exaspérait, c'était de voir le joli gazon neuf qui verdoyait insolemment autour de ces malheureux corps. Le ciel était d'un bleu féroce; le soleil implacable riait. Une superbe matinée pour les paysagistes, mais les yeux me cuisaient trop; vous pouvez croire que je n'étais pas en train d'admirer.

Je ne sais pas combien de temps je restai là, assis dans l'herbe humide, rongeant le bout de mes doigts, et drôlement bercé par la dernière chanson du spahi qui mourait à quatre pas plus loin. Une tape sur l'épaule me réveilla de ma stupeur. C'était le général qui venait faire sa visite aux malades et ses adieux aux morts. Il ne m'adressa pas un seul mot de consolation : il savait bien que je n'étais pas consolable. — Capitaine Brunner, me dit-il d'un ton d'autorité, personne ne sortira du camp jusqu'à ce soir. A sept heures, nous irons rendre les derniers devoirs aux camarades et aux amis que nous avons perdus. Il y a quelques paroles à prononcer sur leur tombe, je vous ai choisi. Retournez à votre tente et mettez-vous à la besogne : vous n'avez guère que le temps.

Cela dit, il me tourna le dos et s'en alla droit comme barre aux ambulances; mais sa voix avait fléchi sur la fin, et à la façon dont il se moucha dès qu'il fut hors de vue, je compris qu'il avait eu de la peine à se contenir devant moi. Un homme de guerre a besoin de connaître pas mal de choses, et entre autres le cœur humain. Si ce bon vieux n'avait pas eu l'idée de m'imposer une distraction laborieuse, je ne sais pas de quelles sottises j'aurais été capable ce jour-là. J'écrivis et je recommençai ma petite oraison funèbre; cela me conduisit jusqu'au milieu du jour, et quand je l'eus achevée tant

bien que mal, je me mis à l'apprendre par cœur et à la réciter sous ma tente.

Mais le soir, à sept heures, quand je me vis debout devant cette fosse, où se dessinait confusément, sous un lambeau de toile grossière, le corps du malheureux turco, je perdis la mémoire, la parole et la force. Je répétai cinq ou six fois de suite le mot *camarades*, tout un peuple d'idées se mit à danser pêle-mêle dans mon cerveau, et pas une ne se décidait à passer par la bouche. Je suppose que la plus vive et la plus frappante de toutes fut le contraste de cette tombe obscure avec cette vie militaire si bien commencée; je me souvins sans doute que la veille, en rentrant au village, le général m'avait promis la croix pour mon ami, car j'arrachai machinalement la croix qui pendait sur ma tunique, je la lançai dans la tombe ouverte, et je me laissai choir à la renverse entre les bras du général, qui ne se privait plus de pleurer.

Je ne me rappelle pas si je revins au camp sur mes jambes ou si les hommes m'y rapportèrent comme un paquet. Le major me fit prendre un calmant qui me jeta sur le lit pour vingt-quatre heures. A mon réveil, je trouvai plus de besogne que dix hommes n'en auraient pu faire : tous mes amis s'étaient donné le mot pour me distraire en m'écrasant. Les Arabes, qui n'étaient pourtant pas de mes amis, s'entendirent avec les autres. Nous fûmes attaqués par des forces considérables; les alertes, nos sorties, le danger, un coup de crosse qui me fendit la tête, tout cela me fit du bien.

Six semaines après l'événement, un renfort nous arriva de Constantine. Pour opérer la jonction, il fallut livrer une vraie bataille; mais nos communications avec Biskra furent rétablies pour le reste de la campagne. Mes lettres de France m'arrivèrent en botte : vous devinez la joie après une si longue privation. Le sort a des caprices étranges : dans ce courrier, je trouve quelques lignes de Mme de Gardelux! Cette mère qui ne répondait pas à son fils avait donc trouvé le temps de m'écrire! Voici le texte de son poulet; je tiens l'original à la disposition des amateurs :

« Mme de Gardelux remercie M. le capitaine Brunner des bonnes notes qu'il a données au comte Léopold. Elle le prie de vouloir bien continuer ses soins à ce jeune homme qu'un coup de tête a engagé dans une voie déplorable, mais dont la vie est d'un grand prix, car il est l'unique représentant de son nom. M. le capitaine Brunner peut compter sur toute la reconnaissance de ses obligés. »

Les comtesses ont le droit d'ignorer qu'un capitaine d'état-major n'est pas un maître d'étude et que mon extrait de l'ordre du jour n'était pas un *satisfecit* donné par moi. Je n'admettrai jamais que la carrière des armes soit une voie déplorable; plût à Dieu que nos

jeunes gentilshommes n'en connussent point de pire! Enfin la dernière phrase avait l'air de promettre une récompense honnête; cela rappelait un peu trop les affiches de chien perdu.

Je me dis après avoir lu : Voilà une femme qui n'est ni intelligente ni bonne. Ça commence assez mal avec le faubourg Saint-Germain; mais avais-je des illusions à perdre sur Mme la comtesse? Cette lettre est un trait qui achève de la peindre. J'allumerai ma pipe avec son papier satiné, et justice sera faite. Il ne m'en reste pas moins un devoir sacré à remplir. Nos communications sont rouvertes; l'acte de décès va partir; la famille l'aura trois ou quatre jours après le ministre. Brunner, il faut que tu écrives à ces deux femmes pour leur apprendre avec ménagement la mort de Léopold.

C'est un rude métier de consoler les autres lorsque soi-même on n'est pas consolé du tout. Pourtant je fais ma lettre, et je puis vous assurer qu'elle était bien, littérature à part. Le général m'apporte une page admirable : on accepterait d'être mort pour être loué en ces termes par un homme de ce cœur et de ce mérite-là. Nos camarades, sachant ce qui se passe, se mettent à rédiger une condoléance qui était un fier hommage à la mémoire du pauvre turco. Je mets le tout ensemble, j'y ajoute les dernières pensées que je peux recueillir dans les papiers du mort et un brouillon de son testament, la mise au net se trouvant à Biskra. Je l'indique d'un mot, promettant de l'envoyer aussitôt que possible et parlant des commissions que j'irais porter moi-même, Dieu sait quand. Bref, je fais tout pour le mieux, et je ne crains pas que personne m'accuse d'être resté au-dessous de mes devoirs.

Le général avait fait mettre à ma disposition tout le bagage de ce malheureux enfant. Je partageai l'argent, soit quatre mille francs, entre ses hommes, sans oublier Bel-Hadj, son soldat, qui se faisait soigner à l'hôpital de Biskra. Sa montre était arrêtée quand un infirmier me la rendit : je mis les aiguilles à l'heure exacte de sa mort, mais je m'abstins de casser le mouvement, quoiqu'il me l'eût ordonné. C'est plus fort que moi; j'ai horreur de détruire ce qui a coûté du travail à quelqu'un. Il me semble que les choses se détruisent assez par elles-mêmes, sans que nous y mettions la main. Je ficelai la montre dans une boîte, et j'écrivis dessus le nom et l'adresse de Mme de Gardelux. Je fis un autre paquet de la petite bague à ses armes qu'il destinait à Mlle Hélène, un autre des papiers qu'il avait apportés en campagne, un autre de la tunique dans laquelle il s'était fait tuer. Comme il pouvait m'en arriver autant du jour au lendemain, les ficelles et les étiquettes n'étaient pas de luxe. Quant au portrait en miniature, je crus faire acte de pru-

dence en le gardant sur moi. L'ivoire est si fragile, et la monture était si mince! Les mulets ont le trot cruellement dur; ils pulvérisent les trois quarts de ce qu'on leur met sur le dos : trop heureux quand ils n'emportent pas le reste au fond d'un précipice, car on surfait un peu leur mérite, et ils n'ont pas le pied si infaillible que ça.

Notre expédition de l'Aurès n'était pas terminée, il s'en fallait. Les Arabes tenaient bon; nous eûmes des hauts et des bas, même après l'arrivée des renforts. Voilà ce que c'est que la guerre en Afrique : on sort pour une promenade militaire, et l'on rentre au bout de six mois. Si du moins on rentrait avec tout son monde! Marcou a fait la statistique de nos pertes : ce n'est pas si grandiose que le travail de M. Chenu sur la guerre de Crimée, et c'est peut-être plus effrayant. Des huit cents hommes qui étaient partis sous ses ordres, le général en a ramené quatre cent cinquante-deux, un peu plus de moitié! Ce dont j'enrage, c'est que cette malheureuse campagne n'a valu ni avancement ni décorations à personne. On n'a pas voulu dire au public que la domination française avait été menacée dans le cercle de Biskra. Il se trouva que nous avions trimé, six mois durant, pour le roi de Prusse. Tant pis pour nous! la politique l'exigeait.

Mon premier soin en rentrant fut de chercher le testament et de l'envoyer à Paris. Le notaire de la famille me l'avait réclamé trois fois avec douceur, disant toujours que la comtesse et Mlle de Gardelux étaient trop désolées pour me remercier de mes politesses. Je n'avais pas besoin de leurs actions de grâces, mais le style de ce notaire et son impatience m'agaçaient. Le fond du testament était connu : Léopold donnait à sa sœur ses vingt-cinq mille livres de rente; mais que diable! la famille n'attendait pas cet argent-là pour manger!

Nous prîmes deux mois de repos; je rentrai dans mes habitudes, je refis connaissance avec la *segnia* qui distribue aux palmiers leur ration quotidienne de trente-six litres par tête. Rien de tel que la baignade pour vous reposer d'une campagne. Pourquoi n'a-t-on pas inventé des bains à l'usage du cœur? Le chagrin m'avait laissé une sorte de sécheresse et d'irritation intérieure; j'étais dur et cassant dans la conversation, je devenais mordant comme un acide, je ne croyais à rien.

Une bonne et charmante fille qui m'aimait de tout son petit cœur, que j'avais tendrement aimée, me devint tout à coup indifférente, puis odieuse sans qu'il me fût possible de dire pourquoi. Nous étions à peu près fiancés, sa mère est la sœur de la mienne, nos fortunes s'accordaient à merveille, et nos caractères encore

mieux. Jamais, depuis notre baiser d'adieu, elle n'avait laissé partir un courrier sans m'écrire. Je ne lui répondais pas si régulièrement, mais elle me savait heureux de ses lettres, elle se sentait aimée, et ça lui suffisait. Un beau jour je me prends d'aversion pour elle; ses gentillesses naïves, qui me tiraient les larmes des yeux, commencent à me donner sur les nerfs. Je trouve ridicule et presque inconvenante sa manie de m'envoyer les violettes de nos bois et les *vergiss-mein-nicht* du ruisseau. Si encore je m'étais borné à me moquer d'elle en moi-même! Mais je veux qu'elle le sache, et je trouve un plaisir cruel à la faire souffrir. Me voilà son correspondant enragé, et je regrette que le bateau de Philippeville ne parte pas deux fois par semaine, pour lui faire deux fois plus de mal. L'homme est un loup mal apprivoisé : quand sa férocité le reprend, il a besoin d'enchérir incessamment sur lui-même. C'est pourquoi les assassins donnent jusqu'à soixante et cent coups de couteau à leur victime, qui était morte du premier. Marguerite me répond d'abord par des plaisanteries dont la douceur m'agace, puis elle laisse éclater sa douleur et ses larmes; enfin la famille s'en mêle : maman Brunner et l'oncle Moser m'écrivent à la fois pour demander si je suis fou. Je l'étais! Je réponds par une dissertation prodigieuse sur le danger des mariages consanguins au point de vue du perfectionnement des races, et je déclare net qu'il me répugne d'engendrer de petits sourds-muets. Là-dessus, ma pauvre Gretchen et ses parens font un coup de tête par dignité : on la marie à un fabricant de Mulhouse qu'elle ne pouvait voir en peinture, qu'elle avait refusé trois fois, et qu'elle aime passionnément aujourd'hui.

Dame! je mentirais en vous disant que j'étais content de moi. On m'aurait rendu service en me procurant quelque bonne querelle; mais à Biskra! La garnison était mélancolique en diable; les camarades se bâillaient réciproquement au visage : quant aux danseuses, ces femmes de cuir bouilli, elles me faisaient horreur.

Mon seul plaisir, — et vous allez voir s'il était drôle, — consistait à m'ensevelir tout vivant dans le souvenir du turco. Je relisais ses vers, je feuilletais le journal de sa vie : M. Pelgas, son précepteur, lui avait donné l'habitude de prendre quelques notes tous les soirs avant de se mettre au lit. Je parcourais les lettres trop rares et trop courtes qu'il avait reçues de sa famille. C'est ainsi que j'ai reconnu que mon fameux billet de Mme de Gardelux était non pas de la comtesse, mais bien de Mlle Hélène. La pauvre enfant avait sans doute écrit cela sous la dictée de sa mère : autrement elle y aurait mis un peu de son cœur. Je ne pouvais me la représenter que bonne, spirituelle et gracieuse en tout, telle enfin que son frère me l'avait si souvent dépeinte. Je l'estimais beaucoup, je la plaignais un peu;

je... c'était ridicule, mais je m'inquiétais de son avenir. Pensez donc! une telle enfant livrée aux mains d'une telle mère! Elle devait avoir besoin d'un conseiller, d'un appui, d'un autre Léopold, en un mot d'un second frère! Et je me sentais de force à remplir cet emploi difficile, en tout bien, tout honneur. Nous autres Alsaciens, nous n'avons qu'une spécialité incontestable, le dévouement. On nous dit de marcher, nous courons; on a besoin de notre vie, nous nous faisons tuer sans dire ouf! Voilà l'Alsace. Je me rappelais à tout moment les projets de mon ami sur celle qu'il appelait notre petite Hélène, et je cherchais autour de moi, consciencieusement, un homme qui fût digne d'elle. Si je l'avais trouvé, ma parole d'honneur, je le prenais par la main et je l'emmenais à Paris. Je me disais : La famille est capable de te rire au nez; mais tu auras fait ton devoir envers celui qui n'est plus.

Pendant que je me remplissais l'esprit de ces rêveries, l'oubli faisait sur moi son petit travail, comme dit Gougeon. L'image du turco s'effaçait de ma mémoire, comme une photographie qu'on laisse traîner au soleil. Je sentais approcher le moment où cette figure si honnête et si cordiale disparaîtrait absolument à mes yeux, et où mon vieil ami ne serait plus pour moi qu'une abstraction sans forme, un être de raison. Pourquoi diable n'avais-je pas songé à faire un croquis d'après lui dans nos journées de désœuvrement, moi qui dessine? Je tremblais à l'idée de le perdre une seconde fois par l'oubli. Dans cette anxiété, la miniature de sa sœur me rendit un véritable service. A force de l'étudier, je finis par y reconnaître et par en dégager ce je ne sais quoi par où un frère qui n'est pas beau ressemble à sa sœur qui est jolie. C'est un travail qui veut du temps et de l'application, mais je n'avais pas autre chose à faire. Je commençai par copier à l'aquarelle la miniature telle qu'elle était. Plus j'allais, plus mon admiration croissait pour l'inimitable artiste. Impossible à moi de reproduire cette fleur de jeunesse, ce duvet des beaux fruits estompés de rosée, ce plumage microscopique que le toucher enlève aux ailes des papillons. Ce portrait me désespéra pendant une quinzaine. Chaque coup de pinceau me reprochait mon inaptitude et ma grossièreté; je me disais qu'il faut être femme et mère pour interpréter si délicatement la beauté d'une jeune fille. Enfin! n'en parlons plus. J'arrivai ainsi par ricochet à retrouver dans ma mémoire la figure de Léopold, et j'en fis un crayon médiocre sans doute, mais ressemblant.

Tout ça tuait le temps, mais je n'oubliais pas qu'il me restait une visite à faire au faubourg Saint-Germain. Seulement, toutes les fois que je me représentais Charles Brunner entrant dans les salons des Gardelux, j'avais froid dans le dos, et la racine des che-

veux me picotait la tête. Je suis timide avec les femmes du monde, et l'on ne se refait pas en un jour. Ce n'est pas tant la fierté de la comtesse qui m'effrayait; non, c'était de voir pleurer la pauvre petite Hélène. Tantôt je me reprochais d'être encore à Biskra, lorsqu'il m'aurait été facile d'obtenir un congé de semestre; tantôt je me prouvais à moi-même qu'il valait mieux retarder ce voyage. Mon arrivée allait réveiller les douleurs de la famille : ne convenait-il pas d'attendre que l'on fût un peu consolé? Mais si j'attendais trop, ces souvenirs poignans que j'apportais avec moi ne rouvriraient-ils pas des blessures à demi fermées? Je ne savais que faire, et je ne pouvais demander conseil à personne, car je n'avais plus d'ami assez intime pour partager de tels secrets.

J'étais encore à me tâter lorsque le général Gerhardt, qui est mon compatriote et mon parrain, me proposa de le rejoindre à Sidi-bel-Abbès. Dulong, son officier d'ordonnance, était mort de la fièvre; on espérait avoir une campagne à faire sur la frontière du Maroc. L'offre du général me tira d'incertitude, le service avant tout. Je partis donc pour Sidi-bel-Abbès, et j'y restai quatre mois à attendre cette bienheureuse expédition, qui n'eut pas lieu. Mon parrain devina probablement que j'étais travaillé en dessous par quelque idée étrangère au service. Un beau matin, après le rapport, il me dit : J'ai des commissions pour l'Alsace, et tu as un congé de semestre; fais ton sac et va-t'en. Mes amitiés chez toi et chez moi.

Je pars et j'arrive à l'hôtel du Louvre. Maman Brunner m'attendait à Obernai. Dès qu'elle savait la date de mon départ, elle savait aussi quel jour et à quelle heure nous nous embrasserions. Impossible de rester plus d'une journée à Paris sans lui causer de la peine : j'étais donc étranglé par le temps; il fallait faire ma visite dans la journée ou jamais. Je prends mon courage à deux mains, et je décide que j'irai après midi chez Mme de Gardelux. Les trois quarts de mes bagages voyageant par petite vitesse, je n'avais pas d'habillemens civils; mais, sans être neuf, mon uniforme était encore assez présentable. En brossant la tunique, — car les garçons d'hôtel n'y entendent rien, — je me rappelais le mot de mon pauvre ami : se brosser et attendre!

Il y avait un an et huit jours que je l'avais vu mourir; mais, comme la nouvelle n'était arrivée qu'environ deux mois plus tard, je me dis que Mme et Mlle de Gardelux devaient être en plein demi-deuil. Je préparais mes phrases en comptant mes paquets. Il y en avait trois petits : la montre, la bague du petit doigt et la miniature, — un moyen, les papiers, — et un gros, la tunique. Je descends tout cela moi-même, car personne que moi n'y avait touché

depuis un an, et je prends une voiture de remise dans la cour même de l'hôtel. Je donne l'adresse au cocher et je lui dis de demander la porte; mais quand nous arrivons, la porte était ouverte, et il y avait des équipages arrêtés dans la cour.

Un valet galonné du haut en bas m'ouvre la portière et me demande d'un air à claques si c'est bien à Mme de Gardelux que ma visite est destinée. Oui, lui dis-je, et je passe, tout encombré de mes pauvres reliques. Dans l'antichambre, je fais lever trois ou quatre grands drôles qui se miraient dans les boucles de leurs souliers. L'un d'eux m'enlève mon caban, un autre fait semblant de vouloir prendre mes paquets, mais d'un seul coup d'œil je le renvoie à sa banquette. Alors je vois paraître une espèce de petit furet en frac noir qui m'introduit dans un premier salon, puis dans un autre, puis encore dans un autre, et là se plante devant moi pour me dire du ton le plus confidentiel :

— Monsieur sait que c'est le jour de Mme la comtesse?

— Je ne le savais pas, mais j'en suis enchanté, puisque cela m'assure de la trouver chez elle.

Là-dessus je le vois qui regarde mon uniforme, et la moutarde me monte au nez. J'avais la bouche ouverte pour lui dire : Aimez-vous mieux que j'entre tout nu? Mais il reprend aussitôt son air humble et me demande qui il aura l'honneur d'annoncer.

— Le capitaine Charles Brunner... non... Portez cette carte à Mme la comtesse. Je m'étais muni d'une carte, et j'avais pris le soin d'écrire après mon nom : *porteur des derniers adieux de Léopold.*

Ce qui m'avait arrêté sur le seuil, c'était le bruit d'un grand éclat de rire. Je ne voulais, je ne pouvais pas entrer dans ce salon comme la statue du commandeur.

Le frac noir porta mon message et revint me dire poliment : — Mme la comtesse est très sensible à la visite de M. le capitaine; mais elle a quelques personnes chez elle, et elle prierait monsieur de repasser demain à la même heure.

— Répondez que je suis arrivé ce matin pour m'acquitter d'un message que j'ai juré de remettre en mains propres, et que je pars à huit heures et demie par le train-poste de Strasbourg.

Mon vieux faquin d'ambassadeur fit un nouveau voyage et revint.

— Si M. le capitaine veut bien me suivre jusqu'au boudoir de Mme la comtesse, madame peut donner cinq minutes à monsieur...

J'étais vert de fureur. Cette femme daignait m'accorder cinq minutes, à moi qui aurais donné toute ma vie pour son fils! J'entre dans un boudoir de vieille coquette, admirablement machiné pour fausser la lumière et cacher les ravages du temps. Une minute après, j'entends un bruit d'étoffes, mais un bruit comparable au

murmure de la mer : vous auriez dit un océan de soieries soulevé par une tempête de crinoline. La robe paraît : elle est mauve. Madame avait antidaté son deuil pour le faire plus court! Je regarde sa figure, elle était souriante et féline, ce fameux regard en coulisse de la Dubarry à quarante ans!

Ah! si du moins j'avais pu me dire : Elle n'est pas la vraie mère de mon pauvre turco! Mais elle lui ressemblait depuis qu'elle avait commencé de vieillir. J'étais forcé de le retrouver en elle, moins flatté, mais aussi vivant que dans le portrait de la petite sœur.

Elle reste debout, tandis que, debout devant elle, j'expliquais les raisons de mon importunité. — Ainsi, monsieur, me dit-elle en minaudant, vous avez connu ce pauvre Léopold?

— Oui, madame, répondis-je, et ils ne sont pas nombreux ceux qui l'ont connu et apprécié sur la terre.

Un nuage passa sur son front. J'étais peut-être allé trop loin du premier mot; mais elle se rappela sans doute à la minute qu'il ne sied pas de répliquer aux sottises des inférieurs. Elle prit donc un air de condescendance polie, et me dit de sa voix traînante, où nulle émotion ne perçait :

— Sans doute, il avait des côtés excellens : sa mort laisse un grand vide parmi nous; mais aussi quelle absurde fantaisie d'aller se faire tuer chez les sauvages quand on a tout pour vivre heureux à Paris! S'il avait écouté nos conseils, il serait encore de ce monde.

— Je sais, madame, que vous n'étiez pas favorable à sa vocation, car il n'avait point de secrets pour moi, et je suis initié à toutes les affaires de la famille. J'ai lu toutes ses lettres, c'est-à-dire celles qu'il vous écrivait...

Elle rougit positivement sous le coup de ce reproche. — Bon! me dis-je, j'ai fait brèche; frappons encore à la même place, et voyons une fois pour toutes s'il n'y a pas quelque chose d'humain au fond de ce cœur trop fermé! — Elle ne me laissa pas le temps de redoubler le coup : sa riposte était prête.

— En effet, répliqua-t-elle, la discrétion n'était pas son fort; il avait le défaut de s'ouvrir un peu à l'aventure. Et vous dites, monsieur, qu'il vous avait chargé?...

— D'embrasser sa mère et sa sœur, puis...

— Permettez que je tienne la commission pour faite. N'avez-vous pas quelque autre chose à notre adresse?

— Oui, madame; voici sa montre qu'il m'a dit d'arrêter à l'heure précise de sa mort, pour que sa dernière pensée...

— Bien, bien, monsieur, j'entends; l'intention est délicate, et cette idée ne pouvait venir qu'à une âme de race. J'en suis profon-

dément touchée, car cela prouve que la vulgarité des choses ambiantes n'avait pas encore déteint sur ce malheureux enfant... Mais la montre est un chronomètre d'un certain prix, si j'ai bonne mémoire : peut-être vous serait-il agréable de conserver ce souvenir de lui?

— Il m'a laissé lui-même les souvenirs qu'il me destinait; c'est à vous qu'il envoie celui-ci, madame, et je croirais être impie en l'acceptant.

— Soit. Est-ce tout?

— Non, madame. Vous trouverez ici tous les papiers de votre fils, le journal de sa vie, les deux lettres qu'il a écrites à sa sœur et à vous en partant de Biskra, enfin ses vers, car vous n'ignorez pas qu'il était poète.

— Hélas! nous avons fait tout ce que nous avons pu pour le corriger de ce petit défaut.

— Mais il avait du génie, madame, et c'est sa gloire que je mets entre vos mains.

— Monsieur, vous rimez peut-être aussi?

— Non, madame; moi je suis parfait... Voici enfin la tunique qu'il portait le jour de sa mort : elle est tachée de son sang, et les coups dont elle est criblée vous apprendront avec quel courage.....

Je n'en dis pas plus long, et je m'arrêtai un instant sur ce sens suspendu pour étudier l'effet de ma phrase. Plus de doute : j'avais touché un point sensible dans la région du cœur. La poitrine se gonfla, les lèvres grimacèrent, les yeux se mirent à papilloter : il y avait des larmes sous roche. — Pleure donc! lui criai-je en moi-même; prouve-moi que tu es une femme de chair et d'os, pétrie du même limon que nous et notre égale par la faculté de souffrir! Alors je t'ouvre mes bras et je te réintègre, morbleu! dans le sein de l'humanité!

Mais le malheur voulut qu'en ce moment les roues d'une voiture se missent à grincer sur le sable de la cour. Mme de Gardelux se souvint qu'elle était en représentation et que les larmes ne sont pas de mise dans le monde. Elle leva les yeux, et je ne sais quel équipage elle reconnut à travers les stores coloriés de son boudoir. Peut-être aussi sa raison subitement refroidie se dit-elle qu'une tunique ensanglantée serait un embarras et une tristesse intolérables, et qu'il n'y avait pas de place pour un tel objet dans son chiffonnier de bois de rose. Bref, elle renfonça ses larmes et changea de physionomie.

Je vis le coup de temps, et j'allais appuyer sur la corde en la forçant à voir et à toucher la dernière dépouille de son fils; mais la comtesse était rentrée en possession d'elle-même : elle m'interrompit comme j'allais déchirer l'enveloppe de papier, détourna la

tête avec mille grimaces en respirant un petit flacon. — Oh! s'écria-t-elle, monsieur, je vous demande grâce pour mes nerfs! Remportez cela, je vous prie; faites-en ce que vous voudrez : donnez-le de ma part à quelque officier malheureux!

— Eh! madame, répondis-je, un officier n'est jamais malheureux, car il sait toujours à quelle solde il a droit, et il règle ses besoins en conséquence... Votre très humble serviteur !

Je m'en allais en oubliant mes autres commissions dans le fond de ma poche, et j'allongeais déjà la main vers le bouton de la porte quand le bouton tourna tout seul, et la porte s'ouvrit. Je recule ébloui, effaré, renversé par une apparition lumineuse; la surprise et l'admiration me font perdre la tête, et je m'écrie étourdiment :

— Ah! notre petite Hélène!

Notre petite Hélène, qui était une grande et majestueuse personne, me foudroie d'un regard hautain et met entre elle et moi l'espace d'une révérence. Je me reprends, je veux faire comprendre que j'ai dit une chose extrêmement naturelle à Biskra, mais impertinente à Paris; je balbutie quelques mots d'explication, de souvenir, de sentiment, et je finis par lui présenter la bague et le médaillon de son frère, qu'elle prend sans quitter son attitude raide et son air froid. La maman me regardait d'une façon qui voulait dire : En avez-vous encore pour longtemps? Je saluai, je m'enfuis, mon caban se replace tout seul sur mes épaules, et lorsque je me vois sur le perron de leur hôtel, j'aspire une large bouffée d'air et je frappe la terre du pied en criant : Les gredines!

Avais-je tort ou raison? Je m'en rapporte à vous.

Personne ne voulut discuter avec un si brave garçon, qui semblait si profondément ému; mais en sortant du café j'entendis Gougeon dire à Fitz-Moore : « Veux-tu voir un capitaine bien étonné? Attire Brunner dans un coin, et apprends-lui que pendant dix-huit mois il a été amoureux fou de Mlle de Gardelux. »

EDMOND ABOUT.

ÉTUDES

D'ÉCONOMIE SOCIALE

LES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES

Les questions qui intéressent le sort des populations ouvrières sont aujourd'hui l'objet d'une préoccupation générale. Il n'y a point lieu d'en être surpris. D'une part, les réformes de la législation économique, l'immense développement de l'industrie, le régime de la concurrence, ont amené, dans les conditions du travail, des changemens considérables, dont les effets doivent nécessairement s'étendre à tous les agens de la production. D'un autre côté, la révolution politique qui se résume dans le suffrage universel a donné une large part de discussion et d'influence à des millions de citoyens qui jusqu'alors étaient demeurés étrangers aux affaires publiques. Comment ne pas tenir compte de ces deux grands faits? On pouvait dire récemment encore : Tout pour le peuple, sinon tout par lui. Cette maxime, généreuse à coup sûr, n'est plus de saison. La révolution politique et économique l'a modifiée en ce sens que le peuple a désormais le droit de ne s'en rapporter qu'à lui-même pour le règlement de ses destinées : droit redoutable non-seulement pour le peuple, mais encore pour la société tout entière, car, si ce droit était mal exercé, il en résulterait de graves déceptions et un dommage général. Ainsi s'explique l'attention qui s'attache aux questions ouvrières. On cherche à discerner les idées qui se dégagent de la situation nouvelle, on s'applique à prévoir l'usage que

les intéressés se disposent à faire de leurs nouveaux droits, et l'on interroge avec sollicitude leurs opinions, leurs vœux et leurs premiers actes.

D'après les manifestations dont nous sommes témoins, c'est la pensée d'association qui inspire la plupart des plans formés dans les ateliers : il s'agit d'une espèce particulière d'association dite *coopérative*, par laquelle les ouvriers, contribuant eux-mêmes à la formation d'un capital, pourraient emprunter individuellement sur ce capital ou l'employer collectivement soit à la production, soit à la consommation. Désormais, selon la nouvelle doctrine, il n'y aurait plus de salariés, chaque producteur deviendrait un associé; il n'y aurait plus d'intermédiaires, chaque consommateur deviendrait son propre marchand. Le travail serait ainsi plus largement rémunéré, et les denrées de première nécessité seraient moins coûteuses: double bénéfice pour les populations ouvrières. En outre, et cette considération est placée en première ligne, l'égalité serait définitivement établie entre tous les citoyens : plus de patrons abusant de la tyrannie du capital et opprimant la main-d'œuvre, plus d'ouvriers courbés sous la loi du maître ou forcés de payer les services d'intermédiaires parasites. L'association, qui ne recruterait que des égaux, vengerait la dignité humaine en même temps qu'elle répandrait le bien-être et la fortune dans le vaste champ du travail.

Voilà le progrès qui nous est annoncé, ou du moins voilà l'idéal que l'on poursuit. La question est sortie des régions de la théorie abstraite pour entrer dans le domaine de la législation. Elle est donc, quoique jeune encore, arrivée à ce point de maturité où il devient nécessaire de l'étudier sérieusement. Pendant que les jurisconsultes s'appliquent à la révision du code pour faciliter le développement du régime de l'association, il n'est pas sans intérêt d'examiner les doctrines qui forment le point de départ du mouvement coopératif. Ces doctrines peuvent être ramenées à trois termes principaux, suppression du salariat, suppression des intermédiaires, gouvernement des ouvriers par les ouvriers eux-mêmes sous la forme de l'égalité la plus complète. Ainsi se traduit l'association égalitaire qui devrait résulter de la nouvelle organisation du travail. La question intéresse tout à la fois la politique, l'économie politique et l'économie sociale, et il n'est pas surprenant que par ce triple aspect elle inspire des espérances et des craintes en passionnant les esprits. Il y a là une réminiscence très marquée des problèmes qui s'agitaient si bruyamment en 1848; avec des termes un peu différens, ce sont, à vrai dire, les mêmes idées, les mêmes prétentions, les mêmes illusions.

La suppression du salariat doit, assure-t-on, ouvrir l'ère de l'é-

mancipation des classes ouvrières. La révolution de 1789 n'a profité qu'à la bourgeoisie; elle est demeurée incomplète. Le salariat, qui lui a survécu, n'est que la continuation du servage féodal; il faut qu'il disparaisse pour faire place à l'association, d'où sortira l'affranchissement pour les ouvriers. Tel est le rôle politique que l'on assigne à la future réforme. En second lieu, l'intermédiaire, ce bourgeois, cet usurier qui prélève sur la production et sur la consommation des bénéfices excessifs et inutiles pour la société, l'intermédiaire, lui aussi, doit être supprimé pour laisser à ceux qui travaillent, comme à ceux qui consomment, la part qu'il retient indûment sur la valeur des produits; telle sera la conséquence de la révolution économique. Enfin désormais la grande armée ouvrière n'aura plus à obéir à des chefs pris en dehors d'elle : plus de patrons, plus de capitaux étrangers; elle tirera tout de son sein, le crédit, les forces productives et la direction. Cette direction même devra être constituée de manière à ne point admettre de gérance individuelle ni permanente, car on retournerait ainsi vers le régime monarchique du patron; elle appartiendra alternativement à tous les associés, de telle sorte que chacun ait sa part dans l'administration, comme il aura sa part dans le travail. Voilà quel est au point de vue social le but du système. — Nous nous bornons à résumer brièvement les doctrines de la nouvelle école. Il convient de reconnaître que parmi les publicistes qui secondent le mouvement réformiste il en est qui ne s'aventurent pas aussi avant et qui apportent à ce programme de nombreux amendemens; mais il ne s'agit pas de discuter ici sur des nuances : ce qu'il faut rechercher et ce qu'il importe d'apprécier, c'est l'idée générale et fondamentale telle qu'elle est exprimée le plus fidèlement par les ouvriers eux-mêmes qui ont pris la parole ou la plume dans ce débat, et par ceux de leurs conseillers qu'ils paraissent avoir constitués leurs mandataires devant l'opinion publique. Or cette idée, dégagée des détails d'exécution qui parfois l'obscurcissent sans la dénaturer, est bien celle que nous venons d'exposer et qui aboutit à ces trois termes : émancipation politique, émancipation économique, émancipation sociale; c'est bien là ce que les ouvriers attendent de l'association coopérative.

Il ne viendra certes à l'esprit de personne de contester les bienfaits de l'association. Politiquement l'association forme et consolide les nationalités, elle resserre les liens entre les citoyens du même pays; économiquement elle favorise la production et contribue au bien-être universel; socialement enfin elle est, son nom seul l'indique, la société elle-même. L'association, c'est-à-dire l'union des forces s'accroissant par leur accord ou l'union des faiblesses créant

ainsi la puissance collective, l'association est l'image la plus saisissante et la plus vraie du progrès moderne. On ne saurait contester davantage que le principe qui a reçu déjà de si nombreuses applications doive recevoir de nouveaux développemens, revêtir des formes nouvelles et s'étendre vers des régions où il n'a pas encore pénétré; mais précisément en raison des séductions qui entourent le principe, des avantages qu'il promet et des illusions qu'il provoque, l'intérêt bien entendu de la société conseille d'analyser de très près les conséquences que voudraient en tirer les esprits trop ardens et les imaginations téméraires. L'association est un instrument aussi délicat qu'il est puissant; il faut prendre garde de le forcer et de le fausser. Les bonnes intentions et les sentimens généreux ne suffisent pas en pareille matière. On a beau élever la question à la hauteur d'une idée politique et sociale; l'économie politique est là avec ses lois certaines et ses règles inflexibles pour réprimer les élans qui s'écartent des routes laborieusement frayées par l'expérience de tous les temps.

En tête du programme réformiste figure l'abolition du salariat. Qu'est-ce donc que ce salariat si honni? Il semblerait qu'il s'agit là d'un régime particulier sous lequel vivent les ouvriers qui travaillent de leurs bras, d'une sorte de condition servile qui est imposée à une classe particulière de la nation, et qui est contraire aux lois de l'égalité. En vérité, il nous suffit de regarder autour de nous pour voir que le salariat est un régime général, qui s'applique instinctement à tous les genres de travail et à toutes les catégories de travailleurs. Le salaire est le mode le plus commun de rémunération. Presque tous, à quelque degré que nous soyons placés dans ce qu'on appelle l'échelle sociale, à quelque nature de production que nous consacrions notre labeur, nous recevons le salaire, nous en vivons. Quel que soit le nom dont on le décore, le prix qui nous est payé en échange d'un service rendu est un salaire. Par conséquent les ouvriers ne sont point assujettis, sous ce rapport, à une condition particulière, et l'inégalité contre laquelle ils protestent n'existe pas. Le premier grief, le grief politique et social, à l'aide duquel il n'est que trop facile d'aigrir les ressentimens et d'exciter les passions, se trouve ainsi péremptoirement écarté.

C'est méconnaître singulièrement le salariat que de le mettre en opposition avec l'association. Si l'on veut bien prendre la peine de considérer le salariat dans son principe et dans ses conséquences, on découvrira qu'il procède en ligne directe de l'association elle-même. Tout produit à créer implique le concours du capital, de l'intelligence et de l'effort manuel. Si ce produit, une fois créé, était assuré de trouver un placement dans la consommation et de

se vendre moyennant un prix déterminé, rien ne serait plus aisé que de partager ce prix de vente entre les divers agens de la production au prorata de la part de travail accomplie par chacun d'eux. Dans ce cas, la rémunération du capital, de l'intelligence et du labeur manuel serait uniforme, sinon égale; il ne serait plus question ni d'intérêt, ni de profit, ni d'honoraires, ni de salaire, ni de toutes ces autres dénominations par lesquelles la langue vulgaire et la langue économique expriment la récompense due au travail; on se bornerait à partager entre les associés, sauf discussion sur la quotité respective des parts, le produit de la vente. Il y aurait pour tous une rémunération de même nature, et il suffirait d'un seul terme pour l'exprimer; mais en fait l'opération ne se présente pas avec cette simplicité. La vente ne suit pas immédiatement la production; le travail ne se réalise pas au jour le jour: souvent le produit se vend au-dessous du prix équitable de rémunération; quelquefois, après avoir été vendu à crédit, il n'est pas payé; il arrive enfin qu'il ne se vend à aucun prix. Quelle est alors la situation des associés? L'un peut, grâce à ses ressources accumulées, attendre le moment où il recevra la rémunération de son concours; l'autre ne peut pas attendre; celui-ci peut supporter une perte, celui-là ne le peut pas; tandis que tel est en mesure d'affronter un risque, tel autre n'a ni la faculté ni la volonté de courir la moindre chance. Bref, autant d'associés, autant de conditions différentes auxquelles il a fallu pourvoir par des modes différens de rémunération et de paiement. Le salaire est l'un de ces modes; il procède d'une combinaison non-seulement licite, mais encore nécessaire, qui attribue à une partie des agens de la production, quelle que soit l'époque de la vente du produit, quel que soit le résultat de cette vente, gain ou perte, une rémunération immédiate et certaine, tandis que les autres agens qui ont fourni le capital, les matières premières, l'outillage, etc., se chargent de liquider l'opération à leurs risques, périls et profits. Ainsi l'association existe pour la fabrication des produits, puisque sans le concours des divers agens que nous avons énumérés cette fabrication serait généralement impossible; de même c'est en vertu d'un contrat, d'un véritable acte de société dans toute l'acception du mot, que la valeur intrinsèque et la valeur du travail, contenues et confondues dans chaque produit, se répartissent entre les associés sous des formes qui, pour être dissemblables, n'en demeurent pas moins l'expression et comme le dernier terme de l'association, et qui ont le mérite d'être appropriées aux besoins, aux intérêts, aux convenances très variables de tous les agens producteurs. Loin d'être incompatible avec le principe d'association, la forme du salariat est

en théorie un corollaire de l'association des forces humaines, et en pratique un procédé rationnel, nécessaire et universellement appliqué.

Ce qui répand à première vue quelque incertitude sur la question, c'est que les adversaires du salariat invoquent contre lui les erreurs et les abus auxquels peut donner lieu la fixation du salaire. Ils montrent que dans certains cas le taux du salaire n'est point ce qu'il devrait être, qu'à défaut du libre débat entre le producteur qui le paie et le producteur qui le reçoit, c'est-à-dire entre le patron et l'ouvrier, le second se trouve le plus facilement lésé dans ses intérêts et qu'il est à cet égard dans un état d'infériorité qui blesse le sentiment de justice, que dans la répartition des produits du travail commun le salarié est réduit à la condition du plus faible sacrifié au plus fort, et qu'il se voit impuissant à revendiquer, à obtenir ce que lui attribuerait un partage équitable. Raisonner de la sorte, c'est déplacer la question. Il est bien vrai que le régime légal du travail peut altérer le taux naturel du salaire. Aussi les économistes ont-ils toujours réclamé contre les lois, contre les règlemens, contre les coutumes qui tendent à fausser la valeur d'échange pour les services personnels; mais de ce que la loi est imparfaite, il ne faut point conclure que le principe est mauvais. La loi peut n'être et n'est trop souvent que l'expression incorrecte d'une idée juste. Demandez qu'on l'améliore, attachez-vous à faire disparaître tout ce qui gêne la liberté en pareille matière, analysez les élémens si nombreux, si compliqués et si obscurs qui se résument dans le salaire, ainsi que les circonstances si variables de temps, de lieux, de personnes, qui influent sur le prix courant, sur le prix vrai du travail, et recherchez les moyens par lesquels on arriverait à déterminer le plus sûrement la part de rémunération qui revient à chaque agent de la production, sans que l'un soit jamais sacrifié à l'autre. Voilà le champ qui est ouvert, et pour longtemps encore, aux investigations utiles. Quant au principe du salariat, il est tout à fait innocent des erreurs de législation que l'on signale et que l'expérience peut rectifier : il se justifie par sa propre vertu; il subsiste et il demeure invulnérable, parce qu'il offre des garanties de rémunération qui conviennent à la plupart des producteurs, qui leur sont même nécessaires, et parce qu'il maintient dans le travail collectif les conditions de sécurité et de permanence sans lesquelles toute association et la société elle-même périraient.

Est-il besoin maintenant de démontrer combien est fausse l'opinion qui attribue au salaire une origine féodale et un caractère servile? Étrange abus de l'histoire! Quel rapport y a-t-il entre le seigneur du moyen âge et le propriétaire ou le patron moderne,

entre le serf attaché à la glèbe et l'ouvrier de nos champs et de nos villes? Quel rapport entre la corvée et le travail libre? La première, la plus grande conquête de la révolution de 1789 a été l'affranchissement du travail, et c'est la rémunération directe de l'effort individuel qui est demeuré le signe de cet affranchissement. D'où viennent, au sein de notre société réformée depuis moins d'un siècle, les accroissemens de production, de consommation, de richesse, dont nous observons les phases si rapides? D'où viennent ces énergiques et constantes poussées de bas en haut qui font que les fils des anciens serfs aspirent légitimement, eux aussi, au bien-être, à la fortune, au commandement? Cette immense transformation sociale est le produit du travail rémunéré, qui a succédé au travail imposé, et s'il est prouvé que le salaire figure pour la plus forte part dans la rémunération générale, comment pourrait-on y voir un instrument de servage? On veut évidemment donner à la question qui agite les populations ouvrières l'appareil d'une réforme politique. D'un problème qui est et restera un problème économique, on s'applique à faire un problème social; mais l'on évoque vainement le moyen âge, et la féodalité, et les seigneurs, et les serfs. Tout cela est mort, et il ne reste plus de cette poussière qu'un sujet de déclamation.

Le second article du nouveau symbole réformiste a pour objet la suppression des intermédiaires, qui, placés entre la production et la consommation, rendent celle-ci plus coûteuse. On veut que par l'association coopérative les populations ouvrières soient affranchies du tribut qu'elles paient au marchand de détail. Il s'agit ici d'une révolution dans le commerce d'approvisionnement. La question est purement économique; or le raisonnement et l'expérience démontrent que, sauf les abus et les inconvéniens qui s'attachent à toute combinaison humaine, les intermédiaires remplissent une fonction indispensable dans le mouvement des transactions. Plus une société progresse, plus les intermédiaires utiles se multiplient, de même que les plus puissantes machines obéissent à l'impulsion que leur transmettent les rouages en apparence les plus compliqués. Ce n'est là que l'application du grand principe de la division du travail. La production et la vente comprennent un si grand nombre d'opérations distinctes pour s'adapter aux besoins si divers et si multiples de la consommation, qu'il est tout à la fois plus économique et plus prompt de répartir le travail entre différentes catégories d'agens. A chacun sa fonction, dont il s'acquitte d'autant mieux qu'il s'y consacre avec une aptitude plus spéciale et plus exclusive. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait pas d'intermédiaires superflus : il faut admettre encore que tel intermédiaire, utile pour

un temps, peut devenir nuisible, lorsque par exemple les marchés se déplacent et se rapprochent; mais dès que l'abus devient manifeste, la concurrence est bientôt là pour y mettre ordre. Quelle que soit la combinaison que l'on imagine, on n'en trouvera pas qui l'emporte sur la division du travail, réglée par la concurrence. On verra plus loin que la création de magasins coopératifs pour la vente des denrées de consommation usuelle n'est point de nature à ébranler ce principe, et que le commerce libre, exercé par les intermédiaires qui s'appellent boulangers, bouchers, épiciers, etc., satisfait mieux que tout autre système aux intérêts de la consommation.

Enfin la troisième doctrine que l'on professe, c'est que désormais dans l'œuvre de la production les ouvriers doivent agir seuls, par leurs propres forces, sans aucun élément étranger, sans chefs et sans patrons. La délicatesse et la défiance vont même, sur ce point, jusqu'à proscrire la direction permanente d'un chef unique ou même d'un conseil choisi dans le sein de l'association. Il est vraiment superflu de faire remarquer que dans la pratique ce système aboutit à l'anarchie, c'est-à-dire à la ruine de toute opération industrielle ou mercantile. Toutefois ce n'est là qu'un incident; attachons-nous seulement à la doctrine. Qu'est-ce autre chose que la création d'une caste ouvrière et une sorte de retraite sur le mont Aventin? La révolution a supprimé toute distinction sociale : parmi les principes qu'elle a proclamés, le principe d'égalité est le seul peut-être qui, à travers nos vicissitudes politiques, soit demeuré inébranlable; les lois, interprètes fidèles de nos idées et de nos mœurs, se sont appliquées à lever les barrières que la tradition et la force des choses maintenaient encore entre les différentes classes de citoyens; elles tendent à opérer chaque jour une fusion plus intime des intérêts et des personnes; le noble et le bourgeois sont passés à l'état de personnages historiques. Si l'on découvre quelque inégalité oubliée dans un article de nos codes, il suffit de la dénoncer pour que l'opinion publique se soulève contre elle. Et voici qu'au milieu de ce mouvement universel on recommande comme un progrès la formation d'une société ouvrière ayant ses intérêts, son gouvernement, sa hiérarchie à part, et faisant divorce avec le reste de la grande société à laquelle nous appartenons! S'il était vrai que d'égoïstes manœuvres ou des combinaisons jalouses eussent enlevé systématiquement aux populations ouvrières le droit ou la faculté de profiter, elles aussi, des conquêtes de la révolution et de s'élever par l'intelligence et par le travail, on concevrait les représailles; mais il est plus facile d'énoncer que de prouver une pareille thèse, contredite par les faits autant que par le sentiment public.

Conseiller aux ouvriers de s'associer dans des conditions qui excluent toute participation étrangère, c'est aller à l'encontre de leurs intérêts; recommander ces associations en quelque sorte fermées, qui constitueraient une vaste corporation ouvrière, c'est reculer vers le moyen âge et tourner le dos au véritable progrès social tel que l'a compris la révolution même que l'on invoque, et tel que les réformes apportées à nos lois civiles et commerciales tendent à le réaliser chaque jour plus complétement. Pour tout dire en un mot, il n'est rien de plus anti-social que ce prétendu régime d'association.

Que l'on ne nous accuse pas d'avoir exagéré le sens ni la portée des doctrines qui nous sont présentées comme exprimant la pensée des populations ouvrières. Pour peu que l'on étudie les récens écrits qui traitent de l'organisation du travail, on voit se dégager très nettement les trois idées fondamentales que nous avons cru pouvoir résumer par ces trois termes : suppression du salariat, suppression des intermédiaires, création de la corporation des ouvriers. Ces idées nous paraissent fausses, impraticables et rétrogrades. Si politiquement elles sont dangereuses, car toute illusion qui s'empare vivement de l'esprit populaire peut devenir un sérieux élément de trouble dans la société, il n'y a pas à s'en inquiéter au point de vue économique. Les doctrines nouvelles n'ébranleront pas les bases sur lesquelles reposent le travail et l'échange des services. Cependant, à côté des principes absolus qu'il était nécessaire d'examiner d'abord, le mouvement coopératif a suscité des propositions plus modestes auxquelles l'attention ne saurait être refusée. Il ne s'agit plus de remplacer par l'association ouvrière le salariat et le reste; on désire simplement élargir le cercle et accroître la puissance de l'association au moyen de combinaisons qui, en rendant le crédit plus accessible, permettraient aux ouvriers de participer plus directement aux bénéfices de la fabrication et de l'échange des produits; on s'appuie sur la réussite de ces combinaisons en Angleterre et en Allemagne, sur les essais tentés en France même depuis 1848, et l'on espère améliorer ainsi le sort de ceux qui travaillent. Peut-être les publicistes qui se sont voués à cette recherche n'ont-ils pas décliné avec assez de décision toute solidarité avec les principes absolus que nous combattions tout à l'heure, et qui ne seraient jamais pour eux que des alliés compromettans; mais du moins ils n'invoquent point d'autres doctrines que celles que la science avoue, et leur langage a le mérite d'être exempt des déclamations que l'on remarque ailleurs. Toute la question est de savoir si les désirs qu'ils expriment, les espérances qu'ils conçoivent et les promesses qu'ils se croient autorisés à faire luire aux

yeux des ouvriers sont de nature à se réaliser aussi sûrement qu'ils le supposent, et s'ils ne sont pas eux-mêmes sous le charme décevant de l'illusion.

En matière d'innovations, la meilleure propagande vient de l'exemple. Vainement on se fierait aux principes les plus certains et aux démonstrations les plus éloquentes. Si l'on n'est point en mesure de présenter des exemples qui attestent réellement et matériellement l'application pratique des principes, on risque de se heurter contre l'incrédulité et de prêcher dans le désert. Pour prouver le mouvement, il faut d'abord marcher. Aussi les conseillers du mouvement coopératif cherchent-ils leur principal argument et puisent-ils une grande force dans les résultats obtenus en Allemagne et en Angleterre. — Voyez, disent-ils, ces millions de thalers qui circulent de l'autre côté du Rhin, par l'entremise des banques du peuple créées sous la direction de M. Schultze-Delitzsch! Voyez encore, sur l'autre rive de la Manche, les millions de livres sterling qui alimentent les magasins d'approvisionnement! — Et ces preuves faites, ils demandent pourquoi les combinaisons qui réussissent chez les peuples voisins ne réussiraient pas également en France, pourquoi les ouvriers français seraient moins prévoyans que les ouvriers allemands ou anglais, pourquoi ils se montreraient moins portés à l'épargne, moins habiles pour la gestion de leurs intérêts.

Il ne faut assurément point contester ces exemples, mais il importe de les analyser et de les mesurer. La doctrine coopérative, on le sait, s'applique quant à présent à trois ordres d'opérations distinctes : au crédit, à la consommation, à la production. Or les exemples cités montrent que les sociétés de crédit sont plus nombreuses en Allemagne qu'en Angleterre, que les sociétés de consommation sont plus répandues en Angleterre qu'en Allemagne, et que les sociétés de production sont très rares dans les deux pays. Ces différences dans la pratique et dans la réussite indiqueraient déjà que la coopération n'est point d'une efficacité générale, — que telle ou telle de ses formes est utile dans un pays, moins utile ou même inutile dans un autre, et que le succès peut tenir, non point à sa vertu propre, mais à des conditions particulières qui dépendent des mœurs, des lois et de circonstances purement locales. Il ne convient donc pas de décider *à priori* que les combinaisons essayées en Angleterre et en Allemagne sont nécessairement appelées à prospérer en France. Il n'y aurait là tout au plus qu'une présomption tirée de l'étude superficielle des faits. En second lieu, il ne serait pas sans intérêt d'examiner dans quels rangs de la population se recrutent en Allemagne les sociétaires qui participent aux opérations des banques du peuple, et de même quels sont communément les

sociétaires des magasins d'approvisionnement en Angleterre, car on ne doit pas perdre de vue que les promoteurs de la coopération en France se fondent sur l'intérêt des ouvriers, des salariés, qui travaillent dans les ateliers des villes ou dans les campagnes. S'il arrivait que les sociétaires allemands ne fussent point, à proprement parler, des ouvriers, et que la clientèle des *stores* anglais fût restreinte à une catégorie spéciale de la population ouvrière, les exemples que l'on invoque perdraient une grande partie de leur valeur et de leur autorité.

Pourquoi les sociétés de crédit populaire sont-elles plus nombreuses en Allemagne qu'en Angleterre? C'est évidemment parce que le crédit allemand est moins perfectionné, moins complet, et ne répond point à tous les besoins de la production. La banque du peuple est venue combler une lacune; mais il eût beaucoup mieux valu que l'organisation générale des banques permît de se passer de ce mécanisme spécial, qui n'a point la même raison d'être en Angleterre, où abondent les instrumens de crédit. En outre, si l'on consulte la statistique des banques du peuple en Allemagne, on remarque que ces banques ont proportionnellement beaucoup plus de sociétaires dans les petites villes que dans les cités industrielles, ce qui indique qu'elles sont plutôt à l'usage des artisans modestes et des marchands de détail qu'à l'usage des ouvriers proprement dits. — D'un autre côté, pourquoi les sociétés de consommation sont-elles plus répandues en Angleterre qu'en Allemagne? Cela vient de ce que la population ouvrière anglaise est tout à la fois beaucoup plus nombreuse et beaucoup plus agglomérée. Cette double condition du nombre et de l'agglomération des consommateurs est indispensable pour l'organisation économique d'une sorte de ménage en commun. Aussi n'existe-t-il de *stores* coopératifs que dans les grands centres manufacturiers de l'Angleterre. Les ouvriers des campagnes et des petites villes connaissent à peine cette institution. Quant aux sociétés de production, nous répétons qu'elles n'ont pris jusqu'à ce jour aucun développement en Angleterre ni en Allemagne : il suffit de constater ici le fait, le commentaire viendra plus loin.

Après cette courte excursion dans les deux pays où se manifeste, sous des formes différentes, la doctrine coopérative, nous pouvons bien demander, à ce qu'il semble, comment il se fait que la France se soit laissé devancer, soit pour la conception, soit pour l'organisation pratique d'un régime auquel on attribue une si grande influence sur le progrès social. A part toute vanité nationale, n'est-il pas vrai que la France ne le cède à aucun autre peuple quand il s'agit de principes et de réformes égalitaires, et son génie n'est-il

point essentiellement organisateur, à ce point que ses lois et ses règlemens, dans les matières qui exigent l'ordre et l'économie, sont partout imités à l'étranger? Si cela est, comment n'a-t-elle pas eu l'idée de l'association coopérative? comment ne l'a-t-elle pas déjà mise en pratique? — L'idée, nous répondent les survivans des écoles de Fourier et de Saint-Simon, l'idée appartient à la France, mais elle a été gâtée par l'alliage politique qu'y a introduit après 1830 et surtout après 1848 la démocratie révolutionnaire. Née en France, l'idée d'association a été discréditée par le socialisme. — Admettons que notre pays ait découvert le principe de la coopération, il n'en serait que plus difficile d'expliquer pourquoi la pratique a été si longtemps retardée, pourquoi, durant les quinze années de paix intérieure qui viennent de s'écouler, elle a été si lente, car jusqu'ici la statistique des sociétés coopératives se réduit à un chiffre très minime. Serait-ce l'effet des mœurs? Mais aucune nation n'est plus sociable que la nôtre; nulle part les rapprochemens entre les citoyens ne sont plus naturels, grâce au sentiment d'égalité qui prévaut dans toutes les classes de la population. Serait-ce l'effet des lois? Mais on ne saurait prétendre que la législation allemande, qui n'a point fait obstacle à la constitution des banques du peuple, soit plus libérale, plus flexible sous ce rapport que la législation française. Si donc la coopération ne s'est point propagée en France, bien que nos mœurs la favorisent et que nos lois n'y opposent point d'empêchement absolu, il faut évidemment qu'elle n'ait pas parmi nous les mêmes raisons d'être qu'ailleurs, et il est logique d'en conclure que nous n'avons, pour réformer nos institutions industrielles, ni les mêmes besoins, ni le même intérêt que les Anglais et les Allemands.

Ces exemples écartés ou du moins ramenés à leur juste valeur, examinons les trois principales formes de sociétés coopératives et attachons-nous d'abord aux sociétés de crédit. Laissons de côté, pour ne pas compliquer inutilement cette étude, les nombreux ouvriers des campagnes, qui sont trop disséminés sur le sol pour être réunis en un faisceau d'association mutuelle et solidaire. Il suffit de considérer les ouvriers de l'industrie : c'est d'ailleurs à ceux-ci que s'appliquent particulièrement les projets de réforme. Ces ouvriers forment deux catégories tout à fait distinctes : les uns travaillent moyennant salaire dans des ateliers dirigés par des patrons, les autres travaillent isolément ou par petits groupes, façonnant les matières premières qu'ils achètent, et vendent soit à des intermédiaires, soit au consommateur directement, les produits qu'ils ont ainsi fabriqués. Les ouvriers salariés dans les ateliers aspirent à tirer de leur travail premièrement leur subsistance de chaque jour,

puis une garantie, une sorte d'assurance pour les chances de maladie, pour les infirmités de la vieillesse et pour les périodes de chômage, enfin, autant que cela est possible, un reliquat destiné à former un modeste capital à l'aide duquel ils espèrent sortir des rangs de l'atelier et devenir à leur tour patrons. Il faut donc qu'ils aient à leur portée des caisses qui reçoivent en dépôt la portion de salaire successivement prélevée en vue de satisfaire à leurs besoins éventuels et ultérieurs. Ce sont, pour la maladie, les caisses de secours mutuels, — pour la vieillesse les caisses de retraite, — pour le chômage la caisse d'épargne. On ne songe pas à détruire l'institution des sociétés de secours mutuels non plus que celle des caisses de retraite pour la vieillesse, dont il serait désirable au contraire que les ouvriers comprissent mieux l'utile mécanisme. Il ne s'agirait donc que de savoir s'il convient de remplacer les caisses d'épargne par des sociétés de crédit qui pourvoiraient aux périodes de chômage et qui hâteraient la formation d'un petit capital. Or, pour la catégorie d'ouvriers dont il est ici question, la caisse d'épargne, qui s'ouvre à toute heure et rend sûrement ce qui lui a été versé, est et demeure préférable aux combinaisons plus ou moins compliquées d'une banque dont les résultats seraient soumis à toutes les éventualités qui affectent le crédit. Dans son propre intérêt, l'ouvrier salarié ne peut être que déposant : l'ériger en prêteur, alors qu'il doit au préalable employer le salaire à sa subsistance et aux prélèvemens de la maladie et de la vieillesse, ce serait le plus souvent une amère dérision; le constituer emprunteur, ce serait presque toujours le plonger plus avant dans la ruine pour un temps indéfini. C'est l'épargne, c'est la prévoyance qui doit, bien mieux que l'emprunt, lutter contre le chômage; c'est également l'épargne, réalisable sans délai et sans risque, qui peut fournir à l'ouvrier dont nous parlons le capital d'établissement.

La situation est différente pour les ouvriers qui travaillent isolément ou par petits groupes, et que l'on désigne d'ordinaire sous le nom d'artisans. Ici, à côté des caisses de secours mutuels, de retraite et d'épargne, il y a place pour le crédit, on peut même dire que le crédit est indispensable. Par la nature de ses opérations, l'artisan, qui doit acheter ses matières premières et vendre le produit fabriqué, n'est point seulement un ouvrier, il fait en même temps acte de commerce, et du moment que la rémunération de son travail n'est pas immédiate, il a besoin de ressources pour attendre qu'il ait réalisé le prix de son œuvre. L'emprunt qu'il fait dans de telles conditions est garanti par la valeur des matières premières et hypothéqué en quelque sorte sur le futur prix de vente qui comprendra tout à la fois le remboursement des avances, le sa-

laire de la main-d'œuvre et le bénéfice d'industrie. L'intervention du crédit est dès lors très logique, puisqu'elle est provoquée par l'existence d'un gage à peu près certain. Aussi le crédit existe-t-il réellement en France et en Angleterre pour cette branche d'opérations, qui est beaucoup plus étendue qu'on ne le suppose, et qui, à Paris notamment, siége d'une fabrication très morcelée, présente de nombreuses ramifications. C'est à l'usage de cette catégorie d'ouvriers, se confondant jusqu'à un certain point avec celle des marchands de détail, que fonctionnent le plus généralement les banques du peuple qui se propagent en Allemagne sous l'inspiration de M. Schultze-Delitzsch. Faut-il appeler cela le crédit populaire ? Si l'on prétendait attacher à cette dénomination un sens particulier dans le langage de l'économie politique, on se tromperait gravement. Le crédit n'est ni aristocratique, ni bourgeois, ni démocratique : il est simplement le crédit. Ce n'est pas l'honorer, c'est le diminuer que de l'affubler d'un adjectif et de l'enrégimenter sous un drapeau. Il se doit à tous, et à tous il se donne, moyennant les garanties qu'il est de son droit et de son devoir d'exiger. On peut multiplier les combinaisons destinées à étendre et à fortifier ces garanties : à ce point de vue, l'association mutuelle et solidaire, en offrant au capital prêteur des sûretés plus grandes, est de nature à rendre des services, et elle mérite d'être encouragée; mais de ce progrès désirable et possible à une réforme, à une révolution ouvrière, comme on le proclame trop pompeusement, il y a loin. Quand l'ordre règne, quand le travail abonde, quand l'artisan emprunteur se montre digne de confiance, le crédit dans les pays tels que la France et l'Angleterre, à Paris comme à Londres, répond avec empressement aux demandes. Il n'en est apparemment pas de même dans les pays d'Allemagne, puisque le nouveau système y a pris de tels développemens, et ce qui le prouve, c'est le taux même des conditions du prêt dans les banques du peuple. Nous lisons dans les statuts de la banque de Delitzsch que l'intérêt et la provision pour les sommes prêtées s'élèvent à 8 pour 100. Si c'est là du crédit populaire, ce n'est point du crédit à bon marché. — En résumé, pour ce qui concerne les associations coopératives de crédit, nous pensons que les ouvriers qui travaillent moyennant salaire dans les fabriques et dans les grands ateliers n'y ont aucun intérêt, et nous admettons qu'elles peuvent être utiles aux artisans dans les régions où le crédit n'a point encore suffisamment pénétré : ce qui revient à dire qu'en France très heureusement, grâce à la diffusion des moyens ordinaires de crédit, l'expédient importé d'Allemagne ne sera que d'un usage très restreint.

Nous passons aux sociétés de consommation. Le but à atteindre,

c'est de procurer aux ouvriers associés, dans les meilleures conditions de qualité et de prix, les denrées de consommation, notamment celles qui sont destinées au ménage. Voici le moyen : à l'aide de l'épargne, accrue par le versement de minimes cotisations, les associés organisent un magasin, nomment un gérant, font acheter les denrées en gros et les achètent individuellement au détail. Les magasins qui sont ainsi formés doivent-ils être ouverts à tout le public ou aux associés seulement? Convient-il que le prix de vente soit immédiatement réduit au prix de revient ou qu'il soit maintenu au cours du marché général, sauf à répartir plus tard entre les acheteurs le bénéfice formé de la différence entre le prix de revient et le prix courant? Ce sont là des questions d'application, très importantes sans doute, mais indifférentes pour l'étude préalable du principe. Il importe surtout d'examiner la combinaison en elle-même, de décider si elle constitue un progrès, si elle est facilement réalisable, enfin dans quelles circonstances et dans quelle mesure elle pourrait être utile aux populations ouvrières.

L'objet et le résultat de la combinaison, c'est de supprimer pour une classe de consommateurs les intermédiaires qui, sous le nom de bouchers, de boulangers, d'épiciers, etc., font le service de l'alimentation publique. Est-ce là un progrès? L'expérience enseigne que la consommation est d'autant mieux pourvue que le travail de l'approvisionnement et de la vente se répartit entre un plus grand nombre d'agens, et il doit en être ainsi, parce que chaque branche de commerce exige des aptitudes spéciales et s'exerce dans des conditions particulières. Plus l'effort est concentré et ramassé en quelque sorte, plus il est puissant et fécond. Il est permis d'affirmer que, pour l'abondance, la régularité et la qualité des approvisionnemens, aucun système n'est préférable en général au régime de la division du travail et de la distinction des professions, régime que l'on voit s'établir presque au début de toute organisation sociale, et s'étendre au fur et à mesure que l'ordre et la civilisation se développent. Le système que l'on préconise est absolument contraire à ce qui se pratique partout, et quand il s'agit d'un intérêt aussi sérieux, aussi universel, cette contradiction, apportée par les faits et attestée par l'expérience, équivaut à une condamnation décisive. Serait-il vrai pourtant que l'association, exploitant un magasin de denrées alimentaires, puisse assurer à ses affiliés une économie dans les prix d'achat, parce qu'elle leur réserverait le bénéfice que prélève le marchand de détail? C'est le côté séduisant de la proposition; mais on oublie que le bénéfice du boulanger, du boucher, etc., n'est autre chose que la rémunération d'une dépense de capitaux, de temps, d'intelligence, et la compensation des

risques auxquels est exposée toute opération mercantile. Il faudra donc que l'association, se substituant aux intermédiaires, supporte les frais et les risques. On oublie encore que le marchand de détail ne réalise de bénéfices appréciables qu'en attirant et en disputant à la concurrence une clientèle très nombreuse. L'association aura donc besoin pour prospérer de recruter dans son sein et au dehors la foule des cliens, et il n'est pas présumable qu'un simple gérant fasse les mêmes efforts et obtienne les mêmes résultats que le commerçant libre inspiré de toutes les ardeurs et de toutes les audaces de l'intérêt personnel. On ne signale que les bénéfices; il serait juste de tenir également compte des pertes, et si l'on examinait la question sous tous ses rapports, on reconnaîtrait facilement que l'association avec son gérant, qui devrait cumuler plusieurs branches de trafic, avec son capital le plus souvent restreint, avec ses règles de prudence nécessaires, serait en définitive moins fortement armée contre la concurrence, par conséquent plus vulnérable que ne l'est le détaillant expérimenté dans son métier, jouissant d'un bon crédit et pouvant faire mouvoir librement tous les ressorts de l'action commerciale.

S'il suffisait aux acheteurs de constituer des associations pour obtenir les denrées avec le double avantage de la bonne qualité et du bas prix, et si la formation des associations de cette nature entre les ouvriers n'était empêchée ou retardée que par le manque de capitaux, on verrait sans aucun doute les consommateurs riches et aisés, qui possèdent et au-delà les ressources nécessaires, recourir au procédé coopératif, car ils ne sont pas moins intéressés que les ouvriers à s'affranchir d'intermédiaires qui les serviraient mal et chèrement. Qui donc serait assez peu avisé pour dédaigner une économie qui porterait sur la plupart de ses achats les plus usuels? Si la combinaison est bonne pour les ouvriers, elle est bonne pour tout le monde, et chacun doit s'en emparer. Associés et capitaux afflueront avec empressement. Comment n'est-ce pas déjà fait? Alors que pour les entreprises les plus diverses le mécanisme de l'association est employé avec tant de succès, comment n'y a-t-on pas songé tout d'abord pour ce grand et universel besoin de la consommation? C'est qu'en vérité le progrès n'est pas là; c'est que la consommation est mieux servie par la division du travail; c'est que le régime de la concurrence assure, autant que cela est possible, la bonne qualité des produits et la modération des prix de vente. Le trafic des denrées alimentaires n'est point soumis à des règles particulières: il ne connaît d'autres lois que la liberté et la concurrence.

Il peut arriver que, dans certaines éventualités, la concurrence n'existe pas. Voici, par exemple, une grande usine dans une localité où l'ensemble de la population ne comporte pas la présence de

plusieurs commerçans. Les rares magasins qui existent sont mal approvisionnés parce qu'ils ne sauraient compter sur un débit abondant; ils vendent cher parce qu'ils n'ont en perspective que des opérations limitées, et qu'ils ne craignent point de concurrence. Alors il est évidemment de l'intérêt des ouvriers de se réunir en sociétés de consommation, et il existe en France plusieurs usines où, soit par l'initiative des ouvriers, soit sous le patronage des chefs d'industrie, des sociétés de cette nature se sont constituées et fonctionnent au grand avantage de tous ceux qui y participent. Il peut arriver encore que, dans une ville populeuse où la concurrence s'exerce très activement entre les marchands de détail, on organise avec profit des magasins spéciaux à l'usage d'ouvriers employés dans une vaste entreprise, ayant tous à peu près les mêmes besoins et logés à proximité de leur travail. On cite à cet égard l'exemple que donne à Paris la compagnie du chemin de fer d'Orléans, et encore convient-il de faire observer que le magasin dont il s'agit a été organisé et est administré par la compagnie elle-même, et que peut-être le seul concours des ouvriers n'aurait point réussi à le fonder ou à le maintenir. Quelques autres exemples, en petit nombre, pourraient être signalés. Ces magasins rendent des services incontestables; mais ils ne fonctionnent guère qu'à titre d'expédiens. Ils remplacent la concurrence absente jusqu'à ce que celle-ci, provoquée par l'appât d'un profit, apparaisse à son tour, ou bien ils subsistent dans des conditions qui n'ont rien de commercial, qui les mettent à l'abri de tous risques et qui les rattachent à une grande combinaison industrielle, dont les chefs d'industrie dirigent et assurent les mouvemens. Ériger ces expédiens en système, proposer comme règle ce qui n'a été jusqu'ici et ne sera jamais que l'exception, c'est, nous le croyons fermement, commettre une grave erreur et ouvrir à l'ambition du mouvement coopératif une carrière qui se fermera pour lui dès les premiers pas.

Nous arrivons aux sociétés de production. Elles tiennent la plus grande place dans le débat, à ce point qu'elles sont considérées comme étant la fin suprême, et que les sociétés de crédit et de consommation ne seraient que le moyen. La plupart des économistes qui se rallient à cette pensée admettent le salaire, dans lequel ils ne se refusent pas à voir une forme légitime et honorable de rémunération pour le travail. Ils voudraient seulement que cette forme devînt moins générale, et ils estiment que l'association coopérative permettrait à un grand nombre d'ouvriers de recueillir directement les bénéfices de la production. Chaque associé serait pour ainsi dire une part de patron. Examinons, comme nous l'avons fait pour les sociétés de crédit, ce qui est possible.

Ici encore se présente la distinction nécessaire entre la grande et la

petite industrie, entre les ouvriers agglomérés dans les usines et les artisans. Pour les premiers, l'association coopérative devient de jour en jour plus impraticable. Ce qui caractérise l'industrie moderne, c'est qu'elle tend à produire en grand, avec de puissans capitaux, à l'aide de machines perfectionnées et très coûteuses, pour diminuer le prix de revient et pour lutter contre la concurrence. Cette transformation du mécanisme industriel profite à la société tout entière en ce qu'elle procure une fabrication plus abondante et plus économique. Ajoutons incidemment qu'elle profite surtout aux ouvriers en ce qu'elle est accompagnée d'une hausse plus ou moins marquée dans la rémunération de la main-d'œuvre; on observe en effet que, sauf des exceptions assez rares, les plus forts salaires se rencontrent dans les ateliers qui possèdent le meilleur outillage. Or, quelque combinaison que l'on imagine, on ne réussira pas à former du premier coup avec des cotisations ouvrières, si nombreuses qu'elles soient, le capital indispensable pour constituer la fabrique de manière qu'elle puisse affronter la concurrence des grandes usines, parer aux risques de pertes et supporter les crises qui viennent trop souvent compromettre la production. Par conséquent l'association coopérative ouvrière se trouverait, dès le début, dans une situation d'infériorité manifeste, et si elle ne succombait pas tout de suite, son existence ne serait qu'un pénible et stérile débat contre l'insuffisance de son capital. Les fabriques ne naissent plus aujourd'hui qu'avec des capitaux entièrement réalisés; elles ne résistent pendant les crises et elles ne se développent aux jours de prospérité que par l'apport de fortes réserves de capital. Pour les installer comme pour les soutenir, l'accumulation successive de minimes cotisations demeurerait presque toujours impuissante.

Restent donc les artisans. Pour peu que nous observions les faits, nous sommes frappés du nombre de patrons qui ont commencé par être ouvriers. Chaque jour, l'ouvrier d'hier, recueillant ses modestes épargnes et obtenant une commandite, s'établit et devient chef d'industrie. Nous n'avons rien à envier sur ce point à l'Angleterre ni à l'Allemagne. De toutes les nations de l'Europe, la France est celle où la transition de l'état d'ouvrier à celui de patron est le plus fréquente. C'est que réellement la société française ne connaît plus ni castes ni classes : les lois n'entravent plus l'élévation naturelle qui est due à l'intelligence et au travail; les mœurs la favorisent; nous nous sentons tous honorés, nous apprécions les bienfaits du nouveau régime comparé avec l'ancien, lorsque nous voyons parmi les chefs d'industrie les hommes qui ont débuté dans les derniers rangs de l'atelier. Toutes les professions qui ne réclament qu'une faible mise de capital se recrutent ainsi. L'association coopérative

est-elle destinée à donner une impulsion plus vive et plus étendue à ce mouvement ascensionnel? Doit-elle remplacer, au profit d'un plus grand nombre d'artisans, la méthode simple qui a créé jusqu'ici les patrons de la petite et de la moyenne industrie? Il est à craindre, quand on se laisse entraîner à cette espérance, que l'on ne se rende pas suffisamment compte de la nature même des sociétés de production.

Tout produit implique l'emploi du capital et de la main-d'œuvre, et la valeur de ces deux élémens ne se réalise que par la vente. Lorsque le capitaliste qui fournit l'argent n'intervient dans la production que pour recevoir l'intérêt stipulé, et lorsque l'ouvrier qui apporte la main-d'œuvre n'intervient également que pour recevoir la rémunération convenue, sans que ni l'un ni l'autre aient à s'occuper de la vente du produit, l'opération ne présente aucune difficulté. Le paiement des salaires est réglé et effectué préalablement à la perception du prix de vente. Si au contraire le producteur se charge tout à la fois de la fabrication et de la vente, l'entreprise devient commerciale, et comme la rémunération du travail, ainsi que celle du capital, ne peut se retrouver que dans le prix payé par le consommateur, c'est le caractère commercial qui domine l'ensemble de l'opération. L'association coopérative pour la production aboutit donc à la création d'une véritable maison de commerce, et dès lors elle est soumise à tous les hasards. Pour le crédit coopératif, chaque associé peut n'être compromis que jusqu'à concurrence du montant de ses cotisations : la majeure partie de son salaire demeure intacte. De même dans les sociétés de consommation le salaire n'est atteint qu'en proportion de la cotisation consentie par l'ouvrier. En outre la perte de la mise est limitée, parce que les marchandises en magasin, achetées au jour le jour en vue d'un débit à peu près certain, ne seront jamais complétement dépréciées. La situation est bien différente pour les sociétés de production. Ici ce n'est plus une partie du salaire qui est engagée, c'est le salaire tout entier, car le paiement du travail dépend absolument du résultat de la vente des produits. En vain dira-t-on que l'ouvrier associé recevra d'abord un à-compte représentant la valeur approximative de son travail en attendant que le prix de vente ait été réalisé. Du moment que la vente est aléatoire, tout ce qui dépend d'elle, intérêt du capital et salaire du travail, est également aventuré, de telle sorte qu'il y aurait imprudence à escompter la valeur vénale des produits, et que la moindre crise commerciale compromettrait d'un seul coup non-seulement l'association, mais encore la subsistance même des associés. Voilà ce qui rend particulièrement difficile la société coopérative pour la produc-

tion. Elle transforme en risque commercial la rémunération du travail, et si elle peut à certains momens donner quelques bénéfices à l'ouvrier, elle doit en temps de crise lui apporter infailliblement la ruine et la misère. Dans l'organisation actuelle de la production et du commerce, la faillite d'un fabricant ou d'un négociant affecte le capital beaucoup plus que le salaire; avec l'organisation nouvelle, la faillite de l'association coopérative frapperait le salaire en même temps que le capital, ou plutôt elle frapperait exclusivement le salaire, car le capital social est formé à l'aide des économies de l'ouvrier, et par la multiplicité des victimes elle prendrait les proportions d'un véritable désastre.

S'il est démontré que la société de production n'est en réalité qu'une entreprise commerciale, et qu'elle offre l'inconvénient très grave d'établir entre le travail de la main-d'œuvre et l'opération de la vente une solidarité qui est dangereuse pour l'ouvrier, il faut au moins, si l'on y persiste, la constituer de manière à conjurer ce péril autant que possible. Le régime administratif, le mode de gestion a donc une importance capitale. Or que propose-t-on le plus généralement? On désire que l'association coopérative, en appelant tous ses membres à prendre part à la direction de l'affaire commune, contribue à l'instruction, à la dignité, à l'amélioration morale autant qu'au bien-être matériel des associés, et sous l'inspiration de cette louable pensée, qui ne peut manquer de séduire l'imagination de ceux qu'elle intéresse, on organise un système de réunions fréquentes, provoquant une discussion presque continuelle, plaçant les délégués qui ont temporairement la gérance dans l'obligation d'exposer et d'expliquer à toute heure leurs actes et la situation de la société. Quoi de plus rationnel au premier abord? Malheureusement les entreprises commerciales ne s'accommodent point d'une telle procédure. Les contradictions inséparables de débats fréquens, l'inévitable tumulte des réunions, la révélation des affaires engagées, la critique même juste des actes de la gérance, toutes ces conditions qui procèdent de la forme républicaine ou parlementaire sont en désaccord avec les convenances du commerce. Périlleuses pour les sociétés de crédit et de consommation, elles seraient fatales pour les sociétés de production, dont l'œuvre, plus complexe plus hasardeuse, exige impérieusement l'esprit de suite, l'harmonie intérieure, la discrétion. Aux embarras très sérieux qui résultent du caractère de la société de production, l'on ajouterait les difficultés personnelles. Il n'est point nécessaire de s'étendre longuement sur ce point. Quiconque aura pratiqué quelque peu les affaires industrielles et commerciales sera certainement frappé du vice constitutionnel des sociétés coopératives. On prétend faire de

l'égalité, de la fraternité, de la démocratie; mais avec cette démocratie invoquée à faux les associés seraient le plus souvent ruinés. Au surplus les meilleures intentions ne peuvent rien contre la nature des choses : aussi voit-on que dans aucun pays, pas plus en Angleterre qu'en Allemagne, les sociétés de production n'ont fait jusqu'ici de progrès appréciables; il n'apparaît aucun symptôme de leur prochain développement.

Il convient cependant d'admettre une exception, analogue à celle que nous avons signalée en parlant des sociétés de crédit, pour certaines catégories d'ouvriers qui travaillent isolés, façonnant la matière première qu'ils ont achetée eux-mêmes et vendant leurs produits soit à des fabricans ou à des marchands, soit directement au consommateur. L'industrie des ébénistes offre à Paris le modèle le plus exact de ce genre de travail. On conçoit parfaitement qu'un groupe de ces ouvriers, se connaissant, ayant à peu près la même aptitude, les mêmes besoins et les mêmes intérêts, s'associe pour diminuer les frais généraux de l'achat des matières premières et de la vente des produits; mais dans cet exemple la coopération ne comprendra qu'un nombre relativement peu considérable d'ouvriers, et le succès sera subordonné à des conditions de direction et de discipline qui se rencontrent rarement dans les réunions humaines. Si l'association est incontestablement un excellent principe, on doit distinguer dans la pratique entre les associations de personnes et les associations de capitaux. Ces derniers, très difficiles à attirer et à réunir, se laissent manier très aisément une fois qu'ils se trouvent ensemble; ils sont muets, sourds, aveugles; ils ne discutent pas, ils obéissent, et pourvu que l'intelligence qui les met en mouvement sache tirer d'eux un bon parti, ils enrichissent tous ceux qui les ont apportés à l'œuvre commune. Au contraire les personnes, dont la réunion est si facile, se heurtent, se combattent et se séparent plus aisément encore : il ne suffit pas de les rapprocher une première fois, il faut les maintenir ensemble pendant tout le temps que le travail s'accomplit, et les conserver patientes et fidèles à travers les alternatives de la bonne et de la mauvaise fortune. L'association coopérative est essentiellement une association de personnes : c'est là sa faiblesse, inhérente à notre nature; c'est là le grand obstacle et le fatal dissolvant. Qu'il s'agisse de sociétés de consommation, de sociétés de crédit ou de sociétés de production, on doit compter sérieusement avec cette difficulté, qui est la plus grave de toutes.

Nous avons essayé de démontrer que le régime coopératif, absolument impraticable pour les ouvriers de la grande industrie, ne serait que d'une application très restreinte parmi quelques groupes

d'artisans. On fait beaucoup de bruit pour n'aboutir qu'à de médiocres résultats. Si pourtant la législation actuelle sur le régime des sociétés ne se prête pas au mécanisme spécial de la coopération, et cela paraît évident, on ne saurait hésiter à la compléter, car il ne faut pas qu'une forme de société de laquelle, à tort ou à raison, l'on espère quelque bien soit interdite ou gênée par les articles du code. La présentation d'un projet de loi et l'enquête qui vient d'avoir lieu prouvent que le gouvernement s'occupe de la question. Bientôt sans doute la société coopérative aura son régime légal tout comme la société anonyme et la société en commandite. L'expérience montrera ce qu'elle contient réellement d'utile et d'efficace dans l'intérêt du travail.

Nous l'entendons discuter partout, cette grande cause du travail; mais ses nombreux avocats ne parlent pas tous le même langage. Les uns, s'attardant à la poursuite d'une révolution sociale accomplie depuis plus d'un demi-siècle, demandent la réhabilitation du travail, qui n'a jamais été plus honoré, l'affranchissement de serfs qui n'existent plus, et l'avénement de la démocratie au moment même où il ne serait que trop permis de répéter que la démocratie coule à pleins bords. Les autres, transformant la question du travail en argument politique, s'en emparent avidement et s'appliquent à enrôler les ouvriers dans les rangs d'un parti où ces recrues du suffrage universel apporteraient la puissance, aujourd'hui formidable, du nombre. Quant aux économistes, si l'on excepte les esprits ardens qui se sont livrés dès le premier jour au courant des doctrines nouvelles et qui aspirent à la direction du mouvement coopératif, ils se tiennent à l'écart et ne s'expriment encore que timidement, soit que la situation ne leur semble pas aussi périlleuse qu'elle l'était en 1848, soit qu'ils craignent de compromettre par des objections importunes, le crédit de la science qu'ils aiment et la popularité de leur nom. Au milieu de ces déclamations, de ces appels passionnés, de ces doutes, dans cette Babel aux mille langues, comment espérer que la froide discussion pourra éclairer et résoudre le problème? Il est aussi déplaisant que difficile d'opposer la contradiction aux promesses et aux illusions qui circulent parmi les populations ouvrières de nos villes; mais il est permis d'exprimer au moins des réserves sur l'efficacité probable de ces réformes que l'on nous montre si grandes, mais qui, analysées de près à la lumière des faits et des principes, pourraient bien n'être plus que de vulgaires expédiens. Quoi qu'il en soit, l'épreuve va se faire, et un avenir prochain nous dira si la doctrine coopérative est en mesure de tenir tous les engagemens que l'on a pris en son nom.

C. LAVOLLÉE.

DAVID LIVINGSTONE

DANS L'AFRIQUE AUSTRALE

I. *Missionary travels and researches in south Africa*, by David Livingstone, Londres 1857. — II. *Narrative of an Expedition to the Zambesi and its tributaries and of the discovery of the lakes Shirva and Nyassa*, 1858-1864, by D. and C. Livingstone, London, John Murray, 1865.

Trois mobiles poussent les membres de la famille européenne vers les contrées que nul rayon de civilisation n'a encore pénétrées, — le commerce, la science et la foi. — Les voyageurs sont des savans, des commerçans ou des missionnaires. Il serait difficile de déterminer avec une complète justice à laquelle de ces trois catégories de voyageurs revient la part la plus brillante et la plus féconde dans l'exploration des terres inconnues. Le savant, dont la mission est temporaire, songe à rapporter à son pays le résultat de ses observations, et ne peut sur son passage rien fonder de stable. Le commerçant, qui devrait exercer une action civilisatrice plus décisive, ne peut toujours échapper à l'influence d'un égoïsme trop souvent étroit, et redoute plus qu'il ne le désire le progrès des nations qu'il exploite. Les missionnaires, par leur séjour prolongé au milieu des peuples sur lesquels ils veulent agir et le but élevé qui les amène parmi eux, sembleraient appelés à devenir les agens les plus efficaces de la civilisation; malheureusement ils n'ont pas toujours su se préserver de préoccupations ambitieuses ou mercantiles, et ils ont ainsi compromis les effets moraux de leurs tentatives. C'est à cette disposition regrettable qu'il faut attribuer l'orage que les jésuites ont attiré sur leur tête sous le pontificat de Clément XIV, et qui a subitement détruit dans leurs établissemens coloniaux les

résultats de deux siècles d'efforts. Ce sont néanmoins les missionnaires qui semblent appelés à rendre les services les plus signalés à mesure que, se renfermant davantage dans leur rôle de charité, ils aspireront à n'être que les instrumens dévoués de l'Évangile, à mesure aussi qu'ils comprendront mieux que l'Évangile et la science doivent s'entendre mutuellement pour combattre l'ignorance et la superstition et travailler à l'émancipation des peuples. Cette vérité, qui n'a pas compté assez d'adeptes dans plusieurs fractions de l'église et surtout dans la phalange, si respectable d'ailleurs, des missionnaires, commence à se faire jour parmi eux. Les sciences naturelles, la philologie comparée, la géographie, doivent beaucoup à leurs travaux. Le docteur Livingstone, par exemple, est un des hommes qui ont rempli ce double mandat du missionnaire et du savant avec le plus d'intelligence et de courage dans de longs et périlleux voyages d'exploration, les plus remarquables de notre siècle. Il a le premier traversé l'Afrique australe du sud au nord et de l'ouest à l'est. Un aperçu général de la portion du continent africain que Livingstone a ouverte aux entreprises de la science, de la foi et du commerce, fera mieux comprendre l'intérêt qui s'attache à ses efforts, et doit précéder naturellement le récit de ces explorations poursuivies avec une ardeur infatigable de 1849 à 1864.

I.

L'Afrique est une péninsule qui se termine, comme les autres grandes fractions de la terre, en pointe vers le sud. Vous n'y voyez aucune de ces découpures que l'on remarque dans l'hémisphère boréal, et qui, en permettant à la mer de pénétrer dans l'intérieur des terres, allongent le littoral, multiplient les points de contact, fournissent au commerce de précieuses facilités. Elle n'a pas autour d'elle une ceinture d'îles qui inspirent l'amour des voyages maritimes en faisant naître le long des côtes un mouvement qui ondule jusque dans l'intérieur du continent. L'Afrique est une masse compacte, serrée, qui semble vouloir vivre par elle-même et repousser les avances de la civilisation. Elle déroule aux yeux de l'Europe ses côtes septentrionales comme pour l'inviter à en prendre possession; mais ces côtes sont détachées du reste du continent par une mer méditerranée qu'un mouvement turgescent de la terre a convertie en un immense désert. Cependant, comme s'il suffisait qu'un pays veuille se soustraire aux regards des étrangers pour provoquer chez ceux-ci le désir de l'explorer, l'Afrique n'a pas cessé de stimuler la curiosité des nations civilisées depuis les voyages de circumnavigation des Tyriens et des Carthaginois. Les anciens et au moyen âge les Arabes ont fourni leur contin-

gent de voyageurs; à la fin du XIVe siècle, les expéditions se multiplient, et le XVe siècle n'est point achevé que les contours de l'Afrique sont acquis à la géographie : la plaine carrée du moine égyptien Cosmas et le rectangle de Strabon font place au triangle que nous connaissons. Au XVIe siècle, la colonne des voyageurs qui doit attaquer le colosse commence à se former; mais les lignes sont trop étendues pour qu'elle puisse faire autre chose que poser des jalons. Au XVIIe siècle, une association créée à Paris sous le nom de *Société française d'Afrique* salarie des agens voyageurs. Cette excellente institution obtient peu de résultats par suite du mauvais vouloir des Portugais, qui, en leur qualité de premiers occupans, suscitent des entraves aux explorateurs étrangers. Dominés par une politique égoïste, ils refusent de faire entrer dans le domaine commun les connaissances géographiques qu'ils avaient acquises. Pendant la première moitié du XVIIIe siècle, le zèle se ralentit pour se raviver vers la fin. De hardis voyageurs, Tellier, Brisson, Rombaud, Picard, embrassent la zone occidentale de ce continent du nord au sud. L'Angleterre fonde la Société africaine de Londres destinée à imprimer un mouvement d'ensemble aux nombreuses tentatives dont l'Afrique est l'objet : ses premiers mandataires, au nombre de six, ne remplissent qu'imparfaitement leur mission; l'un d'eux périt avant d'arriver à Bambouc, à l'est de la Sénégambie. Le célèbre Mungo-Park inaugure le XIXe siècle par deux voyages dans les mêmes régions et se noie dans le Niger, non loin de Boussa. L'Allemand Roentgen est assassiné près de Tombouctou, puis viennent deux Anglais qui tombent victimes du climat sur les bords du Nunez. Tuckey périt également avec ses dix-sept compagnons en voulant remonter le cours du Congo (1816). A partir de cette époque, le nombre des explorateurs devient trop considérable pour qu'on puisse les nommer tous; le mouvement, jusque-là plus commercial que scientifique, change de caractère : la science va lui imprimer une puissante impulsion et en coordonner les résultats. Trois courans de voyageurs se dirigent vers ce redoutable continent : l'un remonte la vallée du Nil pour en étudier le cours et faire la topographie des contrées qu'il arrose; le second pénètre dans l'Afrique par la côte occidentale et serpente dans cette vaste zone qui, s'étendant entre le désert de Sahara et l'équateur, se prolonge à l'est jusqu'aux frontières de la Nubie; le troisième courant embrasse le sud de l'Afrique, c'est-à-dire ce triangle isocèle dont l'équateur est la base et dont le cap de Bonne-Espérance est le sommet. Cette dernière phalange est aussi nombreuse que les précédentes. A partir de Le Vaillant, l'on compte plus de dix voyageurs qui ont exploré cette partie du continent et ont livré à la publicité les résultats de leurs expéditions. Après eux viennent le missionnaire anglais Mof-

fat, qui a publié un volume plein d'intérêt sur ses travaux parmi les Béchouanas, et les missionnaires protestans français Daumas et Arbousset, qui ont entrepris un voyage d'exploration chez les Mantétis et les Korannas. Enfin, grâce au docteur Livingstone, à la hardiesse et à l'étendue de ses opérations, la géographie de l'Afrique australe fait un pas immense. Livingstone a révélé au monde savant que les vastes contrées qui figurent sur les cartes sous le nom de « déserts inexplorés » sont peuplées, fertiles, et présentent la même variété d'aspect que les autres grandes fractions de la terre, que leur faune et leur flore offrent aux naturalistes une série des plus riches spécimens, et que leur règne minéral fournit les élémens des plus intéressantes études à l'ardeur du géologue.

L'Afrique, à partir de cette masse granitique qui constitue le promontoire du cap de Bonne-Espérance, peut être divisée en trois zones longitudinales qui se distinguent par leurs caractères géographiques et la population qui les habite. La zone orientale est montagneuse, bien boisée, ornée d'oliviers et d'autres arbres toujours verts, sur lesquels ni la chaleur ni la sécheresse ne produisent aucun effet. Toutes les échancrures qui donnent à la côte son charmant aspect sont garnies des plus splendides sujets du règne végétal. De nombreux cours d'eau arrosent, des pluies régulières et fertilisantes rafraîchissent cette zone privilégiée, et les habitans se ressentent des heureux effets d'une aussi riche nature, d'un aussi beau climat. Ils sont grands, bien faits, adroits, actifs, pleins d'énergie et de courage; sans leurs cheveux laineux, on les prendrait pour des membres de la race caucasique.

La zone centrale, où viennent mourir les dernières assises des montagnes de l'est, est une plaine unie dont quelques accidens de terrain rompent de temps en temps les lignes monotones. Les sources y sont rares ainsi que les rivières, qui tarissent souvent; la pluie y tombe irrégulièrement, parfois à de très longs intervalles; les céréales et autres végétaux de l'Europe ne prospèrent que dans les cantons comparativement humides ou qui peuvent être arrosés artificiellement. Les habitans de cette zone, quoique ayant les mêmes traits que leurs voisins de l'est, sont inférieurs sous tous les rapports : ils ont moins de force musculaire et moins de vigueur morale, l'initiative leur fait le plus souvent défaut.

La zone occidentale a en grande partie le même caractère climatérique et les mêmes traits géographiques que la précédente. Ce n'est qu'en s'approchant de l'Océan-Atlantique que le terrain s'accidente, s'élève et se garnit de rochers isolés et de chaînes brisées de montagnes granitiques. Le ciel y est toujours très avare de pluie, et la bande côtière est malsaine; c'est dans cette zone

que se trouve le désert de Kalihari, mais il ne faudrait pas conclure du mot désert que le pays soit aride : la terre s'y couvre d'une herbe serrée, dure, résistante, substantielle, qui peut nourrir de nombreux troupeaux. Comme la couche supérieure repose sur un sous-sol imperméable, l'eau qu'elle reçoit ou qu'elle soutire des rivières reste comme une nappe à quelques pieds de profondeur et entretient une humidité favorable à la végétation.

Ces trois zones, en s'avançant vers le nord, s'élargissent et forment un éventail à demi ouvert. Celle de l'ouest prend la même physionomie orographique que la zone orientale et les mêmes caractères géologiques; celle du milieu s'élève graduellement. Il résulte de cette disposition que l'Afrique centrale est un vaste plateau qui présente vers la ligne médiane une dépression régulière, et dont les parois s'adossent à un large cordon de montagnes qui mesure dans les points culminans 5,000 pieds d'altitude. Le capitaine Speke avait déjà signalé l'existence de ce plateau et comparé l'Afrique trans-équatoriale à une assiette renversée dont le centre serait légèrement concave. La dépression de ce plateau en explique le caractère hydrographique : il renferme un ensemble de lacs de toutes dimensions, depuis le Grand-Nyanza, dont les côtés mesurent près de 350 kilomètres de longueur, jusqu'au Cumadan, qui ne compte que 3 ou 4 kilomètres carrés de surface. De nombreux cours d'eau, qui se jouent à l'aise dans ces espaces immenses, recueillent les tributs d'innombrables affluens, et se transforment en de larges artères pour se précipiter enfin vers la mer, les uns à l'est, les autres à l'ouest. On rencontre à chaque pas des vestiges ichthyologiques et conchyliologiques qui témoignent que ce vaste bassin a été jadis une mer méditerranée, et qu'il doit sa disposition actuelle à un soulèvement du sol qui a déterminé l'écoulement des eaux. Ce bassin pourrait bien perdre un jour le caractère que son origine maritime lui a laissé, car l'Afrique australe est soumise à un travail d'assèchement des plus actifs. Les lacs qui se trouvent au sud du Zambèse sont peu profonds, et, au dire des naturels, cette profondeur diminue chaque année. Le Kalihari est sillonné de lits d'anciennes rivières, et l'on y rencontre de nombreux étangs d'eau saumâtre qui ne sont autre chose que des restes de lacs en train de disparaître. Le pays est en outre traversé par des plaines d'une étendue parfois considérable, — puisque l'une d'elles mesure plus de 40 kilomètres de longueur, — légèrement concaves et couvertes d'une couche de 3 ou 4 centimètres de sel, saupoudrée d'une efflorescence de chaux. Ce travail d'assèchement devra être vigoureusement combattu quand la civilisation se sera définitivement emparée de ces belles contrées.

Considérée au point de vue ethnographique, l'Afrique présente

un tableau des plus intéressans. De la montagne de la Table, qui surplombe la ville du Cap de Bonne-Espérance, on voit s'étendre devant soi de l'est à l'ouest la colonie du Cap, dont les Anglais, possesseurs actuels du pays, ont reculé les limites jusqu'au fleuve Orange; c'est une surface de 35,000 kilomètres carrés qu'ils se sont adjugée par droit de conquête. Ils ont en main le commerce et remplissent tous les emplois publics. Les Hollandais, qui pendant deux siècles ont été les maîtres de la colonie, sont restés prépondérans dans la campagne, où ils dirigent de grandes exploitations agricoles. Au pied de la montagne, on distingue à l'est une belle vallée occupée par des descendans des Français que la révocation de l'édit de Nantes a exilés dans ces lointaines contrées.

Les Hottentots indigènes sont condamnés à disparaître comme peuple; réduits à une trentaine de mille, ils fournissent aux colons des ouvriers et des domestiques, au gouvernement des soldats, et se trouvent, sur cette terre dont ils ont été les seuls possesseurs, dans une situation des plus précaires, bien qu'ils jouissent, depuis l'abolition de l'esclavage, de tous les droits civils et politiques. Cette égalité, dont ils sont dignes par leur instruction (car tous savent lire et écrire), hâtera leur fusion dans la population d'origine européenne. Quelques groupes détachés sont encore indépendans, mais disparaîtront de même sous l'action progressive de la civilisation; ce sont les Namaquois, qui ont dressé leurs tentes à l'embouchure du fleuve Orange, les Korannas, qui s'étendent le long de la rive gauche de la rivière du Fal, et les Boschmen ou hommes des buissons, qui stationnent dans le désert de Kalihari. Ces derniers sont les bohémiens de la race mélanique du sud de l'Afrique; ils vivent en grande partie de vols et de brigandage, et les noirs comme les blancs leur font une guerre incessante.

La colonie du Cap a déjà donné naissance à trois autres états. A l'est, on trouve la Natalie, fondée par les Anglais, qui ont découpé en pleine Cafrerie un territoire montant en amphithéâtre de la mer aux Montagnes-Blanches, sur une longueur de côte de cinquante lieues. Cette colonie, qui a son gouvernement particulier, marche à grands pas vers la civilisation; de bonnes routes relient les villes et les villages au chef-lieu, et des omnibus les parcourent dans plusieurs directions. Les deux autres états ont été créés par des fermiers hollandais qui, mécontens de l'administration anglaise et gênés dans l'exercice de leur autorité domestique par les règlemens issus de l'émancipation, ont pris la résolution de quitter la colonie et d'aller s'établir dans le pays arrosé par les principaux affluens de l'Orange, surtout par le Fal. Le premier de ces états s'appelle l'État-Libre et a pour chef-lieu Bloom-Fontaine, le second porte le nom de république du Transfal et s'étend au nord-est. Cette république

est encore en voie de formation et n'a de limites déterminées qu'au sud; les fermiers ou *boers* du Transfal font en ce moment la guerre aux Bassoutos (c'est le nom des indigènes au milieu desquels ils s'établissent), et leurs habitudes d'anciens possesseurs d'esclaves percent toujours dans leurs relations avec eux.

Laissons cette première partie de l'Afrique australe où l'Européen avance et prospère, où le Hottentot recule et périt. Nous voici en face d'une des plus belles familles de la race nègre : elle occupe tout l'espace qui sépare le fleuve Orange du bassin du Zambèse; une de ses tribus a même franchi ce fleuve et a établi sa domination sur la rive septentrionale. Nous voulons parler des Béchouanas, dont la langue se nomme *séchouana*. Ils se partagent en trois branches principales qui correspondent aux trois zones indiquées plus haut : les Cafres ou Zoulous à l'est, les Bassoutos au centre, et à l'ouest les Bakalahari, dont les derniers représentans, les Damaras, occupent le littoral de l'Atlantique. Ces branches se subdivisent en une multitude de tribus dont les membres se distinguent entre eux par leur dialecte particulier, leurs coutumes, la taille de leurs dents, la coupe de leurs cheveux, les traits de leur visage, la nuance de leur peau et les danses qu'ils exécutent. L'art de la chorégraphie est en grande estime chez les nègres, chaque tribu a sa danse favorite; aussi n'est-il pas rare d'entendre un indigène demander à un autre Africain qu'il rencontre, et dont il ne connaît pas la tribu : « Que dansez-vous? »

La diversité des caractères nationaux se remarque chez eux comme chez les Européens, le milieu y exerce toujours une grande influence. Les habitans du désert de Kalihari sont enclins à la tristesse, et leurs enfans mêmes ne jouent jamais; cependant un des traits caractéristiques de la famille mélanienne est la jovialité assaisonnée de malice. Les Makololos, à force de plaisanteries, ont contraint dans ces dernières années leur souveraine, Mamokisané, d'abdiquer en faveur de son frère. Les femmes de cette tribu entraient souvent dans la maison du docteur Livingstone pour se mirer dans sa glace; rien de plus amusant que leurs réflexions quand elles ne se croyaient pas entendues : « Est-ce bien moi? A-t-on jamais vu une bouche aussi grande que la mienne? Mes oreilles sont aussi larges que des feuilles de citrouille. Ce n'est pas là mon menton. Je serais jolie, si je n'avais pas ces deux vilaines pommettes à chaque joue. » Un homme entra furtivement lorsqu'il croyait le docteur endormi, il avait une bouche énorme; se plaçant en face du miroir, il chercha à la faire rentrer dans de justes dimensions, et contracta ses lèvres de la façon la plus comique; puis il se mit à penser tout haut : « On dit que je suis laid, on a certes bien raison, ma laideur est unique. » Ils ne se font pas faute d'exercer leur ta-

lent pour la raillerie aux dépens des Européens, dont ils imitent les allures, les gestes, la démarche avec une précision admirable. « Sais-tu, disent-ils, pourquoi les blancs mettent leur corps dans un sac et leurs jambes dans des tuyaux? C'est qu'ils craignent la comparaison. »

Les Béchouanas sont intelligens et causent bien; leurs reparties sont promptes et spirituelles; ils ne coupent la parole à quelqu'un qu'en ayant grand soin de faire précéder l'interruption de cette phrase polie : « permettez que je vous frappe sur la bouche. » Quand un individu est à court d'expressions, on vient immédiatement à son secours; ils appellent leurs supérieurs *mon père* et *ma mère*, leurs égaux *mes frères*, leurs inférieurs *mes enfans*. La politesse exige que l'on tende les deux mains pour recevoir un don, quelque petit qu'il soit, et si l'objet offert est édible, qu'on le partage avec toutes les personnes présentes. Leur langue poétique et riche indique qu'ils ont été jadis en possession de lumières et d'institutions supérieures à celles dont ils jouissent aujourd'hui; les métaphores y abondent, les onomatopées y sont frappantes de justesse; les mots qui s'appliquent à des corps glissans, fluides, mobiles, sont riches en labiales, ceux qui désignent des corps sonores sont riches en dentales. Un des caractères distinctifs du séchouana et aussi des langues de divers peuples de l'Afrique intertropicale est la valeur considérable qu'y acquiert le préfixe : combiné avec les radicaux, il donne le substantif, en multiplie le sens, marque le nombre, relie et harmonise les membres d'une phrase; mais le mot par excellence de cet idiome est le verbe, qui présente un ensemble de combinaisons vraiment surprenant (1). Quoique les nègres n'aient aucun culte en commun, le sentiment religieux n'est pas éteint chez eux, comme des voyageurs l'ont avancé et publié; leur langage a pu fournir tous les termes propres à rendre les idées du théisme chrétien. Le substantif *molino* signifie l'Être supérieur qui est dans le ciel, et l'idée de l'immortalité se retrouve dans les mots dont ils se servent pour remplacer le verbe *mourir : falla*, s'en aller, et *oroga*, rentrer chez soi. Sous ce rapport malheureusement comme sous d'autres, la race mélanienne a subi un recul, et sa langue est plus riche que sa théologie; chez elle, le sentiment religieux, déshérité de lumière supérieure et de direction, s'égare dans toutes les folies de la sorcellerie; il n'est plus qu'une source de malaise et de terreur.

Le gouvernement est simple et absolu : les complications ne vont pas au génie de la race africaine; l'idée d'une délégation est au-

(1) Voyez l'excellent ouvrage de M. Casalis, *les Bassoutos ou vingt-trois Années de séjour et d'observations au sud de l'Afrique*, 1 vol. in-8°, Meyrueis et Comp.

dessus de sa portée. Il faut que la naissance ou la force, deux faits qui sont à ses yeux d'ordre divin, lui impose l'autorité. Chaque tribu a son chef qui la gouverne directement ou par l'organe d'agens indigènes; sa volonté n'a d'autres contre-poids que les coutumes du pays. Quand il n'est pas juge dans sa propre cause, il administre la justice avec assez d'impartialité; sa décision est précédée d'un débat contradictoire où le pauvre parle avec autant de liberté que le riche. Lorsqu'il s'agit d'une affaire où les intérêts généraux de la tribu sont engagés, le chef est obligé de réunir un conseil général appelé *pitso* (convocation); c'est un des conseillers du chef qui expose l'affaire; il remplit souvent cette tâche avec impartialité et sans faire connaître son opinion ou celle de son maître. La parole est à tous ceux qui la demandent ou plutôt qui la prennent. L'usage garantit une pleine liberté aux orateurs, qui ne se font pas faute de censurer les mesures de leur chef. Celui-ci parle le dernier, se justifie si cela est nécessaire, et clôt l'assemblée, dont le caractère est purement consultatif. Malgré ces allures d'indépendance que les Béchouanas prennent en de certains momens, il est rare que dans les discussions ou conversations ordinaires ils se permettent d'interrompre leurs chefs; ceux-ci en ont profité, paraît-il, pour prendre l'habitude de parler à tort et à travers, car quand un nègre trouve que son interlocuteur manque de bon sens, il se contente de lui dire : « Vous parlez comme un chef. »

Si nous quittons le territoire occupé par cette grande famille des Béchouanas, et que nous franchissions le Zambèse sous le méridien qui divise l'Afrique australe en deux parties égales et sous le 17e degré de latitude sud, nous nous trouvons en face d'un pays appelé le Londa, et dont les habitans se nomment Balonda. Au nord, les limites du Londa sont incertaines; au nord-est, il rejoint ces contrées que baigne le Tanganika et que Speke a décrites dans son voyage aux sources du Nil; il touche par l'est et l'ouest à des tribus qui subissent l'action plus ou moins directe des colonies portugaises de l'Angola et du Mozambique. Cette fraction de la race nègre occupe donc un trapèze dont les côtés parallèles s'écartent de 10 à 11 degrés. Elle est moins bien douée que la précédente : traits plus durs, dents mutilées, fosses nasales élargies, lèvres fendues ou trouées, coiffure extravagante, vêtemens réduits à leur plus simple expression et quelquefois supprimés, mœurs plus cruelles, résultat de l'esclavage et du honteux trafic qu'il engendre, absence de vertus hospitalières, caractère général où les plus tristes reflets de la civilisation coloniale, arabe ou portugaise viennent s'unir aux instincts les moins élevés de la nature humaine. Dans ces sombres régions, le despotisme atteint les limites de la folie, et les aberrations du sentiment religieux prennent des proportions inouies. Aux

deux extrémités est et ouest de ce même trapèze, des pratiques judiciaires qui rappellent l'ordéalie ou jugement de Dieu des anciens Saxons font de nombreuses victimes : quand un individu est accusé de quelque méfait de sorcellerie ou de quelque autre délit tout aussi absurde, il est condamné par le prêtre devin à subir l'épreuve, c'est-à-dire à boire une décoction vénéneuse. Si l'accusé rejette le breuvage, il est déclaré innocent; s'il le garde, il est coupable et puni de mort; le plus souvent le breuvage le tue.

Tels sont les caractères principaux des populations qui vivent entre le fleuve Orange et le bassin du Zambèse. Nous connaissons le théâtre d'exploration qui s'ouvrait devant Livingstone; c'est le voyageur lui-même maintenant qu'il faut suivre.

II.

Le docteur Livingstone est le fils de ses œuvres; il ne doit qu'à une énergie, à une persévérance indomptables les connaissances qu'il a acquises et la position qu'il s'est faite dans le monde savant. Il est né en Écosse, sur les bords de la Clyde, dans un pays de travail opiniâtre qui fait un constant appel à toutes les forces vives de l'homme. Sa famille n'avait d'autre patrimoine qu'un caractère fortement trempé et des mœurs sévères. Un de ses ancêtres était tombé à Culloden; ses oncles avaient pris du service lors de la grande lutte de l'Angleterre contre le premier empire. Dès l'âge de dix ans, il est appelé à prendre sa part des charges de la famille en travaillant, comme rattacheur, dans une filature de coton près de Glasgow. Il y reste plus de onze ans et passe par tous les grades du métier; mais telle est la soif d'instruction qui le dévore qu'après un travail manuel de douze heures par jour il trouve encore assez de temps pour étudier le latin et le grec, sans rien négliger de ce qui constitue une éducation libérale. Il prend la pieuse résolution de se consacrer à l'œuvre des missions et choisit la Chine pour champ d'activité; mais, soucieux de conserver son indépendance, il étudie à Glasgow la médecine en même temps que la théologie, et, muni d'un diplôme de médecin de la faculté de cette ville, il se dispose à partir lorsque la guerre de l'opium éclate. Il se décide alors à se rendre en Afrique sous les auspices de la Société des missions de Londres, et s'embarque en 1840 pour le cap de Bonne-Espérance. Son premier soin, à peine arrivé à la station qui lui avait été assignée, à sept cents milles dans l'intérieur des terres, est de s'interner dans un village indigène, où il passe six mois, séquestré de toute société d'Européens, à étudier la langue et les mœurs des Béchouanas. Il avait bien les qualités de patience, de volonté et d'observation qui convenaient à son nouveau rôle; on va

voir s'il en avait le courage. Il venait de s'établir dans la charmante vallée de Mabotsa, située sous le 25e degré de latitude sud et le 24e de longitude est, et qu'il avait choisie pour centre de ses excursions , lorsqu'il apprit qu'elle était fréquemment visitée par une troupe de lions. Ils entraient de nuit dans le village, renversaient les palissades des parcs à bestiaux, et faisaient de nombreuses victimes. Livingstone résolut de purger la vallée de ces terribles visiteurs : il savait que, lorsqu'une troupe de lions ravage un canton, il suffit d'en tuer un pour que les autres disparaissent : il alla donc à leur rencontre suivi de tous les hommes valides du pays. On trouva les lions sur un monticule ombragé, que les naturels armés de lances entourèrent d'un cercle qui se resserrait progressivement. Livingstone se tenait en dehors avec son instituteur nègre armé d'un fusil. Il ajusta un des lions, fit feu et le manqua; la balle alla s'aplatir contre le rocher. L'animal mordit la place, comme le chien la pierre qu'on lui jette, fit un bond, rompit le cercle et se sauva. Le cercle se reforma et environna deux autres lions, qui échappèrent comme le premier sans avoir reçu un seul coup de lance. Le missionnaire s'en retournait, indigné de la poltronnerie des nègres, lorsqu'en contournant le pied de la colline il vit à trente pas un quatrième lion : un buisson le cachait en partie. Il l'ajuste et lui envoie ses deux balles dans le corps. Tous de s'écrier : Il est tué! il est tué! Livingstone voyait au travers du buisson l'animal agiter sa queue avec violence; il cria de ne pas avancer jusqu'à ce qu'il eût rechargé son fusil, et il mettait la balle quand un grand cri des naturels lui fait tourner la tête : le lion s'élançait sur lui. La bête féroce l'atteint au bras d'un bond, tous deux roulent à terre. L'animal furieux secoue sa victime comme un terrier fait d'une souris. Le choc étourdit Livingstone sans lui ôter la conscience de ce qui se passait; il était comme chloroformisé; ses fonctions intellectuelles étaient en quelque sorte suspendues, et il contemplait l'animal avec la plus grande impassibilité. Les carnivores exerceraient-ils une action magnétique et stupéfiante sur leur proie? Le lion avait posé la patte en partie sur la tête du chasseur; celui-ci se tourna pour la dégager, et vit la bête féroce fixant des regards furieux sur son instituteur nègre qui la couchait en joue; son fusil à pierre fit long feu. Le lion lâche alors sa proie, saute sur son nouvel agresseur, lui mord la cuisse, fracasse l'épaule d'un des naturels qui accourt avec sa lance, et s'affaisse enfin pour ne plus se relever. Le missionnaire sortit de la lutte le bras cassé et profondément lacéré de onze coups de dents. Ce triomphe, chèrement acheté, ne lui fut pas très utile, car il dut quitter la vallée de Mabotsa, qu'une sécheresse prolongée frappait de stérilité, pour aller s'établir au village de Kolombeg, situé un peu au nord-ouest, près

d'une rivière et dans une situation plus propice à l'agriculture.

L'habitation d'un missionnaire au milieu des sauvages porte un cachet particulier : elle participe de la ferme, de l'atelier, de la demeure de l'homme de lettres et de l'ecclésiastique. Privé de toutes les ressources de la vie civilisée et ne pouvant s'approvisionner qu'à de longs intervalles, le missionnaire doit se munir de tout ce qui est nécessaire à l'existence multiple qu'il va mener. La division du travail n'existe pas pour lui : il est obligé d'être tout à la fois maçon, charpentier, menuisier, couvreur. Les naturels n'ont pu fournir à Livingstone dans cette branche de ses travaux qu'un bien faible secours. Il n'est jamais parvenu à leur apprendre comment l'on équarrit une pièce de bois. Leurs demeures et tous les matériaux dont elles sont faites ayant une forme circulaire, le carré dépasse la mesure de leur habileté. Ils ne peuvent ni élever un mur d'aplomb, ni croiser les joints, ni faire les angles d'équerre. Le missionnaire est en outre agriculteur; il possède le volumineux attirail d'une ferme, chevaux, bœufs, etc., avec les instrumens nécessaires à une exploitation agricole. Il trouve parfois d'utiles auxiliaires dans les indigènes, bien qu'il soit fort difficile de leur faire abandonner leur houe et leur binette pour la charrue et la herse. Sa journée présente l'agrégation la plus bizarre de travaux incohérens. Le matin, il est pédadogue. Il dirige ou inspecte ses classes d'enfans, de jeunes gens et d'adultes des deux sexes. De retour de l'école, il prend le rabot ou la scie, le marteau ou la hache, l'alène ou le tranchet, et répare une ridelle qui s'est disloquée, un brancard qui s'est cassé, des harnais qui ne tiennent plus. Il passe ensuite dans son jardin, et sème, plante, greffe, écussonne, taille. Il faut cependant qu'il prépare ses instructions dominicales, qu'il ajoute quelques lignes à son journal, qu'il enregistre ses observations, — enfin qu'il lise et relise les ouvrages qui composent sa petite bibliothèque pour ne pas oublier sa langue et ses connaissances antérieures. Les nègres se chargent en outre d'intercaler entre ces travaux leurs fréquentes visites, et adressent à leur instituteur religieux d'interminables questions. S'il est marié, ce qui est presque toujours le cas parmi les missionnaires protestans, sa femme a une existence aussi riche de devoirs et de dévouement que la sienne. Outre les travaux du ménage, où sa nature inventive doit se donner pleine carrière, elle surveille l'école enfantine, dirige celle des jeunes filles, catéchise les négresses et devient l'institutrice de ses propres enfans.

Livingstone resta six ans à Kolombeg, mais ce caractère fortement trempé, cette organisation supérieure devaient trouver ce champ d'activité trop étroit. Avide de nouvelles connaissances et profond observateur, il lui fallait un horizon plus étendu et la li-

berté d'action du voyageur. Ses travaux cependant n'avaient point été stériles : il était parvenu à fonder de belles écoles, il avait même gagné aux idées chrétiennes plusieurs familles et surtout Séchélé, le chef de la tribu. Cet homme, doué d'une intelligence remarquable, mais ignorant des droits de la conscience, était fort mécontent de n'être pas suivi par toute sa tribu. Il dit un jour au docteur : « Vous imaginez-vous que vous réussirez par le simple ministère de la parole à convertir mes sujets, alors que je n'en peux rien obtenir que par la menace? Avec votre consentement, j'appellerai mes officiers, et, muni de nerfs de rhinocéros, nous les ferons tous croire en un jour. » Le missionnaire prit texte de cette singulière proposition pour faire comprendre à son néophyte que l'Évangile demandait une adhésion volontaire, et qu'une religion imposée est sans action morale sur le cœur.

Une sécheresse bien plus terrible que la précédente vint répandre la désolation dans le pays; elle était telle que des aiguilles laissées à terre pendant plusieurs mois ne se rouillèrent pas. Le thermomètre, placé à 8 centimètres de profondeur dans le sol, marquait 57 degrés centigrades. Les sources étaient taries et les rivières à sec. Le pays avait l'aspect d'un âtre immense. L'agriculture était impossible et la chasse stérile. Les naturels, pour calmer les ennuis de leur oisiveté involontaire, s'entretenaient souvent des contrées richement arrosées qui s'étendaient au nord et du lac Ngami, qui en faisait l'ornement. Ils ne tarissaient pas sur l'abondance de toutes choses dont on y jouissait et sur les richesses inouies qu'elles renfermaient : l'ivoire y était aussi commun que les pierres, et les parcs des bestiaux étaient palissadés avec des dents d'éléphans. Ces conversations, où la fantaisie nègre prenait ses ébats, firent comprendre au docteur que ces régions inconnues, classées par les géographes dans la catégorie des déserts arides, ne le cédaient à aucune autre en richesses. Il n'en fallut pas davantage pour lui inspirer le désir de les explorer. Deux circonstances, l'une très opportune et l'autre fort triste, hâtèrent la mise à exécution de ses projets : la première fut l'invitation qu'il reçut du chef supérieur de ces contrées privilégiées de se rendre auprès de lui ; la seconde fut la destruction complète de Kolombeg par les *boers*, qui étaient alors en guerre avec Séchélé; ses écoles furent dispersées et sa maison abattue ; cet événement rompait les attaches qui retenaient Livingstone à son poste. C'est à partir de ce moment que le missionnaire devint un explorateur.

Les voyages de Livingstone dans l'Afrique australe présentent trois phases bien caractérisées. Dans la première, accompagné de mistress Livingstone elle-même, il monte droit vers le nord et arrive jusque à Linyanti, capitale des Makololos, située sous le 21° 30′ de

longitude est et le 18° 17′ de latitude sud. — Dans la seconde, revenu d'abord et seul cette fois à Linyanti, il traverse l'Afrique dans sa largeur, de la capitale des Makololos à l'Atlantique et de l'Atlantique aux rives du Mozambique. — Dans la troisième enfin, déjà célèbre, il revient avec le titre de consul, qu'il a reçu dans sa patrie, et explore le bassin du Zambèse inférieur et de son affluent le Shiré, sur un bateau à vapeur de la marine britannique.

III.

C'est le 1er juin 1849 que Livingstone se mit en route à la tête d'une petite caravane composée de vingt indigènes, autant de chevaux, plusieurs wagons et quatre-vingts bœufs. Un officier du Cap, M. Oswell, chasseur déterminé, s'était joint à lui; la femme de Livingstone et sa famille l'accompagnaient. Il fallait certes une épouse courageuse pour tenter une pareille aventure, et une telle résolution n'était possible que grâce au voyage en wagon, mode de transport en usage dans le sud de l'Afrique et qui mérite d'être connu. Ces maisons roulantes, d'une construction assez solide pour résister aux chocs les plus violens, sont assez hautes pour pouvoir traverser sans danger des cours d'eau d'un certain volume, assez larges pour être solides sur leur base lorsqu'elles longent les flancs d'une colline, et assez grandes pour renfermer lit, table, chaises, ustensiles de cuisine, linge, outils et provisions de plusieurs mois. Derrière ces solides parois, l'on peut entendre sans crainte les rugissemens du lion, les hurlemens de l'hyène ou du loup, les grognemens du rhinocéros et l'aboiement du chacal; les éléphans eux-mêmes s'en tiennent à distance. Ces machines énormes sont traînées par cinq ou six paires de bœufs au moins; la longueur de cet attelage interdit les détours rapides. La lenteur de la marche est désespérante : à chaque instant, il faut s'arrêter pour abattre ou élaguer des arbres, combler des cavités, abaisser des tertres, sonder des marais, chercher les endroits guéables des rivières. Aux étapes du soir, on dételle les bœufs, qui paissent en liberté autour du wagon et sous la protection d'un feu; mais l'herbe est rare, l'eau manque, le feu s'éteint, les gardiens s'endorment, les bêtes féroces arrivent et font une brèche à l'attelage ou le dispersent. Le lendemain, il faut courir de tous côtés pour le réunir, et souvent la matinée se passe sans qu'on ait pu se remettre en route. Malgré ces inconvéniens, Livingstone déclare que cette manière de voyager est la meilleure. L'explorateur peut faire quelques circuits autour de son domicile ambulant, s'en éloigner à une assez grande distance avec la certitude qu'il en retrouvera toujours la trace. Il a tout le temps nécessaire pour bien étudier le pays; le fusil en bandoulière, la boîte du botaniste sus-

pendue au côté, le sécateur et le canif dans la poche, un marteau à la main, il peut attaquer la nature dans ses trois règnes et en rapporter de précieux échantillons. De retour sous son toit, il classe ses richesses, rédige ses notes, enregistre les événemens de la journée et suppute la distance qu'il a parcourue à l'aide d'un appareil fixé à l'une des roues de son wagon.

Pour arriver au lac Ngami, il fallait traverser la partie nord-est du désert de Kalihari : l'aspect du pays ne justifie nullement le nom qu'il porte; l'herbe y pousse avec vigueur, ainsi que plusieurs variétés de plantes rampantes. Plusieurs tuberculeuses fournissent une nourriture saine et rafraîchissante, entre autres le *leroshia* à feuilles linéaires, et dont la tige n'est pas plus grosse qu'un tuyau de plume. Le *leroshia* produit, à un pied ou dix-huit pouces de profondeur, un bulbe de la grosseur de la tête d'un enfant, formé d'un tissu cellulaire dont le goût rappelle celui du jeune navet. Le *mokuri* pousse dans les terrains les plus exposés aux rayons brûlans du soleil, il forme sous terre, à des profondeurs, à des distances inégales, des tubercules aussi gros que la tête d'un homme; les naturels du pays le découvrent d'après le son que rend le sol frappé avec une pierre. Dans la saison pluvieuse, ce même désert se couvre de melons que tous les animaux, depuis l'éléphant jusqu'à la souris, viennent disputer à l'homme, à qui, on le conçoit, ils font une formidable concurrence.

Les voyageurs se dirigèrent d'abord en droite ligne vers le nord en suivant le lit d'une ancienne rivière. Aucun mouvement de terrain ne venait rompre la monotonie du paysage. Le sol était composé d'un sable blanc siliceux, fort doux au toucher, sur lequel un soleil sans nuages projetait une lueur éblouissante. Les massifs d'arbres et d'arbustes dont le pays est parsemé étaient si régulièrement espacés et formaient un dessin tellement uniforme que souvent le guide de la caravane ne retrouvait plus le chemin qui conduisait à une source ou à un réservoir d'eau. Dans leur incertitude, les explorateurs mettaient à profit le caractère de la faune du district qu'ils traversaient. Étaient-ils entourés de ces petits mammifères armés de griffes pointues qui creusent la terre et se nourrissent de racines aqueuses, ils en tiraient le désagréable augure que le pays n'était pas arrosé. Rencontraient-ils isolés ou par bandes le rhinocéros, le buffle ou le gnou, ils prenaient courage, l'eau ne pouvait être qu'à une distance de huit ou dix kilomètres. La rencontre de l'élan et de l'autruche les laissait indifférens; ces animaux peuvent en effet supporter sans peine une sécheresse prolongée.

Un mois après leur départ, ils aperçurent une vaste plaine blanche qu'une ceinture de *bauhinia* cachait en partie à leurs regards et sur laquelle le soleil couchant étendait une légère vapeur

d'un bleu d'azur. L'illusion était complète, et M. Oswell poussa un joyeux hourra, croyant avoir devant lui le fameux lac, principal objet de son voyage; sa joie fut de courte durée, ce qu'il prenait pour une nappe d'eau n'était qu'une vaste couche de sel recouverte d'une efflorescence de chaux. Peu de temps après, sur les bords d'une belle rivière qu'on leur dit être le Zouga et qui vient du lac Ngami, ils voient pour la première fois l'immense baobab, puis le *moshoma*, dans le tronc duquel les nègres taillent de grands canots, le *motsonia*, qui ressemble à l'oranger pour le feuillage, au cyprès pour la forme, et produit une excellente prune rose d'un goût acidulé. Des bandes de poissons, parmi lesquels le mulet domine, descendent la rivière à l'époque de la crue des eaux; un de ces poissons, le *mosula* (*glanis siluris*), atteint de telles dimensions que lorsqu'un naturel en porte un sur ses épaules, la queue traîne à terre; il est herbivore et se rapproche de l'anguille par ses mœurs. Une des principales tribus riveraines du Zouga, les Bayaye, sont ichthyophages, et comme tels sont en abomination aux Béchouanas du sud. Ils se servent pour pêcher de filets qu'ils confectionnent avec la fibre légère, mais forte, de l'hibiscus. Les cordes flottantes sont faites avec des algues auxquelles ils fixent, au lieu de liége, des fragmens d'une plante marine renfermant à chaque nœud une cellule pleine d'air. Rien de plus paisible que ces naturels : ils ne portent aucune arme et sont par principe ennemis de la guerre. Ce sont les quakers de la race nègre.

Les voyageurs mirent vingt jours à remonter le Zouga en longeant la rive gauche, traversèrent un de ses affluens, le Tamunacle, et arrivèrent, deux mois après leur départ, à l'extrémité nord-est du lac Ngami, lequel est situé sous le 20° 30′ de latitude sud et le 20° 40′ de longitude est. Ce lac s'étend du nord-est au sud-ouest, et présente une circonférence d'environ 120 kilomètres; il est peu profond, et d'un abord difficile à cause de la ceinture de marécages dont il est entouré. Au moment des grandes crues, l'eau est fraîche et d'un goût agréable, mais en été elle devient saumâtre. Le Ngami est à deux mille cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer; le pays qui lui sert d'assiette est légèrement incliné à l'est. Le désert de Kalihari l'environne de trois côtés. La contrée qui s'étend directement au nord est richement arrosée par un large tributaire du lac, l'Ambarrah, et par de volumineux affluens du Zambèse, qui sont eux-mêmes autant d'artères d'un système de rivières de toutes dimensions. Pour atteindre Linyanti, demeure de Sebitouané, chef des Makololos, le docteur Livingstone n'avait donc plus à craindre le manque d'eau, et il savait en outre que tous les chefs de districts avaient reçu l'ordre de l'assister dans son voyage. Le plus redoutable adversaire qu'il devait rencontrer était une mouche que

les indigènes appellent *tsétsé* (*glossima morsitans*); elle est un peu plus grosse que notre mouche ordinaire et ressemble pour la nuance à l'abeille; sa piqûre est mortelle pour les bœufs, les chevaux et les chiens, inoffensive pour le veau, le mulet, l'âne, la chèvre, et les animaux sauvages le zèbre, le buffle et l'antilope. L'homme n'en éprouve qu'une démangeaison très supportable. Malgré les précautions prises contre ce danger bien connu, les voyageurs n'en perdirent pas moins quarante-trois bœufs des plus forts.

Après avoir fait de nombreux zigzags et traversé plusieurs ravins pour fuir les *tsétsé*, Livingstone et ses compagnons arrivèrent sur les bords du Chobé, cours d'eau de première grandeur qui prend sa source à cinq ou six cents kilomètres au nord-ouest et va se perdre dans le Zambèse. Ils le remontèrent pendant une journée et atteignirent Linyanti, ville de sept à huit mille âmes, située sous le 18° 17′ de latitude sud et le 21° 30′ de longitude est, et capitale de l'empire de Sebitouané. Ce chef était alors à Naliele, à près de cent lieues plus au nord. Dès qu'il eut appris l'arrivée du blanc, il se hâta de revenir sur ses pas. Livingstone alla à sa rencontre, et le trouva dans une île du Chobé, entouré de ses principaux officiers, auxquels il donnait une leçon de musique vocale. La mélodie ne blessait pas trop les oreilles. Sebitouané reçut l'Européen avec une grande affabilité, l'assura de sa protection, et l'autorisa à se fixer dans le lieu qui lui paraîtrait le plus agréable. Ce chef appartenait à la famille des Béchouanas et se trouvait alors à 1,500 kilomètres du lieu de sa naissance. Expulsé de son pays par les vicissitudes de la guerre, il était parvenu, à force de persévérance, d'énergie et d'habileté, à fonder une sorte d'empire sur les deux rives du Zambèse. Il mourut d'une fluxion de poitrine peu après son entrevue avec Livingstone, laissant ses états à sa fille Mamokisané. Celle-ci s'empressa de renouveler l'autorisation que son père avait accordée au missionnaire anglais. Il en profita pour s'avancer dans la direction du nord-est, et le 30 juin 1851 il arrivait à Séchéké, ville située sur le bord du Zambèse, sous le 17° 31′ de latitude sud et le 22° 53′ de longitude est. Livingstone corrigeait par cette découverte les cartes portugaises, qui plaçaient plus à l'est les sources de ce fleuve.

Convaincu cependant de l'impossibilité de continuer son voyage d'exploration avec sa famille, Livingstone prend le parti de revenir au Cap, où il l'embarque pour l'Europe. Il passe deux mois dans cette ville moins pour se reposer que pour perfectionner les connaissances astronomiques qui devaient faciliter ses observations. Il était dès lors bien décidé à pousser ses investigations jusqu'au bout dans ces vastes espaces qui l'attiraient invinciblement.

Il se remit en route le 1er juin 1852. En traversant la colonie, il

constata, par les noms que portent encore un grand nombre de districts et de localités, qu'elle renfermait une faune des plus riches que les armes à feu ont détruite ou ont fait fuir vers le nord. Les émigrations suivent une marche régulière : les animaux les plus intelligens, à la tête desquels se place l'éléphant, partent les premiers; les plus stupides ou les plus paresseux, tels que le gnou et l'autruche, s'éloignent les derniers. Bien que le voyageur relève avec complaisance le courage et l'habileté des chasseurs anglais, il déplore néanmoins l'immense destruction qui se fait de ces animaux, l'ornement de ces contrées, et dont plusieurs sont inoffensifs. On tue pour le plaisir de tuer; ce n'est pas un aliment que l'on cherche, ni la légitime satisfaction d'augmenter les collections scientifiques et d'enrichir un musée : l'animal tout entier est le plus souvent abandonné aux hyènes et aux vautours. Le plus beau quadrupède n'est guère qu'une cible contre laquelle on tire par manière d'exercice et pour dire à ses amis combien de fois on a touché le but (1).

Livingstone traverse ensuite de nouveau le désert de Kalihari, en laissant à l'ouest le Ngami. Il marche en explorateur naturaliste, à pas comptés, et fait de nombreux zigzags pour bien étudier le pays. On lui doit des observations intéressantes et neuves sur les diverses espèces de fourmis qu'on trouve en si grande abondance dans cette partie de l'Afrique australe. Les fourmis se chargent, par les nids qu'elles élèvent dans ces vastes plaines et dont quelques-uns ont jusqu'à trente pieds de haut, d'accidenter le terrain et même de le boiser, car la terre qui recouvre ces nids, ameublie et broyée par le travail formical, est d'une fertilité exceptionnelle. Livingstone a constaté que les fourmis se dévorent entre elles : c'est pour les manger et non pour les réduire en esclavage que certaines fourmis grisâtres font une guerre acharnée aux fourmis blanches; les nègres du reste sont également friands de ces dernières, ils les font rôtir et les considèrent comme une véritable friandise. Ce n'est pas seulement dans la société des fourmis que le missionnaire s'est souvent trouvé, c'est aussi dans celle des lions. Il a pu en étudier les mœurs tout à son aise, et cette étude leur a été peu favorable. Il les dépouille de cette auréole de noblesse et de majesté que l'on s'est plu à leur donner. Le lion, comme tous les carnivores, craint l'homme; quand il le rencontre, il s'arrête une seconde ou deux en fixant sur lui ses regards, puis fait tranquillement un demi-tour, marche pendant une minute en tournant la tête pour s'assurer qu'il n'est pas suivi, se met alors à trotter et s'enfuit bientôt à toutes jambes : on a même vu des lionnes dévo-

(1) On a calculé que la masse d'ivoire recueillie par le commerce exigeait la destruction annuelle de 30,000 éléphans.

rer leurs petits pour ne pas s'exposer à la poursuite des chasseurs. Ce n'est qu'à de certains momens de l'année, ou lorsque la vieillesse ne lui permet plus de poursuivre sa proie, que le lion est dangereux. Il n'attaque jamais un animal en face; il se tient en embuscade, et d'un seul bond lui saute sur la croupe. En fait de noblesse, il est bien au-dessous du chien de Terre-Neuve. Il a du reste toutes les allures d'un chien de grande taille, avec un nez proéminent. Son rugissement même, que les écrivains disent si effrayant, ressemble tellement à celui de l'autruche, qu'il faut l'ouïe exercée du sauvage pour saisir la différence.

Le désert de Kalihari abonde en *rodentia* de la plus petite espèce, qui servent de nourriture à une multitude de serpens, dont la longueur varie de cinq à vingt pieds. Les gros reptiles sont heureusement innocens et même comestibles. Quand les naturels parviennent à en tuer un, ils le partagent entre eux, et chacun emporte sur son épaule un bout de serpent, comme il ferait d'une bûche. Les autres au contraire sont des plus venimeux. Le *pikakholou* est si abondamment pourvu de venin que lorsqu'un certain nombre de chiens l'attaquent, le premier mordu meurt instantanément, le second cinq minutes après, le troisième au bout d'une heure, et le quatrième avant la fin de la journée.

Après avoir mis trois mois à traverser le pays de Kalihari, Livingstone arriva sur les bords du Sanschurch, un des bras du Chobé, sous le 18° 4′ de latitude sud et le 21° 46′ de longitude est. Il ne se trouvait donc pas fort éloigné de Linyanti, mais il en ignorait le chemin et n'apercevait dans les environs aucune trace d'habitations. Parmi les souvenirs de ses courses autour de cette rivière déserte et au milieu de cette plaine inondée où les roseaux forment de toutes parts des palissades impénétrables, on remarque l'attachant récit d'une nuit que Livingstone passa dans une hutte abandonnée, après avoir quitté ses équipages depuis plusieurs jours, et en compagnie d'un seul nègre. On retrouve dans ces détails toute l'imposante grandeur de ces solitudes étranges. Vers le soir, son nègre et lui arrivèrent, portés sur un frêle esquif, à un monticule de construction formicale, et dont une hutte inhabitée couronnait le sommet. Ils n'eurent d'abord qu'une pensée, l'abattre pour faire du feu; ils savaient que ces demeures inoccupées abritent des habitans d'une fâcheuse espèce; mais des myriades de moustiques les menaçaient de leurs piqûres insupportables, et une brume pénétrante commençait à se faire sentir. Ils renoncèrent donc à leur projet et se glissèrent sous ce toit pour y passer la nuit. Des rumeurs sourdes, caverneuses, sortaient de la couche épaisse des roseaux qui couvraient la campagne. Des serpens d'eau énormes, des loutres, des oiseaux inconnus, remplissaient ces épais fourrés de mille bruits mystérieux.

Parfois Livingstone et son compagnon entendaient des cris qui se rapprochaient de la voix humaine, accompagnés de clapotemens, de glouglous, de rejaillissemens de toute sorte; parfois il leur semblait qu'un canot monté par plusieurs rameurs s'approchait. Ils se levaient, écoutaient, hélaient, tiraient quelques coups de fusil, dont le bruit se prolongeait pendant près d'une heure avant de s'évanouir. Arrivés enfin au terme de cette émouvante nuit sans sommeil, ils sortirent sains et saufs de leur abri suspect, et avisant un nid de fourmis d'une hauteur prodigieuse, Livingstone y monta pour s'orienter. Il vit que le Chobé faisait, à une grande distance, une pointe dans les terres, et rama de ce côté, recommandant à son nègre de se tenir solidement cramponné au bateau. Le conseil était bon, car au même instant un hippopotame, apparaissant et plongeant tout près d'eux, lança la chétive embarcation bien loin derrière lui. Ils ramèrent depuis midi jusqu'au soleil couchant, toujours enfermés entre deux murailles de hautes graminées, et aperçurent le soir seulement un village de Makololos dans une des îles du fleuve. Les naturels crurent d'abord voir un fantôme, mais ils reconnurent bientôt Livingstone et se dirent entre eux : « Est-ce des nues qu'il est tombé? est-il venu à califourchon sur un hippopotame, ou en volant comme un oiseau? » Ces bonnes gens allèrent lui chercher ses attelages et lui servirent de guides jusqu'à Linyanti. Sékélétou, le chef des Makololos, jeune homme de dix-huit ans, en faveur duquel Mamokisané avait abdiqué, reçut Livingstone avec des marques non équivoques de la plus vive satisfaction. Il lui présenta comme vin d'honneur plusieurs mesures de bière, et un héraut ou chambellan lui débita une harangue pour lui souhaiter officiellement la bienvenue.

IV.

La fatigue de ce voyage, qui avait duré plus d'une année, n'arrêta pas Livingstone, décidé à poursuivre l'exécution du plan qu'il avait conçu. Il ne s'agissait de rien moins que de mettre le centre de l'Afrique australe, où il se trouvait, en communication avec l'Atlantique à l'ouest et l'Océan indien à l'est, et d'ouvrir ces contrées inconnues au zèle et à l'activité de tous les pionniers de la civilisation chrétienne; mais pour réaliser ce projet il avait besoin du concours de Sékélétou, dont la domination s'étendait sur une section considérable du bassin du Zambèse. Il n'eut pas de peine à l'intéresser à son entreprise. Ce jeune homme bienveillant et bien doué comprit l'avantage que son pays pourrait retirer de l'exécution de ce plan. Ce n'était qu'à des prix purement nominaux que les Ma-

kololos pouvaient écouler leur ivoire, tandis qu'ils étaient obligés de faire des sacrifices considérables pour se procurer des cotonnades ou autres produits européens. Ils prévoyaient même que ces sacrifices allaient devenir plus considérables encore, car des marchands arabes avaient naguère pénétré dans le pays et cherchaient à y introduire l'odieux commerce des esclaves. Or les Makololos espéraient échapper à ce hideux trafic en formant des relations directes avec la côte. Ils approuvèrent donc le projet du docteur, et dans un *pitso* convoqué et présidé par Sékélétou il fut décidé à l'unanimité moins une voix, qui était celle d'un devin ou prêtre, que vingt-sept d'entre les Makololos l'accompagneraient jusqu'au terme de son voyage. Ses préparatifs furent bientôt achevés. Livingstone savait qu'un bagage par trop considérable embarrasse la marche et excite la cupidité des naturels. Il avait quelques livres de thé et de sucre, une dizaine de kilos de café, quatre boîtes de fer-blanc de quinze pouces carrés renfermant son linge, sa petite pharmacie, sa bibliothèque, composée de l'almanach nautique, des tables des logarithmes et d'une Bible, et une petite pacotille de verroterie, plus un sextant, un horizon artificiel, un thermomètre, deux boussoles et un chronomètre. Sa poudre était distribuée, de peur d'accident, dans toutes les parties de son bagage, et ses armes se composaient de cinq fusils, dont un à deux coups. Quant à la route qu'il devait prendre pour atteindre la côte occidentale, elle lui était tracée à l'avance. Les contrées voisines de Linyanti étaient envahies par le tsétsé, à l'exception de la vallée de Barotsé. Or, comme ses compagnons de voyage devaient emmener avec eux un troupeau de bœufs dans la prévision que la grande chasse leur ferait souvent défaut, il fallait, coûte que coûte, éviter les régions infestées par le redoutable insecte. La vallée de Barotsé s'étendait au nord-ouest et pointait vers Saint-Paul-de-Loanda. Le voyageur, muni d'une carte portugaise, prit donc cette ville pour objectif de ses explorations.

Les premières pluies qui vinrent rafraîchir l'atmosphère furent l'annonce du départ. Livingstone laissa ses wagons à la garde des Makololos et s'embarqua le 11 novembre 1853 sur le Chobé, qui coule au nord-est. Ce fleuve a plus de cent mètres de largeur et traverse un *dyke* ou filon d'amygdaloïde (1) dont les cristaux, dissous par l'eau, qui laisse sur les flancs du rocher des marques de son action érosive, donnent au Chobé en aval de ce point une teinte vert clair très différente de la teinte d'amont, qui est foncée. Livingstone a remarqué que les eaux chargées de matières minérales

(1) On appelle *amygdaloïde* toute roche contenant des parties minérales cristallisées, empâtées dans la masse générale comme dans un ciment.

ont la vertu de disperser en partie les nuages de moustiques qui suivent habituellement les cours d'eau. Il mit quarante-deux heures à franchir les 340 kilomètres qui séparent Linyanti du Zambèse. La jonction de ce fleuve avec son tributaire a lieu sous le 17° 12′ de latitude sud et le 23° 5′ de longitude est. A l'angle occidental se trouve une île appelée Mparia, qui est formée de *trapp* (roche d'origine éruptive) d'une époque plus récente que la couche épaisse de tuf dans laquelle le Chobé a creusé son lit.

Le Zambèse, dont le nom signifie le « fleuve par excellence, » est tellement large au point de jonction que la vue n'en peut atteindre la rive opposée; mais à quelques lieues plus bas il rentre dans des limites plus étroites. A mesure que les explorateurs avançaient vers le nord, la nature se parait d'une végétation plus vigoureuse. Le pays était boisé; des arbres de différentes essences s'espaçaient dans la prairie, et y projetaient une ombre délicieuse; ils formaient à une douzaine de kilomètres du fleuve une lisière qui marquait sans doute les limites de l'inondation annuelle. Le buffle, le zèbre, l'élan et plusieurs variétés d'antilopes paissaient par troupeaux dans ces plaines immenses. Une multitude d'oiseaux inconnus faisaient entendre leurs chants variés, interrompus d'une manière désagréable par le cri aigu du perroquet vert à épaules jaunes. Livingstone aperçut la tourterelle, que le bruit des flots ne faisait pas sortir de sa rêveuse tranquillité, et le faucon pêcheur, qui poussait sa note flûtée, vrai glouton parmi la gent ailée. Le docteur en ramassa un qui était sans mouvement parce qu'il avait avalé un poisson trop gros pour la capacité de son estomac. Il remarqua aussi plusieurs variétés de pluviers, entre autres celui qui passe pour être le dentiste du crocodile, lui nettoyant la mâchoire des insectes qui s'y logent, — le palmipède plotus, qui attend sur une branche dénudée que le soleil ait quitté l'horizon pour retirer du fond de l'eau le serpent dont il est friand, — des francolins et des pintades qui cherchaient leur pitance le long des rives du fleuve. La population aurait pu décupler et se trouver encore à l'aise dans les contrées sans limites que traversait Livingstone. Déjà cependant un bon nombre de villes et de villages étaient éparpillés dans la vallée. Les voyageurs franchirent de nombreux rapides, et durent s'arrêter à la chute du Gonye, qui atteint, dans la saison pluvieuse, jusqu'à soixante pieds de hauteur. Elle est située sous le 16° 38′ de latitude sud et le 21° 15′ de longitude est. Les rameurs portèrent joyeusement les canots sur leurs épaules et les remirent à flot au-dessus de la cataracte, tandis que le reste de la petite caravane suivait lentement les rives du fleuve avec le troupeau de bœufs qui lui était confié. Le 17 décembre, ils arrivèrent à Libonta, dernière ville des états soumis à la domination des Makololos. Jusqu'à ce jour, Li-

vingstone et sa suite avaient vécu dans l'abondance; rien de plus obligeant et de plus poli que la manière dont les indigènes lui apportaient leurs tributs. Quand on lui amenait un bœuf, on ajoutait toujours : « Voici un petit morceau de pain pour vous. » Ils lui fournirent aussi avec une riche libéralité des légumes et des fruits. Parmi ces derniers se trouvait une grande variété de noix vomiques, elles avaient la grosseur et la couleur d'une orange ordinaire : la pulpe en est juteuse et d'un goût légèrement aigrelet; les pepins sont très durs, d'une saveur âcre, et renferment une substance toxique des plus actives. C'est de ces pepins et de l'écorce que l'on extrait la strychnine. On lui apportait aussi le *mobola*, qui a le goût de la fraise et la forme de la datte; mais le meilleur de tous ces fruits était le *mamosho* (mère du matin), gros comme une noix, et dont la chair juteuse et acidulée se rapproche par son goût de celle de l'anacardier.

Livingstone allait se trouver de nouveau en face de l'inconnu. Aucun pouvoir ne le mettait à l'abri des intentions malveillantes des chefs. Il n'avait pour sauvegarde que la franchise qu'il apportait toujours dans ses relations avec les naturels, et qui en Afrique comme en Europe constitue la meilleure des politiques. Le Londa, ce singulier pays où il entrait, est une agglomération de tribus sous la domination d'un chef suprême qui porte le nom générique de *matiamwo*. La résidence de ce chef était à 200 lieues au nord. Le missionnaire ne crut pas devoir aller chercher si loin une protection incertaine; il continua hardiment son voyage sans permis officiel. Il franchit donc la frontière londienne, et arriva au confluent du Liba et du Zambèse sous le 14° 11′ de latitude sud et le 21° 16′ de longitude est. Ce dernier fleuve fait à cet endroit un coude vers l'est. Livingstone dut le quitter pour prendre l'affluent qui, venant du nord-ouest, lui indiquait sa route. Il le remonta quelque temps, mais se trouva bientôt arrêté par un chef féminin du nom de Manenko. C'était une femme fortement taillée, jeune encore et qui n'avait pour tout vêtement qu'une forte couche de graisse mêlée d'ocre. Elle lui déclara que, s'il n'allait pas solliciter l'autorisation de son oncle Shinté, il serait indubitablement mis à mort par les riverains du Liba. Livingstone n'eût pas tenu grand compte d'une menace qu'on lui avait déjà faite bien des fois; mais ses Makololos, plus prudens, refusèrent de le suivre, et il allait partir seul quand la grande Manenko l'arrêta, et, lui mettant la main sur l'épaule, lui dit du ton le plus maternel : « Allons, mon petit homme, faites comme les autres. » Livingstone partit donc avec sa suite pour la ville qu'habitait Shinté. Celui-ci lui fit une réception magnifique où il n'y eut pas moins de neuf discours prononcés, et après une dizaine de jours le docteur reprit au milieu de pluies tor-

rentielles son pénible voyage par terre. Ce fut un des momens les plus difficiles de son expédition. Le pays était inondé, à chaque instant il se trouvait arrêté par une rivière qu'il devait traverser le plus souvent à pied ayant de l'eau jusqu'au cou. Il était obligé de tenir son chronomètre sous l'aisselle pour le préserver de l'humidité. La fièvre intermittente qu'il avait gagnée en entrant dans le bassin du Zambèse ne le quittait plus. Il montait un bœuf, mode de locomotion qui présentait des inconvéniens de plus d'un genre. Dans les bois, il était renversé par les branches dont le bœuf se préoccupait peu; dans les lieux habités, il était désarçonné par les bonds trop brusques de sa monture, à laquelle un chien causait de folles terreurs. Le chef de la ville de Catema, qu'il traversa bientôt, avait la plus haute idée de son importance. « Je suis le grand *moena* (seigneur) de Catema, lui dit-il dans son audience de réception, l'égal du *matiamvo*. Aucun autre que lui ne m'est semblable. J'ai toujours vécu ici comme l'ont fait mes ancêtres, et cette maison a été celle de mon père. Vous n'avez point trouvé d'ossemens humains près du lieu où vous êtes campé, car je n'ai jamais fait mourir de voyageurs. Ils se placent tous sous ma protection. Je suis le grand *moena* de Catema dont vous avez entendu parler. » L'éloquence du *moena* ne l'empêchait pas d'être un bon enfant. Il fournit au voyageur des vivres et des guides à la caravane. A 10 kilomètres de cette ville, Livingstone découvrit un petit lac que les indigènes appellent Dilolo. Il a une douzaine de kilomètres de long sur 4 ou 5 de large, et se trouve sous le 11° 40′ de latitude sud et le 20° 7′ de longitude est. Le principal tributaire du Liba, le Lotombowa, en sort à la pointe sud. A l'extrémité opposée, on rencontre un autre cours d'eau qui porte le même nom. Livingstone en avait conclu que c'était la même rivière qui entrait dans le lac au nord pour en sortir au midi, mais les naturels lui affirmèrent qu'elle coulait dans le sens opposé et suivait la direction septentrionale. — Il comprit alors que le lac Dilolo et les plaines inondées dont il fait partie sont les points culminans entre les deux bassins du Zambèse et du Congo, et forment un réservoir qui divise ses eaux entre l'Océan Atlantique et l'Océan indien. En effet, à peine eut-il franchi l'horizon de ce lac qu'il se trouva dans un pays fortement accidenté et d'un aspect tout nouveau. Les rivières coulaient au nord et se trouvaient encaissées dans de charmantes vallées. Le troisième jour de son entrée dans cette zone, il est arrêté par un courant de trois à quatre cents pieds de large. Les naturels qui lui prêtent leurs canots pour le passer lui disent qu'il pourrait y naviguer pendant des mois sans en voir la fin. C'était le Casaï, l'affluent le plus considérable du Congo. Le point où il le traversa se trouve sous le 11° 18′ de latitude sud. Si la nature était plus mouvementée et d'un as-

pect plus riant que dans le bassin supérieur du Zambèse, les habitans, bien qu'appartenant encore à la même famille, n'étaient plus si généreux, ni si hospitaliers. Il comprit qu'il approchait d'une contrée sur laquelle les remous de la vie civilisée venaient trop souvent déposer leur écume. Les tristes spécimens qu'elle envoie aux sauvages développent chez ceux-ci les plus mauvais côtés de la nature humaine; le commerce des esclaves notamment avilit et dénature tout ce qu'il touche. Les difficultés de l'exploration augmentent dans la proportion des progrès que Livingstone fait vers l'ouest; on ne veut plus lui fournir des vivres sans en exiger dix fois la valeur, on lui demande même ce qu'il ne veut ni ne peut donner, un bœuf, un fusil, de la poudre, un de ses hommes que l'on prenait pour ses esclaves. Il dut se dépouiller de tout ce qu'il avait, à l'exception de son chronomètre et de ses instrumens astronomiques. La chasse était nulle, la fièvre ne lui aurait d'ailleurs pas permis de s'y livrer, elle avait amené chez lui une prostration générale accompagnée de vertiges continuels. Les Makololos, d'un naturel si gai, avaient perdu leur entrain et regrettaient amèrement leur pays. Victimes comme leur chef de la rapacité des indigènes, ils avaient dû faire le sacrifice de tout ce qu'ils possédaient. Aussi avec quelle indignation ils parlaient de leur avidité et de leur paresse! Les Bashingés négligeaient un sol des plus fertiles et placé dans des conditions climatériques hors ligne. Deux saisons pluvieuses, qu'amenait le passage du soleil du nord au sud et du sud au nord, leur procuraient deux récoltes; les parties cultivées donnaient de magnifiques produits en coton, millet, tabac, maïs, manioc et autres plantes légumineuses. Le pays était fort peuplé; les villages fourmillaient d'enfans qui grimpaient avec une agilité de singe sur les arbres pour voir passer les voyageurs. Ceux-ci étaient obligés d'entourer leur petit camp de défenses pour qu'il ne fût pas envahi par les femmes, qui venaient, avec de grandes pipes à la bouche, commettre mille indiscrétions. Les hommes se contentaient pendant des heures entières de regarder l'étranger, tout en jetant dans les airs de grosses bouffées de tabac.

Arrivé sous le 10e degré de latitude sud et le 17e de longitude est, Livingstone se trouva tout à coup en présence d'une vallée qui surpassait en étendue et en beauté toutes celles qu'il avait vues. A l'endroit où elle s'ouvrait devant lui, elle avait plus de trente lieues de largeur, mais elle allait en se rétrécissant au sud; dans le centre coulait un cours d'eau de première grandeur, faisant de nombreux méandres. Dans le moment même où la vallée se développa à ses regards, un épais nuage en traversait le centre et faisait entendre un roulement de tonnerre tandis que le ciel au-dessus était resplendissant de lumière. Lorsqu'il fut descendu dans cette vallée, qui de

la hauteur semblait parfaitement unie, il la trouva sillonnée par une multitude de rivières et de torrens dont l'origine se cachait dans les parois ombreuses du bassin, et qui variaient agréablement le paysage par leurs allures capricieuses. Vu du centre, le rebord oriental du plateau tout dentelé se profilait sur le ciel, et de chaque découpure descendaient de riches vallons dont l'ensemble simulait les plis d'une immense draperie suspendue à la montagne. Cette vallée est de formation maritime et présente une section de la structure géologique du pays. L'assise supérieure est un conglomérat ferrugineux dans lequel sont enchâssés des galets de grès ou de quartz, les assises inférieures sont formées de couches d'argile schisteuse rougeâtre plus ou moins dures, la plus compacte occupant la base.

Il fallut trois jours pour atteindre le fleuve que les naturels appellent Couango, dont nous avons fait Congo, une des artères de l'Afrique australe qui a donné son nom à une province de l'ouest de ce continent. Si les informations que Livingstone a recueillies sont exactes, il prend sa source vers le 12ᵉ degré de latitude sud et le 16° 10′ de longitude est pour couler en droite ligne vers le nord jusqu'au 5ᵉ degré, où il reçoit le Casaï, et de là se dirige à l'ouest pour se décharger dans l'Atlantique. A l'endroit où Livingstone le traversa, il avait un courant de 150 mètres. Les approches en sont difficiles; l'herbe dépassait de deux pieds la tête du voyageur monté sur son bœuf; le bambou avait la grosseur du bras, les arbres seuls étaient malingres et décharnés, comme si les eaux du fleuve leur étaient contraires. Si un marchand mulâtre ne lui eût prêté le plus opportun des secours, il aurait rencontré de sérieux obstacles pour franchir le Congo; le chef de la tribu des Bashingés, qui en occupe la rive droite, exigeait, comme conditions de passage, des présens considérables parmi lesquels il mettait un esclave. Quand il s'aperçut que Livingstone passait sans son autorisation, il fit diriger sur la caravane un feu si maladroit que personne ne fut atteint.

En mettant le pied sur la rive gauche du Congo, le missionnaire se trouvait dans un pays soumis à la couronne de Portugal, il s'en aperçut à la sécurité avec laquelle il le traversa. Après trois jours de marche, il arriva à Cassengé, première station portugaise dans cette partie de l'Afrique. C'est un groupe d'une quarantaine de maisons habitées par des marchands européens. Son entrée ne fut rien moins que brillante; ses vêtemens tombaient en lambeaux. La première personne qu'il rencontra lui demanda son passeport et l'invita à le suivre chez le commandant. Livingstone n'avait garde de résister, car il était, dit-il, dans cet état de dénûment où l'on se sent heureux d'être mené en prison et de trouver ainsi le logement et la

nourriture. Le commandant, après avoir pris connaissance de son passeport, le retint à souper. Un des convives, le capitaine Neves, le reçut ensuite dans sa maison, lui offrit la plus généreuse hospitalité, lui fit présent d'un habillement complet, et prit en outre soin de ses vingt-sept compagnons de voyage. Il resta quinze jours dans ce poste avancé de la civilisation européenne entouré de la bienveillance générale. Les habitans se demandaient pourtant entre eux quel pouvait être cet étrange personnage qui leur était tombé du ciel. — Il se dit *missionario;* s'il l'était, parlerait-il aussi ouvertement de sa femme et de ses quatre enfans? C'est un savant, témoin ses instrumens, ses observations astronomiques et ses calculs; c'est un docteur, il donne des consultations, prescrit des remèdes. Un docteur! mais ne voyez-vous pas quelle paire de moustaches il porte et comme il manie un fusil? — Livingstone était tout cela en effet, et par-dessus tout cela un voyageur, comprenant à merveille les multiples exigences de sa tâche. Cette incertitude ne nuisit nullement aux égards que l'on eut pour lui. A son départ, le commandant lui donna un caporal et deux soldats pour le conduire jusqu'à Ambaca, à moitié chemin de la côte. Sans la fièvre, qui redoubla et s'empara aussi des Makololos, le voyage eût été très agréable. La population indigène était toujours empressée, les autorités se montraient généreuses. La route était jalonnée, à des distances de 12 à 16 kilomètres, de cabanes où les voyageurs trouvaient des bancs à claire-voie pour servir de lits, des chaises, une table et une cruche d'eau. Pour des gens qui depuis six mois couchaient sur la terre, ce mobilier était du luxe. A Ambaca, le caporal, qui était d'un noir de jais, ce qui ne l'avait pas empêché de traiter avec mépris ses deux soldats de *nègres* tout le long du chemin, fut remplacé par deux ordonnances. Ambaca, qui a été une ville considérable, est réduite aux proportions d'un simple village où rien ne rappelle l'ancienne splendeur, sauf la maison du commandant, une prison et les ruines d'une église. Le 24 mai, Livingstone arrivait à Golongo Alto, site admirable placé au centre d'un système de montagnes qui semblent être les premières assises du plateau de l'Afrique australe. C'est tout un ensemble de rochers, de pics, de dents, d'aiguilles, qui descendent par étages jusqu'à la plaine, dont la stérilité et le morne aspect font regretter la riche végétation des hauteurs. Enfin le 31 mai, sept mois après son départ de Linyanti, il se trouvait avec sa suite à Saint-Paul-de-Loanda, ville maritime, capitale de l'Angola et chef-lieu des possessions portugaises du sud-ouest de l'Afrique.

Livingstone y resta quatre mois et demi pour refaire sa santé, gravement compromise par la fièvre et les fatigues d'un long voyage. Il fut accueilli avec une grande bienveillance par les autorités et les principales familles de la ville, qui portèrent aussi

beaucoup d'intérêt à ses vingt-sept Makololos. Ceux-ci mirent si bien leur temps à profit qu'ils s'amassèrent un pécule avec lequel ils achetèrent une provision considérable de graines de plantes légumineuses et d'arbres fruitiers dont ils voulaient enrichir leur pays. Quand on sut que le voyageur anglais allait se remettre en route pour traverser l'Afrique de l'ouest à l'est en repassant par Linyanti, les négocians se cotisèrent pour envoyer à Sékélétou un assortiment des articles de commerce de la colonie avec deux ânes pour les porter. La junte des travaux publics y ajouta un cheval et un uniforme de colonel; l'évêque eut de son côté l'extrême politesse de remettre au docteur une lettre de recommandation pour les autorités portugaises du Mozambique. Il partit le 20 septembre et dut consacrer plus d'une année à ce voyage de retour. En quittant l'Angola, il avait accepté la société de marchands nègres qui allaient à Matiamwo (1), capitale des Balondas. Il voulait, utilisant la connaissance qu'ils avaient du pays, étendre vers le nord-est son champ d'exploration; mais la lenteur désespérante avec laquelle ils marchaient, ne faisant en moyenne que 4 kilomètres par jour, ne lui permit pas de réaliser son projet. Craignant d'épuiser ses ressources, il se sépara de ses compagnons de voyage à Cabango, — un des principaux centres commerciaux du Londa sous le 9° 31′ de latitude sud et le 18e degré de longitude est, — pour reprendre la direction du sud-est et rentrer ainsi dans le bassin du Zambèse. Les villages étaient clair-semés et d'un difficile accès. Les sentiers qui les reliaient entre eux étaient fort étroits et souvent cachés sous une herbe épaisse, dure, à lames tranchantes, qui mettait en sang les pieds des Makololos. La vue d'un blanc était un phénomène tout nouveau dans ces régions inconnues et inspirait, surtout chez les femmes, un véritable effroi. Elles se plaçaient pour le regarder derrière les palissades de leurs jardins, et quand il s'approchait, elles se précipitaient dans leurs huttes. Lorsqu'un enfant le rencontrait, il poussait des cris jusqu'à se pâmer. Les chiens s'arrêtaient tout court en le voyant, puis se sauvaient la queue entre les jambes, comme s'ils avaient vu un lion. Les ânes étaient inconnus dans ce pays : aussi, lorsque l'un de ceux que Livingstone menait à Sékélétou se mettait à braire, la terreur était à son comble dans tous les alentours; mais dès qu'on eut franchi la frontière des états soumis aux Makololos, le voyage ne fut plus qu'un triomphe. On sortait en foule des villages pour aller à la rencontre de la troupe, on contemplait les hardis voyageurs comme des ressuscités, car personne n'avait douté qu'ils n'eussent succombé dans leur entreprise. Les questions et les réponses ne taris-

(1) Cette ville donne son nom au chef supérieur du Londa.

saient pas. A Libônta, l'un des compagnons de Livingstone et le plus disert, Pitsané, parla plus d'une heure, au milieu d'un auditoire avide de l'entendre, des grandes choses qu'ils avaient vues. Chemin faisant, ils distribuaient à leurs parens et à leurs amis les graines qu'ils avaient achetées à Loanda. Le docteur avait aussi fait dans une corbeille un semis d'orangers, d'anacardiers, de figuiers, de caféiers, de papayers et d'autres arbustes à baies édibles. Ne jugeant pas prudent d'apporter ces plantes trop au sud, il en fit une petite pépinière dans l'enclos d'un chef sous le 12° 37′ de latitude sud. Les voyageurs arrivèrent à Linyanti en octobre 1855, deux ans après leur départ. Sékélétou convoqua une assemblée générale pour fêter leur heureux retour et recevoir officiellement les présens que le gouverneur et les négocians de l'Angola lui avaient envoyés. Ce fut encore Pitsané qui porta la parole, et il s'en tira avec honneur. Après un tableau animé des merveilles des pays de l'ouest, il affirma avec assurance que, s'ils n'en avaient pas vu davantage, c'est qu'ils étaient arrivés au bout du monde. Au service religieux du dimanche suivant, Sékélétou parut en uniforme de colonel de l'armée portugaise, ce qui contribua fort peu au recueillement de l'assemblée.

V.

Livingstone n'avait cependant accompli que la moitié de sa tâche. Il ne lui suffisait pas d'avoir mis le centre de l'Afrique australe en communication avec l'ouest, il voulait encore le mettre en communication avec la côte du Mozambique à l'est, et ouvrir ainsi une route qui prendrait le sud de ce continent en écharpe. Cette partie de son œuvre était moins considérable que la première, et d'une plus facile exécution. Point d'incertitude quant au chemin à prendre, il n'avait qu'à suivre le Zambèse pour arriver à Quillimane, situé à l'embouchure de ce fleuve et sous la même latitude que Linyanti. Sékélétou, mieux en état de juger de l'utilité de l'entreprise, montra beaucoup d'empressement à seconder le voyageur, et mit à sa disposition une compagnie de cent quatorze de ses sujets, composée de plusieurs groupes appartenant aux différentes tribus riveraines du Zambèse et dont chacun avait sa spécialité. On y remarquait surtout le groupe des nageurs, qui avaient pour mission d'aller détacher de nuit sur la rive opposée des fleuves qu'ils devaient traverser les canots que des chefs malveillans refuseraient de mettre à leur disposition; ces nageurs portaient des rames en guise de carquois. En marche, les groupes conservaient leurs places respectives, et aux repas la séparation était commandée par les mœurs, chaque tribu ayant une manière différente d'apprêter sa nourriture. Le soir, chacun avait sa besogne tracée à l'avance; les uns, attachés au ser-

vice particulier de Livingstone, dressaient sa tente, faisaient sa cuisine, préparaient son lit avec de l'herbe; d'autres allaient chercher du bois, entretenaient le feu une partie de la nuit; un plus grand nombre était chargé de construire les abris, dont il fallait tourner l'ouverture vers l'ouest pour se garantir du vent qui souffle constamment de l'est. Enfin un dernier groupe palissadait le camp pour le soustraire aux visites fâcheuses.

Livingstone se mit en route le 3 novembre 1855. La direction qu'il dut prendre le forçait à traverser un canton infesté de *tsétsés*. Pour ne pas en souffrir et conserver sa monture bovine, il le traversa de nuit; un orage tel qu'on en voit peu dans les pays tempérés le surprit au moment où il y entrait. L'obscurité était absolue. Les nègres s'égaraient ou se jetaient les uns sur les autres. La connaissance des lieux leur aurait été inutile, si de fréquens éclairs n'eussent projeté sur leur route une rapide, mais éclatante lumière. Sorti sans accident de ce double danger, Livingstone longea le Chobé et entra dans le Zambèse, dont il suivit le cours sud-est. En peu de jours, il atteignit cette fameuse cataracte que les Makololos appellent *mosi-oa-tunya* ou fumée retentissante. Elle s'annonce par un bruit sourd semblable à un roulement lointain et continu de tonnerre et par des colonnes de vapeurs, dont le sommet, au moment où il les aperçut, se confondait avec les nuages; blanches à leur base, ces colonnes, en s'épanouissant dans les airs, prenaient une nuance noirâtre. Les bords du fleuve, ainsi que les îles, dont il est embelli, étaient couverts des plus beaux ombrages. Point de confusion dans le tableau : chaque arbre conservait sa physionomie particulière, et plusieurs se détachaient de leurs massifs par les brillantes fleurs dont ils étaient ornés. De gracieux palmiers ouvraient au soleil leur élégant parasol, le *mohonono* argenté se dressait auprès avec cette apparence vénérable qui le fait ressembler au cèdre du Liban, et un peu plus loin le *motsouri* élevait dans les airs son cône élancé, analogue à celui du cyprès, mais couvert de fruits écarlates. Une multitude d'autres arbres rappelaient par leur caractère général et leur feuillage nos plus belles essences d'Europe, et au-dessus de tous l'imposant baobab étendait d'un air protecteur ses bras gigantesques.

Bien que les eaux fussent basses, le fleuve mesurait encore dix-sept cents mètres de largeur. Le voyageur se fit transporter dans une petite île qui surplombe le gouffre. Ce passage, quelque court qu'il soit, ne peut se faire avec sécurité dans la saison pluvieuse; le courant est alors trop rapide pour permettre aux plus vigoureux rameurs de l'affronter sans danger. Même dans les autres saisons, le passeur a soin de mettre son esquif à l'abri d'un malheur en le frottant d'une poudre sacrée, et il déclare en outre que cette poudre

ne conserve sa vertu qu'autant que les voyageurs gardent le silence le plus profond : admirable précaution qui met la prudence sous l'égide de la superstition, car la plus légère distraction du timonier pourrait entraîner le bateau dans l'abîme. Aucune langue, quelque riche qu'elle soit, aucun pinceau, même entre les mains du génie, ne pourrait reproduire ni pour les yeux ni pour l'esprit cette merveille du monde. Le frère de Livingstone, qui a visité cette cataracte en 1860, ne craint pas d'avancer que la chute du Niagara, qu'il connaissait aussi, ne pouvait lui être comparée. Une crevasse de plus de deux cents pieds de large s'étend d'une rive à l'autre. Le fleuve s'y précipite par une chute perpendiculaire de près de quatre cents pieds; or, comme le fond est moins large que l'orifice, l'eau s'y trouve violemment comprimée et produit de splendides colonnes de vapeur qui s'élèvent dans les airs. En plongeant son regard dans le gouffre, Livingstone vit la nappe d'eau, qui était d'abord restée intacte comme une glace convexe, se briser en myriades de fragmens à formes étoilées, et se convertir en une couche neigeuse d'une blancheur éblouissante sur laquelle se dessinaient à droite les vives couleurs de deux arcs-en-ciel. Sur sa gauche, il pouvait suivre les flots impétueux qui se précipitaient en bouillonnant vers l'étroite issue que le travail de la nature leur avait ouverte. Les particules écumeuses qui s'en détachaient brillaient au soleil comme des étincelles électriques. Livingstone était le premier Européen qui eût visité cette cataracte; il se crut donc autorisé à lui donner le nom de chute de Victoria. Elle se trouve sous le 23° 21′ de longitude est et le 17° 51′ de latitude sud.

La contrée, sillonnée de gorges profondes et de rochers à vives arêtes, ne permit pas à Livingstone de suivre le cours du Zambèse. Après avoir fait un semis de pêchers, d'abricotiers et de caféiers dans la petite île où il s'était arrêté, il se dirigea vers le nord-est et entra dans le pays des Batokas, une des fractions de la race nègre la plus déshéritée sous tous les rapports. Ce sont de grands fumeurs de *cannavis sativa*, plante qui, par quelques-uns de ses effets, tient du haschich et de l'opium : elle plonge celui qui en fume dans de grossières hallucinations et surexcite ses instincts sanguinaires. Les frontières de ce pays étaient couvertes de ruines dont quelques-unes attestaient la grandeur des localités détruites. Comme le voyageur était à la tête d'une compagnie bien armée, il jugeait prudent de se faire précéder dans chaque village par deux messagers ayant la mission d'annoncer son arrivée et de déclarer qu'il était l'ami de la paix, qu'il ne venait dans le pays que pour en inspirer l'amour à ses habitans. Ce langage si nouveau trouvait de l'écho dans tous les cœurs. — Quel bonheur, répondait-on à ses messagers, si la guerre allait enfin nous quitter, et si ce blanc parvenait à fixer la

paix au milieu de nous! — Nous n'aurions pas, ajoutaient les femmes, des songes si lugubres; la nuit comme le jour, nous voyons des lances levées sur nos têtes et la mort nous environner.

Le pays s'élevait graduellement à mesure qu'on avançait vers l'est, le sol conservant sa même nuance rougeâtre. Livingstone retrouva, en montant ce plan incliné, les essences d'arbres qu'il avait vues à l'ouest à la même altitude, entre autres le *moshouka*, qu'il avait rencontré dans l'Angola : c'est un arbre d'une vingtaine de pieds de hauteur; les feuilles en sont dures au toucher, luisantes, larges comme la main; le fruit a la forme d'une petite pomme et le goût de la poire. Les naturels lui apportèrent aussi des paniers de *manico*; c'est un fruit de la grosseur d'une noix, mais d'une forme irrégulière, avec une peau cornée qui se divise en cinq loges remplies d'une matière glutineuse fort sucrée; les pepins sont recouverts d'un velouté jaune soyeux. Parmi les autres arbres fruitiers, il remarqua le *motsikiri* pour ses formes élégantes, son beau feuillage touffu, d'un vert foncé, et son fruit huileux.

Le 30 novembre, il atteignit le sommet des hauteurs qui limitent à l'est le vaste plateau de l'Afrique australe. Le sommet est élevé de cinq mille deux cent soixante-dix-huit pieds au-dessus du niveau de la mer. Le flanc oriental est formé de collines rocheuses disposées en étages, qui l'entourent comme autant de contre-forts superposés. Il le descendit sans difficulté ni fatigue et rentra, sous le 26° 2′ de longitude est, dans la vallée du Zambèse, qui avait repris sa splendide parure et son exubérante fertilité; l'eau, l'air, la terre, le dessus, le dessous, tout était plein de vie. Les quadrupèdes de la plus haute espèce étaient si familiers qu'ils se plaçaient sur son chemin pour le voir passer avec sa troupe; il dut souvent les écarter à coups de fusil. En quittant les Batokas, il entra dans la grande tribu des Banyanis, qui diffèrent de leurs voisins par l'étrange figure que se donnent les femmes. Elles se percent la lèvre supérieure et en élargissent le trou jusqu'à ce qu'elles puissent y insérer un coquillage, ce qui leur donne quelque ressemblance avec le canard. Livingstone, en traversant ce pays, eut quelque peine à éviter tout fâcheux conflit avec les habitans; il y réussit cependant et arriva le 14 janvier 1856 à Zambo, ancien comptoir portugais. C'est par erreur que toutes les cartes modernes portent encore Zambo comme une ville placée sous la domination du gouvernement de Lisbonne; cette factorerie n'existe plus depuis longtemps : Livingstone n'y a trouvé que les ruines d'une dizaine de maisons et d'une église. Près d'un pan de mur de ce dernier bâtiment est une cloche fêlée que les indigènes appellent encore « le tambour du devoir. » Malgré son heureuse position au confluent du Langwa et du Zambèse, Zambo doit être rayé des cartes de l'Afrique; mais si les géographes

tiennent à le conserver comme village africain, qu'ils le placent sous les 15° 37′ 22″ de latitude sud et le 28° 12′ de longitude est.

La rive droite du Zambèse est riche en minerais de fer, et les sources y roulent des paillettes d'or; le district de Chiowa a la réputation de renfermer des mines d'argent; cependant Livingstone ne découvrit pas trace de ce précieux métal. Le sol était dans de certaines places couvert de tronçons d'arbres fossiles, les uns debout et d'autres couchés. Un de ces arbres avait quatre pieds huit pouces de diamètre; le bois en avait dû être très tendre, car il ne comptait que six cernes dans un pouce, ce qui lui donnait cent soixante-huit ans. Il trouva aussi des fragmens de palmier convertis en oxyde de fer, et dont les pores étaient remplis de silice pure. Ces arbres fossiles s'enfonçaient dans un grès tendre qui renferme des bancs de cailloux roulés. Ce grès forme le sous-sol rocheux de toute la contrée qui s'étend du Zambèse jusqu'aux gorges de Lupata, sur un espace de cent lieues, et se trouve identique à celui que l'on rencontre dans les zones correspondantes de l'ouest. Dans un endroit où le rocher a été violemment soulevé par un mouvement turgescent de l'intérieur, il découvrit une mince couche de houille sous un banc de galets.

Bien que le docteur s'approchât des établissemens européens, le pays conservait son caractère sauvage. Les hyènes tigrées y étaient en si grand nombre que les habitans avaient été contraints de construire leurs huttes sur un échafaudage; ces hyènes sautent sur les personnes endormies et leur déchirent le visage : un des hommes de la troupe avait perdu de cette manière la lèvre supérieure. Le 3 mars 1856, le docteur arrivait à Tété, premier établissement portugais du Mozambique, et remit la lettre de l'évêque de Saint-Paul-de-Loanda au commandant de la place, le major Sicart. Cet officier lui fit le meilleur accueil, le reçut dans sa maison et prit soin de ses compagnons de voyage. La ville de Tété est bâtie sur le penchant d'une colline dont le Zambèse baigne le pied. Son fort, dans lequel se trouvent quelques canons en assez bon état, la protége contre les attaques des indigènes. Elle pourrait contenir quatre mille habitans, mais elle n'en a que la moitié, et dans ce nombre on ne compte que vingt Portugais. Pendant une période assez longue, cette colonie était une source de richesses pour la mère-patrie; elle lui expédiait une grande variété de grains, du café, du sucre, de l'huile, de l'indigo, de l'ivoire et de la poudre d'or; mais les causes qui ont arrêté les développemens des colonies portugaises de l'ouest ont agi avec plus de puissance sur celles de l'est. La traite surtout, dont les bénéfices étaient énormes, a porté un coup fatal à l'agriculture, et a rendu les naturels défians et cruels. A plusieurs reprises, ils ont cherché à expulser les étrangers

de leur pays. Une première fois ils ont pris et détruit la ville, à l'exception de l'église, où les femmes et les enfans s'étaient réfugiés; une autre fois ils se sont bornés à dévaster les plantations et les jardins des Européens. Dans un milieu aussi tourmenté, il était impossible à un commerce régulier de prendre racine.

La contrée qui environne Tété est entrecoupée de collines et de montagnes boisées jusqu'au sommet, ce qui donne au paysage un aspect des plus rians. Le sol des vallées est fertile et pourrait fournir à l'exportation d'abondans produits; mais c'est par ses richesses minérales que ce pays est remarquable. Les sables de la plupart de ses cours d'eau sont aurifères. L'on compte dans un rayon peu étendu six localités où des lavages d'or sont encore en pleine activité. La roche de la montagne de Maganja est si tendre que les femmes la réduisent en poudre pour la laver et en extraire le précieux métal. Les sables de Manica, à l'est de Tété, passent pour les plus productifs; l'or s'y trouve quelquefois en grains de la grosseur du blé. Quelques voyageurs ont avancé que cette province était l'ancien Ophir de Salomon. Des débris d'un âge incertain et d'un caractère équivoque découverts par des missionnaires ont contribué à lui donner cette renommée. Le lavage est entre les mains des indigènes, qui n'y ont recours que pour se procurer le peu de vêtemens dont ils se couvrent. Ils apportent l'or dans des tuyaux de plume d'oie, pour chacun desquels ils demandent vingt-quatre mètres de calicot. A l'or il faut ajouter le fer, qui est en grande abondance dans ces régions et dont la qualité est excellente. Les habitans le préfèrent même au fer européen, parce qu'il est plus malléable; ils extraient du sol avec des bâtons à pointes ferrées le minerai, qui est à fleur de terre et très riche; ils le travaillent avec un outillage qui remonte aux premiers rudimens de la science métallurgique.

Le fer est ici, comme dans d'autres contrées, associé dans les entrailles de la terre avec le combustible dont l'homme a besoin pour lui donner, en le désagrégeant des autres matières, les qualités qui en font un métal si précieux. Tété se trouve dans la partie méridionale d'un bassin houiller dont l'étendue et les richesses sont encore indéterminées. Sur les renseignemens du commandant portugais, Livingstone se rendit dans une vallée arrosée par un affluent du Zambèse appelé Lofoubou, et découvrit, dans un banc de grès qui surplombait une autre rivière, deux veines de charbon épaisses l'une d'un pied, l'autre de cinq. Sur la rive droite du Lofoubou, près d'un autre petit affluent, était encore à découvert un lit de charbon dont il ne put mesurer l'épaisseur, parce que l'eau le cachait en partie. Plus au nord, la houille affleure le sol. A ces ri-

chesses exceptionnelles il faut ajouter des sources d'eaux minérales. Livingstone en visita une au nord-ouest de Tété; l'orifice par lequel l'eau jaillissait avait un pied de diamètre; tout autour était une multitude de petits trous qui servaient d'ouvertures supplémentaires. Des bulles d'air sortaient incessamment de l'orifice, et en éclatant émettaient une vapeur âcre qui prenait à la gorge. Cette eau, qui donnait 70° de chaleur, contenait en dissolution un peu de sel qu'elle dépose, au profit des indigènes, sur le lit pierreux où elle coule.

Le 22 avril 1856, Livingstone, laissant à Tété son escorte de Makololos, s'embarquait sur le Zambèse pour retourner en Europe. Le 24, il atteignit les gorges de Lupata, formées par une chaîne de rochers qui s'est rompue pour donner passage au fleuve et ne lui laisse qu'une largeur de 250 mètres entre deux murailles de 700 pieds de haut. Après une navigation de quatre jours, il arrivait à Séna, seconde station des Portugais. C'est un pauvre village qu'un fortin mal entretenu ne parvient pas à protéger contre les entreprises des indigènes, qui viennent percevoir un tribut jusque sous ses canons rouillés. Le commandant est obligé de fermer les yeux sur leurs arrogantes prétentions, sachant que la compagnie de noirs qui est sous ses ordres s'enfuirait au premier coup de fusil. Au reste, le pays tout entier entre Tété, Séné et Quillimane a échappé à la domination des Portugais. Bien loin de leur être soumis, les indigènes les considèrent comme leurs tributaires, et prélèvent un droit de navigation sur chaque bateau qui remonte le fleuve. Le 11 mai, Livingstone reprit sa route par le Zambèse, qui reçoit sur sa rive gauche un affluent de première grandeur, le Shiré. Le fleuve était bordé de chaque côté d'une riche variété de plantes aquatiques parmi lesquelles dominait le macre ou la châtaigne d'eau. Le 20, il arrivait à Quillimane, sur la côte du Mozambique, d'où il s'embarqua le 12 juillet pour l'Angleterre. Cinq mois après, il se reposait dans le sein de sa famille et au milieu de ses amis.

VI.

La géographie tient une grande place dans les préoccupations des Anglais; ils en suivent la marche progressive et en enregistrent les triomphes avec un vif intérêt. Dominés par des tendances et des besoins qui ont leur origine dans la situation exceptionnelle de leur pays, l'on comprend quelle chaleureuse réception ils durent ménager à l'intrépide voyageur qui venait d'ouvrir un champ si vaste à leur activité. La Société royale de géographie, les associations religieuses, les corps savans l'accueillirent avec faveur et lui témoi-

gnèrent leur reconnaissance. Le gouvernement s'associa lui-même à ce mouvement, et pour le seconder dans son désir de poursuivre ses travaux d'exploration, le nomma au poste de consul à Quillimane. Lord Clarendon, alors à la tête des affaires extérieures, lui confia la mission d'augmenter les connaissances géographiques qu'il avait acquises sur l'Afrique centrale et orientale, d'étudier avec soin les richesses minérales et agricoles de cette région et de stimuler le zèle des indigènes pour qu'ils s'adonnassent à la culture de la terre et à la production des matières premières qu'ils pourraient échanger contre des tissus anglais. Le ministre mit à sa disposition un vapeur et lui fournit les moyens de s'associer des hommes instruits et de remplir convenablement son mandat. Le docteur, en se remettant en route, n'était donc plus ce voyageur pauvre et isolé n'ayant pour guide que son zèle, pour appui que des chefs sauvages, pour ressources que leur générosité, pour moyens d'existence que la chasse et les présens des naturels; il allait rentrer dans les eaux du Zambèse revêtu d'un caractère officiel, monté sur un navire de l'état et à la tête d'une expédition considérable.

Ce dernier voyage de Livingstone a duré de 1858 à 1864. Bien qu'il l'ait entrepris sous des auspices aussi favorables, il déclare lui-même que le but du gouvernement n'a pas été atteint. Le mauvais vouloir des autorités portugaises et la guerre fomentée et dirigée par des marchands d'esclaves ont paralysé ses efforts. Le nombreux personnel qui l'accompagnait a d'ailleurs gêné ses mouvemens, éparpillé son temps, absorbé une partie de ses forces. Son bâtiment faisait eau de toutes parts, la machine se détraquait, la chaudière se fêlait, il fallait bourrer le foyer de bois d'ébène pour avancer, à la grande douleur du chauffeur, qui aurait bien voulu vendre son combustible aux négocians de Londres. Livingstone demanda aussitôt à son gouvernement un autre vapeur qui n'arriva qu'au bout de deux ans. Ce *steamer* tirait cinq pieds d'eau, était souvent ensablé; il resta une fois six semaines échoué sur des hauts-fonds. Dans le Zambèse, les courans changent souvent de place; aussi, en l'absence de pilotes spéciaux, jugeait-on prudent de ne remonter que lorsque les eaux étaient hautes, et d'attendre la crue prochaine pour redescendre, ce qui prenait des mois entiers. Il entrait tout naturellement dans les attributions de Livingstone de pourvoir à la nourriture de sa suite et de veiller au bien-être de tous. La fièvre sévit maintes fois sur son équipage, et pendant quelques jours il ne lui resta qu'un seul homme valide. Tous ces travaux stériles, toutes ces difficultés brisèrent son voyage en une multitude de tronçons qu'il faut souder pour le présenter dans son ensemble et dans ses résultats.

Le docteur partit le 10 mars 1858 sur le vapeur colonial la *Perle*. Malgré quelques jours de relâche au Cap, il était déjà au mois de mai en face de Quillimane, port maritime sur la prétendue branche du Zambèse que les Portugais appellent encore Bocca di Rio. Cette ville, qui aurait dû devenir une place de premier ordre, est tombée au rang d'une localité insignifiante. Bâtie sur un terrain boueux et entourée de marais et de rizières, elle offre un séjour malsain. Le golfe au fond duquel elle s'élève est séparé de la mer par une barre qui en rend l'entrée dangereuse.

L'on croyait que le Zambèse se déchargeait dans l'Océan indien par deux branches principales, qui formaient avec la mer un triangle équilatéral dont chaque côté mesurait une centaine de kilomètres. La branche septentrionale sur laquelle est construite Quillimane passait pour l'embouchure du fleuve. Une carte sortie il n'y a pas longtemps des bureaux du ministère des colonies portugaises la donne encore comme telle; c'est une erreur. Livingstone prouve que cette branche est indépendante du fleuve, car elle a dans les eaux basses de véritables solutions de continuité avec lui. Elle est alimentée par quatre affluens qui viennent du nord; aussi porte-t-elle parmi les indigènes un nom particulier, le Couacoua. Ce n'est que dans la saison pluvieuse qu'elle se relie au Zambèse par des canaux naturels qui se cachent au milieu d'un fouillis épais de plantes marines. Le vrai Zambèse est la branche qui coule au sud et se décharge dans la mer par cinq bouches principales, en formant un delta d'environ 40 kilomètres de base. En face de ces bouches sont des ensablemens considérables que le fleuve cherche à tourner par des courans latéraux dont les issues exercent la sagacité des marins, aucune bouée ne les signalant à leur attention. Les autorités coloniales, qui favorisaient la traite, avaient tout intérêt à cacher aux croiseurs les véritables bouches du Zambèse par où les marchands faisaient passer leurs produits humains.

L'expédition entra dans le fleuve par la plus large de ses issues, appelée le Kongona, et navigua pendant une trentaine de kilomètres au milieu d'un épais fourré de palétuviers. Des fougères d'une dimension inconnue, des palmiers nains, des dattiers sauvages s'entremêlaient aux mangliers. L'hibiscus ombreux avec sa fleur d'un blanc soufré se groupait en massifs. Des goyaviers et des limoniers sauvages s'espaçaient comme pour laisser au palmier à spirale (*pandanus*) pleine liberté d'élever dans les airs sa cime allongée qui rappelait aux voyageurs européens les clochers de la patrie. Cette première zone franchie, ils entrèrent dans des plaines immenses couvertes d'une herbe épaisse, serrée et tellement haute que le chasseur le plus résolu n'aurait pu y pénétrer. On la brûle

en juillet. Aucun arbre ne peut y prendre racine à l'exception du borasse et du gaïac, qui seuls traversent sans périr, grâce à un bois exceptionnellement dur, ces incendies annuels. Le sol est d'une richesse sans égale; les quelques portions cultivées par les indigènes en donnent d'abondantes preuves. Cette région du Zambèse inférieur, qui embrasse une étendue de 120 kilomètres sur 80, serait surtout propre à la culture de la canne à sucre. Entre les mains d'une population intelligente et active, elle pourrait fournir du sucre à l'Europe tout entière.

On arriva enfin à Tété, où le docteur avait installé, avant son départ en 1856, sa compagnie de Makololos. Livingstone apprit avec chagrin que trente d'entre eux étaient morts de la petite vérole et que six avaient été assassinés. La nouvelle qu'ils allaient revoir leur patrie ne fut pas accueillie avec joie par tous ses compagnons. Plusieurs avaient épousé des femmes esclaves, et l'un d'entre eux avait gagné la sienne par son habileté à la danse. Livingstone leur déclara qu'ils étaient libres de rester si bon leur semblait, mais tous voulurent le suivre au moment du départ. Ce premier élan passé, la désertion se mit dans les rangs, et soixante seulement revirent leur pénates.

Ce voyage, dans lequel Livingstone longea presque toujours le fleuve, ne fit que le confirmer dans ses premières impressions. Le pays qu'arrose le Zambèse est un des plus favorisés de la terre. Les richesses minérales de ces régions sont plus considérables qu'il ne l'avait d'abord pensé. Quand il traversa les plaines de Chiowa, il découvrit le long de la route de nombreuses veines de charbon, et dans le lit d'une rivière il en vit des blocs d'un volume considérable que le courant y avait entraînés. Après trois mois de marche, il arriva à Séchéké, où se trouvait alors Sékélétou. Ce jeune homme si intelligent, qui avait si puissamment aidé le voyageur dans l'accomplissement de ses grands projets, était atteint de la lèpre. Humilié, aigri, irrité, il se croyait victime de quelque maléfice et était devenu cruel et soupçonneux. Livingstone resta quelque temps auprès de lui sans pouvoir apporter un notable soulagement à ses maux et se rendit ensuite à Linyanti, qu'il avait quitté huit ans auparavant. Le crieur public annonça son retour aux habitans de la ville de fort grand matin sous cette forme pittoresque : « J'ai eu un songe! un songe! un songe! Vous, mes chefs Mosale et Pekonmiani, ne vous découragez point, et que vos cœurs ne se troublent point! Mais croyez aux paroles du *monare* (du docteur), car son cœur est aussi blanc que le lait envers les Makololos. J'ai songé qu'il arrivait et que la tribu vivrait, si vous priez Dieu et prêtez l'oreille aux paroles du monare. » La première heure des réceptions passée, il se rendit à

l'endroit où il avait mis à l'abri son wagon et le retrouva intact, à l'exception d'une des roues qui avait été détruite par des fourmis blanches. Sa pharmacie, ses livres, ses instrumens, rien n'avait souffert. Les naturels exprimèrent de la manière la plus touchante le bonheur qu'ils auraient eu de voir Mme Livingstone et ses enfans : « sommes-nous donc condamnés à ne plus connaître d'eux que leur nom? »

Après un mois de séjour dans ces lieux qui lui rappelaient de si précieux souvenirs, il se sépara de ses amis et de Sékélétou, que sa maladie conduisit au tombeau en 1863; il reprit le chemin du Bas-Zambèse et résolut d'explorer le bassin secondaire du Shiré, un des affluens les plus considérables du fleuve. Cette rivière arrose la vallée de Maganja, et bien que son confluent avec le Zambèse ne soit qu'à 160 kilomètres de la côte et au centre même des possessions portugaises, son cours n'avait été étudié par aucun Européen. Les riverains, munis d'armes empoisonnées, expulsaient tous les étrangers qui essayaient de pénétrer dans leur pays.

Le Shiré est moins large que le Zambèse, mais plus profond. Livingstone en suivit les méandres sur son vapeur, pourchassant les nombreux hippopotames qui ne se dérangeaient pas devant ce nouveau-venu dans leur domaine. Les crocodiles, mieux avisés, arrivaient en masse pour le voir, mais à quelques pieds du navire ils jugeaient prudent de se retirer. Les naturels, ne sachant que penser de cette étrange embarcation et croyant à une attaque, se montraient sur la rive tout prêts à lancer leurs flèches mortelles sur les étrangers. Le chef avait ordonné aux femmes et aux enfans de s'éloigner et avait massé auprès de lui un corps considérable. Arrivé près de son village, le docteur reçut l'ordre de s'arrêter; il descendit de son navire et alla faire connaître au chef indigène la nation à laquelle il appartenait et la nature de la mission qu'il avait à remplir. Cette courageuse démarche eut un plein succès, il gagna l'amitié de ce chef et de ses sujets, qui se mirent sans délai à lui apporter des provisions.

Le bassin du Shiré, qui se trouve entre les 11e et 18e degrés de latitude sud, et dont le 32° 30′ de longitude est forme à peu près la ligne médiane, renferme tous les élémens d'une nature privilégiée. Vastes plaines, collines à formes arrondies et couronnées de citronniers et d'orangers sauvages, montagnes de quatre à six mille pieds d'altitude, boisées jusqu'au sommet, nappes d'eau de toutes grandeurs, ravins, ruisseaux, torrens, sources d'eau chaude sulfureuse, marais, vrais jardins de plantes aquatiques, un réservoir auprès duquel on compte jusqu'à huit cents éléphans, une faune et une flore d'une richesse étonnante, — voilà ce que vit Livingstone. Il erra au

milieu de cette belle nature sur un espace de 200 kilomètres, et, arrivé sous le 15°30' de latitude sud, il fut arrêté par une suite de chutes d'une grande magnificence; elles sont au nombre de neuf, cinq grandes et quatre petites; elles embrassent une distance de 60 kilomètres. Les inclinaisons de ces chutes varient en général de 20 à 45 degrés, mais la plus forte en a 75. L'eau de celle-ci tombe de 100 pieds de hauteur dans un espace de 300. C'est une cascade vraiment féerique : la somme de ces cataractes s'élève à 1,200 pieds.

Livingstone laissa son navire à Chebiza au pied de la première cataracte et s'achemina vers l'est en inclinant par degrés vers le nord. Les naturels étaient inquiets, soupçonneux, peu disposés à lui fournir des vivres et des guides. Ils ne pouvaient comprendre ce que venait faire ce blanc avec sa suite. Enfin, après un bon mois de navigation et de marche, il eut le bonheur de se trouver le 18 avril 1859 en face d'une belle nappe d'eau; c'était le lac Shirvah, long de 100 à 125 kilomètres et large de 30. Ce lac est à 1,800 pieds au-dessus du niveau de la mer; l'eau en est légèrement saumâtre et a le goût d'une légère solution de sulfate de magnésie, il est très poissonneux et fourmille de sangsues; une ceinture de roseaux en dessine les contours, et le bassin dans lequel il repose est des plus pittoresques. Pendant que le docteur en étudiait la partie sud-ouest, les indigènes lui apprirent qu'il y avait un autre lac infiniment plus vaste qui se trouvait à une courte distance au nord. Il ne jugea pas prudent néanmoins de continuer son voyage et préféra, en revenant sur ses pas, faire comprendre aux naturels que son passage ne devait leur inspirer aucune crainte. Il se remit en route le 28 août. Comme on lui avait assuré que le Shiré sortait du lac dont il désirait faire la découverte, il n'avait qu'à suivre la rivière, qui venait du nord-est. Son voyage ne fut d'abord qu'une ascension assez pénible. Le bassin supérieur du Shiré est à 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Les villages construits dans ces lieux vraiment pittoresques étaient protégés par une haie épaisse d'euphorbe vénéneux, à l'ombre de laquelle aucune herbe ne peut pousser; ils étaient ainsi à l'abri des attaques de leurs ennemis et de tout incendie. De beaux arbres en ornaient l'entrée. Les indigènes sont industrieux, ils travaillent le fer, filent et tissent le coton, sont d'habiles vanniers et cultivent bien la terre. Le sol est riche en millet, sorgho, pois, arachides, ignames, riz, citrouilles, concombres, cassave, patates, tabacs de plusieurs variétés, et en coton dont la qualité, au dire des experts de Manchester, ne laisse rien à désirer.

Au 14° 43' de latitude sud, la rivière s'élargit subitement et forme

le lac Pamalombé. Il a de 16 à 20 kilomètres de long sur 8 ou 10 de large. Ses rives sont basses et entourées d'une épaisse muraille de papyrus, haute de dix à douze pieds, qui intercepte la circulation de l'air et rend l'atmosphère de tout le lac fort malsaine. Le surlendemain, le 16 septembre 1859, Livingstone découvrit le lac Nyassa (1), dont la pointe méridionale touche au 14° 25′ de latitude sud et qui s'allonge entre les 31° 40′ et 35° de longitude est. Ce lac a la forme d'une botte et mesure de 80 à 100 kilomètres de largeur à sa partie nord sur 300 de longueur. Au dire des naturels, aucun affluent considérable n'y entre au nord. Il est très profond, fort orageux et sujet à des variations périodiques de niveau. Les rives occidentales, les seules que Livingstone ait explorées, sont découpées en une multitude de baies de formes identiques qui ont un fond de galets et une plage sablonneuse. Il se couvre en de certaines saisons de nuages que le voyageur avait d'abord pris pour la fumée d'un immense incendie, mais à son grand étonnement il reconnut qu'ils étaient composés de petits insectes ailés dont les naturels sont friands. Ils les recueillent, les font bouillir et les convertissent en d'épais gâteaux dont le goût se rapproche de celui de la sauterelle salée. Au nord, les montagnes plongent dans l'eau et y reflètent leurs flancs ombragés. Elles s'en écartent graduellement et laissent au midi une plaine de 16 à 20 kilomètres de largeur. Les parois de ce splendide bassin sont étagées et couvertes jusqu'à une hauteur considérable de la plus vigoureuse végétation. La population riveraine est une des plus denses de l'Afrique australe; elle est ichthyophage et se montre très habile dans l'art de la pêche. La curiosité de ces Africains était surexcitée à un point extrême. Ils accouraient en foule pour voir les *chirombo* (les bêtes sauvages), surtout aux heures où ceux-ci prenaient leur repas. Livingstone fit trois excursions dans le bassin de Nyassa, en 1859, 1861 et 1863. Comme les marchands d'esclaves qui viennent de l'intérieur traversent le lac dans sa partie la plus étroite pour transporter leurs victimes à la côte du Mozambique, il avait pensé que le meilleur moyen de porter un coup mortel à ce criminel trafic dans ces contrées serait d'établir une croisière sur le Nyassa. Il avait donc fait construire un petit vaisseau qui pouvait se monter et se démonter à volonté, construction que la solution de continuité de la rivière aux cataractes de Murchison (2) rendait nécessaire; mais au moment

(1) Le docteur Roscher, parti de Zanzibar dans le courant de l'automne de la même année, découvrait ce lac à sa partie nord-est le 19 novembre, c'est-à-dire deux mois après. On sait que ce voyageur a été assassiné par les naturels peu de jours après avoir fait cette belle découverte.

(2) Nom que Livingstone a donné aux rapides du Shiré en témoignage de respect et

où ce navire, divisé en vingt-quatre sections, allait être transporté dans le bassin supérieur du Shiré pour être lancé sur le lac, le docteur reçut une lettre de lord Russell, qui rappelait l'expédition en Angleterre, où il arriva lui-même le 20 juillet 1864.

Ce dernier voyage de Livingstone n'a pas eu des résultats aussi brillans que les précédens, et il a été assombri par des épreuves terribles. M[me] Livingstone était venue rejoindre son mari dans les premiers jours de 1862. Née et élevée au sud de l'Afrique et faite à ce climat, elle pouvait espérer de rendre à son mari la vie d'explorateur moins pénible, mais à peine avait-elle mis les pieds sur sa terre natale que la mort la choisissait pour victime; Livingstone dut lui creuser une tombe sous un baobab au bruit des flots indifférens du Zambèse. Cette mort ne fut pas la seule que l'expédition eut à déplorer. M. R. Thornton, géologue de mérite et voyageur distingué, mourut de fatigue et de privations en se rendant à Tété après avoir pris part à la belle expédition où le baron Van der Decken fit l'ascension du Kilimandjaro (1). Sur neuf missionnaires envoyés par la Société des missions de Londres, sept succombèrent aux meurtrières influences du climat et aux fatigues de leur apostolat. Enfin le chef d'une expédition de missionnaires et de savans envoyée par les universités d'Oxford et de Cambridge pour fonder des établissemens dans cette admirable vallée du Shiré dont la découverte avait ému toute l'Angleterre, le vénérable évêque Mackensie, succomba avec un de ses compagnons dans un voyage entrepris pour les intérêts de la colonie naissante.

Onze tombes creusées en moins de trois ans par le dévouement au devoir, à la science, à la foi! Pertes inutiles, dévouement stérile, dira la prudence vulgaire. Ah! c'est au prix de semblables sacrifices que s'accomplissent les conquêtes d'une civilisation supérieure. Les tombes de ces martyrs ouvrent aux peuples de l'Occident des horizons dont ils n'avaient pas soupçonné l'existence. Il en faudra creuser plus d'une encore avant que la race mélanienne, qui inspire à Livingstone tant d'intérêt, entre dans le grand courant des nations plus avancées, et soit définitivement acquise à la religion et à la civilisation féconde des Européens.

C. Cailliatte.

de reconnaissance pour l'honorable président de la Société royale de géographie de Londres.

(1) Les travaux d'exploration du baron van der Decken en Afrique ont eu une triste fin. Ce savant voyageur a été assassiné, avec son compagnon et ami le docteur Link, dans les premiers jours d'octobre 1865, à Berdera, sur le Jouba, dans le pays des Somalis.

LA

CRITIQUE CONTEMPORAINE

EN ANGLETERRE

MATTHEW ARNOLD

I. *Essays in Criticism*, London 1865. — II. *Lectures on translating Homer*, London 1864, etc.

Supposons une grande et puissante nation professant une confiance illimitée dans la liberté, et que deux siècles d'une prospérité inouie ont récompensée de cette confiance. De grands partis, aussi vieux que cette liberté même, s'y sont formés, ils gouvernent avec elle et par elle; c'est sur elle qu'est fondée, pour cette nation, toute idée d'autorité, ou plutôt autorité et liberté sont devenues synonymes. Que sera le rôle de la critique au milieu d'une telle situation?

S'il est vrai que la littérature se façonne et s'organise sur le modèle de la société qui lui sert de moule en quelque sorte, la critique ne pourra manquer de se diviser en autant de partis que la nation elle-même. Elle sera par exemple whig, tory et radicale, si cette nation est l'Angleterre. La liberté dont elle jouira sera limitée par les intérêts du parti dont elle sera solidaire; mais cette limite aura du moins son avantage : les lettres ne demeureront pas sans règle; elles

ne seront pas entièrement livrées à la fantaisie, au charlatanisme, aux cupidités impudentes.

Mais supposons encore que dans ce même pays le vaste et légitime développement de la liberté fractionne les grands partis et multiplie les sectes politiques, religieuses, économiques. Il n'y aura bientôt plus seulement une critique tory, whig ou radicale; il y aura une critique anglicane, dissidente, catholique, positiviste, britannique, irlandaise, que sais-je encore? Toutes les théories trouveront sans doute leurs défenseurs dans le conflit général : cette variété de nuances assure à chaque plume l'indépendance, à la condition qu'elle fasse le choix d'un drapeau; mais où sera la vraie critique, celle qui n'a pour but et pour drapeau que la vérité? Elle seule sera dépouillée de son patrimoine de liberté, et elle devra faire ce sacrifice sans aucune compensation : les grands partis venant à se briser, il n'y a plus ni frein ni règle pour les lettres. Plus de limites à l'excentricité, aux fantaisies vulgaires, à l'esprit mercantile en littérature, du jour où la bride est lâchée au caprice, à l'entêtement personnel, au *self-will*, qui de l'aveu de nos voisins est le fond du caractère anglais, comme le *self-government* est le fond de leur constitution. En un mot il n'y aura plus de gouvernement de la littérature.

A cette situation qui, si l'on en croit M. Matthew Arnold, est exactement celle de la critique anglaise, il n'y a qu'un remède, la littérature se gouvernant elle-même, c'est-à-dire la critique affranchie de tout esprit de parti, et l'établissement d'une règle, d'une loi littéraire. Liberté de la critique, autorité de la critique, voilà en deux mots M. Matthew Arnold tout entier. Quelle que soit la nouveauté de ses idées, elles ne sont pas sans précédens, et lui-même a ses devanciers. Libéral, érudit, il suit des traditions. Quelles sont les origines philosophiques et savantes du talent de M. Arnold? Il faut s'en informer d'abord; nous viendrons ensuite à l'analyse des doctrines du critique et aux principaux jugemens qu'il a semés çà et là dans ses écrits.

I.

Le nom d'Arnold est populaire dans les classes cultivées de l'Angleterre; le père de M. Matthew Arnold, mort il y a plus de vingt ans, était appelé couramment, simplement « le *bien-aimé* docteur Arnold, » épithète accordée à la mémoire d'un maître et d'un professeur qui avait en lui quelque chose de Royer-Collard et beaucoup de Rollin. Ce nom n'est pas ignoré des lecteurs de la *Revue;* ils connaissent également les ingénieuses recherches du père et les

poésies du fils (1). Pour nos voisins, on devine aisément que ce nom rappelle toute une chaîne de souvenirs, et que la comparaison du fils au père doit se faire d'elle-même à chaque instant. Dans une étude sur Marc-Aurèle, M. Matthew Arnold nous met sur la voie de ce rapprochement. Tandis qu'il avoue, non sans grâce, qu'un traducteur nouveau du philosophe-empereur lui rappelle le docteur bien-aimé dans sa méthode d'interpréter ces éternels anciens, non pas seulement pour l'usage classique et scolaire, pour les thèmes et versions des enfans, mais pour le profit et la nourriture morale des hommes, il nous laisse deviner l'empreinte qu'il a gardée de la parole paternelle. N'y a-t-il pas le retentissement discret d'un souvenir filial dans cette page que je crois bon de traduire entièrement? Matthew Arnold ne pensait-il pas à son père et à l'école de Rugby quand il l'a écrite?

« Il faut l'avouer, Marc-Aurèle a ce trait particulier qu'il est irréprochable, mais qu'en un certain sens il a mal réussi. Dans son portrait, assurément très beau, il y a quelque chose de triste, de circonscrit et d'inefficace. Pour avoir un fils tel que Commode, on ne saurait lui adresser un blâme; mais il a été malheureux. Les dispositions, le tempérament, sont choses inexplicables; il est des natures sur lesquelles la meilleure éducation, les meilleurs exemples sont perdus. D'excellens pères peuvent laisser, sans qu'ils aient de reproches à se faire, des fils incurablement vicieux. Souvenons-nous aussi que Commode demeura, à l'âge dangereux de dix-neuf ans, maître du monde, tandis que son père, à ce même âge, commençait un apprentissage de sagesse, de travail, de possession de soi-même, qui devait durer vingt ans, abrité sous l'exemple et l'enseignement de son oncle Antonin. Commode était un prince fait pour être mené par des favoris, et s'il est vrai, comme on le rapporte, qu'il laissa les chrétiens tranquilles durant tout son règne, et que l'on doive attribuer cette douceur à l'influence de sa maîtresse Marcia, il semble qu'il eût pu être conduit vers le bien comme vers le mal. Pour une telle nature, être laissé à un âge critique avec l'absolu pouvoir et sans aucun bon conseil ni direction, était doublement fatal. Cependant on ne peut s'empêcher de regretter que l'exemple de Marc-Aurèle n'ait pas eu plus de force sur son fils unique, de penser qu'une telle vertu aurait dû être accompagnée de l'ardeur qui soulève les montagnes, et qu'une telle ardeur aurait pu gagner même le cœur de Commode. Le mot d'inefficacité revient une seconde fois à l'esprit : Marc-Aurèle sauva son âme à lui par sa justice, mais il ne fut pas capable de plus. Heureux qui peut faire autant que Marc-Aurèle! mais plus heureux qui peut faire davantage! »

Il n'est pas permis à tout le monde d'écrire cette page, et il semble que pour en avoir l'idée, pour y mettre la grâce et le charme,

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1854 et la *Revue* du 1er octobre 1856.

il faut avoir été, comme M. Matthew Arnold, orphelin à vingt ans d'un père qui était un chrétien rempli de l'antiquité, comme Marc-Aurèle était un ancien tendant au christianisme; il faut avoir senti près d'un tel maître cette chaleur d'âme qui se communique et enlève.

Après l'influence paternelle, il n'en est pas qui se trahisse plus visiblement chez M. Matthew Arnold que celle de Coleridge. Il est rare qu'un homme dépourvu de toute autorité extérieure, poète dans sa jeunesse, philosophe à sa manière dans sa maturité, critique à ses heures et par caprice, exerce une influence qui se prolonge durant plusieurs générations; mais nous avons le témoignage de M. Matthew Arnold lui-même sur cette action réelle et actuelle de Coleridge. « C'est, dit-il, un aiguillon qu'il a fait sentir à tous les esprits capables de le comprendre dans la génération qui croissait autour de lui. Son influence doit durer aussi longtemps que le besoin auquel elle répond existera. Quand par la cessation de ce besoin l'influence aura cessé, la mémoire de Coleridge, en dépit de la déconsidération, de la répugnance même qu'il peut, qu'il doit inspirer, demeurera toujours entourée de cet intérêt, de cette gratitude, qui s'attachent à la mémoire de ceux qui ont été des fondateurs. »

L'aiguillon de la parole de Coleridge était ce besoin de la vérité qui détourne des voies communes où elle n'est pas, des chemins de traverse qui en éloignent, et cherche la voie directe où elle nous attend, cachée et obscure. Par les voies communes, Coleridge entendait l'empirisme, qui fait régner dans l'état la pensée utilitaire, dans la philosophie la doctrine positiviste, dans la religion l'interprétation littérale de la Bible et la simple pratique de la morale. A tous ceux qui sentent le noble besoin de la vérité pour elle-même, non pour son utilité pratique, Coleridge et ceux qui l'ont écouté et suivi ont fait concevoir un mépris caractéristique, une aversion originelle et irrévocable pour l'école de Bentham. Celle-ci, en les payant de retour, en les poursuivant de ses critiques, rend un témoignage involontaire à leur influence saine et élevée. Aujourd'hui même, en faisant une petite guerre d'épigrammes à M. Matthew Arnold, qui l'a peut-être provoquée, elle est dans son rôle.

Les chemins de traverse, ce sont la poésie, les romans, les fictions, qui ne mènent à la vérité qu'à travers mille détours devenus la préoccupation principale de l'artiste. Combien petites sont les portions de vérité qu'ont apportées à l'Angleterre ces grands favoris des imaginations désœuvrées, ces Walter Scott, ces Wordsworth, ces Keats, et Coleridge lui-même en tant que poète! Lord Byron et Shelley, enfans de l'aristocratie tous les deux, ont fait effort plus

que leurs pareils, pour ouvrir la poésie anglaise à l'esprit moderne; et c'est peut-être pour cela que leurs deux noms sont demeurés plus grands que les autres. Où est cependant la vérité qu'ils ont fait luire à notre XIX[e] siècle? où sont les entraves qu'ils ont brisées? Avec un talent moins grand que Byron, Shelley a été plus heureux : il a grandi. Sa jeune poésie aux couleurs pâles, mais d'une si riche musique, a gagné les cœurs par les oreilles. On lui tient compte aussi du sens moral, qui manque absolument à Byron. Pas plus que Byron pourtant, il n'a entraîné l'Angleterre : poète titanique tant qu'on voudra, mais après tout amuseur d'oreilles comme les autres. Aucun de ces grands artistes n'a marqué l'Angleterre contemporaine de son cachet : ils n'étaient que des artistes. Ils ont agrandi la part déjà très belle de leur pays dans l'imagination moderne; ils n'ont pas ouvert de voie nouvelle à l'esprit du XIX[e] siècle.

Voilà ce que sentait Coleridge, voilà ce qu'il exprimait au hasard de l'inspiration du moment, tantôt confusément, tantôt avec des clartés admirables. C'était le fond de sa philosophie et de sa littérature, un goût de vérité et un rare talent pour la faire aimer, pour en allumer la soif. C'est aussi ce que M. Matthew Arnold fait bien comprendre dans ses deux morceaux sur Joubert et sur Heine. Il s'est peut-être exagéré l'influence de Joubert et sa sphère d'action, quand il le compare au célèbre lakiste; mais nul autre ne pouvait mieux lui expliquer Coleridge.

On ne sortait pas seulement philosophe spiritualiste et *gentleman* chrétien de l'école du docteur Arnold : on en sortait ami déclaré de l'antiquité; tranchons le mot, érudit, helléniste, latiniste. Il en faut prendre notre parti, un critique, un philosophe anglais, est un homme qui a été tenu durant de longues années au régime de Thucydide, de Platon et de Sophocle. M. Matthew Arnold, qui est professeur de poésie à Oxford, et qui écrit en français non-seulement, dit-on, avec correction, mais avec élégance, M. Matthew Arnold lit dans leur langue Dante, Goethe, *les Niebelungen*, et ce n'est là peut-être qu'un jeu pour lui et ses auditeurs. Il possède Homère, mais comme on le possède en Angleterre, où rien ne se fait à demi. Dans ce moment même, six ou sept traductions en vers du vieux poète grec, parmi lesquelles une de lord Derby, se disputent les suffrages. A côté des traductions complètes se pressent les fragmens de traduction : stances à la manière de Spenser, hexamètres, strophes des ballades populaires, vers blancs, tout est essayé et donne lieu, non-seulement dans un cercle restreint d'érudits, mais dans tout le public lettré, à des dissertations savantes (1).

(1) Il est curieux de constater qu'au moment où les Anglais cherchaient à traduire Homère en vieux langage, des idées analogues se faisaient jour en France : M. Egger

Ne croyons pas, malgré l'invasion de tous ces homérides nouveaux, que ces études savantes soient toujours à leur apogée en Angleterre. Lord Derby ne ramènera pas le temps où l'on citait communément Thucydide en pleine chambre, où les ministres succombaient ou bien remportaient la victoire avec des vers d'Homère dans la bouche. Cette érudition commune et répandue ne se retrouvera plus. L'aristocratie anglaise a suivi le courant du siècle, qui ne porte pas vers les études classiques. Adieu Thucydide et Homère! adieu Démosthène! vous n'occuperez plus cette belle place que vous aviez dans la vie et dans la pensée des hommes d'état. Le siècle vous refoule de plus en plus dans les écoles, et tout le monde, même l'aristocratie anglaise, obéit au siècle, surtout en une chose si facile, qui est de vous abandonner. Et cependant comment ne pas se souvenir que le temps où les lords exhalaient leurs âmes fières avec de beaux vers d'Homère (1) était le temps héroïque de cette aristocratie, le temps où elle régnait sans partage sur l'Angleterre, comme l'Angleterre sur l'Europe et sur le monde?

De nobles inspirations philosophiques et morales, je ne dis pas religieuses (sur ce point il ne laisse voir que des sympathies), avec cela des traditions littéraires et savantes, un libéralisme d'idées qu'il a transporté du cercle des doctrines dans celui de la littéra-

montrait les affinités qui existent entre la langue de nos aïeux et celle des poèmes homériques; M. Littré donnait l'exemple dans la *Revue* (1er juillet 1847) en s'efforçant de revêtir de notre vieil idiome la noble simplicité d'Homère. — Ajoutons que M. Newman, de la *Revue de Westminster*, organe des idées positivistes en Angleterre, a fait une traduction d'Homère en vieil anglais, comme M. Littré en essayait une en vieux français. Faudrait-il en conclure que traduire Homère en vieil anglais ou en vieux français, parce que le grec d'Homère est ancien, c'est encore du positivisme?

(1) Lord Granville se mourait, quand Robert Wood, sous-secrétaire d'état et auteur lui-même d'un *Essai sur Homère* qui produisit une grande impression sur Goethe, lui présenta les articles préliminaires du traité de Paris (1764). « Je le trouvai, dit Wood, si affaibli que je lui proposai d'ajourner cette affaire; mais il insista pour que je demeurasse, disant que négliger son devoir ne prolongerait pas sa vie; puis, répétant en grec le passage suivant du discours de Sarpédon, il prononça avec une emphase particulière le troisième vers, qui rappelait à son esprit la part honorable qu'il avait prise aux affaires publiques : « Ami, si, après nous être dérobés à cette guerre, — nous devions être éternellement affranchis de la vieillesse et de la mort, *moi-même je ne combattrais pas au premier rang*, — et toi, je ne t'enverrais pas au combat qui illustre les hommes. — Mais puisque des destinées de mort sont suspendues au-dessus de nous, — de mille espèces, et qu'il n'est pas donné à un mortel de les fuir ni de les éviter, — marchons!...» Lord Granville répéta ce dernier mot plusieurs fois avec une résignation calme et déterminée, et après quelques minutes d'un silence solennel il désira entendre la lecture du traité. Il l'écouta avec grande attention, et recueillit ce qui lui restait de forces pour exprimer l'approbation d'un homme d'état mourant (je répéterai ses propres paroles) « sur la plus glorieuse guerre et la plus honorable paix que vit jamais cette nation. »

ture, une sorte de *large église* dans la critique, enfin une habitude de la discussion, un courage d'opinions qui ne compte pas à ses côtés le nombre des alliés, un goût de polémique sans obstination, mais non sans esprit agressif, voilà tout ensemble les origines du talent qui nous occupe aujourd'hui et les sources de son autorité. Nous les avons dégagées de ses œuvres mêmes qui sont en petit nombre, mais pleines et concentrées. Il importe maintenant d'y chercher des traits plus personnels et des facultés plus militantes, et de dire ce qu'est par lui-même, non plus l'élève du docteur Arnold, mais le critique Matthew Arnold.

II.

L'histoire de la littérature anglaise peut se diviser en trois époques. La première est celle d'Élisabeth, l'âge d'or, puisque c'est celui de la vigueur et de la richesse, l'âge aussi de l'imagination individuelle et capricieuse, *fancy*, où l'esprit, à peine affranchi des liens du moyen âge et mis en possession de sa jeune liberté, ne marche pas, ne se maîtrise pas, mais court, gambade, et se livre à toutes ses saillies. La seconde est celle de la reine Anne, qui s'est donné à elle-même le nom de siècle d'Auguste, âge de maturité un peu froide, de correction spirituelle et sensée, de demi-poésie et de demi-éloquence. La troisième, c'est notre siècle, qui est revenu à l'époque d'Élisabeth et a renouvelé ses fantaisies personnelles, ses libertés sans contrôle, ses humeurs capricieuses, ses inventions et ses boutades, avec un succès qu'il serait injuste de contester, mais avec un parti-pris et un esprit de système qu'il est impossible de nier.

Byron, Shelley, Wordsworth, Walter Scott, Coleridge, ont emporté avec eux une grande partie du souffle et de la puissance qui faisaient ressembler ce siècle à celui d'Élisabeth, sans en approcher tout à fait. Qu'ont-ils laissé à ceux qui restent? Il serait ridicule de soutenir que Tennyson et Dickens, encore dans la verdeur de leur talent, que Thackeray et Macaulay, morts seulement d'hier, que Carlyle, moins écouté, mais toujours digne de l'être malgré ses bizarreries, n'aient ni souffle ni puissance; mais il ne serait pas malaisé de montrer qu'ils ont tous suivi leur pente particulière encore plus que leurs devanciers immédiats, — Tennyson vers une certaine curiosité et recherche de tours, Dickens vers la peinture des manies, Thackeray vers le grossissement des petites misères morales, Macaulay vers la rhétorique et la couleur, Carlyle vers une sorte de fantasmagorie philosophique. Et ceux-ci, que laisseront-ils à ceux

qui sont derrière eux? Quand on regarde sérieusement à l'épuisement et au désordre actuel, au souffle qui s'éteint, à la puissance qui s'en va, aux excentricités qui continuent, on est bien près de penser que le sens individuel n'a plus rien à donner à l'époque présente, et que M. Matthew Arnold pourrait bien avoir mis le doigt sur la plaie en accusant l'absence de la critique et en demandant quelque réforme. C'est là sa pensée dominante, c'est un trait tout personnel et une idée qui lui appartient. Réforme littéraire, réveil du goût et du sens de la beauté, il y a là, si l'on veut, une analogie avec la réforme qu'ont poursuivie en toutes leurs entreprises les esprits distingués que nous avons indiqués plus haut; mais aucun n'a songé à réagir contre le courant littéraire, et la plupart d'entre eux, le docteur Arnold lui-même, étaient indifférens en cette matière.

Le dernier volume de M. Matthew Arnold, *Essays in criticism*, est composé, ainsi que le titre l'indique, de morceaux détachés qui ont paru dans des recueils périodiques. Le premier de ces *essais*, — le plus important, — renferme une sorte de résumé de la doctrine littéraire du critique, très contesté, très attaqué, mais désormais pourvu d'autorité. Quarante petites pages sur la *fonction de la critique dans le temps présent* le contiennent presque tout entier; il est bon de nous y arrêter, c'est l'auteur même qui s'explique.

S'attacher au vrai en toutes choses, voir et saisir les objets comme ils sont, et sans y mettre du nôtre, voilà la critique; remarquez que le mot est pris dans son sens le plus général, et qu'il ne s'agit pas seulement avec M. Arnold de critique littéraire. Avoir le besoin impérieux de connaître, donner à l'intelligence le libre jeu de ses facultés, ne rien ignorer de ce qui a été pensé de meilleur dans le monde entier, voilà l'aptitude à la critique. Exprimer le vrai tel qu'il a été vu, non tel qu'on l'a voulu voir, l'exprimer sans consulter aucun intérêt ni personnel ni politique, compter pour beaucoup les droits de la pensée malgré les entraînemens de la pratique, moins juger que connaître, mettre aux mains avec loyauté (*fairness*) les idées, non les hommes, vivre d'idées au milieu même de l'action, voilà le devoir de la critique. Ceci établi, comment ne pas admettre que l'esprit anglais, surtout dans le XIXe siècle, est un des moins ouverts à la critique? comment aussi ne pas comprendre qu'il lui est impossible de s'y dérober toujours?

L'esprit anglais est un des moins ouverts à la critique. Aucune nation dans le monde ne cherche davantage la vérité qui a une utilité prochaine; aucune n'a plus de secrets pour voir les choses comme elle les veut; aucune n'est plus singulière et même admirable pour faire la vérité à son image et à son usage. Cherchez un peuple qui

sente moins le besoin de connaître ce dont il ne voit pas l'utilité actuelle; cherchez-en un seul qui subordonne plus volontiers ses libres et vigoureuses facultés à cette utilité, un seul pour lequel ce qui a été pensé ailleurs ait moins de valeur et de poids. Prenez les écrivains anglais depuis soixante-dix ans : assurément il y en a beaucoup qui ont cherché et exprimé le vrai; mais combien y en a-t-il qui n'avaient pas de raisons de parti pour le chercher et l'exprimer? Ont-ils souvent revendiqué un droit de la pensée sans courir aussitôt à la pratique? Quand on travaille autant que le peuple anglais, on n'a pas le temps de penser, ou plutôt un tel peuple pense en agissant, et sa pensée, c'est de l'action. Dans le cercle même de la critique littéraire, ne parlons pas des influences de parti, propres à donner tant d'entorses à la vérité; que faisaient les maîtres, les Jeffrey et les Macaulay? Certes nul ne peut se flatter d'avoir des connaissances plus vastes surtout que le second; mais ces connaissances servaient-elles à étendre, à élargir l'intelligence publique, ou bien à plaider une cause et à faire triompher une opinion? Connaître était-il vraiment le but de ces critiques considérables, ou bien juger n'était-il pas leur occupation constante? On ne peut lire quelques pages de l'un ou de l'autre sans y trouver un débat institué, un vrai tribunal à l'anglaise, avec le public pour juge muet, et une sorte de discussion d'avocats où l'accusation et la défense sont entendues, les moyens examinés, les précédens rappelés, l'arrêt prononcé.

L'esprit anglais est peu ouvert à la critique, surtout depuis le commencement de ce siècle. Le retour si marqué vers les modèles du siècle d'Élisabeth et vers la renaissance a remis en faveur les libres fantaisies, et donné aux lettres anglaises un regain de jeunesse, mais avec une sorte d'incapacité de se mûrir. La révolution, cette invasion violente des idées dans le monde de l'action, a remué les intelligences partout, excepté, pour ainsi dire, en Angleterre, et ce peuple d'action contenue, mais constante, médiocrement ami des idées, n'a pas seulement profité, il a triomphé de nos fautes, et de très bonne foi. « Vous voyez bien qu'on ne fait pas de bonne politique avec des idées! » voilà ce que les Anglais n'ont cessé de crier au monde depuis 1789. Ont-ils tort? ont-ils raison? Ce n'est pas notre sujet; mais ce qui est certain, c'est que la porte n'était pas ouverte à deux battans aux idées, et que la révolution l'a fait fermer à double tour, au moins durant le premier quart de ce siècle. L'ébranlement donné au monde par le fait immense de 1789 a pu réveiller l'imagination, non l'intelligence anglaise. Tout ce qu'il y a eu d'esprits puissans a été poète, et, chose remarquable, ces poètes, dont quelques-uns auraient été d'excellens critiques, ont

méprisé la critique. Lord Byron avait des motifs pour percer de ses flèches les *reviewers* écossais, mais avec quelle morgue de poète et de grand seigneur il les traite ! Wordsworth a écrit une longue et célèbre préface pour établir que la critique ne sert à rien : elle lui sert pourtant à soutenir son paradoxe avec des pages d'une réelle valeur.

La liberté de penser anglaise s'agite dans une sphère de controverses déterminées, circonscrites ; elle en a adopté la procédure, elle y a sa place et s'en contente ; elle est réglée non par un code rationnel, comme chez nous, mais par des coutumes. Je cède ici la parole à M. Matthew Arnold :

« C'est parce que la critique a si peu vécu dans la pure sphère intellectuelle, a si peu songé à briser le lien qui la rattache à la pratique, a été si nettement polémique et controversiste, qu'elle a si mal accompli dans ce pays son œuvre spirituelle la plus excellente, celle de préserver l'homme d'un contentement de soi qui fait les esprits attardés et vulgaires, de le conduire vers la perfection, de forcer son intelligence à s'arrêter sur ce qui est vraiment accompli, sur la beauté absolue et la convenance parfaite. Une critique de pure controverse aveugle les hommes sur la valeur de leurs idées pratiques; elle leur en fait proclamer obstinément l'excellence, pour les mieux défendre contre toute attaque. Quoi de plus propre à rétrécir l'esprit, à le stériliser?

« M. Adderley dit aux fermiers du comté de Warwick : Que parle-t-on d'amélioration des races? Eh! la race dont nous faisons partie, hommes et femmes, la vieille race anglo-saxonne, est la première race du monde. L'absence d'un climat trop énervant, d'un ciel trop pur de nuages, d'une nature trop luxuriante, a produit une race si vigoureuse d'hommes, et nous a rendus si supérieurs au monde entier!

« M. Roebuck dit aux couteliers de Sheffield : Je regarde autour de moi, et je demande quel est l'état de l'Angleterre. La propriété n'est-elle pas en sûreté? Chacun ne peut-il pas dire ce qui lui plaît? Ne pouvez-vous pas vous promener d'un bout de l'Angleterre à l'autre dans une parfaite sécurité? Je vous demande si dans le monde entier ou dans l'histoire il y a quelque chose de semblable : rien. Puisse ce bonheur sans exemple durer toujours!

« Eh bien! il est évident qu'il y a danger pour la pauvre nature humaine dans des paroles et des pensées si pleines de ce débordement de satisfaction personnelle. Attendez donc que nous en soyons à circuler en paix dans les rues de la céleste cité!...

« MM. Adderley et Roebuck ont en vue des opposans dont le but n'est pas idéal, mais pratique, et dans leur zèle à soutenir leurs idées contre ces novateurs, ils vont jusqu'à attribuer à ces idées pratiques une perfection idéale. — Quelqu'un a éprouvé le besoin d'introduire le droit électoral à six livres, ou d'abolir la taxe de l'église, ou de former d'autorité une statistique agricole, ou de centraliser davantage l'administration. En

réponse à ces propositions probablement déplacées ou inopportunes, combien il est naturel de dépasser le but et de s'écrier hardiment : « Une race comme la nôtre, si supérieure au monde entier, la vieille race anglo-saxonne, le plus beau, le meilleur sang de tout l'univers! Prions seulement que ce bonheur sans exemple puisse durer! Je vous demande si dans le monde ou dans l'histoire on trouve quelque chose de pareil! » Plus la critique, en réponse à ce dithyrambe, dira que la vieille race anglo-saxonne serait encore plus supérieure aux autres, si elle n'avait pas de taxe de l'église, ou que notre bonheur sans exemple durerait encore plus longtemps avec le droit électoral à six livres, plus aussi ce refrain de « la plus belle race du monde » sera retentissant. Tout idéal, tout perfectionnement sera perdu de vue, et les uns et les autres, critiqués et critiquans, demeureront dans une sphère parfaitement sans vie, une sphère où le progrès de l'esprit est impossible. Mais que la critique laisse de côté la taxe de l'église et le vote électoral; avec toute la candeur dont elle est capable, et sans la moindre arrière-pensée d'innovation, qu'elle rapproche de notre dithyrambe ce petit paragraphe sur lequel je viens de tomber dans le même journal où je lisais les paroles de M. Roebuck : « Un fait révoltant d'infanticide vient d'avoir lieu à Nottingham. Une fille nommée Wragg est sortie de la maison de refuge samedi matin, avec son enfant illégitime. L'enfant, peu de temps après, a été trouvé dans les collines de Mapperly, mort par suite de strangulation. Wragg est sous les verrous. » Rien que ces mots! Mais rapprochées des éloges illimités de MM. Adderley et Roebuck, que ces lignes sont éloquentes, et combien elles donnent à penser! « Notre vieille race anglo-saxonne, la première qui soit au monde! » Combien il y a encore de dureté rebutante dans cette perfection! Wragg! Puisqu'il s'agit de perfection idéale, « de ce qu'il y a de meilleur dans le monde entier, » a-t-on fait cette réflexion, qu'un vestige de la grossièreté de la race, qu'une incapacité originelle de percevoir ce qui est délicat, se trahit dans l'accroissement constant de ces hideux noms, Higginbottom, Stiggins, Bugg? Dans l'Ionie et dans l'Attique (nous prenons le poète sur le fait), on était plus heureux en ce point que « la première race qui soit au monde; » sur les bords de l'Ilissus, il n'y avait pas de Wragg! Et que dire de « notre bonheur sans exemple? » Quelle dose de laideur, de hideuse misère, vient s'y mêler et le ternir, le *workhouse*, les tristes collines de Mapperly (je m'en rapporte à ceux qui les ont vues), et puis cette tristesse, cette fumée, ce froid, cet enfant bâtard étranglé! « Je vous demande si dans le monde entier et dans l'histoire on trouve quelque chose de pareil à l'Angleterre! » Peut-être que non; mais alors combien le monde est à plaindre! Et ce trait final, si court, si blafard et inhumain : « Wragg est sous les verrous! » Le sexe même disparaît dans la promiscuité de « notre bonheur sans exemple, » ou bien, le dirai-je? allant droit au fait, notre vigueur anglo-saxonne a fait sauter le nom de baptême, qui est superflu.

« Il y a profit pour l'esprit dans des contrastes de ce genre; la critique sert la cause du progrès en les établissant. Si elle évite les conflits stériles, si elle refuse de demeurer dans la sphère où il n'y a de force et de valeur que pour les conceptions étroites et relatives, la critique peut diminuer

son importance du moment; mais elle n'a pas d'autre chance pour faire adopter ces conceptions plus larges et meilleures qui sont sa loi et son devoir. M. Roebuck aura une pauvre opinion d'un adversaire qui ne répond à ses chants de triomphe qu'en murmurant tout bas: « Wragg est sous les verrous! » mais il n'est pas d'autre moyen pour amener graduellement ces chants de triomphe à se modérer, à se dégager de ce qu'ils ont d'excessif et de choquant, à vocaliser sur un ton plus doux et plus vrai. »

Que de nombreux lecteurs ne partagent pas les idées de M. Matthew Arnold, il est impossible de s'en étonner quand on vient de lire cette page. Ce n'est pas là une plume populaire; elle se plaît dans des vérités qui ne le sont pas. Très habile à sonder le temps actuel, elle tourne son habileté à l'accuser, à le redresser. Le livre si distingué qu'elle nous donne est souvent une charge à fond sur la foule des philistins, car elle adopte ce terme allemand et cette injure universitaire. Les pages de M. Matthew Arnold sur le philistinisme anglais rappellent à la mémoire celles de Hazlitt sur John Bull. Les vrais critiques, ceux qui ne regardent pas tous les matins à leur thermomètre et ne craignent pas de s'exposer à la bise, ont un jour ou l'autre l'occasion de dire à leurs concitoyens leurs vérités. Hazlitt était le critique du sens individuel. Mieux que tout autre, il a exprimé les idées littéraires qui ont prévalu dans le premier tiers du siècle. Nous voilà maintenant en présence d'un critique auquel nous souhaitons une aussi heureuse fortune, mais qui pense tout autrement. Hazlitt était un homme de parti et de passion; Matthew Arnold fait profession de n'avoir ni l'un ni l'autre. Hazlitt n'écoutait que le sentiment; Matthew Arnold veut des règles. Hazlitt ne souffre pas les justes milieux; Matthew Arnold a le culte de la raison. Hazlitt est très Anglais, et il ne prend à l'étranger que ce qui lui est nécessaire pour exalter un génie anglais ou pour combattre une renommée anglaise : Matthew Arnold est cosmopolite, et, pour être plus fort contre la masse inerte du public, il généralise ses vues et met l'antiquité, la France et l'Allemagne de la partie.

On pourra ne point partager les idées de M. Matthew Arnold, on ne lui contestera pas l'originalité. Un critique anglais qui met la littérature courante de son pays au-dessous de la nôtre, qui trouve des imperfections originelles à la race anglo-saxonne, des tâches aux racines de sa langue, des défauts à la constitution britannique, surtout des inconvéniens à l'esprit pratique et utilitaire, ne produit-il pas au lecteur l'effet d'une intelligence qui s'est dénationalisée, tant nous sommes habitués à voir tout l'esprit de la race dans quatre ou cinq Anglais de notre temps (1)?

(1) Cependant l'entreprise de M. Arnold n'est pas sans exemple. Tout ce qu'il estime

Désintéressement absolu entre les partis, voilà ce que la critique indépendante doit essayer; cela ne veut pas dire seulement que la plume sera entre les mains d'un homme de conscience et de probité. La critique désintéressée est celle qui revendique la liberté entière de la pensée, mais sans toucher aux questions qui ne lui appartiennent pas. Et il ne s'agit pas de la limiter : suis-je moins libre parce que je m'interdis l'abus de ma liberté? Mais, dira-t-on, quel est cet abus? où doit s'arrêter la liberté de la critique? Les questions qui n'appartiennent pas à la critique sont les questions d'application positive et pratique. Il ne manquera jamais d'hommes ni d'occasions pour les traiter; seulement ces hommes sont les soldats des partis, et ces occasions ne sont pas celles de la science. Il nous semble que Descartes, un assez libre esprit sans doute, ne comprenait pas trop mal cette distinction indispensable. Si vous êtes critique et que vous vous fassiez soldat d'un parti, vous manquez à votre devoir et vous perdez votre droit. On vous accuse d'obéir à un intérêt, vous l'avez mérité. Défendez ce que vous croyez la vérité dans le domaine des idées pures; si vous craignez que cela ne suffise pas, vous ne croyez pas à la force de la vérité.

Sans désintéressement, point de libre jeu pour la pensée. Est-ce à la *Revue d'Édimbourg* que vous le trouverez? Organe des anciens whigs, elle a du libre jeu de la pensée ce que permet sa profession. Est-ce à la *Quarterly?* Organe des tories, on y en trouve ce qui est possible dans un organe des tories. Est-ce à la *British Quarterly?* Organe de ce qui n'est ni whig ni tory, elle pratique de ce libre jeu ce qui lui convient en cette qualité. Est-ce au *Times?* Organe de l'Anglais satisfait de lui-même, de l'Anglais qui fait de bonnes affaires, il se permet du libre jeu de la pensée ce qui concerne sa fonction. Où est-il donc, ce précieux désintéressement? Je n'ai point caractère pour parler au nom de la *Revue des Deux Mondes*, à qui M. Matthew Arnold veut bien reconnaître ce rare mérite. A son avis, il n'y a pas ici en premier lieu, avant toutes choses, un but particulier, pratique à poursuivre, et en second lieu seulement, quand on en a le temps, l'exercice de la liberté de la pensée. La principale fonction de cette *Revue* est de comprendre et d'exprimer les meilleures choses connues et pensées dans le monde entier, elle est proprement l'organe du « libre jeu de la pensée. »

Mais je ne veux pas être moins généreux que M. Matthew Arnold, et la justice m'oblige de renvoyer à son pays quelque chose des éloges dont il comble le mien. Sommes-nous toujours amis de la libre pensée, comme on le suppose, je ne dis pas libres penseurs,

« imparfait, indigne de la première race du monde, » a été critiqué, battu en brèche par des Anglais. Carlyle, pour ne citer que lui, l'a fait avec la force de la passion.

ce n'est pas la même chose? Voyons-nous les choses comme elles sont ou comme nous les voulons? Si nous les voyons comme nous les voulons, ce n'est plus notre pensée qui est en liberté, c'est notre volonté, peut-être nos passions et nos intérêts. Notre pensée dans ce cas pourrait bien être une esclave que l'on enivre d'hommages en lui faisant croire qu'elle commande en reine. Dans de tels momens, ni notre intelligence ne prend son essor dans un monde bien pur, ni nos mains ne sont tout à fait nettes du contact des choses pratiques. En France, amoureux que nous sommes de l'activité de l'esprit, nous avons des applaudissemens même pour ceux qui contrarient nos pensées, même pour ceux qui sont les ennemis de nos intérêts, le danger de notre société, l'inquiétude de notre existence. Cela s'explique : nous faisons nos délices du monde des idées. Nous battons des mains à Voltaire, à Rousseau, parfois même aux plus tristes agitateurs, quand nous les rencontrons dans le monde des idées; mais n'en sortent-ils pas? N'arrive-t-il pas un moment où notre critique du monde réel, si libre, si intellectuelle, si désintéressée, se jette avec fureur, en aveugle, dans la pratique? Je le demande, est-ce un affranchissement ou une servitude? Alors, pour n'avoir pas été désintéressée, la pensée française perd ses droits; pour avoir apporté violemment dans le monde pratique une foule d'idées mal éclaircies, mal digérées, inopportunes ou impraticables, elle est réduite à reculer même dans son domaine intellectuel; elle se trouve moins avancée en certains points que cette pensée anglaise qui est whig, tory et radicale avant d'être la libre pensée.

III.

A ce désintéressement absolu qu'on pourrait appeler l'indifférence en matière de parti, il faut ajouter un second trait remarquable de l'esprit de M. Matthew Arnold, le goût de l'autorité intellectuelle, de la tradition littéraire, je dirai même des grands corps lettrés ou académies. Par ce côté encore, il se rapproche des idées françaises, et il n'était guère possible qu'il en fût autrement.

Quand cette idée est entrée dans l'esprit, que la critique ne doit pas être subordonnée à des applications pratiques, elle y fait entrer cette autre idée, que la critique se suffit à elle-même et que les vérités qu'elle apporte sont de premier ordre. L'esprit qui arriverait à se désintéresser absolument des applications morales, politiques, religieuses, parviendrait à vivre exclusivement de vérités littéraires. Il y a des hommes qui se feraient une patrie et une religion de So-

phocle et de Thucydide, ou de Racine et de Bossuet. Pour ceux-là, les notions de la critique approchent de l'importance d'un symbole de foi, et une hérésie dans les belles-lettres les blesse aussi sérieusement qu'une erreur de dogme afflige un chrétien convaincu. Pour ceux-là, une orthodoxie littéraire, une église de la bonne critique est chose non-seulement utile, mais indispensable au salut du bon goût des particuliers. Pour ceux-là, les académies ne sont pas seulement des centres de l'esprit public et des sanctuaires de l'intelligence; elles sont des hautes cours de justice littéraire et des sénats conservateurs des bonnes doctrines en fait de prose et de vers. Notre temps n'admet plus des idées si absolues, et il y a plus de libéralisme dans les académies elles-mêmes. S'il est un pays où ces idées aient eu cours, c'est bien la France. Un membre de l'Académie française, à l'origine même de cette illustre compagnie, le père Sirmond, voulait que tout bon académicien s'engageât par serment à n'user que des mots qui seraient dans le dictionnaire.

Aussi M. Matthew Arnold a-t-il bien rencontré, quand il a dit que les Français ont une conscience littéraire; ils ont des lois presque religieuses en cette matière et se font des scrupules que les Anglais ne connaissent pas. Ils croient qu'il y a en littérature un bien et un mal, une responsabilité morale. Est-ce délicatesse de sentiment? M. Matthew Arnold le croit. Peut-être nous, Français, moins indulgens pour nous-mêmes, aurons-nous le droit de nous demander si cette religion de l'autorité littéraire ne vient pas de notre passion extrême pour l'unité, et si nous ne sommes pas souvent les moutons de Panurge qui ne trouveraient pas l'herbe tendre, s'ils ne se sentaient appuyés et foulés les uns contre les autres. Quoi qu'il en soit, ces scrupules littéraires, les Anglais ne les connaissent pas; le robuste tempérament de leur fantaisie personnelle étouffe cette timidité ou cette délicatesse.

Dans une comparaison ingénieuse entre la littérature anglaise et la littérature française, M. Arnold, qui les connaît bien toutes deux, s'est attaché à montrer que nos voisins ont l'énergie et l'honnêteté, tandis que nous avons l'ouverture d'esprit et la flexibilité de l'intelligence. Il suffit que ces jugemens soient vrais d'une manière générale. De ce que Corneille parmi nos poètes, Bossuet, Pascal, Jean-Jacques Rousseau parmi nos prosateurs, sont des modèles d'énergie, de ce que Bacon est un prosateur unique pour la flexibilité d'intelligence, il ne suit pas qu'on ne puisse admettre ce jugement : la largeur d'idées, la souplesse d'esprit sont des qualités françaises; l'énergie et la force sont les signes propres du génie anglais.

M. Matthew Arnold y ajoute l'honnêteté. Sur ce mot, il faudrait s'entendre, et nous aurions quelques réserves à faire. Comment ou-

blier ces saillies si amusantes quelquefois, souvent aussi bien rebutantes, d'un charlatanisme presque endémique? Cependant en un certain sens M. Arnold ne se trompe pas sur ses concitoyens. L'honnêteté est la règle unique des écrivains anglais, comme la direction de soi-même, *self-control*, est leur seule loi religieuse. Il faut bien qu'elle soit présente à tout esprit bien fait, puisque sans elle il n'aurait plus ni conduite ni boussole.

Ce n'est pas tout, on dit : l'esprit français et le génie anglais; ces deux mots seuls donnent à entendre combien la culture a de part dans le premier, combien la vertu de la race dans le second. Nommer l'esprit français, c'est donner l'idée d'une puissance composite, variée, qui s'est formée par l'éducation des siècles, seule comparable à l'atticisme dans l'antiquité, parfum de la civilisation moderne, qui, de l'aveu de toute l'Europe, s'exhale de la littérature française. Nommer le génie anglais, c'est rappeler à la pensée une force naturelle qui ne ressemble et n'obéit qu'à elle-même, qui a des sommeils prolongés et des réveils admirables, qui tombe souvent bien au-dessous de son niveau, mais qui de temps en temps jaillit à des hauteurs inconnues. Le génie anglais a Shakspeare, Milton, Newton; après Shakspeare et Milton, il y a Dryden et Pope, c'est-à-dire assez peu de chose; après Newton, les analystes anglais du XVIIIe siècle, c'est-à-dire rien. Les grands esprits ont donné à la France une prose qui est la plus parfaite des temps modernes et une poésie qui dispute souvent aux prosateurs le domaine de l'intelligence. Poussez la comparaison jusqu'au bout, vous trouverez, avec M. Matthew Arnold, que la France, grâce à un esprit si ouvert, si cultivé, devait arriver de bonne heure à s'imposer des lois, une tradition, à créer des académies, et que l'Angleterre, jalouse de sa libre énergie, ne pouvait manquer de repousser tout ce qui ferait obstacle à la liberté de son imagination.

On dit habituellement que la littérature anglaise n'a rien perdu à être privée d'une académie influente et presque souveraine. M. Matthew Arnold, qui n'est pas de cet avis, signale l'abaissement considérable du niveau littéraire après les périodes brillantes et culminantes; il fait remarquer que l'excellente prose manque surtout à son pays. Il ne faut pas demander aux prosateurs d'un pays qui n'a pas d'aréopage littéraire le fin discernement de ce qui est le mieux dit, sans affectation ni complaisance, de ce qui est juste, mesuré, distingué. Les Athéniens possédaient l'atticisme, dont toute la ville était juge : on connaît l'anecdote de la marchande d'herbes de Théophraste. Les Romains avaient l'*urbanitas;* il paraît bien qu'elle était le partage exclusif de la société cultivée de la ville de Rome. La société cultivée de Paris a bien quelques prétentions légitimes à un

privilége de ce genre; mais, grâce à notre centralisation littéraire, grâce surtout à l'empire de l'Académie, l'*urbanité* française, l'atticisme, est répandu dans tout le pays. Est-ce à Londres, est-ce à Oxford et à Cambridge qu'on peut trouver l'*urbanité*, l'atticisme anglais? Ou bien faut-il penser que les Anglais apportent dans leur manière de parler et d'écrire quelques-unes de leurs habitudes contraires à la *centralité?* Leur langue est-elle jalouse d'une sorte de *local government* ou de liberté provinciale comme leur administration?

M. Matthew Arnold, dont nous résumons ici les doutes, indique des provincialismes de tout genre dans les écrivains de sa nation. Entendons-nous : la langue anglaise a l'unité désirable, et pour ne désigner qu'un dictionnaire, le plus célèbre de tous, le monument de Samuel Johnson, a une autorité qui approche de celle du *Dictionnaire de l'Académie* (1). Toutefois, si la langue a des lois écrites, la littérature n'a pas de centre, point de capitale; tout y est province. De là tant de provincialismes. Celui de la poésie dans la prose est commun à de grands écrivains, tels que Jeremy Taylor, chapelain de Charles Ier, le Spenser des théologiens anglais, et Burke, l'adversaire de notre révolution; tous les deux auraient reçu des anciens le nom d'orateurs asiatiques. Addison au contraire, le plus attique des Anglais par sa langue et son style, trébuche souvent dans le provincialisme du lieu commun. De même, avec sa critique un peu subtile, mais solide jusqu'en ses analyses les plus pénétrantes, M. Arnold trouve la marque du provincialisme dans les écrivains contemporains les plus vantés : celui-ci a le provincialisme de la fantaisie, cet autre de l'idée fixe, un troisième de la bonne ou de la mauvaise humeur. Il y a longtemps qu'un humoriste anglais a observé le phénomène du *dada* dans ses concitoyens, et l'*humour* elle-même, qui ne tient aucun compte de la règle et des conventions, doit toutes ses grâces et tous ses défauts à l'esprit de provincialisme.

L'auteur des *Essays in criticism* fait de curieuses comparaisons d'Anglais à Français : par exemple, entre certaines brutalités de plume de M. Palgrave et la sévérité calme de Gustave Planche, entre le bon goût de M. Thiers, tout au plus susceptible de quelques fumées patriotiques, et le chauvinisme de M. Kinglake, faisant du maréchal Saint-Arnaud un petit garçon « qui reçoit tête basse les reproches de lord Raglan ou qui s'incline devant le front olympien de

(1) Lord Chesterfield l'annonça en disant que, l'Angleterre littéraire étant une république privée même d'un sénat, il convenait d'en nommer Johnson le dictateur. — *The World*, n° 100.

lord Elchi. » Ici la fatuité, suivant M. Arnold, devient bêtise. Voilà des excès que les centres littéraires peuvent seuls corriger. Pour tout dire en un mot, M. Arnold voit de ce côté du détroit l'écrivain français travaillant sous les yeux d'un grand tribunal qui frappe d'une terreur préventive les extravagances et les faux jugemens, de l'autre côté l'écrivain anglais parlant à une multitude confuse où se perdent dans la foule quelques juges compétens, mais dispersés. Comment ce dernier demeurerait-il calme et confiant dans un juste arrêt? Comment s'empêcherait-il de crier à tue-tête, et ne compterait-il pas sur la force des poumons?

Ce n'est là qu'un côté de la question. Reste à savoir si les académies apportent quelque préjudice à la liberté du talent. Cette puissance préventive qu'elles ont contre les écarts ne s'exerce-t-elle pas contre les conquêtes du génie? M. Arnold, qui est conséquent avec lui-même quand il dit ce que la littérature anglaise gagnerait à l'institution des académies, ne se charge pas de déterminer ce qu'elle pourrait y perdre. C'est un point qu'il laisse à étudier aux Français, qui en possèdent. Deux siècles d'expérience nous permettent de ne pas nous repentir de la différence que les académies ont mise entre nos voisins et nous.

Est-ce à dire que M. Arnold propose de transporter l'Institut sur les bords de la Tamise? Il croit seulement que certaines académies spéciales, avec un but déterminé, seraient avec avantage et seront certainement établies en Angleterre. Ce qui ne se fait pas par l'autorité se fait aussi bien, peut-être mieux, par l'association; mais il sait que l'illustre fondation de Richelieu ne sera jamais une idée anglaise, et il ne pense pas qu'un critique soit obligé d'être un homme à projets.

Une académie de la langue et de la littérature anglaise n'est pas, à vrai dire, chose nouvelle. Swift, remarquant un défaut notable de précision dans la langue, proposa l'établissement d'une académie à lord Oxford, ministre du trésor; mais, suivant Chesterfield, les ministres n'aiment naturellement ni la clarté, ni la précision, surtout les ministres trésoriers. Le plan de Swift ne fut pas adopté : il n'y eut pas d'académies, il y eut des clubs littéraires; point de gouvernement régulier des lettres en Angleterre, mais des comités, en quelque sorte des gouvernemens provisoires. Le fameux club de Johnson prononçait des arrêts qui se répandaient dans tout Londres en quelques heures, son suffrage faisait enlever une édition en un jour ou la jetait en proie à l'épicier. Johnson y rendait ses oracles et avait pour seconds Burke, Goldsmith, Reynolds, Gibbon, Garrick.

Dans notre siècle, nouvelle tentative. Une société royale de litté-

rature est fondée à peu près dans le même temps, peut-être avec les mêmes intentions qu'une association des *bonnes lettres* dont on a conservé chez nous le souvenir, et qui ne faisait guère que devancer de quarante ans nos conférences littéraires; on invente ainsi beaucoup de vieilles choses. — Comme cette association des *bonnes lettres*, la Société royale anglaise prétendait rectifier, diriger l'esprit public. Le patronage royal lui était accordé, des évêques y avaient leur place. A-t-elle succombé sous le poids de cette double protection? Aujourd'hui, si l'on en croit des témoins bien informés, qui assurent en avoir ouï parler, elle existe encore. On ne dit pas qu'elle continue à donner des prix de littérature, ainsi qu'elle l'avait fait d'abord, à l'imitation de l'Académie française; il paraît qu'elle se plaît à entendre, dans ses réunions modestes et peu bruyantes, des travaux sur les langues qui ne se parlent plus depuis vingt siècles.

Pourquoi une société de littérature n'a-t-elle pu jusqu'ici fonder quelque chose en Angleterre? Parce que les Anglais regardent la littérature comme inséparable de la politique et de la théologie: elle est à leurs yeux une force et, suivant une expression de Macaulay, un engin puissant, qui met en mouvement les sentimens d'un peuple sur les plus importantes questions. Quand une société de littérature pourra-t-elle y vivre réellement et exercer quelque empire? Quand les attaches de la politique et de la théologie ne seront plus pour les Anglais les conditions mêmes de l'existence de la littérature. Le nom de Macaulay revient ici naturellement à la mémoire. On trouve dans ses *Miscellanées* un amusant article sur cette Société royale de littérature, qu'il déclare nettement la plus absurde des sociétés. Il est impossible de réunir en des pages d'un whiggisme plus déterminé des argumens plus anglais et plus humoristiques contre l'institution des académies. On y remarque surtout une allégorie orientale, imitée des anciens *essayistes*.

Un roi de Babylone promet dix ânesses, dix esclaves et dix vêtemens complets chaque année à celui qui fera dix mesures du meilleur vin. Des juges sont institués pour boire les dix mesures de vin de chacun des concurrens et pour donner au plus méritant les dix ânesses, les dix esclaves et les dix vêtemens complets. Lorsque les mesures de vin furent présentées au concours, les juges, les ayant décachetées, y goûtèrent. Hélas! les vins étaient plus mauvais les uns que les autres. L'un avait un bouquet de telle nature qu'il fut condamné par le simple témoignage de l'odorat, l'autre avait un goût de terre glaise, un troisième était aigre. Force fut de ne pas décerner le prix. Les juges, malheureux d'avoir à consommer de tels produits, parlaient de donner leur démission. « Au nom de

Bélus! comment cela peut-il se faire? » demanda le roi de Babylone. Les prêtres de Bélus expliquèrent ce prodige par la colère du ciel. Les dieux, irrités, disaient-ils, de ce que le roi tolérait des dissidens en son royaume, avaient frappé la terre dans ses récoltes. Le roi ne se laissait pas persuader par ce discours; il avait bu naguère de très bon vin, et à la table même des prêtres de Bélus. « Comment se fait-il, répéta le roi, que le seul vin mauvais soit le vin envoyé à mes juges? » Un vieux philosophe qu'on avait vu sourire lors de l'établissement de ces juges et du prix qu'ils devaient accorder expliqua la chose au roi le plus naturellement du monde. Oui sans doute, la récolte avait été généralement bonne et le vin délicieux; mais les propriétaires des bons crus, assurés qu'ils étaient de vendre leurs vins à prix d'or, n'avaient garde de les envoyer au concours. Qu'avaient-ils à faire des dix ânesses, des dix esclaves et des dix vêtemens complets? Disputer un tel prix était bon pour les pauvres diables qui ne vendaient pas leur vin une obole, ou qui même n'avaient pas de vigne du tout. Vainement ces gens-là plantaient-ils des ceps en leurs landes stériles, vainement fumaient-ils leurs lourdes terres et remuaient-ils leurs marécages : leur vin serait toujours aigre, sentirait la terre glaise, ferait toujours fuir par son affreux bouquet. L'institution nouvelle n'avait donc pas fait de bien; elle avait même fait du mal, puisque les concurrens auraient pu se livrer plus utilement à une autre culture que celle de la vigne.

Cette boutade est bien anglaise ; ce qui le paraît davantage encore, c'est de faire de l'Académie française un argument en faveur de sa thèse : on ne s'y serait pas attendu. Sans se laisser déconcerter par les deux siècles qu'a duré cette institution, Macaulay soutient que l'histoire de l'illustre compagnie n'est qu'une suite non interrompue de serviles complaisances, de misérables artifices, de mortelles inimitiés, d'amitiés perfides ; elle est aussi puissante pour le mal qu'elle est sans force pour le bien. Là-dessus il rappelle le souvenir de Corneille et de Voltaire, les épigrammes de Piron, les mémoires de Marmontel et les lettres de Montesquieu. Rhéteur! a dit M. Matthew Arnold. Le mot est dur et même injuste; mais on pourrait dire : avocat!

IV.

Telles sont les idées dominantes de M. Matthew Arnold, la critique sans parti-pris et l'autorité en littérature. Ces deux termes qui semblent se repousser, on a vu comment ils se concilient dans

sa pensée. On ne peut mieux définir sa critique qu'en disant qu'elle aboutit aux idées françaises. Il reste à indiquer quelques-uns de ses jugemens.

Les grands poètes anglais de ce siècle ont été trop personnels pour gagner entièrement sa conscience de philosophe et son intelligence de critique. Nul ne dira que lord Byron manque d'âme, il faudrait n'avoir pas lu *Child-Harold;* mais lord Byron a-t-il la profondeur d'un grand poète, par exemple celle d'un Goethe? M. Matthew Arnold pencherait plutôt pour Shelley, et le panthéisme poétique de son *Empédocle sur l'Etna* l'a fait compter parmi les poètes shelleyistes. Cependant l'intelligence de Shelley a été privée de la culture que l'on reçoit de la pratique des hommes, et l'idéalisme glacé de ses conceptions communique à ses vers une pureté immatérielle un peu froide. L'âme n'est pas seulement l'immatériel, c'est la vie. Il y a plus d'âme et de vie réelle dans Keats et dans Wordsworth; aussi M. Matthew Arnold revient-il sans cesse à eux. Entre ces deux poètes si différens, le premier bien peu connu en France, le second mal connu, toutes les prédilections de M. Arnold sont évidemment pour Keats. Il le compare à Maurice de Guérin, et en effet Keats ressemble à l'auteur du *Centaure*. Mort d'épuisement et tout jeune comme Maurice, comme lui doué d'une riche imagination, il est plein de chaleur quand il exprime la nature vivante et universelle. Son vers n'est pas seulement le coup de pinceau des maîtres d'autrefois, de Milton, de Virgile ou de Lucrèce; il interprète la nature physique, il la rend vivante et parlante. Encore une ressemblance avec Maurice de Guérin! Seulement M. Arnold va trop loin quand il met Maurice de Guérin au niveau de Keats. Celui-ci a plusieurs pages d'un véritable maître; il n'y en a pas une dans les vers de Maurice. On sent je ne sais quelle faiblesse de tempéramment dans ce poète inachevé comme sa destinée.

Keats a d'autres droits que sa riche et fraîche imagination pour plaire à M. Matthew Arnold : il devait le charmer par là même où il déplaisait aux critiques d'il y a quarante ans, par son goût égal pour la fable païenne et pour les légendes gothiques, par cette poésie amoureuse de sa propre beauté, et qui n'a d'autre but que de vivre, de fleurir et de se plaire à elle-même.

Quelle distance de ce jeune poète d'une sensibilité maladive au vénérable et solitaire Wordsworth! Celui-ci enferme la nature dans une sorte de sanctuaire mystérieux où il n'admet qu'un petit nombre d'initiés. Cette religion des lakistes se compose de plus d'antipathies que de sympathies. On était lakiste surtout parce que l'on fuyait la vie commune, les goûts communs. Hazlitt a rempli trois ou quatre pages fort amusantes de toutes les aversions que devait

ressentir un bon et véritable lakiste. Isolé, enfermé comme il était, Wordsworth demeura jusqu'au bout dans la voie heureuse, mais bornée, de son premier succès. Amoureux de la ballade anglaise, il fit des ballades plus belles que Walter Scott lui-même; mais il resta *balladiste* partout, c'est-à-dire partisan d'une certaine poésie mêlée de tons héroïques et de prosaïsmes.

Tennyson, ce favori de l'Angleterre d'aujourd'hui, dont le vers simple, rapide, harmonieux, semble s'inspirer de la pureté antique, ne fait pas illusion à M. Matthew Arnold. « La pensée d'Homère, dit-il, nous est donnée par lui comme elle a jailli de la source; la pensée de M. Tennyson est filtrée et distillée. » Et en effet Tennyson ne fait pas exception à la loi générale de la poésie anglaise actuelle. Avec tout son art et sa merveilleuse musique, il procède du siècle d'Élisabeth, il en a la fantaisie subtile et curieuse. C'est un beau style assurément que le sien, mais trop ingénieux. Avec le sentiment des grands effets, il ne dédaigne pas les petits (1).

Le cycle des imitateurs du siècle d'Élisabeth est donc épuisé. De quel côté est l'avenir? Faut-il retourner à Pope et à l'école du bon sens? Telle n'est pas la pensée de M. Matthew Arnold. Le bon sens n'est une belle et excellente chose qu'à la condition de n'être jamais seul, ou il signifie régime, abstinence et pauvreté. Tout Français qu'il est d'opinions et de libéralisme intellectuel, M. Arnold ne penche pas davantage pour nos poètes du XVIIe siècle. Il est tout à fait Anglais dans sa froideur pour Racine : Racine est à ses yeux un préjugé national ou à peu près. C'est notre prose qu'il nous envie; nous sommes à ses yeux une nation de prosateurs. Ses poètes, à lui, ont vécu à Athènes. Ce n'est pas qu'il soit privé de cette ouverture d'esprit qui faisait dire à La Fontaine :

J'en lis qui sont du nord et qui sont du midi.

Il ne serait pas un critique très distingué, s'il ne savait pas admirer également Homère, Shakspeare et Dante; mais il croit que la poésie du temps actuel, s'il doit en avoir une, réunira dans un heureux équilibre les dons de l'imagination et les fruits de la raison. Cet équilibre parfait ne lui semble avoir existé qu'une fois, et c'est dans le siècle de Simonide, de Pindare, d'Eschyle et de Sophocle. Ainsi le critique rejoint le poète, et l'on retrouve ici l'auteur de *Sohrab* et de *Tristram*. Parmi les poètes modernes, Goethe est certainement celui que Matthew Arnold reconnaîtrait le plus volontiers pour son maître. Lui aussi, il s'efforce d'être grec, mais que son *Iphigénie*

(1) Voyez cependant, sur une transformation qui semble s'annoncer chez Tennyson, l'étude de M. Émile Montégut, *Enoch Arden*, — *Revue* du 15 mars dernier.

en Tauride est encore allemande (1)! On peut, il faut étudier les Grecs comme modèles de perfection; mais Danaé, Hélène, Iphigénie, types éternels de beauté, demeureront toujours pour nous des marbres antiques. Un abîme est entre elles et nous. Le vieil homme qui les avait créées avait tâché d'être heureux en se persuadant que la vie est une fête, et il est tombé à reculons dans cet abîme. L'homme nouveau en sait trop sur la vie humaine pour se contenter de ce brillant mensonge. Il a plus d'expérience, et c'est pour cela que ses conceptions sont plus profondes et plus compliquées. Il a une soif immense de vérité, et c'est pour cela qu'il se tient moins éloigné du réel.

Voilà pour les poètes; les jugemens de M. Matthew Arnold sur les prosateurs anglais ne sont pas moins sévères. Addison répand ses grâces attiques sur des moralités souvent communes. Jeremy Taylor est un Bossuet provincial. Burke, seul philosophe à peu près entre les publicistes anglais du temps de notre révolution, est un Asiatique. Jeffrey, le fameux critique, a la curiosité de l'esprit et la volubilité du discours; mais son intelligence, ni large ni profonde, n'a qu'une des trois dimensions des corps solides, la longueur, et il court toujours devant lui. La génération présente ne s'occupe plus de Jeffrey; nul ne prend souci de relever ses restes et de les mettre de côté; tout le monde, à cette heure, lui passe sur le corps. Et Macaulay, favori de l'Angleterre pour la prose comme Tennyson l'est pour les vers, faut-il penser, comme le veut M. Arnold, qu'il est le grand apôtre des philistins? Est-il un rhéteur très anglais, un rhéteur honnête, mais un rhéteur? Nul écrivain n'a procuré plus de plaisir à ses contemporains, dont il adoptait pleinement les idées et les tendances; mais à mesure que les générations nouvelles viendront avec leurs idées propres et ne puiseront plus un agréable aliment dans le favori de leurs devancières, y rencontreront-elles du moins cette part de vérité suffisante qui communique éternellement la vie?

Si lord Macaulay, utilitaire adouci, ne trouve pas grâce aux yeux de M. Arnold, M. Stuart Mill, utilitaire déclaré et même positiviste, ne pouvait être son homme. L'école de Bentham n'a certes pas d'écrivain plus distingué; mais le raisonnement pressant et même la sincérité entière ne suffisent pas pour faire les grands écrivains, et quand on commence par chasser l'âme de la pensée, elle s'en va aussi de la parole et du style, à moins qu'on ne soit Lucrèce, c'est-à-dire une admirable et bien rare exception.

(1) Nous avons un travail distingué sur cet ouvrage de Goethe : c'est une thèse latine de M. A. Legrelle, connu par des publications d'un vrai mérite.

Dans cette suite de noms que M. Arnold a cités devant sa chaire de professeur ou devant sa barre de critique, j'en rencontre d'étrangers. C'est Joubert, qu'il goûte infiniment, qu'il goûte trop peut-être, parce qu'il y a certaines doses de raffinement qui ne sont sensibles qu'aux nationaux. C'est Heine, le brillant soldat de l'affranchissement de l'Allemagne, dont il a très bien parlé. C'est Spinoza, dont il explique l'influence sur Goethe à sa manière, en deux pages simples et nerveuses. C'est Chateaubriand, auquel il est le premier Anglais peut-être qui ait rendu justice. C'est M. Renan, qui a toute son admiration comme orientaliste, mais à qui il reproche de s'être hâté de courir à des applications hostiles. C'est M. Sainte-Beuve, pour qui il a des sentimens de disciple : n'est-il pas plutôt de l'école de Gustave Planche?

On parle beaucoup aujourd'hui des différentes sortes de critique littéraire; on divise la critique en dogmatique, historique, physiologique. Après tout, il ne peut y en avoir qu'une de bonne, et c'est celle qui prend l'homme tout entier, composé d'âme et de corps. Vous aurez beau faire, vous ne vous passerez ni du corps ni de l'âme. Si elle ne voit que l'âme, la critique manquera du sentiment des choses, elle deviendra quintessence, elle ne saisira même pas l'âme, qui est la vie et non une idée. Au contraire, si elle ne voit que le corps, la critique devient lourde et vulgaire comme les trivialités de la vie; elle est grossière et rebutante comme l'ivresse. Je félicite M. Matthew Arnold d'avoir le sentiment très clair de cette double nature de l'homme d'où résultent toute poésie et toute littérature en ce monde. Qu'il continue à nous montrer ce que c'est qu'un critique qui a de l'âme, nous en avons besoin; le souffle qui règne est celui de la stérilité. Les pages de son livre prouvent, avec une finesse où la force ne fait pas défaut, la vérité de cette pensée de Vauvenargues si ressassée dans les livres et si peu présente dans les esprits, « qu'il faut avoir de l'âme pour avoir du goût. »

LOUIS ÉTIENNE.

THÉATRE CONTEMPORAIN

LA CONTAGION

ET LE THÉATRE DE M. ÉMILE AUGIER

Il y a quinze ans, au moment où M. Émile Augier venait de faire représenter au Théâtre-Français les scènes ingénieuses du *Joueur de flûte,* le loyal écrivain qui tenait alors le premier rang dans la critique militante comprit que le jeune poète touchait à une heure décisive et qu'il devait absolument se renouveler, sous peine de déchoir. Dans les cinq comédies en vers que M. Augier avait données à cette date, la peinture de la fantaisie convenue l'emportait de beaucoup sur l'étude vivante de la réalité. *La Ciguë, l'Aventurière, le Joueur de flûte,* œuvres charmantes de verve et de passion, attestaient surtout, avec le don du style franc, le goût de la comédie traditionnelle; *l'Homme de bien* et *Gabrielle,* où l'auteur s'était essayé à la peinture des mœurs contemporaines, indiquaient au contraire, malgré de rares mérites, une certaine hésitation. Cette hésitation n'était pas seulement visible dans la conception un peu embarrassée de *l'Homme de bien,* dans l'exécution insuffisante du programme de *Gabrielle;* un signe principal la trahissait, je veux dire la marche même, la marche capricieuse et incertaine que suivait l'imagination de l'auteur. Après avoir débuté en 1844 par un tableau de fantaisie qui tout d'abord lui fit une place à part au milieu des hommes de sa génération, il avait senti que le poète comique doit reproduire la vie réelle, et courageusement il était passé de son Athènes de convention au Paris de nos jours. Cette tentative ne lui ayant valu qu'un succès d'estime, ou plutôt les spectateurs qui avaient salué *la Ciguë* comme une espérance n'ayant pu dissimuler à l'apparition de *l'Homme de bien* une espèce de désappointement, l'auteur était retourné bien vite

au pays du caprice. Loin de nous ce spectacle ennuyeux de la vie bourgeoise! loin d'ici les aventures de salon et les personnages à teinte grise! La muse au libre langage est trop dépaysée dans cet empire des convenances banales; la vieille comédie, la comédie de cape et d'épée, avec ses allures italiennes ou espagnoles, ne peut-elle, comme la comédie païenne rajeunie, fournir à l'imagination des figures joyeuses et des scènes originales? C'est ainsi que M. Émile Augier avait été conduit à écrire *l'Aventurière*. Ramené par son instinct au monde qui nous entoure, il donne sa *Gabrielle*, et cette fois, bien que la pièce soulevât de sérieuses objections, un applaudissement unanime l'engage à persévérer dans cette route. D'où vient donc que le jeune poète, après un tel succès, était reparti pour les domaines fantasques? Pourquoi le Carthaginois Bomilcar et le pâtre thessalien Chalcidias avaient-ils si promptement remplacé les personnages de notre siècle? Fallait-il croire que l'auteur du *Joueur de flûte* avait décidément plus de goût pour les tableaux de genre que pour la grande peinture, qu'il reculait devant les exigences de sa tâche, qu'il renonçait à devenir un poète comique?

Ce fut alors que M. Gustave Planche, ici même, examinant avec autant de sympathie que de précision les cinq comédies de M. Augier, cherchant les symptômes de sa vocation véritable, interrogeant le secret de ses transformations et de ses incertitudes, lui adressait un conseil où éclatait sa confiance. Je dis que la sympathie domine en ces pages de l'austère censeur, car tous les reproches par lui adressés au jeune poète aboutissaient à cette conclusion : osez peindre la société moderne, osez créer des types nouveaux. Ce n'est pas assez de consulter les œuvres consacrées par le temps et de les rajeunir par la gaîté de l'imagination, par la verve et la franchise du langage; il faut surtout étudier les vices ou les ridicules du monde où nous vivons. La vie, voilà le grand livre perpétuellement ouvert; le poète qui en détourne ses regards, eût-il d'ailleurs le style le plus franc, la verve la plus joyeuse, ne sera jamais un poète comique.

On sait comment M. Émile Augier a répondu à ces exhortations. Nul ne lui reprochera désormais de ne pas avoir suffisamment osé. Dans la littérature dramatique de nos jours, il n'est pas d'activité poétique plus vive, plus alerte, plus souvent renouvelée, plus courageusement hasardeuse. Au moment où il semblait hésiter, il préparait ses forces. Est-ce donc chose surprenante qu'un poète rajeunisse l'ancienne comédie avant de s'attaquer à la comédie vivante? De 1844 à 1851, l'auteur de *la Ciguë* avait paru incertain entre la fantaisie et le monde réel; les dix années qui suivent nous le montrent, non plus indécis, mais curieux, attentif, s'essayant à varier ses inspirations, étudiant le monde et la scène, cherchant enfin son originalité vraie sur les routes les plus diverses, jusqu'au jour où il lâche la bride à sa verve gauloise et crée à ses risques et périls une sorte de comédie aristophanesque. De 1851 à 1861, du *Joueur de flûte* aux *Effrontés*, c'est la seconde

période de la carrière du poète, période d'études encore, mais d'études singulièrement aimables, et que M. Augier a dû regretter souvent depuis qu'une comédie plus audacieuse l'a jeté dans la mêlée des partis. *Diane* avec ses passions héroïques, *Philiberte* avec sa grâce souriante, ouvrent heureusement cette galerie où les types un peu grossiers parfois de la laideur morale n'offusquent pas les images honnêtes. La satire, quoique déjà très alerte dans les œuvres qui suivent, ne touche pas encore à la politique. C'est une inspiration sans grand élan, sans beaucoup d'idéal, mais loyale, intègre, conforme à la sagesse moyenne de la tradition gauloise. Deux choses m'y frappent surtout: la parfaite sincérité d'une part, de l'autre le désir de varier ses études. Point de parti-pris à coup sûr, ou du moins nul autre dessein que celui d'interroger le monde et de changer de points de vue. M. Augier, qui a les vrais instincts du poète comique, sait bien que l'impartialité est le premier devoir de l'observateur. N'a-t-il pas même poussé l'impartialité un peu loin, lorsque, voulant faire dans *le Gendre de M. Poirier* une contre-partie de *George Dandin,* il attribue un caractère ridicule au personnage qui représente le travail et finit par donner le beau rôle au jeune marquis? Le spectacle de la vie est si mobile en notre société tumultueuse, qu'une même idée peut offrir les aspects les plus divers; ce sont ces aspects divers que poursuivait curieusement M. Augier dans la période dont je parle. Quel tableau, par exemple, que celui des *Lionnes pauvres!* quelle leçon à la bourgeoisie vaniteuse! quel avertissement aux victimes du luxe! C'est ainsi que M. Émile Augier agrandissait sa place et devenait un des maîtres de la scène (1). Soit qu'il enlevât les applaudissemens, soit qu'il trouvât le public moins sympathique, nul ne pouvait contester la vigueur et la fécondité de son talent. Notre société en travail était disposée à reconnaître en lui son poète comique, j'entends un poète homme d'action, vigilant, impartial, joyeux et amer, habile à saisir au passage les ridicules du jour et capable aussi des fortes conceptions qui font les œuvres durables.

Deux incidens très significatifs de cette période avaient mis en relief le double mérite de M. Émile Augier comme poète comique, la verve rapide et la méditation sérieuse. C'était le temps où les régions du demi-monde, découvertes ou du moins décrites par un des plus habiles ingénieurs dramatiques de notre temps, usurpaient une place démesurée dans la carte de la société française. Alléchés par le succès, les écrivains à la suite étaient arrivés de tous les coins de l'horizon. En peu de temps, le monde interlope prit la place de l'autre, et il semblait en vérité que dans cette France nouvelle remuée de fond en comble, dans ce XIXe siècle qui a encore tant de problèmes à résoudre, tant de conquêtes à faire, la famille des honnêtes

(1) C'est seulement de M. Augier que nous avons à nous occuper ici; il y aurait pourtant de l'injustice à ne pas rappeler qu'une part dans ces deux pièces revient aussi à des collaborateurs, M. Jules Sandeau et M. Édouard Foussier.

gens fût indigne d'attention. C'est là certainement un des plus tristes épisodes de l'histoire littéraire de notre âge. M. Émile Augier ne pouvait se dispenser de marquer sa place distincte au fort de la mêlée. Quand une question capitale est soulevée dans l'arène politique, le chef de parti, député ou publiciste, ne saurait garder le silence; quand un débat philosophique ou religieux agite les intelligences, l'écrivain qui a charge d'âmes est tenu de faire connaître son opinion; j'en dirai autant du poète comique, quand ce poète est déjà un des maîtres de la scène et que la scène est envahie par un genre nouveau qui offre les plus sérieux périls: la neutralité ne lui est pas permise, il faut qu'il parle et qu'il agisse. M. Augier, avec son robuste bon sens, comprit du premier coup que la comédie nouvelle, en faisant d'un mal incontestable une peinture si nette, si précise, si sèchement indifférente, tendait à l'aggraver encore et à le répandre. C'est alors qu'il écrivit *le Mariage d'Olympe.* Le coup de pistolet tiré à la courtisane par le vieux gentilhomme dont elle souille le nom a pu paraître un dénoûment brutal. Considéré non pas selon l'optique théâtrale immédiate, mais relativement à l'ensemble des œuvres de l'écrivain, c'est-à-dire au point de vue de son rôle général comme observateur et peintre des choses de son temps, ce dénoûment féroce n'est-il pas un symbole? N'est-ce pas une leçon littéraire adressée au théâtre lui-même autant et plus qu'une leçon morale adressée aux amis d'Olympe? N'est-ce pas une manière de dire à tous les coupables, spectateurs blasés et auteurs complaisans : « Assez! Le règne d'Olympe est fini; ne demandez plus son histoire à la scène française du XIXe siècle. C'est calomnier le monde moderne que de condamner le théâtre à l'éternelle peinture des choses abjectes. La France de 89, grâce à Dieu, n'est point tombée si bas : des intérêts plus graves, des dangers plus nobles, des personnages plus dignes d'attention nous réclament. » Et en même temps que le poète s'efforçait ainsi de purifier la scène, il méditait déjà cette belle comédie de *la Jeunesse,* où une idée si forte, si hardie, rachète les défauts de l'action. La jeunesse au XIXe siècle, les dangers et les souffrances de la jeunesse dans une société où l'argent est tout, où la tentation du mal obsède sous mille formes la conscience du pauvre, où la voix même d'une mère, ô cruauté! peut devenir le plus innocemment du monde la voix de la séduction corruptrice, certes c'était là un sujet de comédie douloureux et poignant comme notre civilisation en comporte, un sujet de comédie qui révélait un observateur pénétrant, impitoyable, et exigeait un talent de premier ordre. Le rôle de la mère, tel que le poète l'a conçu, annonçait à lui seul que M. Augier pouvait se mesurer désormais avec les difficultés les plus hautes.

C'est ici que commence la troisième période dans la carrière de M. Émile Augier. Enhardi par le succès d'une œuvre où il avait dit à ses contemporains, sans faiblesse comme sans déclamation, des vérités si difficiles à entendre, il se crut assez fort pour essayer de la comédie aristophanesque.

Quel chemin, que d'étapes, depuis *la Ciguë* et *l'Aventurière* jusqu'aux *Effrontés* et au *Fils de Giboyer!* Nous n'avons pas à répéter ce qui a été si délicatement, si éloquemment exprimé ici même par M. Prevost-Paradol à propos de cette dernière œuvre; nous dirons seulement que, dans l'une comme dans l'autre, le poète, emporté par sa verve créatrice et fort de l'honnêteté de son cœur, n'avait pas réfléchi à la situation des adversaires qu'il mettait en scène. Il s'était cru dans la vieille Athènes ou dans la jeune Amérique. On n'attaque pas au théâtre des gens qui ne peuvent se défendre par le théâtre. N'est-ce donc pas assez d'avoir pour soi le privilége du talent, et convient-il d'y ajouter les priviléges administratifs? Sans renoncer à cette comédie audacieuse qui s'attaque au vif des mœurs et des idées, M. Augier n'eut point de peine à comprendre qu'il devait s'en tenir aux classes générales de la société, au lieu de mettre les partis en cause, et partager impartialement ses mordantes leçons entre les représentans divers du monde contemporain. De là deux comédies nouvelles, *Maître Guérin* et *la Contagion*, la première jouée au Théâtre-Français pendant toute une année avec un succès qui n'a pas langui un seul instant, la seconde représentée l'autre jour à l'Odéon devant un public moins sympathique, bien que l'une et l'autre offrent à peu de chose près mêmes qualités et mêmes défauts.

Si nous avons insisté sur les transformations déjà nombreuses du souple et vigoureux talent de M. Émile Augier, c'est que la critique est en droit, ce nous semble, de demander à cette riche nature une transformation nouvelle. L'accueil si différent fait aux deux derniers ouvrages du brillant écrivain ne s'explique point seulement par des raisons étrangères aux lettres: que la troupe des interprètes ait été composée d'une façon irrégulière, qu'une faveur dangereuse et inutile ait été accordée à un poète qui a tant fait pour le théâtre, en vérité ces choses-là, bien qu'assez graves au fond, n'expliqueraient pas l'espèce de froideur qui a succédé aux dispositions malveillantes des premiers soirs. Nous voulons nous en tenir à la discussion littéraire de la comédie de M. Augier. *Maître Guérin* offrait le tableau d'une certaine bourgeoisie âpre au gain, sans foi, sans scrupule, arrivant à tout par la fraude et foulant aux pieds de nobles âmes sans encourir le mépris dont elle est digne; *la Contagion* nous montre chez un gentilhomme ou du moins chez un *gentleman* de haute volée l'effronterie la plus odieuse unie à la plus parfaite élégance. D'où vient que cette seconde satire est précisément celle qui a été le moins bien accueillie? Le poète ne faisait-il pas acte d'impartialité en donnant cette contre-partie de l'ouvrage si justement applaudi l'année dernière? Le baron d'Estrigaud n'est-il pas aussi vrai que maître Guérin? L'intrigant aux manières exquises ne tient-il pas autant de place dans notre société que l'intrigant sordide? N'est-ce pas lui qui fera le plus de dupes et dont l'exemple sera le plus contagieux? Si la fascination de la force peut ébranler de fond en comble les cœurs les plus purs, comme l'a

si bien montré M. Octave Feuillet dans ce drame trop oublié qui porte le nom d'*Alix*, que dire de la fascination de l'élégance et de la grâce? Le plus redoutable des coquins assurément, c'est celui qui exerce le plus de prestige. M. Émile Augier a parfaitement vu le péril de ces scélératesses de haut bord, il a voulu placer en face de son Guérin un autre homme de proie supérieur au premier; la conception primitive de son œuvre ne mérite donc que des éloges, et si le succès a été moins franc, c'est l'exécution seule qui doit en répondre. Le grand défaut de *la Contagion*, disons-le tout d'abord, c'est le manque d'unité. M. Augier n'a point médité son programme avec assez de vigueur, ou du moins, attiré par les personnages divers que son imagination évoquait sur sa route, sollicité par les sujets analogues dont chacun de ces personnages pouvait devenir le centre, il n'a pas eu le courage de sacrifier une seule de ses richesses.

Je ne serais pas surpris que l'enchaînement des idées de l'auteur eût été à peu près celui-ci : « je peindrai le type de ces générations dégradées qui ne croient ni à la vertu, ni à l'honneur, ni au patriotisme, pour lesquelles tout enthousiasme est une duperie, toute profession de foi un mensonge; je peindrai, non pas le sceptique, non pas le matérialiste, non pas l'athée, — car tous ces noms, dans une société aussi bouleversée que la nôtre, peuvent représenter encore un des aspects de la vie morale, — je peindrai l'indifférent qui se joue du ciel et de la terre. Je ne reculerai même pas devant les mots cyniques pour exprimer cette indifférence railleuse. Pourquoi ces mots n'auraient-ils pas droit de cité sur la scène, s'ils résument la langue des hommes que je veux marquer au front?

Le cynisme des mœurs doit salir la parole,
Et la haine du mal enfante l'hyperbole.

Je peindrai donc l'homme de *high life* avec ce cynisme élégant qui fait tant de ravages autour de nous; puis, comme il faut toujours que la vérité humaine ait sa revanche, je le montrerai, ce railleur sans âme, rappelé tout à coup aux sentimens naturels par un de ces souvenirs d'enfance, par un de ces devoirs primordiaux, par une de ces influences mystérieuses et saintes que le vice même le plus invétéré n'efface jamais complétement au fond de nos cœurs. » Aussitôt la figure du baron d'Estrigaud se dessine à grands traits en cette vive imagination. Le voilà, brillant, effronté, spirituel, habile à manier les affaires, remuant les millions des sociétés industrielles et n'oubliant pas de se faire sa part. Que nous sommes loin du temps où Panurge avait « soixante-trois manières de trouver de l'argent à son besoin, dont la plus honorable et la plus commune était par façon de larcin furtivement fait! » Ce serait peu de chose pour un homme qui, sans le moindre patrimoine, dépense tous les ans le revenu de trois millions. Son hôtel, ses chevaux, son musée, comment expliquer tout cela, s'il n'avait à sa disposition que soixante-trois manières de dérober autrui? Chacun des jours de l'année lui doit son contingent, non pas contingent de larcins,

mais de puissans coups de filet. Il a pour associée une courtisane célèbre, et comme un des protégés de la dame est initié aux secrets des princes de la finance, les occasions ne lui manquent pas de pêcher en eau trouble. Il est tellement vil, ce personnage, malgré l'élégance de sa tenue et sa science du bien vivre, il est tellement dégradé par la pratique régulière de l'infamie que le poète renonce à le sauver, comme le voulait d'abord son programme. « Non, se dit-il, laissons-le dans cette fange, et qu'il finisse par épouser la fille perdue, instrument et châtiment de sa honte! Ce réveil de la nature que je m'étais proposé de peindre, je le réserve pour les âmes vaniteuses qui se sont laissé prendre aux séductions du corrupteur. Ce seront des natures faibles, des esprits fanfarons, que les grandes allures du baron d'Estrigaud auront aisément fascinés; ce sera surtout un cœur loyal, généreux, qui cédera au mal un instant, mais qui, rendu à lui-même, fera éclater le cri de la conscience et sauvera tous les autres. La contagion exercée par le vice prestigieux, la contagion subie et repoussée, voilà le sujet que je cherche. »

En se décidant pour ce dernier parti, M. Émile Augier n'a pas eu le courage d'abandonner ou du moins de rejeter au second plan les épisodes qui s'étaient présentés à lui pendant cette délibération poétique. De là deux ou trois actions différentes qui se croisent en son œuvre : on dirait parfois une sorte d'imbroglio. Pourquoi tel incident? que nous veut tel personnage? Le lien échappe, les fils se brouillent, et l'on ne sait où l'on va. Cet inconvénient a été fort aggravé sans doute par les interruptions bruyantes de la première soirée; il est sensible encore avec des auditeurs plus calmes, et on ne saurait nier qu'il tient aux procédés mêmes de la pièce. Quand l'esprit, sollicité tour à tour par des scènes si diverses, essaie de résumer ses impressions, quels sont les groupes principaux qui se dessinent aux regards? Le premier sans nul doute, c'est le baron d'Estrigaud et la courtisane Navarette. Associée aux infamies du baron, Navarette a entrepris de devenir baronne : curieuse lutte entre ces deux êtres si bien faits l'un pour l'autre, intrigue habile qui sert à la fois à peindre l'avilissement du héros et à préparer pour lui la punition inévitable! Tandis que le fascinateur ne songe qu'à éblouir le monde au profit de ses vices et de ses fraudes, il ne se défie guère de la créature qui fait partie de sa domesticité. Qu'est-elle à ses yeux? Un jouet, un meuble, un moyen d'action, un complice, tout cela suivant les circonstances, — aujourd'hui un objet de luxe, comme un tableau de son musée ou un cheval de ses écuries, demain un agent d'affaires. Eh bien! pendant qu'il fait tant de dupes partout où il passe, c'est cette fille qui le mène, qui le trompe, qui le ruine, et qui, après l'avoir conduit pas à pas au bord du précipice, le met dans la nécessité d'offrir son nom à la courtisane victorieuse. Une des scènes les plus neuves de la pièce, une scène magistralement conduite, c'est celle où le baron d'Estrigaud, ruiné, à bout de ressources, réduit à recevoir l'argent de Navarette, conçoit la pensée de l'épouser pour accaparer ses millions, se débat contre

cette idée, l'accueille, la repousse, y revient encore, s'y soustrait enfin parce que son génie inventif lui suggère une autre opération aussi infâme, mais infâme sans scandale. Avili mille fois aux yeux de la conscience, on voit combien il lui en coûte de s'avilir aux yeux du monde; on voit aussi que ce châtiment ne saurait lui manquer, et que la victoire de la courtisane est le dénoûment nécessaire de la lutte.

Le second sujet renfermé dans ce vaste programme, celui qui donne son nom à la pièce, la contagion de l'infamie brillante, est traité avec moins de vigueur que la lutte du baron et de la courtisane. On y reconnaît pourtant dès le début un heureux souvenir des procédés de la grande comédie. Quand Molière veut attaquer un vice, il nous montre son action destructive au sein d'une famille honnête. Dès la première scène de *Tartuffe,* au moment où nous entrons chez Orgon avec le poète, qu'y a-t-il? quel est ce bruit? C'est Mme Pernelle qui distribue à droite, à gauche, soufflets et épigrammes. Toute la maison est en déroute : le père est en guerre avec ses enfans, le mari avec sa femme, le frère avec le frère. L'adultère et la ruine menacent cette famille si calme hier et si heureuse. Pourquoi cela? Parce que Tartuffe y est entré. Même procédé dans *l'Avare* et plus frappant encore. L'avare n'a point de maison, point de fille, point de serviteur. Non-seulement son intérieur est troublé par le vice qui le ronge, mais il semble même que cet intérieur n'existe pas. Le fils, sans direction ni conseil, deviendra dissipateur, prodigue, et perdra tout respect pour son père. Sa fille le trompera, son valet l'insultera. Avant même que le personnage principal, type du vice attaqué par l'auteur, ait paru sur la scène, avant qu'on entende la voix d'Harpagon ou de Tartuffe, le mal qu'ils ont fait est déjà visible à tous les yeux. Il y a quelque chose de cela dans la comédie de M. Augier. Le baron d'Estrigaud, comme Tartuffe, ne fera son entrée qu'au second acte; dès la première scène de la pièce, on voit le résultat de son prestige, la contagion de ses doctrines, de son langage, de toute sa façon de vivre. Modèle d'élégance et d'immoralité, il a tout ce qu'il faut pour tourner la tête à un jeune homme vaniteux, à une jeune veuve sans cervelle, et ce n'est pas le chef de la famille, M. Tenancier, malgré l'honnêteté de ses principes, qui défendra sa maison contre cette pernicieuse influence. C'est un joli tableau que ce premier acte; des mots heureux, des sentimens élevés, un dialogue vrai, simple, sans nulle déclamation, même aux endroits qui pouvaient s'y prêter un peu, tout cela révèle un talent qui se perfectionne. Le dirai-je pourtant? la finesse y nuit à la force, ce qui n'est pas l'ordinaire chez M. Augier, et l'image des choses qu'il fallait mettre en relief est certainement au-dessous de la réalité. Le vrai tableau de la contagion, ce n'est pas cet aimable étourdi qui fait le fanfaron de vices, qui affiche une insensibilité de parade, et que la première émotion du cœur corrigera si bien; ce n'est pas cette jeune veuve que la curiosité met en rapports avec la courtisane Navarette, qui reçoit de la fille perdue une leçon de convenance, qui s'expose par vanité à tomber dans les piéges

du baron d'Estrigaud, et qui, dégoûtée promptement de ces escapades, va secouer les souvenirs de la vie parisienne au grand soleil de l'Italie, dans son château du lac de Côme. Ces gens-là sont trop heureux, ils sont trop peu atteints et trop vite guéris pour exprimer la pensée de la pièce. La vraie contagion, c'est celle qui met en péril les forces vives de la France nouvelle, celle qui entame la bourgeoisie à tous ses degrés, c'est-à-dire la nation même, celle qui pousse le ménage laborieux à l'imitation des aventuriers de haut bord, celle qui fait qu'on escompte l'avenir, qu'on l'engage, qu'on le dévore, si bien que pour une grande part de la société contemporaine les apparences de prospérité ne font que dissimuler l'abîme. N'y avait-il pas là un sujet digne de l'audacieuse franchise de M. Augier? n'était-ce pas un moyen de répondre aux promesses du titre? Il est fâcheux pour un poète comique de provoquer l'imagination du spectateur et de ne la contenter qu'à demi.

J'adresserai les mêmes éloges et aussi les mêmes critiques à ce que j'ai appelé le troisième sujet de ce long *scenario*. L'arrivée du jeune ingénieur André Lagarde et de sa sœur au milieu de cette famille que menace la contagion est un épisode plein de grâce; les scènes où l'ingénuité d'Aline déconcerte les fanfaronnades de Lucien ont un parfum d'honnêteté que l'âme respire avec joie; on est heureux de voir ce que pourrait faire M. Augier, s'il voulait peindre l'humanité saine et vigoureuse en face de l'humanité corrompue. Et cependant l'action des vices à la mode sur l'âme du stoïcien n'est-elle pas exposée d'une manière inacceptable? Quoi! les choses se passent si brusquement! Une soirée avec des roués et des courtisanes a suffi pour désarmer un tel cœur! Qu'on fasse une large part aux conventions de la scène, à la nécessité d'aller vite, aux lois impérieuses du raccourci, que cette soirée ne soit pas une soirée unique, mais représente tout un tourbillon de plaisirs, que l'homme de labeur austère ait trempé ses lèvres plus d'une fois à ces coupes empoisonnées, je dirai toujours: Quoi! le stoïcien a charge d'âme; il a une sœur à défendre, et ce devoir si doux ne le défend pas lui-même contre la contagion! Si peu qu'il y ait cédé, c'est trop. L'auteur a si bien senti cela, qu'il laisse à peine effleurer son héros par les souillures de ce monde interlope; mais voyez alors quelles contradictions! Ou bien l'austère Lagarde a gaspillé une bonne part de son temps avec les corrupteurs, et dans ce cas-là que devient son stoïcisme? ou bien sa faute se réduit à un oubli d'une heure, à une ivresse d'un moment, et dès lors pourquoi les coups de tonnerre? Les éclats par lesquels se termine le quatrième acte, malgré l'art qui les amène et l'effet qui les justifie, ne sont-ils pas en disproportion avec l'erreur commise? En un mot, tout cela est un peu décousu, un peu incohérent. Il y avait là un sujet dont M. Augier aurait tiré un bien meilleur parti, si, en le traitant d'une façon épisodique, il n'avait été obligé de précipiter les choses.

C'est pour avoir essayé de fondre deux ou trois comédies en une seule que M. Émile Augier a failli compromettre le succès d'une œuvre où abon-

dent les intentions honnêtes et les observations fines. Soit que l'auteur de *la Contagion* n'ait pas eu le courage de sacrifier une part des idées qui assaillaient son imagination, soit qu'il ait cru que tous ces incidens lui étaient nécessaires pour soutenir jusqu'au bout l'attention du public, nous pensons qu'il s'est trompé. Ce serait, dans le premier cas, un peu trop de complaisance pour soi-même; dans le second, ce serait trop de m odestie. Un artiste aussi habile, aussi fécond, aussi sûr de ses richesses, doit-il donc hésiter devant cette loi souveraine qui prescrit de subordonner tel détail à tel autre, de sacrifier même toute une partie de l'ouvrage à l'intérêt de l'ensemble? Le jour où M. Augier voudra bien s'enfermer dans un sujet unique et le développer avec force, il reconnaîtra, j'en suis sûr, qu'il avait tort de se défier de lui-même. C'est la transformation nouvelle que nous osons réclamer de son talent. Je ne reproche pas à M. Augier d'avoir substitué à l'ancienne forme comique le roman théâtral, le roman dialogué; toutes les formes sont bonnes, pourvu qu'on intéresse le spectateur et qu'on trace quelque vivante image de la comédie humaine. Je remarque seulement que l'auteur est moins excusable, si, pouvant joindre à l'intérêt moral de la comédie le romanesque intérêt d'un tableau d'aventures, il ne réussit point à se préserver de la froideur. La froideur, qui était déjà le défaut de *Maître Guérin*, et qui est plus sensible encore dans *la Contagion*, ne vient-elle pas du procédé commun à ces deux ouvrages? M. Augier, dont l'esprit alerte s'est tant de fois renouvelé, aurait à tenter aujourd'hui une entreprise plus haute. Quand il écrivait dans sa jeunesse ces comédies aimables qui offrent le développement d'une même pensée, il n'y portait pas l'abondance d'idées, de vues, de saillies, devenue l'un des caractères de son talent. La simplicité d'action lui était plus facile à cette date et ne pouvait être prise pour un témoignage de force. Désormais au contraire, après cette pratique assidue et si souvent heureuse de son art, après tant d'observations, d'épreuves, de batailles, après des pièces aristophanesques comme *les Effrontés* et *le Fils de Giboyer*, après de satiriques tableaux d'aventures comme *Maître Guérin* et *la Contagion*, ce serait pour M. Émile Augier une preuve éclatante de vigueur que de concentrer l'action de ses drames. Il ne renoncerait pas à ses forces, il les gouvernerait mieux. Il ne retournerait pas en arrière, il ferait un pas en avant. Au lieu de la simplicité un peu indigente des premiers jours, on verrait chez lui la simplicité féconde de l'homme qui possède bien des secrets de la vie. Que lui faudrait-il pour atteindre ce but? Chercher dans le développement d'une pensée principale les victoires qu'il demande aujourd'hui à la multiplicité des sujets.

A ce conseil purement littéraire nous ajouterons un vœu d'un autre ordre. M. Émile Augier n'est pas de ces écrivains qui ne savent peindre qu'une partie du monde, et qui, enfermés dans les zones ténébreuses, seraient tout dépaysés au grand soleil. Par la variété de ses études, par la souplesse et l'honnêteté de ses inspirations, il a montré qu'il était

digne de peindre l'humanité de nos jours, l'humanité noble autant que l'humanité vulgaire, la France robuste et saine aussi bien que la France abâtardie. C'est à ce titre qu'il garde son rang à part au milieu de ses confrères, les uns plus dramatiques, les autres plus joyeux, mais tous plus ou moins exclusifs dans leur théâtre, et condamnés, on le dirait, à ne voir qu'un des cercles de la grande spirale, un des aspects de la comédie universelle. L'ambition de M. Augier est plus haute, sa muse est plus alerte; c'est un esprit curieux, actif, qui veut voir et savoir. Pourquoi donc ne pousserait-il pas ses explorations du côté des régions laborieuses où se transforment sans s'altérer les élémens de notre grandeur morale? Les Vernouillet, les Guérin, les d'Estrigaud sont nombreux et puissans dans toutes les sphères de la société; n'y a-t-il pas aussi dans toutes les sphères, à tous les degrés de l'échelle, des âmes simples et fortes en qui se maintient la tradition du pays? Prenons garde de nous faire pires que nous sommes. Ces comédies sont lues, commentées, analysées au-delà de nos frontières, et plus l'auteur est honnête, plus on exploite son témoignage. Que de fois n'ai-je pas entendu les étrangers naïfs ou envieux nous jeter l'injure à l'aide de documens semblables : « Voilà la France, disent-ils, le pays des maîtres Guérin et des barons d'Estrigaud! Bourgeoisie, aristocratie, tout y est corrompu. S'il y a encore d'honnêtes gens parmi ces fripons, ils assistent timidement, comme M. Tenancier dans *la Contagion*, aux infamies qu'ils réprouvent, et leur principale ressource contre le fléau est d'aller chercher un air plus pur au bord des lacs italiens. Ceux qui n'ont pas de villas, que deviennent-ils? » C'est ainsi qu'ils parlent de nous sur la foi de nos comédies et de nos romans. Et pourtant elle vit, elle se meut, elle aspire toujours à la lumière, cette France de 89. Il faut donc qu'il y ait chez elle, malgré tout ce qu'on peut dire, des trésors cachés d'honneur et de dévouement. Pour un poète qui ne demande qu'à se renouveler, il y aurait là tout un domaine à conquérir.

Je sais ce qu'on va répondre : dévouement, honneur, vertu, est-ce matière à comédie? — Oui, sans aucun doute, car il ne s'agit plus ici des formes traditionnelles; il s'agit d'une forme agrandie qui peut se prêter à tout. La comédie nouvelle dont M. Augier s'est tant appliqué lui-même à élargir les cadres, la comédie qui s'est associé la satire et le roman peut désormais embrasser les sujets les plus divers; la société tout entière lui appartient. Certes je ne voudrais pas détourner M. Augier de la peinture de nos vices, ce sera toujours la meilleure part de sa veine; je souhaiterais seulement qu'il cherchât des effets inconnus dans l'opposition du bien et du mal, et que, le mal étant exprimé avec force, le bien occupât dans l'ensemble de l'ouvrage une place équivalente. Même dans les limites restreintes de la vieille comédie, Molière, sans ménager les vices de son époque, ne dissimulait point ce qu'il y avait de sain et de vigoureux au cœur de la nation. Quand on lit ses comédies, on a l'idée d'une société honnête; le vice, quel qu'il soit, va s'y heurter contre un fonds solide de moralité, de bon

sens, de droiture, tandis que trente ans plus tard le théâtre de Regnard et de Lesage, de Dancourt et de Dufresny, accuse sans le vouloir une société qui se décompose. En sommes-nous là, héritiers de 89? Assurément non, ce serait plutôt l'inverse : nous assistons à l'enfantement tumultueux d'une société nouvelle. On demande à M. Émile Augier d'être complétement juste envers la France du XIX[e] siècle. S'il a dessiné depuis vingt ans bien des figures aimables, il ne leur a pas donné assez de vigueur et d'éclat pour qu'elles puissent offrir la contre-partie équitable de ses satires. Il y a donc une lacune dans son œuvre, c'est de ce côté que doit se porter son effort. Notre littérature a vu naître selon les époques la comédie raisonneuse, la comédie larmoyante, la comédie satirique et cruelle; puisque le théâtre s'essaie aujourd'hui à représenter hardiment un monde où fermentent tant d'élémens contraires, il reste à trouver une comédie plus haute, celle qui châtie et qui console, celle qui ne se contente pas de donner satisfaction à l'esprit de justice, mais qui veut mettre le courage et la joie au cœur des honnêtes gens. A côté des choses qui se dégradent, elle montrerait les choses qui s'épanouissent, à côté des germes de mort les principes de vie. Ce que M. Augier indique çà et là au premier acte de son récent ouvrage, on aimerait à le voir non pas dans le cours du dialogue, mais dans les péripéties de l'action. Des tirades ne suffisent pas, il faut de vivantes figures pour représenter la séve de l'esprit moderne. Oui certes, quels que soient nos vices, il y a autre chose à peindre que la corruption dans le mouvement qui nous emporte. La France elle-même, on le sent bien, appelle une image plus vraie de son activité, de ses désirs, de ses ressources, de l'idéal qu'elle conserve et qui la défend. Parmi tant de symptômes faciles à signaler, je n'en citerai qu'un seul emprunté au domaine du théâtre : le succès inespéré du *Lion amoureux*, succès encore plus moral que littéraire, n'est-il pas un avertissement pour l'auteur de *la Contagion?*

La critique n'est pas tenue d'indiquer les formes nouvelles que réclame une nouvelle conception de l'art; elle pose le problème, c'est à l'invention de le résoudre; elle traduit les désirs de l'opinion, c'est au poète d'y répondre. Ne dites pas qu'il est plus facile de flétrir le mal que de glorifier le bien, et que la comédie, privée du fouet de la satire, s'exposerait à la fadeur; il ne s'agit ni de renoncer à la flagellation du vice, ni de recourir à une vaine sensiblerie. Que faut-il pour répondre au vœu dont nous sommes l'interprète? Peindre familièrement et hardiment la séve généreuse qui se déploie au milieu de tant d'obstacles, faire apparaître l'idéal à travers les ombres du crépuscule, opposer la vigueur à la décrépitude, l'espoir à la détresse, la renaissance à la mort. Qu'importent les difficultés? M. Émile Augier, avec son inspiration cordiale et vigoureuse, est en mesure de les vaincre. Après les évolutions multiples de sa pensée, nous lui en proposons une dernière, à laquelle applaudirait la conscience publique, et qui serait pour l'art une précieuse conquête.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1866.

Il n'y a pas eu depuis bien des années dans l'histoire contemporaine de la France d'épisode plus intéressant que la phase où nous sommes. La discussion de l'adresse, qui a duré près d'un mois, a déterminé dans notre pays un éclatant réveil de la vie publique. A peine ces féconds et glorieux débats sont-ils achevés que nous nous trouvons en présence d'une des plus graves complications qui puisse troubler l'Europe, d'une lutte entre la Prusse et l'Autriche, d'un antagonisme qui met en question l'organisation politique de l'Allemagne et l'équilibre des forces à côté de nous, au centre du continent. La menace d'un conflit entre les deux puissances allemandes excite en ce moment une grande anxiété; mais les questions extérieures ne pourront plus de longtemps faire diversion en France aux préoccupations de la politique intérieure. Les vicissitudes des rivalités germaniques n'auront pas le pouvoir de distraire notre pays de l'intérêt sérieux et généreux qu'il recommence à prendre à la pratique et au progrès de ses institutions.

C'est la première fois peut-être depuis quatorze ans que l'on s'est expliqué à fond, au corps législatif, sur la politique intérieure; c'est la première fois du moins, pendant cette période, que le grand public a pris goût d'une façon si manifeste à l'examen approfondi du système de gouvernement qui nous régit. D'une part, chez les orateurs, le zèle, l'application, les efforts multipliés et prolongés, le talent s'animant d'une chaleur plus vive et se gonflant d'un souffle plus robuste; de l'autre, dans le public, la curiosité éveillée, attentive, empressée, sympathique : voilà, à n'en juger que par le dehors, les apparences dominantes du beau spectacle que la France vient de se donner à elle-même. Les artistes et le public se sont retrouvés avec joie comme après une longue séparation et se sont mutuellement répondu. A s'en tenir encore à la forme extérieure, l'ensemble de

la discussion de l'adresse a présenté une sorte d'harmonie esthétique. Le drame a eu son unité. Le thème principal a été donné franchement et hardiment par l'empereur dans le discours d'ouverture de la session : c'est l'empereur qui a appelé le débat sur les questions constitutionnelles et le système du gouvernement. Avec l'art et l'ampleur que l'on sait, M. Thiers a développé les principes supérieurs dont la revendication a fait l'intérêt dramatique de toute cette discussion. Il a fièrement rattaché le lien qui unit la constitution aux principes de 1789, et nous a montré dans l'application des dogmes fondamentaux de la révolution française les progrès constitutionnels que le droit, la logique et l'utilité nous commandent d'accomplir. Élevé et comme porté par ce magnifique préambule, le débat sur les questions secondaires de l'adresse a été actif, précis, nourri, ainsi qu'on l'a vu par exemple dans l'examen de la question algérienne et de la situation agricole. La discussion n'a plus été, comme autrefois, une succession de brillans *soli :* la chambre a vraiment vécu d'une vie collective; les talens modestes se sont enhardis et ont exécuté leurs parties; les nuances d'opinions ont osé se produire et fondre dans leurs variations graduées les rhythmes trop sévères ou les notes trop violentes des idées absolues. Puis le grand thème de 1789 a été ramené par la puissante voix de M. Jules Favre, repris en sourdine par l'amendement des quarante-cinq et l'habile discours de M. Buffet, énergiquement contredit par M. Rouher et brillamment soutenu d'une fanfare de M. Ollivier. Une allocution de l'empereur a clos cette importante manifestation de la représentation française. Quoi qu'on puisse penser de la portée de ces débats, une chose est dès à présent certaine : le pays y a vu l'exercice d'un droit vital, une garantie de sécurité, une des gloires qui lui sont le plus chères. Nous savions bien que la France, malgré une interruption plus ou moins longue de ses habitudes politiques, se retrouverait ainsi un jour identique à elle-même, tendant sans cesse vers l'idéal de 1789, résolue à obtenir les garanties légales qui protégent la dignité humaine, avec la volonté de se gouverner par la liberté, avec le goût intelligent et la noble verve de l'éloquence politique; nous savions bien qu'au bout du glacier inerte et silencieux jailliraient les eaux vives du fleuve.

Mais notre tâche n'est point ici de raconter les péripéties de la discussion de l'adresse, de rapporter les argumentations qui s'y sont combattues, d'étudier et de juger les talens divers qui s'y sont déployés. Cette discussion n'est pas seulement destinée à laisser une grande page dans notre histoire et à inspirer à la France le juste orgueil de l'éloquence dont elle a conservé la tradition et la flamme. Au point de vue de la politique pratique, les débats auxquels nous venons d'assister sont un fait considérable dont il faut calculer les conséquences naturelles et prochaines. La portée de ce fait est très simple et peut se définir très facilement. Il est aujourd'hui bien constaté, par les discours et les votes d'une section notable du corps

législatif, que nombre d'esprits dont les intentions et les tendances ne peuvent être accusées d'hostilité par les amis les plus dévoués du présent ordre de choses pensent qu'il est nécessaire que de promptes modifications soient apportées aux procédés du gouvernement. L'idée s'est élevée et se répand de plus en plus que l'initiative politique est aujourd'hui trop exclusivement concentrée dans le pouvoir exécutif, et que l'intérêt général conseille de faire participer plus directement et plus largement la nation à la conduite des affaires publiques au moyen des libertés qui sont l'organisme essentiel de l'autonomie populaire. On éprouve généralement le besoin de développer, du moins en face de l'initiative du pouvoir exécutif, la spontanéité du suffrage universel. On veut assurer et régulariser l'influence continue de l'opinion et de la volonté nationale sur le pouvoir. Tel est en termes très généraux, très abstraits si l'on veut, mais suffisamment significatifs, le but poursuivi. Voilà, on peut le dire, les vœux qui pour la première fois depuis quatorze ans ont été exprimés dans la discussion de l'adresse avec précision, avec énergie, avec un enchaînement logique d'idées, avec un concours d'opinions auxquels on n'était plus habitué. Les questions ont été posées avec une netteté saisissante qui répondait aux préoccupations de l'opinion publique éclairée, et qui est de nature à rendre cette opinion plus persévérante et plus ferme. Il s'agit maintenant de savoir quel chemin ces questions vont faire.

Les débats de l'adresse ont parfaitement décrit les caractères de l'ordre de choses actuel. Sur ce point, les critiques présentées avec une certaine rigueur par MM. Thiers et Jules Favre, avec plus de modération par MM. Buffet, Martel et Ollivier, ne sont point contredites par les apologies de M. Rouher. L'ascendant très prépondérant du pouvoir exécutif sur la vie politique du pays est aussi bien constaté par ceux qui le trouvent légitime et salutaire que par ceux qui le croient excessif et périlleux. Le pouvoir exécutif est maître de la presse, puisqu'il s'est attribué sur elle le droit de vie et de mort, le droit de vie par l'autorisation qu'il peut accorder ou refuser à la création des journaux, le droit de mort par les avertissemens ou les suppressions résolus sans débat contradictoire par l'autorité administrative. Sur ce point, la spontanéité de l'opinion publique est singulièrement contrôlée par le pouvoir. La presse est la forme la plus ordinaire et la plus constante de l'autonomie des peuples modernes; les droits d'association et de réunion en sont une forme plus accidentelle, mais dans certaines circonstances naturelle et nécessaire. Il n'est pas possible par exemple que les élections, qui doivent exprimer des opinions concertées et des actes de volontés collectives, s'accomplissent avec une sincérité réelle, si les électeurs n'ont pas la faculté de s'associer et de se réunir.

La contradiction est encore plus illogique dans un pays où le suffrage universel est la base de la souveraineté. Le suffrage universel ne peut être considéré comme une abstraction et une fiction : en France, il est l'organe

de la souveraineté du peuple, déclarée inaliénable par les principes de 1789; on ne comprend pas que le suffrage universel puisse abandonner au pouvoir exécutif les attributs essentiels de sa souveraineté. C'est cependant ce qui arrive en France, puisque le pouvoir exécutif a la faculté d'accorder ou de refuser aux citoyens le droit de s'associer ou de se réunir. Par l'autorité qu'il exerce sur la presse et sur la pratique des libertés d'association et de réunion, le pouvoir exécutif possède une influence indirecte énorme sur les élections : à cette influence indirecte, il ajoute une intervention directe encore plus puissante en donnant à ses candidats le concours organisé de ses agens administratifs. Enfin, lorsque le grand acte de la souveraineté populaire est accompli, quand l'assemblée représentative a été formée par les scrutins populaires, le pouvoir exécutif est encore gardé de deux façons contre les effets de la spontanéité nationale : les ministres n'étant point responsables, les inspirations de l'assemblée représentative ne peuvent atteindre directement le gouvernement; l'assemblée d'ailleurs, bien qu'elle ait pour fonction l'exercice du pouvoir législatif, ne possède point la plénitude de ce pouvoir, l'initiative de la présentation des lois ayant été attribuée exclusivement au pouvoir exécutif. Ajoutez que le pouvoir exécutif nomme les membres du corps politique, le sénat, qui est préposé à l'interprétation et au perfectionnement possible de la constitution; ajoutez que les agens de l'administration ne peuvent être traduits devant la justice ordinaire pour des actes résultant de leurs fonctions sans une autorisation du conseil d'état, nommé lui-même par le pouvoir exécutif. Voilà dans l'ensemble la situation présente des choses. Le pouvoir exécutif est le centre de tout : tout part de lui, tout revient à lui. Tout dépend par conséquent de l'homme qui en a le maniement. La pratique des affaires, la force de résistance des faits, n'apportent aux mouvemens de ce mécanisme que des ralentissemens accidentels et insignifians. Nous le répétons, l'exactitude de cette définition de l'organisme politique de la France est confirmée par les explications de M. Rouher aussi bien que par les objections de M. Thiers. Elle n'est ni contestable ni contestée.

Or il se trouve aujourd'hui dans le pays et dans la chambre un nombre chaque jour croissant d'esprits qui, examinant cet état de choses sans passion, sans prévention contre les personnes, avec une froideur et une rigueur en quelque sorte scientifiques, consultant la logique des idées, calculant la force des choses, recherchant les conditions positives du bon gouvernement des sociétés modernes, ont acquis la conviction — et l'expriment — que cette prépondérance du pouvoir exécutif dans le gouvernement de la France est excessive, tient en échec des droits certains et des intérêts évidens, et, quelque opinion qu'on ait des services temporaires qu'elle peut avoir rendus, ne saurait être considérée comme une combinaison inaltérable et permanente. Chacun apporte sans doute dans l'appréciation du présent régime la mesure de son intelligence, le tempérament de son

caractère : les uns demanderaient davantage, les autres se contenteraient de moins; mais les uns et les autres veulent un progrès quelconque dans la même direction. Tous désirent que les restrictions qui entravent les libertés naturelles du pays soient relâchées à un certain degré, de telle sorte que la nation soit progressivement amenée à prendre une part plus directe et plus active à son propre gouvernement, et que le pouvoir exécutif s'ouvre avec plus de confiance à l'influence continue de l'opinion publique. Ils se sentent d'ailleurs protégés et encouragés dans cette tendance par les deux termes fondamentaux de la constitution, qui sont les principes de 1789 et le suffrage universel : la constitution a été déclarée perfectible, et il ne saurait y avoir de doute sur la direction naturelle de ses progrès, puisqu'elle s'est donné pour tâche de réaliser la pétition des droits de la révolution française et d'arriver au complet exercice de la souveraineté nationale par le suffrage universel. Deux politiques sont donc en présence sur un terrain très légal et très constitutionnel, représentées désormais dans la chambre et dans le pays par des organes réguliers et autorisés, — l'une qui veut conserver purement et simplement ce qui est, l'autre qui poursuit le progrès constitutionnel. La lutte pacifique est commencée, elle est dans la nature et dans la force des choses; le mouvement ira de lui-même à son but nécessaire. Ce qu'il faut souhaiter maintenant, c'est que personne n'en méconnaisse la nature et la puissance, et n'en trouble la régularité par des précipitations inconsidéres ou des résistances intempestives et maladroites.

Nous ne le dissimulerons point, nous sommes de ceux qui aimeraient à voir le gouvernement modérer et fortifier le mouvement libéral en s'y associant; à nos yeux, les démonstrations données par l'opinion libérale à l'appui de ces idées ont été complètes. Les discussions ultérieures n'apporteront aucune preuve nouvelle : la cause que les libéraux ont défendue est de celles qui sont gagnées dès qu'il est permis ou possible de les plaider. Le succès dans les faits ne peut s'accomplir que de deux façons, ou par une manifestation souveraine de la volonté publique envoyant à la chambre, aux prochaines élections, une majorité libérale, ou par l'initiative prévoyante du pouvoir mettant lui-même la main à la réalisation des libertés nécessaires. Dans l'intérêt de la consolidation paisible et durable de ces libertés, nous préférerions l'initiative réformatrice du gouvernement à une victoire d'opposition. Nous croyons que le gouvernement pourrait, s'il le voulait, se tenir pour suffisamment éclairé par la discussion de l'adresse et entrer prudemment et promptement dans la voie des réformes. Le chiffre des majorités qui ont repoussé les amendemens libéraux ne devrait pas être pour lui un motif de réserve et d'inaction : il ne peut pas ignorer en effet, et le discours de M. Segris l'a montré, que plusieurs des membres les plus éclairés de la majorité, s'ils hésitent encore à voter les amendemens libéraux, en partagent au fond les opinions; d'ailleurs, connaissant mieux

que personne l'influence exercée sur les élections par l'intervention administrative, le gouvernement ne doit point s'amuser à l'illusion des avantages numériques d'un vote. Cependant nous ne voulons être ni trop exigeans ni trop impatiens envers le gouvernement, nous ne sommes point étonnés qu'il ait combattu l'amendement des quarante-cinq; la surprise et l'émotion que lui a causées l'évolution de ce fragment détaché de l'ancienne majorité ne nous ont point choqués. Il nous suffirait que le gouvernement, à son loisir, prît en sérieuse considération la manifestation libérale de la minorité de la chambre, et y vît l'indication de la politique qu'il devra bientôt adopter. Rien ne nous interdit d'espérer qu'il saura tirer profit de cette information précieuse que la discussion de l'adresse lui a, peut-être à l'improviste, apportée touchant les dispositions du pays. Ni le discours largement construit de M. Rouher, ni la réponse de l'empereur à l'adresse ne doivent décourager ceux qui voudraient voir prendre au gouvernement la direction des réformes libérales. L'empereur a reconnu que la France veut la liberté autant que la stabilité. M. Rouher, bien mieux préparé par son talent à être un ministre de progrès qu'un ministre de résistance, a déclaré solennellement que le gouvernement ne reviendrait point en arrière, qu'il n'y avait point d'incompatibilité entre les institutions et le progrès des libertés publiques, et que la réalisation des mesures libérales demandées par l'opposition ne dépendait à ses yeux que d'un intérêt d'opportunité. Certes cet appel à l'arbitre pratique des décisions politiques n'a pas de quoi nous décourager, car l'opportunité se prononce avec autant de clarté que les principes en faveur du mouvement libéral.

Quand on interroge sans parti-pris et sans passion les circonstances actuelles, on demeure convaincu qu'il est impossible que l'esprit méditatif de l'empereur ne soit point frappé des différences qui existent entre la situation présente et celle de 1851. Les deux époques ne comportent évidemment point le même système de gouvernement. Les méthodes doivent changer avec les temps. On ne demande plus aujourd'hui au pouvoir exécutif les services que l'on attendait de lui au lendemain de la république. Une loi de réaction inévitable veut qu'après les troubles d'une révolution orageuse les sociétés effarées cherchent du repos et de la sécurité dans une concentration du pouvoir; la France d'aujourd'hui éprouve-t-elle les fatigues, les frayeurs vagues, qui la portèrent à chercher en 1851 un refuge dans la dictature? On ne peut plus à l'heure présente nous gouverner avec les souvenirs de 1848; le temps a marché, d'autres générations sont survenues, qui ne comprennent rien à la peur qu'on veut leur faire des anciens partis, et pour qui cette évocation des fantômes du passé n'est plus elle-même qu'une inintelligible vieillerie. Les pouvoirs nouveaux qui succèdent à des gouvernemens faibles et agités ont à liquider de gros arriérés d'affaires : ils n'ont pas seulement pour eux la faveur morale des esprits que

le changement a rassurés, ils peuvent donner une satisfaction pleine et rapide aux intérêts qui sont demeurés si longtemps en souffrance. Ainsi après 1851 on put substituer à l'ancienne activité politique de la France l'activité industrielle et financière; on avait les anciennes compagnies de chemins de fer à restaurer, le réseau à continuer et à terminer, une immense partie du domaine public à mettre en valeur, tout cela au grand profit des capitaux, d'ailleurs extraordinairement grossis par les épargnes prudemment accumulées durant les alarmes de la période républicaine. En est-on là maintenant? Y a-t-il quelque grande campagne économique à entreprendre qui puisse faire diversion aux besoins d'activité politique dont les esprits sont travaillés, et que ressentent les intérêts eux-mêmes qui ont si naturellement le goût de la discussion et du contrôle? L'esprit d'entreprise ne trahit-il pas au contraire en France les lassitudes et les défiances qui suivent toutes les surexcitations artificielles? La politique étrangère était un autre moyen de diversion puissante; les questions qu'on pouvait aborder étaient nombreuses et grandes : rien n'est beau à l'origine comme les entreprises étrangères d'un gouvernement qui a les bonheurs de la jeunesse. C'est l'époque où l'on est heureux dans toutes les combinaisons, où l'on a la lune de miel des alliances, où l'on réunit les armées brillantes et frémissantes, où l'on écrase l'ennemi sous l'irrésistible puissance de ses armemens, où l'on gagne les grandes batailles; mais avec le temps les soucis viennent traverser cette bonne fortune : les questions entamées avec verve ne laissent plus que des suites désagréables et ennuyeuses; la fin des affaires ne ressemble plus aux commencemens. Après la guerre de Crimée, on a la triste négociation de Pologne; l'Italie nous donne d'abord Magenta et Solferino, puis elle nous laisse les inextricables complications de la question romaine et l'existence précaire d'un royaume qui ne pourrait se constituer définitivement qu'au prix de deux terribles commotions. On n'a plus l'alliance anglaise, nous entendons la bonne, l'entente cordiale, celle qui donne à la France des moyens d'ascendant certains sur le continent. On a le Mexique. On assiste à un travail qui peut changer la force agressive et défensive de l'Allemagne d'un air de neutralité indifférente qui n'empêche point la richesse mobilière de la France de souffrir cruellement aux moindres menaces que la Prusse et l'Autriche échangent entre elles. De ce contraste comme de tous les exemples analogues qu'on pourrait demander à l'histoire, il résulte que les pouvoirs concentrés ont pour eux, à leur origine, toutes les bonnes chances; mais après une certaine durée il y a une saute des vents au profit des oppositions libérales, et c'est alors qu'il devient opportun de diviser par une sage économie des libertés publiques les responsabilités et les pouvoirs. Si le gouvernement tardait trop chez nous à reconnaître cette opportunité, il abandonnerait de gaîté de cœur à l'opposition toutes les bonnes chances et ne se réserverait que les mauvaises. Tant que durera la résistance, la force de l'opposition ne peut en effet que s'accroître.

L'opposition sera puissante parce que le libéralisme a pour lui la logique de la constitution, le génie de 1789, les conditions nécessaires de la civilisation moderne; elle sera puissante parce que, tant que le gouvernement se fermera aux compétitions de la liberté, les talens les plus élevés et les plus indépendans, par conséquent les plus estimés et les plus populaires, iront recruter ses rangs; elle sera puissante parce que, n'étant pas admise au partage du pouvoir, les événemens ne la chargeront d'aucune responsabilité, et ne pourront manquer de donner raison à la plupart de ses critiques; elle sera puissante enfin parce qu'elle sera modérée, et c'est encore le gouvernement qui, avec les restrictions dont il continuera d'entourer les libertés politiques, lui imposera cette vertu de la modération si attrayante, si persuasive et si efficace. Si le gouvernement prête une oreille attentive à ce qui se passe dans la société éclairée et vivante, s'il se rend un compte impartial de l'impression produite dans le pays par la discussion de l'adresse, il reconnaîtra que le bon vent commence à souffler dans les voiles de l'opposition libérale, et il n'alléguera plus longtemps la considération d'inopportunité sur laquelle il se fonde pour ajourner la liberté.

La rivalité de la Prusse et de l'Autriche cause en ce moment en Europe un très grave émoi. On doit signaler à ce propos la différence qui sépare la diplomatie professionnelle du public de notre époque, public affairé, agité, toujours tenu en éveil par ses intérêts. Depuis peu de jours, depuis que l'on parle des armemens de la Prusse et de l'Autriche, les fonds publics ont subi une grande dépréciation en France aussi bien que sur tous les marchés de l'Europe. L'alarme a pris un moment les proportions d'une panique, et la rente italienne a été particulièrement maltraitée. Les capitaux français étant engagés à l'étranger dans des proportions considérables, ces capitaux commanditant la totalité des chemins de fer italiens, ayant souscrit la plus grande partie des emprunts émis à Turin, étant mêlés aussi aux affaires de chemins de fer et d'emprunt de l'Autriche, la baisse produite par l'échauffourée allemande les atteint sévèrement. Le public industriel et financier de notre pays a donc d'excellentes raisons de penser que le conflit austro-prussien blesse les intérêts français. Un journal officieux a aujourd'hui la prétention béate de guérir cette plaie aiguë en répétant les phrases du discours de la couronne et de l'adresse du corps législatif où il est question des affaires d'Allemagne : or ces déclarations officielles se bornent à dire que nous ne sommes point directement intéressés dans ces affaires et que nous y observons une politique de neutralité. Nous doutons que ces vagues assurances suffisent pour calmer les inquiétudes du public; en tout cas, elles ne lui démontreront point que nos intérêts ne sont pas affectés par la crise germanique. Nous n'avons jamais admiré, on le sait, la politique d'abstention que la France a gardée en présence des questions qui agitent l'Allemagne depuis la fin de 1862. Cette politique n'a point lieu de se vanter des résultats qu'elle a laissés s'accomplir, et qu'elle

eût pu prévenir sans danger. La faute première, c'est que la France n'ait point insisté pour l'exécution de la convention qu'elle avait signée en 1852, ou ne se soit pas du moins autorisée de la part qu'elle avait prise à cette transaction européenne pour empêcher l'invasion des duchés par l'armée austro-prussienne. Une franche entente avec l'Angleterre eût suffi pour détourner l'Autriche d'entrer dans la ligue insidieuse que lui proposait la Prusse; si l'on eût réuni une conférence avant l'invasion des duchés, la guerre eût été prévenue; l'on eût pu obtenir du Danemark des concessions raisonnables, et l'on eût fait profiter de ces concessions la confédération germanique, c'est-à-dire le groupe des états moyens de l'Allemagne que nos intérêts naturels et notre politique traditionnelle nous commandent de soutenir contre la prépotence de l'Autriche, mais surtout de la Prusse. Si cette politique eût été soutenue avec simplicité, droiture et fermeté dans les derniers mois de 1862 et dans les premiers de 1863, il n'y aurait pas aujourd'hui de question allemande. La neutralité affectée, l'effacement systématique, ne nous ont jusqu'à présent donné que des déceptions : nous avions paru vouloir seconder d'abord dans le règlement de la nouvelle destinée des duchés le principe des nationalités; la Prusse et l'Autriche l'ont brutalement méconnu. Nous avons eu l'air de croire que les états moyens pourraient faire contre-poids aux deux grandes puissances; nous avons joué à l'idée d'une troisième Allemagne, et les troupes fédérales ont été honteusement chassées du Holstein par la ligue austro-prussienne; puis le cabinet de Berlin a successivement démasqué ses desseins véritables. Aujourd'hui, grâce à notre habile effacement, nous nous trouvons devant la perspective d'une autre guerre de sept ans, qui, si elle éclatait par malheur, pourrait ébranler par ses contre-coups et l'Italie et l'Orient. Continuerions-nous alors à garder cette neutralité dont nous parlons encore de si bonne grâce? L'inaction nous serait-elle permise? Voilà une neutralité bien adroite, qui aurait laissé bénignement s'accumuler et s'aggraver au centre du continent, sur la plus importante frontière de France, tous les élémens de discorde, et qu'il faudrait rompre quand nous ne pourrions plus rien prévenir par l'action pacifique de l'influence morale, lorsque l'Europe serait en feu!

Nous repoussons de toutes nos forces de pareilles prévisions. Nous croirons obstinément au maintien de la paix en Allemagne tant que la guerre n'aura point éclaté. Un fait qui permet encore l'espoir, c'est le soin que prennent les cours de Vienne et de Berlin d'autoriser leurs armemens respectifs par les préparatifs dont chacune attribue l'initiative à son adversaire. Les deux puissances ont l'air de reculer devant le péril et l'odieux de l'agression. Aucune n'ose porter le premier coup. Cependant cette attitude de défi mutuel ne saurait être gardée longtemps; elle entretient en Europe une agitation insupportable. L'Autriche y pourrait moins persister que la Prusse, mieux fournie de finances que sa rivale. Il serait peut-être

injuste de lui reprocher l'initiative de l'attaque, s'il était prouvé que la provocation calculée, opiniâtre, vient de la Prusse. Or sur ce point le doute n'est pas possible. M. de Bismark veut acheter à l'Autriche le duché de Holstein, et celle-ci jusqu'à présent refuse de le vendre. Ne pouvant vaincre cette résistance, M. de Bismark accuse l'Autriche de trahir les droits du *condominium* au profit du duc d'Augustenbourg. Les prétendus titres de ce malheureux duc à la succession du Slesvig-Holstein ont été un des principaux prétextes de la querelle inique que l'on a cherchée au Danemark. Ce duc, en accompagnant les troupes de la diète fédérale dans le Holstein, croyait entrer dans son domaine; la diète, en s'attribuant le droit de se prononcer sur les titres des prétendans aux duchés, semblait annoncer l'avénement de ce prince; le sentiment des populations des duchés lui est manifestement favorable, et l'Autriche, en entrant dans le Slesvig-Holstein, a toujours paru réserver l'autorité de la diète sur la question de succession. Pour M. de Bismark, toutes ces assurances, toutes ces réserves, ne sont plus que de faux prétextes qu'il faut rejeter avec insouciance, puisqu'ils ont cessé d'être utiles. Pour M. de Bismark, appuyé des syndics de la couronne prussienne, personne parmi les prétendans n'a de titres à la souveraineté des duchés de l'Elbe. Il n'y avait qu'un souverain légitime, c'était le roi de Danemark. Celui-ci, contraint par le droit de la guerre, a transmis ces provinces à la Prusse et à l'Autriche. M. de Bismark veut changer la possession indivise en une appropriation totale et définitive à la Prusse. Ainsi il entend imposer à l'Autriche l'interprétation prussienne du droit de succession dans les duchés, interprétation qui n'est jusqu'à présent acceptée par aucun des autres états de la confédération, et il la presse en même temps de lui vendre le Holstein à prix d'argent. Dans toute cette controverse, le rôle de l'agression morale appartient uniquement à M. de Bismark; l'Autriche se borne à la résistance passive. Si la conclusion de cette discussion devait être une prise d'armes, l'Autriche aurait beau commencer les hostilités la première, c'est le gouvernement prussien qui aurait été moralement le véritable agresseur. Quoique cette idée de trafiquer à prix d'argent d'un peuple et d'une province ait à notre époque quelque chose d'odieux et suffise à justifier la résistance de l'Autriche, d'autres considérations doivent détourner la cour de Vienne de la proposition qu'on lui adresse. Le succès de la Prusse serait une humiliation profonde pour l'Autriche, et déplacerait l'axe des forces en Allemagne. La Prusse serait agrandie comme puissance allemande, et l'Autriche, déshonorée par son marché, abdiquerait le patronage naturel qu'elle exerce sur les états moyens de la confédération. Il serait acquis dès lors que ces états n'auraient plus rien à espérer de la protection de la cour de Vienne contre les tendances envahissantes de la cour de Berlin. L'ascendant prussien étant ainsi établi par un fait éclatant, les faibles, comme à l'ordinaire, feraient leur cour à la force. La Prusse aurait bientôt assez d'influence

pour amener les états moyens à lui céder le commandement de leurs troupes et le soin de les représenter vis-à-vis de l'étranger. On verrait s'organiser pour l'état militaire et la diplomatie de l'Allemagne quelque chose de semblable à ce que l'union douanière a fait pour l'industrie et le commerce. L'Autriche serait peu à peu éconduite de la confédération, et l'hégémonie prussienne serait fondée. Nous trouvons naturel que la cour de Vienne aime mieux tout risquer que de se condamner à une pareille déchéance. Pour ce qui concerne la France, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer la naïveté de ceux qui croient que ses intérêts ne sont point engagés dans des événemens qui pourraient tendre à réunir dans les mains de la Prusse toutes les forces de l'Allemagne. Un effacement pareil serait bien nouveau dans notre histoire. Les ombres de Richelieu, de Mazarin, de Louis XIV, de Napoléon, tressailleraient, si elles en avaient le spectacle. Les calculs de ceux qui s'imagineraient que la France pourrait sans déplaisir voir éclater la guerre en Allemagne dans l'espoir que les accidens de la lutte lui apporteraient des occasions favorables de s'agrandir ne nous paraîtraient pas moins chimériques et dangereux. C'est une spéculation sotte, qui n'est plus de notre âge, de croire qu'un peuple a quelque chose à gagner aux guerres qui peuvent déchirer des nations voisines ou rivales. Si cette guerre dont le mauvais rêve nous obsède depuis quelques jours devenait malheureusement une réalité, qui pourrait en prévoir les développemens, les vicissitudes, les péripéties? Que d'incidens pourraient éclater, qui nous susciteraient des embarras malencontreux ou nous imposeraient des engagemens pénibles! L'Italie résisterait-elle à une occasion qui lui donnerait l'espoir de s'affranchir réellement cette fois depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique? Qu'arriverait-il parmi les populations danubiennes, dans la Turquie d'Europe? Que ferait la Russie? Et l'explosion finale de la question d'Orient ne serait-elle pas bien proche? Les peuples allemands sont une race douée d'éminentes qualités militaires; ils ont vécu pacifiquement depuis un demi-siècle; nous ne saurions avoir aucun intérêt à leur voir reprendre le goût des armes et s'abandonner aux instincts et aux entraînemens qu'excitent les émotions et les gloires de la guerre. Nous avons eu dans la grande guerre civile des États-Unis la récente expérience du peu de profit que les nations ont à retirer des déchiremens intérieurs d'un grand peuple. Les Américains et même les anciens rebelles avouent aujourd'hui que la guerre civile n'eût pas duré six mois, si les droits de belligérant n'avaient pas été reconnus à la confédération du sud par l'Angleterre et par la France. Si l'Angleterre et la France n'avaient consulté que l'intérêt de l'humanité, si elles s'étaient hâtées de décourager une révolte entreprise pour perpétuer l'esclavage, elles eussent prévenu peut-être ou atténué les souffrances qu'elles ont ressenties dans leur industrie. De faux politiques crurent en ce temps-là en Angleterre et même chez nous que la guerre civile entraînerait la dissolution des États-Unis,

qu'une limite infranchissable serait posée aux agrandissemens de la république, et que les puissances européennes pourraient se livrer avec plus de sécurité dans l'Amérique du Nord aux fantaisies de conquête coloniale. La guerre s'est terminée; elle a laissé le peuple américain plus grand qu'il n'était avant cette douloureuse épreuve : nous demandons ce qu'ont gagné à la guerre l'Angleterre pour la sécurité de la possession du Canada, la France pour la vitalité de son entreprise mexicaine?

La fin des vacances de Pâques est l'échéance de la crise que va, selon toute apparence, traverser le cabinet anglais. Comme il était aisé de le prévoir, la résistance soulevée par le bill de réforme du ministère s'appuiera sur le caractère incomplet de cette mesure, et tendra par un amendement préalable à faire écarter le bill à l'épreuve de la seconde lecture. On reproche surtout au bill de ne résoudre qu'une portion de la question de la réforme parlementaire, celle qui concerne les conditions qui doivent donner le droit électoral, et de remettre à une autre loi et à une autre année la solution de l'autre partie du problème, le remaniement des colléges électoraux, ou ce que l'on appelle en Angleterre la distribution nouvelle des siéges. Dans une réunion formée d'un nombre considérable de membres du parti tory, M. Disraeli avait annoncé, avec l'approbation de ses amis, que tel était le terrain choisi par l'opposition et qui devait lui être le plus favorable. Peu de jours après en effet, un amendement conçu selon ces idées était annoncé par le représentant d'une des maisons patriciennes du parti whig, par le comte de Grosvenor, fils et héritier présomptif du riche marquis de Westminster. Cet amendement, qui sera soutenu par les tories, décidera du sort du bill et de la destinée du ministère. Les deux choses sont étroitement liées; il est certain que le mécontentement excité par le bill dans une section du parti whig a mis en péril l'existence du cabinet; il n'est pas douteux non plus que le peu de faveur que rencontre dans le public politique l'administration formée par le comte Russell n'augmente le nombre des adversaires du bill. C'est en tout cas un fâcheux symptôme pour le ministère que l'opposition ait pour organe en cette circonstance un whig du rang et du nom de lord Grosvenor. Les débats de la chambre des communes ont sans doute des péripéties imprévues, et il serait téméraire de prédire positivement l'échec ministériel. Cet échec cependant est probable. Au fond, l'objection opposée au bill par l'amendement de lord Grosvenor est juste. Dans l'état compliqué du système électoral anglais, la réforme ne peut se borner à une réduction du cens. Il faut savoir encore comment le cens nouveau se combinera avec le nouveau classement des groupes représentés. Il y a là des droits, des intérêts, des forces, qui doivent se combiner, se contre-balancer, et dont le législateur ne peut mesurer l'équilibre, si on ne lui soumet qu'une seule des deux données du problème. La société politique influente d'Angleterre, en se décidant à un changement de cabinet, montre également un grand tact et un juste sentiment de l'à-

propos. On comprend en Angleterre qu'il est déraisonnable et impolitique de perpétuer au pouvoir les mêmes hommes; pour élargir le personnel des hommes d'état, il est sage, quand aucun intérêt important ne s'y oppose, de faire passer alternativement au pouvoir ce qu'on pourrait appeler les états-majors des grands partis. Le temps des tories est bien venu. Les tories d'ailleurs, qui sont toujours très puissans pour retarder les réformes désirables quand ils sont dans l'opposition, se sont montrés souvent plus habiles à les réaliser que les whigs quand ils arrivent au pouvoir. Il serait dommage pour les intérêts de l'Angleterre de laisser trop longtemps inoccupés les talens d'hommes aussi distingués que M. Disraeli et lord Stanley; il y a de jeunes membres du parti qu'il importe d'appliquer au maniement des affaires, tels que lord Cranborne. Un ministère nouveau pourrait aussi contracter d'utiles alliances qui ajouteraient des forces précieuses au parti conservateur; on ne voit pas pourquoi, par exemple, M. Lowe, que les whigs n'ont point traité suivant ses mérites, ne pourrait pas servir à côté de M. Disraeli et de lord Stanley. Un autre résultat utile d'un ministère tory serait de donner le temps au parti libéral, dont la mort de lord Palmerston a laissé les élémens assez désunis, de mieux se combiner, de devenir plus homogène et plus discipliné dans l'opposition. Ces conjectures sont un peu prématurées; il n'est cependant pas possible de promettre une longue carrière au cabinet de lord Russell.

L'Angleterre a vu s'éteindre doucement, il y a huit jours, dans une paisible et sereine vieillesse, une des plus pures et des plus dignes existences qui aient traversé en ce siècle les prospérités et les infortunes des grandeurs humaines. D'universelles sympathies ont suivi de France dans son départ de la terre la belle âme de la reine Marie-Amélie. Comment eût-il pu en être autrement? C'est un grand honneur pour la reine Marie-Amélie et pour la France que pendant qu'elle régnait parmi nous, au milieu des violences et des licences des luttes politiques les plus passionnées, jamais une pensée de calomnie ou de haine ne soit sortie d'aucun parti, d'aucune classe pour effleurer sa renommée. Tous parmi nous ont compris, vénéré, aimé ses vertus. A toutes les époques de sa vie, la reine ne songea qu'à pratiquer avec simplicité, droiture et fermeté son devoir. On ne saurait essayer de tracer ici une esquisse de cette grande et attachante figure. Nous n'avons point à parler non plus des malheurs qu'elle a fait plaindre et respecter par la dignité avec laquelle elle a su les supporter. Ces malheurs ne lui étaient point personnels en quelque sorte; elle n'avait fait, quant à elle, aucune avance égoïste à la fortune, et ne se sentait frappée que dans les êtres qu'elle chérissait. Ce ne serait point rendre un hommage complet à la reine Marie-Amélie que de la séparer dans nos regrets et dans nos souvenirs de ceux qu'elle a aimés avec une si constante sollicitude. On ne peut penser à ses vertus sans en voir le reflet sur l'homme remarquable et bon, le roi Louis-Philippe, pour qui elle professa toujours une si tendre

admiration, et qui dut exercer sur son esprit et son cœur une si pénétrante influence. Le grand mérite et l'œuvre principale de Marie-Amélie fut d'être une mère sans égale à notre époque, de faire épanouir et de maintenir autour d'elle un esprit et des vertus de famille qu'on a rarement vues réunies à un semblable degré. La reine en elle fut malheureuse assurément et souffrit cruellement pour les siens; mais osons dire, au moment de sa mort, que la mère fut heureuse et récompensée dans ses enfans. Ces princes, qu'elle avait toujours instruits à remplir avec simplicité et désintéressement leurs devoirs envers la France, elle les a gardés auprès d'elle jusqu'à la fin. Elle a eu la consolation de bénir les enfans de ses petits-enfans. Elle a laissé d'honnêtes et nobles exemples, et les bons sentimens que la nouvelle de sa mort a éveillés partout au milieu de nous sont comme un dernier bienfait qu'elle a rendu à son pays.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES FOSSILES DU BASSIN D'AIX.

On voudrait appeler l'attention sur une découverte d'êtres fossiles fort intéressans connue depuis quelques années, mais que vient de compléter avec beaucoup de zèle le savant directeur du Muséum d'histoire naturelle de Marseille, M. Barthélemy Lapommeraye. Il s'agit des insectes fossiles du terrain à plâtre d'Aix, en Provence, contemporain de celui de Montmartre. On sait que Cuvier découvrit dans ce dernier les *palæotheriums*, les *anoplotheriums*, et autres gigantesques mammifères que son génie parvint à reconstituer avec quelques débris. Les espèces en sont perdues et ne présentent plus aujourd'hui d'analogues que dans les tapirs, les rhinocéros et les hippopotames. Les fossiles du bassin d'Aix, bien que d'espèces plus infimes, ne sont pas moins dignes de tout l'intérêt du philosophe et du naturaliste. Tout un monde éteint : mouches, papillons, libellules, scarabées, coccinelles, araignées, etc., vivaient à la surface de ces eaux gypseuses il y a des milliers de siècles, et ont laissé de la façon la plus nette leur délicate empreinte entre les feuillets du terrain à gypse, tant le dépôt s'est produit lentement et dans un calme absolu. Jamais ne s'est mieux vérifiée cette comparaison des géologues que les fossiles représentent les mé-

dailles de la géologie, et que les lits des roches sont les feuillets sur lesquels est écrite l'histoire de la formation de la terre.

Les couches de plâtre alternent avec des bancs de marne argileuse qui se délitent en minces feuillets à la façon des ardoises, et c'est entre ces feuillets que se retrouve la trace de tous ces insectes. M. Lapommeraye a recueilli avec le plus grand soin ces intéressans fossiles; il a su les dégager et souvent les deviner quand ils étaient en partie recouverts ou même entièrement cachés par les lits de marne, et, taillant en forme régulière la plupart de ces échantillons, il en a fait de véritables objets d'art. On dirait une peinture en mosaïque sur des pierres artificielles, comme celles que l'on voit chez les bijoutiers de Rome, Florence, Naples, et représentant des insectes en noir sur un fond gris ou blanc. Pour la délicatesse du dessin, je donnerais même la palme aux fossiles du bassin d'Aix. Toutes les nervures de l'aile diaphane d'une mouche ou d'une libellule s'y trouvent reproduites, ainsi que les pattes effilées, la tête fine et les yeux délicats. Une araignée présente l'étrange phénomène d'une double série de pattes, soit qu'elle ait été prise au moment même de la mue, soit qu'un mouvement imperceptible imprimé au dépôt ait reporté à une faible distance une empreinte déjà commencée.

Le bassin à plâtre d'Aix n'est pas seulement riche en insectes fossiles; on y rencontre aussi des batraciens, d'énormes grenouilles, dont quelques-unes ont été moulées dans l'acte même de la natation. Il y a encore une grande quantité de poissons. Parmi ces derniers, quelques-uns se sont tordus dans d'affreuses souffrances au moment où ils étaient pris dans le dépôt; la queue est violemment retournée vers la tête, le corps plissé. D'autres poissons, saisis dans une eau plus calme, ont les nageoires développées, le corps bien lancé, la queue frétillante, et les écailles brillent de tout leur éclat. Ces poissons fossiles sont les frères de ceux du Monte-Bolca en Italie qui frappèrent si vivement l'imagination du général Bonaparte en 1797. Il en envoya à Paris de magnifiques échantillons que l'on peut voir encore au Muséum.

Pendant que ces animaux laissaient ainsi leur trace dans ce terrain d'argile marneuse et de gypse déposé par des eaux à la surface ou dans l'intérieur desquelles ils vivaient, des végétaux croissaient au bord de ces lagunes, et marquaient également leur empreinte dans les lits du terrain. Des branches, des troncs, des feuilles, des fruits, ont été retrouvés. Les conifères sont surtout abondans, comme aujourd'hui encore, et des pommes de pin fossiles ont quelquefois été recueillies en grand nombre. Il y a dix ans, en visitant moi-même le bassin à plâtre d'Aix, je fis une ample récolte de ces cônes, et je trouvai également quelques belles libellules (1).

(1) Un de nos ingénieurs des mines les plus distingués, M. Diday, a prouvé dans un remarquable mémoire que les eaux qui ont déposé ces plâtres avaient précédemment traversé le terrain carbonifère du bassin d'Aix, inférieur au dépôt des gypses et par con-

Ainsi tout un monde animal a existé à l'époque où ce terrain gypseux se déposait dans les lagunes qui formaient alors le bassin d'Aix, tout un monde de poissons, de batraciens, d'insectes, analogues à ceux qui vivent encore aujourd'hui dans ces eaux. En même temps se développait une flore qui rappelle de tous points celle que l'on rencontre toujours en Provence. Par conséquent, dès ces temps géologiques, dont nous séparent peut-être des milliers de siècles, les conditions de la vie étaient déjà les mêmes qu'aujourd'hui. L'atmosphère avait la même composition, la même température. Bien plus, le relief du sol avait pris à peu près ses formes définitives, car le terrain à gypse *affleure,* c'est-à-dire apparaît presque partout à la surface. En présence de pareils faits, on se demande si l'homme n'a pas été le contemporain des êtres vivans dont on vient de parler, car on ne voit aucune raison à ce que son apparition ait pu être différée du moment où toutes les conditions nécessaires à son développement se trouvaient remplies.

Il y a dans la succession des êtres, à travers le millénaire géologique, comme une progression fatale. Chaque animal vient pour ainsi dire à son heure. La vie revêt des formes de plus en plus parfaites, des formes même qui parfois nous étonnent. C'est ainsi que les trilobites du monde primitif ont précédé les crustacés, — les grands sauriens de la période secondaire les reptiles actuels, — les grands pachydermes de la période tertiaire la faune contemporaine. Dans cette faune, l'homme lui-même semble avoir été précédé par le singe, et il n'y a aucun blasphème à l'écrire, car un *hiatus* immense, insondable, sépare l'homme des quadrumanes. Dans tous les cas, comme l'a dit un grand naturaliste, il vaut mieux voir en l'homme un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré. Avec l'homme apparaissent pour la première fois l'intelligence et la civilisation sur le globe; mais l'homme lui-même s'en ira à son tour pour faire place peut-être à une créature supérieure, perfectionnée, comme notre imagination semble quelquefois en rêver. A la fin, la terre elle-même, quand elle aura rempli son rôle, perdu son eau, sa chaleur propre et son atmosphère, quand le feu central sera éteint, verra la vie se retirer d'elle, comme la vie s'est déjà

séquent plus ancien. Les charbons contenus dans ce terrain sont de la qualité dite lignite; mais ce sont des lignites parfaits, rappelant la houille. En certains points, ils présentent d'énormes cavités ou des parties molles, pourries, que les mineurs du pays ont nommées *moulières,* parce que le terrain y est mou, pénétré par les eaux. Le lignite contenait en ces endroits une grande quantité de pyrite de fer. Cette combinaison de fer et de soufre, s'oxygénant peu à peu, est passée à l'état de sulfate de fer, lequel, agissant sur le calcaire qui sert de toit et de seuil au charbon, a transformé celui-ci en gypse ou sulfate de chaux. Ce gypse dilué, emporté par les eaux acides, est allé se déposer plus loin dans le terrain à plâtre, et l'oxyde de fer, spongieux, pulvérulent, est resté dans les moulières. M. Diday a voulu appuyer par des chiffres son ingénieuse explication, et, comparant le vide des moulières au volume occupé par les gypses, il a trouvé des nombres concordans.

retirée d'autres planètes, telles que la lune. A vrai dire, il faut pour cela compter les siècles par millions

Pendant que la série animale suit dans l'ordre des créations l'échelle progressive (et quel progrès plus merveilleux que celui-là!) que nous venons de faire entrevoir, la flore obéit à la même loi, et en sondant les couches du globe, en interrogeant les divers fossiles végétaux, des plus anciens aux plus modernes, on voit les cryptogames précéder les monocotylédonés, et ceux-ci les dicotylédonés dont les essences si variées parent aujourd'hui le sol. La vie est donc partout ici-bas, et va sans cesse se modifiant. Rien ne se crée, rien ne se perd. La vie seulement, comme nous avons essayé de le faire comprendre, revêt à un moment donné des formes nouvelles, et de plus en plus parfaites. C'est dans cette immense évolution, la plus splendide qu'un philosophe ait jamais pu concevoir, que l'homme a été créé à son tour, et si des découvertes comme celles que nous venons de signaler se multiplient, la science pourra bientôt fixer le moment précis de cette apparition.

A ce grave et difficile problème, on ne songeait guère hier, sur la foi de Cuvier, qui se refusait même à admettre des singes fossiles, mais la solution de la question a fait un grand pas depuis la découverte dans le terrain du diluvium de silex travaillés, découverte qui est la gloire de M. Boucher de Perthes. A la suite de ce patient investigateur est venue une phalange de chercheurs infatigables, et M. Éd. Lartet, le célèbre paléontologiste, a démontré que l'homme en France a été le contemporain du renne, de l'éléphant primitif, du rhinocéros à narines cloisonnées, et de l'ours des cavernes, espèces aujourd'hui éteintes ou reportées dans les contrées polaires. Tout cela ne nous ramène encore qu'au terrain que les géologues nomment quaternaire, terrain dont la formation a immédiatement précédé celle des terrains d'alluvion qui se déposent encore sous nos yeux; mais M. Desnoyers, en France, a découvert dans un terrain plus ancien, le terrain tertiaire supérieur, des ossemens travaillés, indice évident de la présence de l'homme, et M. Cocchi, de Florence, dans le terrain du val d'Arno (1), a trouvé, au milieu d'ossemens analogues appartenant à de grands mammifères et également travaillés, un crâne humain fossile. J'ai vu dans le musée d'histoire naturelle de Florence cette pièce d'anatomie ou plutôt d'anthropologie unique en son genre. La partie supérieure seule de la boîte osseuse existe. Tous les naturalistes auxquels elle a été soumise ont été unanimes à y distinguer des caractères de fossilisation complets, et ont reconnu dans la forme les indices d'une antiquité telle qu'aucun crâne humain fossile ne saurait être opposé à celui-là. Tout au plus pourrait-on lui comparer le crâne trouvé dans le Neanderthal (Prusse rhénane). Voilà donc

(1) Ce terrain appartient à l'étage moyen du terrain tertiaire, c'est-à-dire qu'il est plus ancien encore que le terrain exploré par M. Desnoyers.

l'homme contemporain du terrain tertiaire, et comme les gypses d'Aix appartiennent à cet étage, les raisons que nous émettions tout à l'heure pour autoriser la présence probable de l'homme au milieu des fossiles dont nous parlions se trouvent ainsi justifiées. Que d'importantes questions soulève cette ancienneté de l'espèce humaine reportée si loin au-delà des temps que nous nommons historiques! Qu'a fait l'homme pendant toute cette longue durée de siècles? A-t-il seulement inventé le langage, qui serait certes la plus belle de ses découvertes, s'il ne l'a pas reçu en naissant? Que devient dans tout cela la civilisation? Il faut bien peu de temps pour en voir une naître et mourir; mais au moins laisse-t-elle des traces ineffaçables, tandis que de l'homme fossile il ne reste rien que quelques silex grossièrement taillés et quelques dessins naïfs sur des os. Il est vrai que la plupart des sauvages en sont restés à cet état rudimentaire. Ne cherchons pas du reste à tout expliquer sur notre origine, le moment est peut-être encore prématuré; bornons-nous à constater un fait aujourd'hui de toute évidence, que nous sommes bien plus vieux que nous ne l'avions cru jusqu'ici, et qu'il faudra rechercher la trace primitive de l'homme jusque dans l'étage moyen du terrain tertiaire, comme nous venons de le faire pressentir par les intéressantes découvertes qui ont eu lieu et se continuent dans le terrain à gypse d'Aix. L. SIMONIN.

Des Relations de l'empire romain avec l'Asie orientale,

par M. Reinaud, de l'Institut (1).

Il y a plaisir à suivre du regard les voies diverses par où de nos jours l'étude de l'antiquité s'agrandit et s'étend. On pouvait dire naguère que le livre d'Hérodote n'avait pas encore été lu; on ne le dirait plus aujourd'hui après la publication anglaise de M. Rawlinson et de M. Wilkinson, qui ont commenté le vieil historien avec le secours des plus récentes découvertes de la science moderne. Nos érudits lisent les écritures hiéroglyphique et cunéiforme que les Grecs n'entendaient pas; la philosophie comparée et la grammaire générale, supérieurement traitées, avec une hauteur de vues morales égalée seulement par la précision des données scientifiques, comme dans le beau livre de M. Max Müller qu'a traduit M. Perrot, les bonnes fortunes de l'archéologie et de l'épigraphie, l'acquisition de nouveaux textes, notamment dans le domaine du droit, ont rendu facile une interprétation nouvelle des auteurs grecs ou latins. En apportant le tribut de commentaires que permettait sa connaissance spéciale de certains

(1) In-8°, chez Durand.

idiomes de l'Orient, M. Reinaud a rendu pour sa part un grand service aux lettres anciennes. Il a entrepris de retracer les relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale, c'est-à-dire l'Inde, la Bactriane et la Chine, pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne, d'après les témoignages arabes, persans, indiens, chinois, aussi bien que latins et grecs. M. Reinaud avait déjà donné un important mémoire sur le *périple de la mer Érythrée* qui pouvait servir d'introduction au présent volume : il avait résolu dans ce mémoire la question si contestée de la date de ce monument, sur laquelle on ne s'accordait pas. Il paraît incontestable désormais que le *périple de la mer Érythrée* n'est autre chose que le journal de bord d'un capitaine de marine marchande qui vivait sous le règne de Philippe l'Arabe et sous celui de son fils Philippe II, c'est-à-dire au milieu du IIIe siècle après Jésus-Christ.

Ce livre est un de ceux qui nous introduisent le mieux dans l'extrême Orient pendant l'époque impériale. La conquête d'Alexandre avait été évidemment le premier anneau de cette longue chaîne de rapports politiques ou commerciaux qui devait rapprocher les deux civilisations de l'Occident et de l'Orient. Cette conquête avait laissé après elle, soit dans la Bactriane, soit même au delà de l'Indus et jusque sur les bords du Gange, de brillantes parcelles de l'esprit grec. Le lien établi dès lors avec l'Occident n'avait pas été entièrement rompu par le premier démembrement de l'empire d'Alexandre en trois groupes d'états, parce que les Ptolémées et les Séleucides s'étaient efforcés de continuer l'œuvre du conquérant. Toutefois les souverains d'Antioche se trouvèrent trop faibles bientôt pour maintenir sous une même domination presque toute l'Asie jusqu'à l'Indus, et le rôle échut à la seule Égypte d'entretenir encore les relations créées entre l'Occident et l'Orient. Alexandrie, que son admirable situation prédestinait, devint le rendez-vous de tous les systèmes, l'asile de toutes les religions, et aussi le point de rencontre de tous les échanges commerciaux. La domination désordonnée des Parthes ayant intercepté toutes les voies intérieures de l'Asie centrale, le commerce chargé de subvenir aux besoins incessans du luxe romain dut prendre la voie de mer pour gagner les côtes de la Chine et de l'Inde; du port de Myos-Hormos, sur le golfe arabique, des centaines de vaisseaux appareillaient chaque année pour ces régions lointaines. Les relations diplomatiques se nouèrent à la suite de rapports si fréquens, et Marc-Antoine le premier faillit s'en servir au grand danger de Rome elle-même. Secondé par la puissante alliance de Cléopâtre, Antoine semblait devoir détacher tout l'Orient romain quatre siècles à l'avance; il avait attiré dans son parti beaucoup de princes orientaux, et il comptait, avec leur secours, triompher d'Octave à Actium, puis triompher des Parthes et reprendre toute la conquête d'Alexandre jusqu'à la Bactriane et jusqu'à l'Indus. Il eût retrouvé d'anciennes et intimes alliances vers ces frontières éloignées; Virgile, dans son tableau animé de la journée d'Ac-

tium, à la fin du VIIIe livre de *l'Énéide*, Properce dans ses élégies, Horace et Tibulle nous parlent des rapports de la Bactriane avec le triumvir, et nous savons maintenant avec certitude l'union conclue entre Marc-Antoine et le roi indo-scythe Kanischka. Les beaux travaux de Lassen et de Weber sur l'Inde et la Bactriane après Alexandre nous avaient donné les principaux traits de ce grand tableau historique; M. Reinaud, s'aidant de nouvelles découvertes dues à une érudition toute spéciale, a repris à nouveau ce curieux sujet, qu'il a développé. De trop nombreux problèmes se présentaient à lui pour que nous puissions ici les énumérer tous. Un des principaux était de fixer définitivement la situation géographique du pays des Sères suivant les idées des anciens; M. Reinaud n'hésite pas à identifier ce pays avec la Chine. On verra du moins dans son exposé combien le problème est difficile et compliqué; une des premières données est d'établir quelles étaient aux différentes époques les idées des Romains et des Grecs sur la forme et l'étendue de la terre habitable. A ce propos, M. Reinaud expose le système d'Ératosthène, qui donne au continent asiatique des dimensions fort réduites et a pu contribuer de la sorte à faire croire aux Romains contemporains d'Auguste que la conquête du monde serait effectivement bientôt achevée. Vient ensuite le système de Cratès de Pergame, qui ajoute au monde d'Ératosthène, composé de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, plusieurs autres mondes répandus sur la surface du globe, mais sans communication entre eux. Celui de Ptolémée enfin, vers le milieu du second siècle après Jésus-Christ, recule toutes les limites, ouvre de nouveaux horizons devant les esprits, et doit modifier par conséquent toutes les anciennes idées de conquête universelle; mais il n'est guère adopté tout d'abord qu'en Orient et chez les chrétiens. Ces considérations sur les systèmes cosmographiques des anciens, exposées en détail, appuyées de cartes spéciales, forment une importante partie du travail de M. Reinaud. Il a raison de soutenir que, sans de tels commentaires, beaucoup de points restent parfaitement obscurs, soit dans la politique des chefs de l'empire romain, soit dans l'expression de cette politique par les historiens et les poètes.

Chez les poètes en particulier, l'auteur a cru trouver, par une comparaison avec les témoignages chinois, indiens et arabes, des informations toutes nouvelles, en ce sens que personne ne les aurait remarquées avant lui. Virgile, Horace, toute la pléiade poétique des commencemens de l'empire, nous entretiennent à chaque page des conquêtes les plus lointaines, qu'ils attribuent aux armées de Rome. M. Reinaud voit dans chacune de ces énumérations géographiques autre chose qu'une amplification de rhéteur, de courtisan ou de poète; il établit des rapprochemens curieux, des analogies singulières, et il édifie de la sorte toute une exégèse politique à propos d'Horace et de Virgile. Je ne sais pas s'il convertira nos latinistes et s'il fera admettre ses vues jusque dans l'enseignement public, où il affirme

qu'on ne sait pas encore expliquer suffisamment *l'Énéide;* il est sûr du moins que son commentaire géographique ne manque ni de nouveauté ni d'audace, et qu'il y a beaucoup à gagner au contact de cette science toute spéciale.

La seconde moitié de cet ouvrage, consacrée à l'histoire, par ordre chronologique, des relations entre l'empire romain et les pays de l'extrême Orient pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, montre à l'œuvre cette science de l'arabisant avec toutes ses ressources appliquées à l'étude attentive et patiente de l'antiquité classique. Assurément il y a des conquêtes imprévues à faire dans cette voie. C'est la comparaison des monumens que nous appelons classiques avec les témoignages de la science orientale qui nous instruira seule des liens encore peu connus par lesquels les différentes nations de la grande race indo-européenne se rapprochent et s'unissent. La grammaire et la mythologie comparées nous réservent sur ce grave sujet d'importantes découvertes. Dernièrement M. Bréal, dans un intéressant écrit sur la légende de Cacus et d'Hercule, nous donnait, lui aussi, un commentaire de Virgile, et, suivant le témoignage de ce juge compétent, l'auteur latin, aidé par cette divination poétique qui peut tenir lieu à certains égards du sens historique, a si bien reconstruit les premiers temps de la race italienne, que chaque vers de l'invocation des prêtres saliens dans son récit de l'épisode de Cacus pourrait trouver son développement naturel et identique dans la citation de nombreux couplets des hymnes védiques, grâce à la conformité de l'expression et de l'idée, et grâce au lien secret qui unit des peuples fort inconnus l'un de l'autre, fort séparés par le temps et l'espace, mais qui sont de même origine. Dans cette voie nouvelle de la science critique, nos orientalistes devront répondre à beaucoup d'espérances; on rendra ce témoignage à M. Reinaud, qu'il a pris les devans avec l'autorité de son nom et de ses travaux antérieurs. Le domaine de la géographie comparée, qui lui appartient, est un des plus riches et un de ceux qui nous promettent la moisson la plus abondante.

A. GEFFROY.

V. DE MARS.

